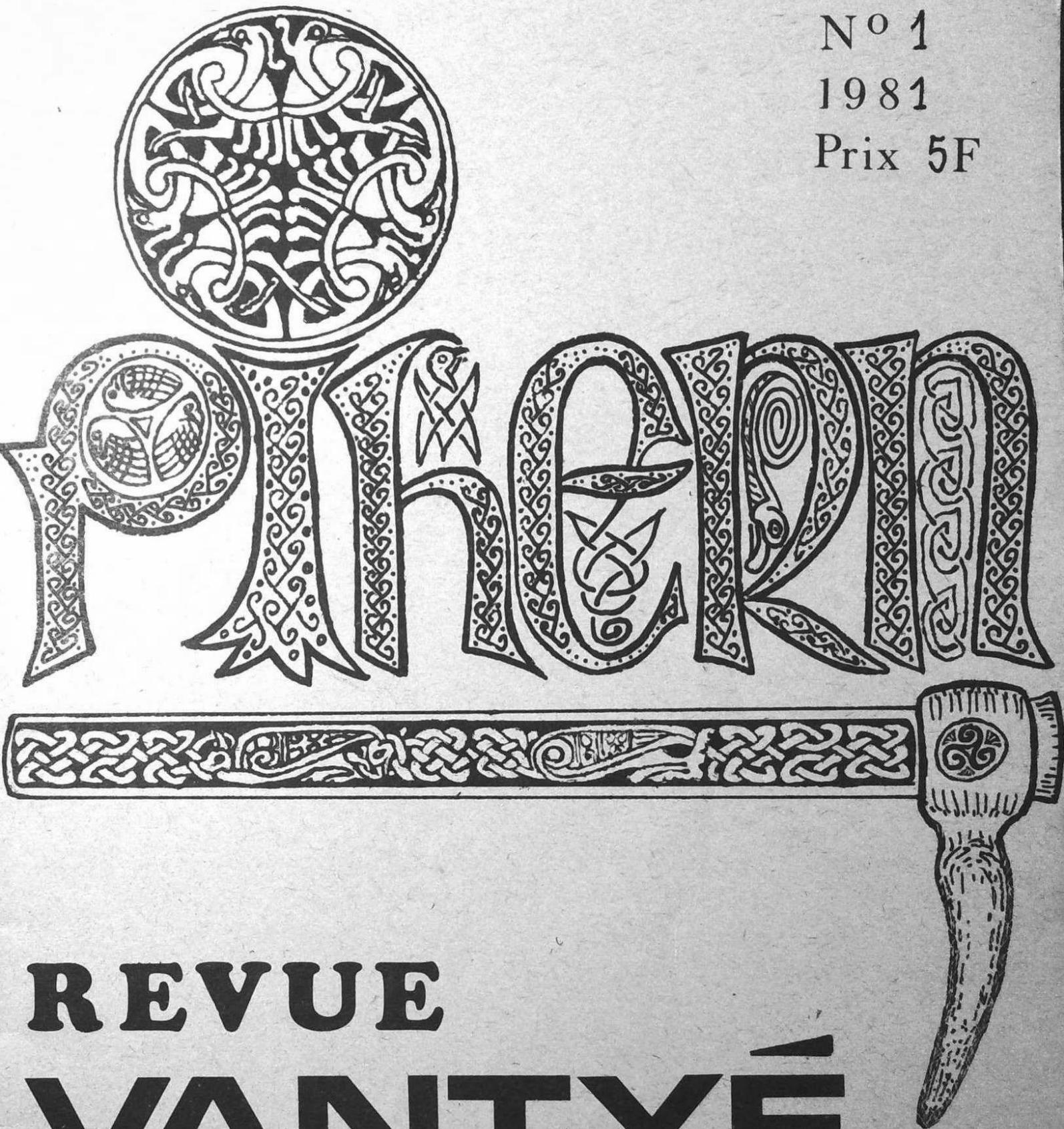


N° 1  
1981  
Prix 5F



**REVUE  
VANTYÉ**

64 Route de Derval

44290 GUÉMÈNE PENFAO Bretagne

POURKAY FIERN

Vou mé garsây k'alé mét lé zyeu denw sèt ërvu, vouz alé chonjé : "Khèl benwd d'adlâyzi" Vantyé ben ... Mé kenw onn é né léz ortây denw la bouz ëd vach ! Kây fér awt chouz ? kë d'préchë du tan k'onn a konnu ou du syen d'astour.

Y'ann a khi dëv së dmenwdë s'kë sé en pihèrn ? Léz syen k'on karenwt enw é pu s'an son sèrvi. S'mo-la vyen du Bërton pikern, é sé l'oudi a deu dâz asë lon, khi sèrvë a bëchë lé pyë d'ponmyë aprëy k'la chëru avë pasë.

Ma grenw-mér khi të enn mètrës bonn fonm, vu ké të tou l'tan présëy é bouhalë san arë, la prév sé k'è n'a yu l'tan dë n'fër k'enn fiy. La grenw-mér j'dizé don kenw è préchë du pihèrn è dizé putou pihèrn é èl oublyé prësk lé deu dérnÿér lët, é pu tar mon pér dizé :

- "Ujëen va kri l'pi é va bëchë l'tâ d'téryë, fo dë bë-yen pour la big-nëy Dimenwch".

Si onn a chwézi l'nom d'pihèrn pour la rvu k'vou ayé a lir, é ben sa të pour kreuzé pour vou lé souvni, lé mod dë dan l'tan, vou pouré lir ou rllir lé kont a Jenw Régäl é pi lé syen éz awt. Lé non d'vilâyj vou saré ski veul dir é ben d'awt chouz kor ...

I m'rëst pu k'a dir mèrsi a tou lé syen k'on idë l'aso-syasyon "VANTYE" a fér sèt ërvu : lé Mër ëd Ghémnë lé syen dla Méri, Suzan Jenwvyë, Edwar Sendon, Marsël mèlë. Enn fâz d'pu mèrsi. E astour lizé Pihèrn, jë chonj k'vou i rtrouvé enn orëy ëd vou rasin.

UJENN

: Responsable de la publication : Jean-M. Mi :  
: ch. 1 - Prix du n° 5 F - Abonnement 12 F - :  
: Périodicité semestrielle - dépôt légal 1er :  
: Trimestre 1981 - n° CPPAP : en instance d'im :  
: matriculation - Imprimé par la revue. :  
:

## LE PATOIS EST MORT, VIVE LE GALLO-BRETON

Un des buts déclarés de l'association Vantyé est de s'occuper de dialectologie, un bien grand mot pour dire que nous nous intéressons au patois local. Aussitôt une première question vous viendra à l'esprit : "Croyez-vous que cela vaille la peine de s'intéresser à cet affreux parler imprononçable". En Bretagne nous avons déjà le Breton, cela nous suffit et à l'époque où nous voulons faire l'Europe et que certains pensent à une seule langue pour l'ensemble à quoi cela rime ? Et oui bien sûr, c'est un point de vue qui peut se défendre, quand on a en tête que le souci de l'efficacité du rendement. Mais l'homme ne vit pas seulement de pain ne dit-on pas et à notre époque d'uniformisation générale à l'échelle planétaire, tout le monde se cherche des racines pour ne pas être emporté comme un fétu de paille par le tourbillon de cette vie trop moderne et trop déshumanisée, un peu comme la langue bretonne, le patois de la Haute-Bretagne est une de nos racines, forgé par les générations qui nous ont précédé, au cours de leur histoire qu'ils ont subie plus que dirigée. Bien sûr sans cet accident dans l'histoire de Bretagne que sont les invasions normandes du 10ème siècle, ce patois n'aurait sans doute jamais existé et la Bretagne toute entière parlerait le breton encore aujourd'hui, mais on ne refait pas l'histoire ...

Ceci dit, une autre remarque vient à l'esprit des contradicteurs. Ce n'est pas une langue, c'est un patois, c'est à dire du français déformé, d'ailleurs cela n'a pas de nom, on dit c'est du patois, c'est tout, et en plus on ne peut pas l'écrire. A ceci, je réponds cela : le français à l'origine aussi était un patois, celui de l'Île de France, devenu langue officielle du royaume de France par la volonté politique d'un de ses rois, François 1er (Edit de Villiers-cotterets en 1539), auparavant on utilisait le latin pour tous les actes publics donc le patois de Haute-Bretagne n'est pas un patois français, puisque le français dérive lui-même d'un patois bien localisé. A une époque où l'écologie est à la mode, je dirais que les patois sont des langues sauvages qui poussent et croissent en fonction d'un environnement naturel, les langues officielles par contre sont des langues cultivées suivant des façons culturelles bien précises et toujours

.../...

améliorées par une sélection de mots qui leur assure leur rigidité et leur continuité. Les langues sauvages n'ont pas d'écriture et c'est vrai, car, quand on commence à les écrire, elles deviennent des langues cultivées car on arrête ainsi leur vagabondage naturel en les fixant par l'écriture, véritable clôture graphique, et bien, c'est sur ce plan que nous avons travaillé et ci-après nous vous exposons par le détail la graphie du patois que nous avons mis au point en essayant surtout de transcrire d'une façon simple mais entière les sons typiques de ce parler aux accents gutturaux.

Ce n'est pas une langue, la preuve ça n'a pas de nom, on dit seulement c'est du patois. Evidemment cela se passe généralement ainsi dans l'esprit des gens, car de Paris et des centres relais de Province de la culture française on a toujours entretenu cet état d'esprit allant même jusqu'à dire que le breton lui aussi n'était qu'un patois. Un nom et bien on peut dire que le patois de Haute-Bretagne en a un et même plusieurs maintenant, communément on l'appelle le "Gallo", ce mot faisant lui-même partie d'un mot composé qui est "Gallo-Breton", partant du principe que ce parler serait plus ou moins du français arrangé à la sauce bretonne. Malheureusement à notre époque de gens pressés partisans du moindre effort, quand on a affaire à un nom composé on se sert seulement du premier mot suivant cette habitude qui nous vient des villes où on ne parle que de "Philo", "Géo", "Radio", "Maso", "Facho", "Porno", etc ...

Un autre nom a été avancé par d'autres qui pensent et à juste titre que le patois de Haute-Bretagne ne vient pas du français, lui-même issu du patois de l'Île de France, mais c'est le parler roman des Provinces de l'ouest français qui a pénétré en Bretagne dans les campagnes et que les bretons l'ont arrangé à leurs manières en y mettant pas mal de mots et de tournures bretonnes. Dans ce cas il serait plus juste d'appeler notre patois du Britto-roman. Pour les amateurs, de raccourcir on dirait du "Britto" (pourquoi pas) cela ferait aussi bien que "Gallo" surtout quand on sait qu'en Breton le mot "Galleg" désigne la langue française et que certains parle de culture et de musique Gallèse et même de Gallésie pour désigner la Haute-Bretagne

.../...

4) Donc fini de parler de patois puisque maintenant il pourra s'écrire et jusqu'à nouvel ordre nous le désignerons sous le nom de "Gallo-Breton".

YANN MIKAEL

LA GRAPHIE MODERNE DU GALLO-BRETON

Aussi loin que remonte notre mémoire, nous entendions toujours dire, c'est impossible d'écrire le patois, les sons y sont tellement bizarres. Nous croyons nous aussi à cette impossibilité, jusqu'au jour où nous nous sommes dit d'accord c'est impossible à transcrire, si on se sert de l'orthographe du français qui est un des plus compliqué qui soit au monde, mais si on fait le tour des graphies utilisées pour les autres langues que l'on en retienne ce qu'il y a de plus pratique, de plus simple, de plus court, alors il n'y a plus de problème, on peut écrire notre parler en transcrivant le moindre son spécifique, c'est ce que nous avons fait. Certaines choses paraîtront bien osées à quelqu'uns comme l'usage du "W" ou du seul "K" mais c'était le seul moyen pour rendre correctement les sons et faire que cela soit simple en même temps.

Les principes de base sont que les lettres conservent toujours la même valeur, ne sont jamais doublées, quand elles le seront il y aura une raison, les lettres sans valeur phonétique ne sont pas écrites, pas de "S" pluriel sauf qu'a il est senti en liaison et dans ce cas nous mettrons un "Z" car c'est le son "ZE" qui est senti et non le son "SE", exemple Léz awt, dé grenwdz orây (les autres, des grandes oreilles).

VANTYE

:  
: Achetez l'almanach de "SKEUDER NOU" (image en :  
: breton) Vente dans les Librairies et Maisons :  
: de la Presse - Prix 75.00 F :  
:

5)

VANTYE

L'ALPHABET - A B K D E F G H I J L M N O P R S T U V W Y Z

Les Voyelles

- a - Sans accent c'est le "a" ouvert ex. Français "malle" ex. G.B. "Pal" (pelle) prendra un accent grave devant "y" ex. Tây (étable) pour éviter prononciation ê
- â - c'est le "a" fermé ex. Fr. "pâle" ex. G.B. Trâ (grive)
- an - c'est le "a" nasalisé ex. Fr. "entre" ex. G.B. Antër (entre)
- è - c'est un "e" très fermé ex. Fr. "le", "valeur" ex. Br. "Tè" (était)  
N.B. en Gallo-breton on n'écrira pas les "E" muet du français
- é - c'est le "e" fermé ex. Fr. "Blé" ex. Br. "vlé" (voulaient)
- ê - c'est le "e" ouvert ex. Fr. "bêche" ex. Br. "Virkwè" (virage) remplacera tous les sons du français comme EI-EY-ET-AI-AIT-AIENT-AY.
- en - c'est le "e" nasalisé ex. Fr. bien ex. G.B. "pyen" (plein) ce sera également le "i" nasalisé ex. Fr. "voisin" ex. G.B. "Vâysen" (voisin) remplacera tous les sons écrit en Fr. IN-EN-EIN-AIN-UN.
- eu - semblable au "eu" français comme dans "peu", "bleu", mais quand il aura l'équivalence de son français comme dans "peur", "labour", "valeur" il s'écrira "ë" ex. G.B. "VEV" (veuve)
- i - égal au i français quand il est seulement voyelle - quand il s'agira d'un i consonne en G.B. on écrira "y".
- o - sans accent c'est le "o" ouvert ex. Fr. "brosse" ex. G.B. "kârot"

.../...

- 6)
- o - C'est le "o" fermé ex. Fr. "dôme" ex. G.B. "kô" (coq)
  - on - c'est le "o" nasalisé ex. Fr. "Fronde" ex. G.B. "Donjê" (dégoût)
  - ou - égal au "ou" du français (ne sera jamais consonne)
  - u - égal au français "u" quand il est voyelle - quand il sera consonne prendra un accent aigu ex. G.B. "Chüiy" (cheville)

LES CONSONNES - REGLE GENERALE

Toutes les consonnes se prononcent, donc, aucune n'est muette. Toujours la même valeur, jamais doublées. Pas de "s" pluriel.

- b - égal au "b" français
- k - cette consonne remplacera tous les "c", "cu", "qu", de l'écriture patoisante employée jusqu'ici.
- d - égal au "d" français
- f - égal au "f" français, plus remplacera le "ph" ex. Fr. Photographe ex. G.B. Fotograf.
- g - égal au "g" français quand il est dur ex. Fr. "garantie" mais n'aura jamais la valeur douce comme dans le français, gêne, givre, donc de "gu" en G.B. ex. Gërmiy (miettes)
- h - toujours très aspiré comme dans le français "haine" mais plus fort ex. G.B. "Haryâ" (couillis) "Halê" (mettre fourrer)
- j - égal au "j" français ex. Joint, jupe, mais aussi le son "g" doux au français ex. gêne, gibier, ex. G.B. "Jehn" (gêne) "Jybyê" (gibier)
- l - égal au "l" français ex. Lilas, jamais muet.
- m - égal au "m" français ex. Macher, on ne mettra jamais un "m" devant un "p"
- n - égal au "n" français ex. Narine, sera muet pour former les nasalisations des A-E-O ex. G.B. "Dan" (dent) "pon" (pont)
- p - égal au "p" français ex. Papier
- r - égal au "r" français ex. Rat, jamais muet.

.../...

- s - toujours la valeur dure du français "s" ex. Sort, si, soi, pas besoin d'être doublé entre deux voyelles pour garder le son dur, ex. Fr. assiette ex. G.B. Asyêt.
- égal au "t" français - jamais muet.
- égal au "v" français.
- w - c'est le "wé" c'est à dire le "ou" consonne comme en breton ex. Gwenn (blanc), gwin (vin) ex. G.B. "pwen" "wézyaw" (oiseaux) "jenw" (jean)
- y - c'est le "yê" ou "i" consonne du français ex. G.B. "ya", ex. anglais "yes", ex. français quille, crier, biais, jamais cette lettre ne devra être employé pour le "i" voyelle, remplacera le "ill" français, ex. G.B. "Kiy" (quille) "pây" (paille) "tây" (étatle) "wézyaw" (oiseaux).
- z - toujours égal au "z" français comme dans zèbre remplacera dans tous les cas le "s" doux français comme dans "fraise" ex. G.B. "fréz" (fraise) "wézyaw" (oiseaux)
- ch - égal au "ch" français

NOTA : le "x" ne devra pas être employé, il n'est guère senti en Gallo breton, le remplacer par "ks" et "gs", ex. "loksenwd" (Alexandre) "Egzagohn" (hexagone)

LES CONSONNES PALATALISEES

Le Gallo-breton palatalise trois consonnes "N-K-G", le français palatalise le "n" et l'écrit "G N" - l'Anglais le "n" aussi et l'écrit "N G" - l'Espagnol castillan "n" - le Portugais "N H" - Le Breton "K L T" palatalise le "n" et l'écrit "g n" - le Breton Vannetais palatalise "N K G" comme le Gallo-Breton mais n'écrit que la palatalisation du "N" en "G N".

Nous avons pensé d'abord à adopter le système Portugais pour les trois consonnes, ce qui donnerait "N H - K H - G H", pour "K et G" c'est excellent et nous adoptons ce système pour ces deux lettres, ex. Khêt (jambe) "ghêr" (guère), mais pour le "N" il y a un problème d'esthétique car un mot comme ; Fr. Mairaine, s'écrirait "Marehnh", châtaigne "châtehnh" mais préférons donc la palatalisation du "N" en "G N", ex. Mârengn; .../...

8) châtenn, un problème reste toujours, quant un son "G" sera suivi d'un son "N", ex. "Big-nëy", nous intercalerons un "H" sans valeur", ex. "Bighnëy"

Exemple de texte ainsi écrit :

Jennëy i n'avë li wi dir enn chouz parây, la lapin a Lë-wi avë yël fë khenz yëti, sa tē sk'on pouvë nonmë, enn Kërniyëy. Sa tē ben pir k'la trëy a Nann dë l'Epinaÿ k'la-vë yël fë trëz gorë é ki n'avë la pov bougrës kë douz tē-tenn, é pi y'Ann avë d'tout lé kouleur, dé byenw, dé nây, dé jawn, é dé syen ki té gâr, sa tē a sē dmenwëdë khi sa ki tē l'për, pourtenw i tē ousi gri k'la Mër.

Traduction française :

Il n'avait jamais entendu une chose pareille, la lapine de Louis avait fait quinze petits, c'était pire que la truie de Anne de l'Epinaÿ qui avait fait treize gorêts, alors qu'elle n'avait la pauvre bougresse que douze têtines. Et puis, il y en avait de toutes les couleurs, des blancs, des noirs, des jaunes et des tous bigarrés, c'était à se demander qui était le père. Pourtant ils étaient aussi gris que la mère.

Un seul problème reste avec plusieurs solutions. Nous n'avons pas voulu trancher pour l'une ou pour l'autre car c'est à l'usage que nous verrons qu'elle sera la meilleure. Il s'agit des voyelles nasalisées "An", "en", "on" suivi de la consonne "n", ex. Jan-n (Jeanne), Hen-n (hantalon), bon-n (bonne) - une des solutions est d'écrire Jann, Henn, bonn, partant du principe que le 1er "n" fait partie de la voyelle nasalisée et que seule la 2ème "n" se prononce, le défaut de ce système est que le lecteur sera tenté de prononcer ànn; ènn; ònn? Une autre solution c'est d'écrire les trois voyelles nasalisées Ah, eh, oh puis de mettre la consonne "n" ainsi nous aurions JAHN, HEHN, BOHN Une 3ème solution serait de doubler les voyelles en question et nous aurions JAAN, HEEN, BOON, cette dernière solution aurait un avantage dans le cadre d'une graphie unifiée du Gallo-breton, car les "ON" devant les "N" deviennent parfois "OU" ex. BOUN (bonne) DOUN (donne) POUM (pomme) dans ce cas on pourrait dire "OO" se prononcer "ON" ou "OU" suivant les endroits.

9) Une page en breton

ALBAC'HENN MARTEZE, TRUBARDEREZH MORSE !

Un ara ha ne baouezo ket an dud da gomz diwar he fenn war c'hoazh ez eo kudenn yezh rōmanek Breizh-Uhel, élese ar Galloeg pe gallaoueg, a gavan-me gwelloc'h envel gallobrezhoneg ha tud all c'hoazh britiromaneg. Daoust ma 'z eo deuet ar brezhoneg da vezan yezh va c'halon, ar yezh a venn-fen evit Breizh a bezh ne c'hellan ket ankounac'haat ez eo bet ar gallobrezhoneg, tezh va c'havell, yezh va yaouankiz (daoust m'em eus graet va seizh gwellañ ur mare 'zo bet evit va ziac'hubif diouti) hag en abeg sa se ez on bet war evezh, kerkent am eus klevet e oa tud oc'h ober war he zro, seul vuiañ m'em boa labouret, evit ar blijadur hepken, ur pemzek bloaz bennak a-raok, da sevel ur seurt doare skrivañ eus ar gallobrezhoneg o tennañ da skrivadur ar brezhoneg e oan o teskiñ. Ne vagan ket, evel tud 'zo, faltazi war un deskadurezh a-berzh stad evit ar gallobrezhoneg, pezh ne c'hoantaon ket a-durall, rak ne lakan ket ar brezhoneg hag ar gallobrezhoneg war an hevelep pazenn. Ur yezh c'hlan eo ar brezhoneg, pe war bouez nebeut, tra ma 'z eo ar gallobrezhoneg ur yezh hiron, frouezh an degouezh, gwalzarvoud an istor, pezh ne vir ket outañ, dre forzh bezañ goveliet gant rummadoù tud, da gaout ur spesadegzh dezhañ e-unan, m'emañ a-durall o koll dre forzh klask tennañ muioc'h d'ar galleg eget d'ar brezhoneg. Hon arvez, gant ar c'hevredad Vantyé hag ar gelaouenn-mañ 'zo labourat war ar gallobrezhoneg o pouezañ war spesadegzh ar yezh, élese, war he c'herentiez gant ar brezhoneg, hag hen distouez d'an dud kalz tud e Breizh-uhel ne zesko biken ar brezhoneg, hogen an dud se a c'hell bezañ dennet gant ar gallobrezhoneg tostoc'h d'o c'halon, d'o c'hizidigezh ho dre ar yezh-se mar pouezomp a walc'h war he c'herentiez gant ar brezhoneg a c'hellomp dedennañ o spered war danvez Breizh dre vras, pergen e Liger Atlantel ma vez nac'het outañ bezañ ul lodenn eus Breizh. Ar Gallobrezhoneg a c'hellfe bezañ ur pont hogen ivez ul linenn difenn atre ar brezhoneg hag ar galleg, mar geller c'hoazh komz evel-se, pa 'z anavezet pouez an araeziou stlenn, a zo ar skingomz hag ar skinwel, ha n'emañ ket ar renerezh anezho etre daouarn ar vreizhiz.

YANN MIKAEL

10) UNE CONJUGAISON SPECIFIQUE DU GALLO-BRETON

La conjugaison des verbes en Gallo-breton est à peu près semblable à celle des verbes en français, le subjonctif est toutefois pratiquement inexistant, remplacé qu'il est par les temps de l'indicatif comme on le fait en Breton. Par contre il y a un temps : "le passé simple" ou "passé défini" qui a une conjugaison bien spécifique. Pour exemple comparons dans les deux langues trois verbes qui ont en français des terminaisons 3<sup>ème</sup> pers. du singulier en "A", "I", "U".

Përyé en Gallo-Breton

Ch'përyi  
tu përyi  
I përyi  
On përyi  
Vou përyit  
I përyit

Krér en Gallo-breton

Ch'krëyi  
Tu krëywi  
I krëywi  
On krëywi  
Vou krëyvit  
I krëyvit

Vér en gallo-breton

J'vâyi  
Tu vâyi  
I vâyi  
On vâyi  
Vou vâyit  
I vâyit

Prier en français

Je priai  
Tu prias  
Il pria  
Nous priâmes  
Vous priâtes  
Ils prièrent

Croire en français

Je crus  
Tu crus  
Il crut  
Nous crûmes  
Vous crûtes  
Ils crurent

Voir en français

Je vis  
Tu vis  
Il vit  
Nous vîmes  
Vous vîtes  
Ils virent

Une chose saute aussitôt aux yeux en comparant la conjugaison de ces trois verbes dans chacune des deux langues. En Gallo-breton, les terminaisons sont les mêmes pour les trois verbes, en français il y a trois séries de terminaisons différentes. Les terminaisons verbales du Gallo-Breton se rapprochent de celles du verbe français "voir" mais ne sont pas complètement identiques pour la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel "IT" en Gallo-breton, "IRENT" en français.

11)

Pour la 2<sup>ème</sup> personne du pluriel, il n'y a pas proprement parler de différence mais plutôt qu'on emploie en gallo-breton la forme impersonnelle avec "ON" à la place de "NOUS". Il existe quand même une autre forme pour la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel mais on la confond avec la 1<sup>ère</sup> personne du singulier : "J'avyon". Je pense que c'est une erreur de faire ainsi car à l'origine c'était "Z'avyon" et non "J'avyon" et ce "Z", c'est la dernière lettre du pronom personnel "Nous" car en Gallo-breton comme en Breton on appuie sur un autre pronom que l'on place derrière le verbe et qui éclipse le premier, ex. : "Nous avions chez mon père" devient : "Z'avyon nou ché mon pèr". Pourquoi en gallo-breton avons nous une seule série de terminaison en "I" pour le passé simple alors qu'en français nous en avons trois et bien je crois y voir là l'influence du breton qui à lui une conjugaison simple par rapport au français avec seulement cinq verbes irréguliers et tous les autres verbes se conjuguant de la même façon. Quand les bretons de Haute-Bretagne ont délaissé leur langue d'origine pour prendre un parler romain, ils ont arrangé les verbes à leurs façons habitués qu'ils étaient à plus de simplicité avec le breton.

YANN MIKAEL

LES NOMS DE LIEUX GALLO-ROMAINS

Contrairement aux celtes, grands vaincus de l'histoire. Les Romains ont toujours trouvé grâce, auprès des générations qui se sont suivies, car c'étaient de grands bâtisseurs et ils bâtissaient avec de la pierre, pierre qui brave les temps depuis 2 000 ans, et involontaires ou non, leurs grands laudateurs en sont les archéologues, ne voit-on pas régulièrement la presse relater la découverte de vestiges gallo-romains ici et là, les musées en sont pleins de leurs poteries, de leurs pièces de monnaie et une commune qui n'a pas eu ses fouilles gallo-romaines s'en trouve frustrée.

Je ne conteste en rien le témoignage de ces vieilles pierres, les romains sont bien passés par là, aucun doute là dessus, mais moi, l'archéologie n'est pas mon domaine,

12) mais la toponymie si, et les noms de lieux autant que les vieilles pierres sont les témoins des siècles passés et tout pareil nous permettent de mesurer l'importance des installations romaines dans l'ancienne Armorique.

Environ 35 communes de Loire-Atlantique ont des noms d'origine Gallo-romaines, mais en Ille et Vilaine, on en dénombre autour de 55, dans le Morbihan 20, dans les Côtes du Nord 10 et dans le Finistère 3 seulement. Sortons de Bretagne et comparons avec un proche voisin, le Maine et Loire et bien c'est 116 communes qui ont des noms d'origine Gallo-romaine. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, on voit tout de suite la différence de densité des établissements gallo-romains à mesure qu'on pénètre en Bretagne. Toutefois, la densité de ces noms de lieux gallo-romains n'est pas seule à nous donner des indications sur le peuplement de la Bretagne car un phénomène linguistique s'y est ajouté. Les noms de lieux Gallo-romains qui me servent de référence sont ceux dont un propriétaire terrien ou un fondateur a donné son nom à son domaine, sa fondation, prenons un exemple classique et attesté, "Marinius" non romain de personne, on y ajoutait un suffixe en "Acum" marquant la propriété (suffixe emprunté au celtique "Akon" de même signification) et nous avons ainsi "Mariniacum". Nous trouvons plusieurs noms de lieux ayant cette origine un Marignac en Saffré, un Marigné en Grand champ des Fontaines, une commune du Maine et Loire s'appelle Marigné et une autre dans la Sarthe et aussi en Mayenne, Marigny dans l'Aube et aussi dans l'Allier. Pourquoi avons nous trois terminaisons différentes, en "AC", en "E" en "Y" pour une même origine, et bien cela est en rapport avec la langue parlée ou qui a été parlée dans ces différentes régions. Pour la Bretagne, la langue bretonne, de structure nordique ou il y a plus de consonnes que de voyelles, a permis le maintien de la terminaison en "AC" donc par déduction, partout ou en Bretagne nous trouvons des noms de lieux en "AC" on a parlé le Breton, et nous sommes certains d'y trouver des noms de lieux bretons. Quelle est la limite extrême des "AC" en Normandie (Fays Nantais), partant de Pussac en Eré en la Mée (Ille et Vilaine) nous passons par Rengé en Chateaubriant

13)

Sauzignac en Jans, Marignac en Saffré, Passac en Héric, Causac et Breillac en Fay de Bretagne et Croisac entre Bouée et Cordouais. A l'intérieur de cette ligne extrême Est, nous avons Balac en Tierrie, Nillac en Berval, Bardac, Anquignac en Conquerouil, Lugagnac en Vay, Bézac en la Grigonnais, Cohignac et Borsac en Blain, Bisac à la Chevalleraie, Marignay et Nouillac en Fay de Bretagne, Sordéac et Quéhillac en Beuvron, Lévrizac en Guenrouet, Maudérac, Ballac en Fôgréac, Lussac, Relignac, Setillac et Lavrac en Blossé, Mézillac, Lussac, Callac Lévériac en Guénoné-Perfac, Severac, Cahac et Quinsignac en St Nicolas de "edon", Avessac et Fouillac, Hayac, Serreignac, Treignac, Nérac et Gavrenac en Avessac, Jourzac, Montignac et Bossac en Campbon.

A noter que nous trouvons aussi 3 "Acinutifac" en "Acuel" Buscaquel en Guénoné, Biscaquel à la Chevalleraie et Borsac en Blain (actuellement écrit Bossac) dans "Les Landes de Bossac" à côté de Borsac.

Cette ligne des "AC" n'est pas la limite exacte d'extension maximale de la langue bretonne en Normandie car nous trouvons des noms de lieux bretons plus à l'est dans les Zones où il n'y a eu aucun établissement Gallo-romain comme sur Moisson, Treffieux, Abbrats, Mort sur Erdre.

YANN MIKELL

#### LES MOTS BRETONS DU GALLO-BRETON

On commence à s'intéresser à une langue qu'on parle ou qu'on a parlé seulement quand on la compare à une autre langue. Passant du Gallo-breton au français il y avait pour moi des tas de mots qui n'étaient pas pareils, les uns déformés mais qui semblaient avoir la même origine, je ne disais ce sont des formes patoisées du Français, par contre pour d'autres mots c'était un mystère rien à voir avec le français, je ne disais ce sont des mots inventés par les gens du pays depuis dieu sait quand. Puis un jour, je ne suis mis à apprendre le breton et alors j'ai trouvé la clef du mystère, ces mots d'origine inconnue venaient du Breton, pour la bonne raison qu'avant d'adopter un parler roman, nos ancêtres avaient parlé breton et comme cela arrive quand il se passe des changements on garde toujours un peu de ce que l'on avait auparavant pour garder un souvenir.

.../2...

.../...

Dans le cas des langues on garde certains mots, soit qu'on ne trouve pas les équivalents exacts dans la nouvelle langue qu'on adopte, ou bien qu'on trouve que certains mots ne sont pas assez expressifs, ne sonnent pas bien. Dans le Gallo-breton de notre région, il subsiste pas loin d'une centaine de ces mots d'origine bretonne. Voici ceux que j'ai relevé :

Gad : humeur galante - Bzh. G.DAL = Lascif lubrique  
 hakwë : le dernier de la famille - Bzh. hazhkoad = écureuil  
 Krouyë : verrouiller - Bzh. Krouilh = verrou  
 Flip : cidre chaud avec eau de vie - Bzh. Flip = idem  
 Vouyë : jicler - Bzh. Bouilhañ = idem (après mutation B/V)  
 Fërziyë : remuer, bouger, frétiller - Bzh. frezilhan = idem  
 Tèrnë : peindre - Bzh. Ternal = idem  
 Trâ : grive - Bzh. brask = idem  
 Iakrë : semblable - Bzh. Iakret = idem  
 Tawëë : choquer comme un bélier - Bzh. Tosif = heurter  
 Erusë : s'écorcher - Bzh. kusk = écorce  
 Brou : lierre - Bzh. Brust = lierre  
 Eknë : éreinter - Bzh. Kein = dos  
 Héjé ou hayjé : secouer - Bzh. Hejañ = secouer  
 Nâch : chaîne à vache - Bzh. Nask = idem  
 Pokë : donner un coup - Bzh. leukañ = idem  
 Bordiy : un tas de chiens rassemblés - Bzh. Bordilh = multitude  
 Touk : bonbonne - Bzh. Touk = idem  
 Pëzyaw : haricots - Bzh. Piz, piziou = idem  
 Bobiyon : bavard - Bzh. Bobion = idem  
 Dabon : pièce pour réparer un vêtement - Bzh. Dabon = idem  
 Brehnëy : barbotane avec du son - BZH. Brehn : son  
 Trenchon : oseille - Bzh. Trenchon, trichin = oseille  
 Tehna : petit tronc d'arbre, baliveau - Bzh. Tanav = mince - fluet clairsonné  
 Gërnazël : groseille - Bzh. Grenozell = idem  
 Bloc : prune sauvaire - Bzh. lolos = idem  
 Orcë : récipient - Bzh. burette, fiole  
 Ragoz : arbre têtard - Bzh. Targos = idem  
 Kervehn : charogne - Bzh. karvan = idem  
 Loyë : corne pour mettre les pierres à affuter - Bzh. Ho-gell = idem  
 Ribot : baratte - Bzh. ribot = idem  
 Pihërn : (outil) pic - Bzh. pikern = idem

à suivre ...

YANN MIKAËL

ROZ é JELYEN

Jëlyen B. t'ë en vyeu par trant senk enw ben sonnë . I t'ë mason d'son cëtyë. Il alë d'ë shé l'en, shé l'awt, contë dé mur o d'la pyër é de la t'ër frenwch, sa t'ë en bon mason.

Sen p'ër é sa n'ër vivë kor tou deu, dé bonn jan yeu ouï. I li dizë, la t'ër surtou :

- "Tu d'ëvré t'maryë Jëlyen, kenw on n'sra pu la ; khi sa ki c'okhupra d'tây, khi t'lavra t'ë hard é khi fra ta coup". Jëlyen c'ëkwë li la t'ët.

- "Vé jë l'së ben khi dizë".

En s'ay éd Fëvëryë, i s'an rvonë d'ë dsu l'é lenw éd konkreu, i fëzë frë fi d'gars i g'ërwë a pyër fand. Jëlyen a rchë a grenw ankalëy né i cantë sé pyë frë nenn dan la pây d'avenen khi anbouré sé sabyaw éd foutyâw.

I t'ë grenw é larj d'öpawl né malgré li i sé rkrochë su li nenn konn enn ghép su enn pây. Sa chenz an t'ây de len é sa karizol de lenn d'ë wëy n'ë t'ë pa asë épës pour anpozë le van d'soularn d'ë l'g'ërwë jusk'a la pyaw.

Y'avë en taw chyë de lenn é Jëlyen sa rëg éd mason su l'öpawl é son onb a l'swiv sé dizë li "Vivman k'ë j'së randu, enn bonn soup chawd é en bon feu, vla s'ki n'faw. Tou d'en

.../...

-----  
 : Lisez "ARMOR MAGAZINE" - le seul à présenter de fa-  
 : çon objective la vie politique sociale, économique :  
 : et culturelle de la Bretagne. :  
 -----

kou-i vi'enn luyér an travé lé gre-w clenn é la lã d'nouciyè  
 k'il avé dùvenn li.

- "Se vray khi s'di s'é ché Roz" ! I dè n'y avéy du feu ché yèl ?  
 Eupir j'sù tre jlù j'vã drenwã enr boufëy d'feu "twã cãk".  
 Roz avé yèl tusi enn trantenn d'entwëy, é tã rüstëy vëy fiy mé  
 sa né l'avé pâ anpozëy d'avéy kat kënyaw, i faw dir kè lé z'enn  
 é léz ünë ben, é dan l'vilayj ou é tã, si tout lé fenn lã trité  
 de pwen kè ren, louz enr yeu, kenw i r'avé pâ s'ki falë dan l'li  
 a ridyaw é ben i vné vnér la Roz, é yil bonn personn prôtë de bon  
 kheur ské léz aut avé yeul rchiënë a donnë.

Sé kat këniaw é léz ünë ben, a khi té ti, lé savé t'ël man ? Vé  
 vantyé né é n'lë dizë pwen, èl alé a sé journëy par si par la,  
 en tou de pen par si, en mornë d'lar par la, lé patach é lé chou  
 d'son jardren, lé chätenn à la sézon, son lé é lé cyen de ca  
 vach Bërtonn é vla ...

Yèl é sé kënyaw sè porté vray ben iz avé tou le ban nenwjë, san  
 jennëy anduré la fen.

Jëlyen akoti sa rëg a koutë d'la ptit fënët é pi tapi a la port.

- "Khi ké la" ?

- "Sé Jëlyen, jë sè përwé é tu dè away du feu ché tay".

Roz dëkrouyi-la port é l'ouvri.

- "Rantër non pëv Jëlyen, vé jë du feu y'an a asé pour tã r'kaw-  
 pi". Jëlyen antri é dërenw ali s'syëtë ou la pyér

.../...

-----  
 : Vous voulez un disque, une cassette, un instru- :  
 : ment de musique - Allez rendre visite à JAKEZ :  
 : le Soueff - l'Alouette - 4, Rue des Etats - Re- :  
 : don. :  
 -----

du foyë, alongi sé pongn vér le feu ki bëluëtë.

- "I fè mëyeur la khi di, jë vyen dë sdu lé lenwd é jë n'sé  
 pâ kor kendu".

- "Veu tu en bon flip pour fini dë t'rëchawfë".

- "J'veu ben sa n'va pwen m'fër ëd maw". Roz ali kri enn kas-  
 rôl mi du sit é enn bonn gout dëdan é su en tërpyë khi konnenwsë  
 a syochë lã mi a chawfë. El amni enn grenwd bol k'avé en koutë  
 ëbërchë é é m l'flip bouyenn ëddan.

- "Bây lé ben chaw Jëlyen". I né s'fi pâ përyë, i bëvë a ptit  
 goulëy tout an rgardenw la Roz. E tã bël fiy ni trô grous ni  
 trô fë.luch t, déz yeu nây, lé chfeu itou khi frizé konn la  
 ghench ann ivër.

En dé kënyaw, le syen khi s'ésëyë a marchë ven s'akotë a sé-  
 henn, Jëlyen li kârësi sé chfeu filas, i s'dëmenwdi a par li  
 "Eyou a t'ël étë l'kri stila".

- "Sa va myeu astour jëlyen".

- "Vé, avek la bãy kè tu m'á donnë a avalë jë chonj kè sa va  
 më rkawpi". Roz pran son p'ti dërnyë khi konnenwsë a brër, é  
 sé rtourni su l'koutë, mi la men dan séz abron é tou d'swit a-  
 prëy Jëlyen w l'rakwë a Roz khi s'mëtë a tëtë.

- "Konman sa va ton pëv é ta pëv Jëlyen".

- "O denm, sa va konn sa peu, la mér yèl trot, mé l'për li

.../...

-----  
 : Lisez BREIZ - Revue bilingue :  
 -----

oyoshéd la pat gawsh et an stè sèzon i rëst o kwen du deq é  
 'sor kè pour gâtè sèz yaw é l'rëst".

- "I n'son pu tou jenn 'non pu".

- "Ben vé, on n'peu pâ ét é avây étè". Jëlyen s'chonmi é mi son  
 orsè su la tab é sè r'syèti su la pyér du foyè, le pti blondinè  
 é sè deu frér otour dè li. Roz yèl s'mi a démâyotè lè pti.

- "Su s'kè j'vây Roz tu n'a rékoltè k'dé gar".

- "Non pov Jëlyen j'nè pâ chwési". I sè rgardit tou lé deu, li  
 chonjé : éé enn bonn fiy kant meam, é enn bonn mér. Yèl é s'di-  
 zè : il é solid lè jëlyen i travây ben, é sè pâ en bëvou.

- "Vé ben sur, di Jëlyen". Avék sa grous men i rchonmi lè pti pâ  
 filas khi vnè d'chè dan la pyas, i fi dé pti mán o deu grenw  
 pour lé amuzè enn myèt. I s'santè ben a son éz o kwen du feu,  
 o chaw, trwa kënyaw otour dè li, dé kënyaw khi aré pu ét lé syen  
 I rd'ërsi la tèt, Roz lè rgardè.

- "A kây chonj tu Jëlyen" ?

- "Je chonj Roz, je chonj, tu vây, t'é tout seul avék té garsây  
 tu n'a jennmèy yu d'ënn a t'ây, mày jè n'sè meam pâ s'kè s'é kou-  
 chè avék enn fonm, mé si tu veu on s'marira ansamb, t'á kây  
 kënyaw j't'an frè ben fér kat dè pu, mé on sra a deu pour lé  
 élvè". Roz s'atandè pa a sa, èl an rësti ébobèy.

- "Chonj tu ben vrây a s'kè tu du, sé dé bitiz, é pourtenw tu<sup>19</sup>  
 né pâ saw, tu an n'a pa l'èr t'èrjou, pour pu d'surtè, r'pas dor  
 dmen maten. J'vérè si tu di la menm chouz". Jëlyen s'chonmi.

- "Jé ben wi Roz, tu m'donnra enn bonn gout hmen d'bonn our".  
 Il ali kont la port l'ouvri i rpti sa règ d'lon le mur.

- "Bonn nètèy Roz". A grenw ankalèy dan la vyèt i s'n'ali, dè-  
 ryèr li, Roz èrkrouyi sa port.  
 Lè jou n'tè pâ lvè lè landmen kenw aprèy avây akotè sa règ o  
 mur, i tapi a la port, Roz l'ouvri sitou, l'atandè t'èl ?  
 Vantyé wi ! Vantyé non !

- "Bonjour jëlyen".

- "Bonjour Roz, jè sé rvènu báy ma gout é pi pour savây skè t'a  
 di, vu dè skè j'tè préchè yèr ô sây".

- "Vyen t'syètè báy ta gout mon Jëlyen péskè tu veu ben de mày"  
 Lè vyeu pér a Jelyen di ben son kont, denm avây konm bru enn  
 fiy avek kat kënyaw, en po fêlè, kây, mé sa s'pâsi d'menm.  
 Lè gâ Jëlyen fi s'k'il avè promen. I fu en bon pér ôtenw pour  
 lé garsây khi n'tè pâ a li konm pour lé kat awt, kè Roz li fi  
 aprèy. Roz yèl, é ben pu jennmèy è n'konsoli léz awt onm du  
 vilayj, è n'avè yen a yèl, sa l'y'a sufi jusk a la fen de sa  
 vi.

UJEN ROGRE

-----  
 : Dans les textes, les "ON", "EN", "AN" suivi de :  
 : la consonne "N" sont crit ONN-ANN-ENN - Dans ;  
 : les prochains numéros, nous essaieront les au-  
 : tres formules proposées. Les lecteurs pourront :  
 : nous donner leur avis sur la meilleure formu- :  
 : le à adopter. :  
 -----

.../...

Dèpëy kë l'mond é mond é sa n'é pâ d'ânë  
 On n'avë vu ché nou é dan tout la kontréy  
 Dé konmun éd Pyésë, d'Avësa é d'Ghémnë  
 Enn bët pu bèl pu gras é pu fort kë la tréy  
 A Nannon Amosë, la fiy ô pér Batis  
 La vëv ô d'fen lëgaw, lëgaw éd l'Epinây  
 E t'ë pu grous k'en beu é pu hawt k'enn bod  
 O en Erwen Roz é dé tach byenwch é nây  
 E lâz avë achtë en jou d'sen-Michë  
 E lâz avë pâyë vantyé pu d'di pistol  
 Nannon en t'ë loryeüz, loryeuz jusk'ô pëchë  
 E s'dizë a par yël "n'i menwk kë la parol"  
 Konm è t'ë pâ ben rich é k'èl ëmë l'arjan  
 E kontë ben la vand ô en bon bënëfis  
 E s'dizë "dan si mwé c'h'sron a la sen Jenw  
 E j'm'ann irë la vand sitou aprÿ l'ofis"  
 Vé ! Mé vla k'en baw jou ô mitenw éd Fëvëryë  
 La tréy në vli ren prand, ni mitaw, ni patach  
 Nannon li port du son, dé pâyë éd son gërnÿë  
 Dé chätengn égächëy ô du lë d'sa vach  
 E n'i gouti k'en pti é è dépërisë  
 E la tréy tou lé jou mégrisë, mégrisë  
 E chenwjë d'pu an pu ren n'li fëzë pyési  
 Nannon di "Ma grenw fây sa n'dura pwen d'menn"  
 Lâ vla parti en sây trouvé Férin Godar

.../...

E sara ben ski m'faw, é m'donna enn mëdsin  
 E pour la défrâyë j'vâ li portë en pti d'lar  
 E pi j'sonn ti pâ tout deu en pti "kousin"  
 Férin li di : "Mafit j'ë vdré pwen t'volë  
 Si ch'té k'tây, j'm'ann irë trouvé Yasent Even  
 Sé en fameu ongreu, tu n'â k'a li préché  
 J'ë wi dir ben dé fây khi t'ë en pti sorsyë"  
 Vla Yasent arivë, é ki zyeutë la tréy  
 lâ tourni, lâ viri, li tapi su la penws  
 k'i li donni enn purj, enn bonn purj o trenchon  
 O en tâ d'pwézon a mèt dan sa bây  
 Mé, la di d'gars éd tréy é n'alë pâ myeu  
 E t'ë prêt a kërvë, é Nannon an brëzë  
 E rtourni ché l'ongrou, an s'frottenw lé zyeu  
 I li di : "Ma konsort j'vâ lâ débarasë  
 Il avë bu en kou ; sa li arivë souvan  
 Mé denm sa t'koutra chër - "Dizë, dizë terjou  
 Si faw pâyë, j'pâyë, j'ë n'tyen pwen a l'arjan  
 E pour sawvé ma tréy, j'donnrë ben san sou"  
 Hé ben vla mon skrë li di Yasent Even  
 Vout tréy n'veu ren prand sé la son grenw malour  
 Y'Ann a tenw khi përn ben ou du sit ou du ven  
 Lé margiyë surtou khi son dé jan d'onnou  
 J'né jennëy wi dir k'iz avë rfusë d'prand  
 E kenw i rtourn ché yeu tou lé Dimenwch ô sây  
 Wz on jennëy trouvé k'la rout é asë grenw  
 Paskë denw tout la râyëyë i n'on dé ren kë d'bây.

.../...

...lé don a la khur trové Monsyeu l'khurè  
Préché-li d'vout malad i vou fra bonn akèy  
E dmenwdé-li pour yèl enn pyas éd margiyè  
E prandra benn aprèy j'vou l'garenwti, vout trèy.

JENW REGAL

DENW EL VILAYJ A TEO E FON SIN

Mé chér frér khi dizè l'awt jou nout pér Natis ann chér :  
- Avenw èl sèrmon fo ké j'diz ou s'é k'sé kon né randu dépéy  
k'la parwés a desidè dè rsévay enn fenmiy du Viètnâm. D'abor  
pour lé syen khi sav pwen, sé monsyeu é mendenm theong khi von  
arivé avék nouz awt. I son twè fiy é en gar. Lou lojman sé denw  
la khur, benn tro grenwé pour may é la bonn. Konm lé Pér té li  
denw la mékennik, Bèbèr a di ké d'mézé, il ara bézwen d'khèkhen  
pour lé nouvyaw anjen.  
S'ké j'vou dmenwd mé bonn jan, sé pwen d'avây l'èr d'avây pityè  
d'yeu, mé dè s'mèt a lou pyas. Vla du mond ké pwen abitué a nout  
tanpèratur péskè lan-lengn i son kasiman an bra d'chèmenz tout  
l'enwnéy. Saifè k'si vou avé du fèt ben chaw ch'sé k'y'an a ché  
nou k'on déz armwér pyenn a pètè ... A kôr ... J'sé k'i lou fo  
d'kây ann arjan, jè dmenwdé a nout

.../...

pér l'évèk dè fér enn khèt èspré tou lé khenz jou : sa ara en  
don pour yeu d'isi 'Bèbèr pou a pâyé sonn ouveryè.  
Ousi vouz amné a la 'hur du kây a menwjé : d'la lèghum, dé mor-  
syaw du chanye, dé pây, dé pomn ousi. Mé atansyon ! La tro  
d'en kou paské i va falây k'i s'abitu a s'kon menwjé ! Fawra  
ch'chongj, ké sa s'sé d'en vilayj a l'awt konm pour lé pen bènè.  
Téo li, va donnè d'kây : du bwé pour lé chminéy. Pour lé papyè,  
paské figurè-vou ben ké d'mézé fo tou fér par lé papyè, iz i-  
ron var lé skrètèr éd Méri, mé si y'ann a d'awt khi si konnès  
i sron ben vnu.  
Vâyou mé chér frér stè mond-la ké l'bon Dyeu nouz anvây a béz-  
wen d'chakhen d'nouz awt.  
Aperné ousi a vou gamen a lèz èmè, i faw préché avék yeu, sa-  
vây lèz ékoutè, mé sé a nou d'fér k'i rtrouv denw nout pèti pè-  
yi du rmontenw pour tâchè d'outè d'louz idèy tou s'k'iz on pu  
avây : sa sra ben lon, mé dizè-vou ben, ké y'a k'vou su khi i  
pèv kontè ...  
Chonmè-vou mé chér frér, k'on di ansamb en patèr é enn avè.

EDWAR SENDON

-----  
: lisez "AL LIAMM" la plus ancienne et la :  
: plus importante revue en langue breton- :  
: ne : ROMAN HUON - de Venelle - FOULBRIKENN :  
: BREST. :  
-----

LE RNAR E LA KONNI (GROL)

En pèr konnar en jou su en foutyaw pèrchè  
 Tènè dan son piko en byaw frommâj khi pùè  
 Vla ti pâ k'en vyeu rnar téré dan son pèrtu  
 S'di krè non dè dyou khi san d'menm, khi pu

I s'chonmi

I kouri

E trouvi nout wézè

Bonjou Monsyeu dla konni avou don bonn min àèè

Vu don, ben anbéli dèpèy konn s'té vu

Senw manti en ptí pu j'vou aré pwen rkonnu

Kenw l'konnar wi sa pov anbara i l'krè

Cuvri son grenw piko é vla l'frommâj khi ché

Lè rnar lè pri, l'pyachi

E kenw il u l'avant sou, i di o pèr Konni

Pov anbara té bobyà, té nây

Té chupè konn en jây

E tu krè kor ét byaw

Enn awt fây

Tu menwira ton frommâj

Avenw d'fèr èl nigaw.

La Fontegn

Aranwjè é rakontè par Marsèl Mélé  
 Pyédélya (22)

: lisez "LE LIAN" revue des :  
 : amis du parler Gallo - B.P.;  
 : 48 22190 FLERIN :

LE RMED E DEU FEN

Jè n'védre ben sur pwen dir du raw dé mèdsen  
 S'é du mond konm léz awt é y'ann a d'benn onnét  
 La màtyè vou géris kenw vou n'avé ren  
 Y'ann a khi val ben lé syen khi swengn lé bét  
 Mé denm i pèrn ben pu chér : sa kout dé sou  
 E konm dizé dan l'tan Jélyen d'la Bâzinâ  
 Pèrd sa fonm, sa kont, mé perd sa vach sé tou  
 E j'va vou dir l'istwér k'arivi a s'gâ-la  
 L'enwnéy du y'a yu tenw d'sit k'on l'donné é poursyaw  
 K'on lé soulè pour ren, kaziman san pyèzi  
 Sa vach avé pri du van a màtyè tarjèy  
 Dan l'menm tan sa fonm yèl ousi avé la penws o pyen  
 Pèt ou pèt pâ, è tè gonf konm enn bouzin  
 Jélyen s'di, sé pa ren deu malad a swengnè  
 Sé sur j'vâ mè ruinë a pâyè d'la mèdsin  
 Lè mèdsen é l'ongrèr, fawra-ti an donnè  
 An chonjenw d'pu prèy : vu k'la gâret  
 E Nann-Mari ma fonm on la menm maladi  
 Alé kri deu mèdsen nonna ch'sé pwen si bêt  
 L'menm fra ben l'afér é lou sawra la vi  
 Lè mèsen é pu chér j'va ché l'ongrèr  
 J'vâ li préché d'ma vach i donnra khèk chouz  
 E pour mé deu malad sa fra l'afér  
 Il ali a Ghémne trouvè Yasent Even  
 I li pri pa tro chér tou just deu pistol

.../...

a n'të pwen en volou a koutë d'en vrây mèdsen  
 I li donni khèk chouz d'è nây denw enn fâyi boutây  
 J'èlyen li an fi bây la màytyë a sa Nann  
 È l'rèstenw a sa vach, menm k'sa n'të pwen a son gou  
 Vou krèrè si vou vlé dla bon dyou d'tizenn  
 La Nann-Mari a gèri é la gârèt an kèrvi.

JENW REGAL

MA BICH DE BWE

La jennès, sé baw la jennès, parây, onn a la vi dvenw sây. On  
 veu tou prand, tout avây, jé té konm léz awt, jé wâyé ben lé  
 konsèy dé ansyen, mé j'an fèzè pwen d'kâ. Ma vi té a mày é jé  
 n'vélé ren rgrètë. Pourtenw en Dimenwch la râyzyëy, en pyenn étë  
 jé pronmé mé ortây an forëy dan enn vyèt khi virkwëtë an travé  
 la bëryeur, lé jenwnây é lé jné sou lé sapen akrâzë d'bëli, j'  
 marché san tro savây ou j'alé, menm ké j'mé sé trouvë égarë. La  
 vyèt an koujé enn awt, é la dvenw mày jé vu la bèl bich d'è ma  
 vi. Grenwd, pa pu épés k'en jon, en kotiyon byenw khi n'an ka-  
 chë ghër par lé haw é putou kourtaw par lé ba, a la maytyë d'sé  
 khët fin é byenwch, a penn dorëy par lé soulây. Dé ch'feu lon  
 d'la kouleur d'en yennyaw éd gren ô mwé d'Aout. Dé zyeu klër,  
 k'onn arë di k'on pouvë s'mirë ddan ou ben vér an travé.

On sé rgardë tou lé deu, él a chenwmirëtë en pti, jé pu vér deu  
 renwjëy éd paw byenw khi aré pu bëluëtë ô soulây.

- "Bonjour jé l'yé di".

.../...

- Bonjour k'èl a di !

- Jé nsë pu rtrouvë mon chmen ? El ma tandu sa ptit pongn. J'lâz  
 è prenz. Kôt à kôt, pongn dan pongn, onn é parti. Jé n'vâyé pu  
 la bëryeur fleurit ni lé jënwnây khi m'érusë an pasenw, pa pu  
 k'lé l'jnë é lou gous khi pëté é s'ouvré o soulây.

Onn a marchë, marchë konben d'tan ? J'an sé ren, d'è la vyèt kon  
 suivë on an vâyé pwen l'bou. J'navé pwen vu ké l'tan té anbèrnaw-  
 mé d'en kou jé vi l'orâyj ; enn éklër m'a pásé dvenw lé zyeu, dé  
 grous gout d'yaw chëyë a nou pyë. On s'ët arëtë, on s'ë rgardë,  
 è m'a tirë su l'bra, é an kourenw, è m'a anmnë an travé lé bwé.  
 On karvirë lé pyë d'sapen an pyen mitenw, dé foujer oussi hawt ké  
 nou.

On s'ë rtrouvë dvenw enn vëy mézon a la nyol, en pignon chë a bê,  
 é enn ptit màytye d'kouvertur d'è grous ardwës pyënn de mous ki t'ë  
 ben pu par lé brou é léz érons ké par lé pwent ben rouyëy döpëy  
 lontan.

Ma bich m'à fè rantrë, on sé syëtë su en tâ d'yench sou lé rës-  
 tenw d'ardwéz, èl a sékwë sé chveu mouyë. En grou kou d'tonnër,  
 en éklër, enn boul d'è feu su en grenw chenn pâ lengn d'è nou, ex-  
 grous brenwch s'ë ésolëy : èl a chë an sé hachenw par morsyaw,  
 ma bich a u pou : è s'ë sérëy dlon mày. J'lâzë angoulëy, satë  
 bon. J'an aré benn étenwchë, j'të ben éz, yël oussi jé choçt, é  
 s'ë sérëy en pti pu, mé di dây sé son pronmnë su yël ben dous-  
 man. J'lâz é toutây konm en chaton. Son kotiyon jé l'yé outë é  
 on s'ë évâyé sur la yench s'ëch.

On n'a pa vu k'l'orâyj s'të élengnë, ké l'yaw në chëyë pu, onn a  
 pâ vu ké l'tan dvënë pu klër, k'lé nùaj s'émüé tou dousman.

D'en kou l'soulây s'é rmontré é nouz a ri ô nëy. Ma bich antër mé bra sogé a màytyé, èl a fè en saw é s'é rchonmëy ben vit èl a rmen son kotiyon kor ben mouyé è s'é bésëy è m'a bijé su la goul, èl a ri, é an deu ankalëy, èl a pasë su lé roch du pignon chë, é lâ vla dhor.

Mây ousi jë m'së rchonmë. Mây ousi jë pasë su lé roch. Mây ousi jë m'së rtrouvë dhor dan en chërây dé roulyé. Tou drë. Mé ma bich jë n'lâ vayé pu, ni a drët, ni a gawch, ou t'èl don halëy ? Jë vlu huchë pour lâ raplë. Me vla, jë n'savë menm pâ son nom. Ènn bich dé d'menm konman pouvët èl s'è nonmë ?

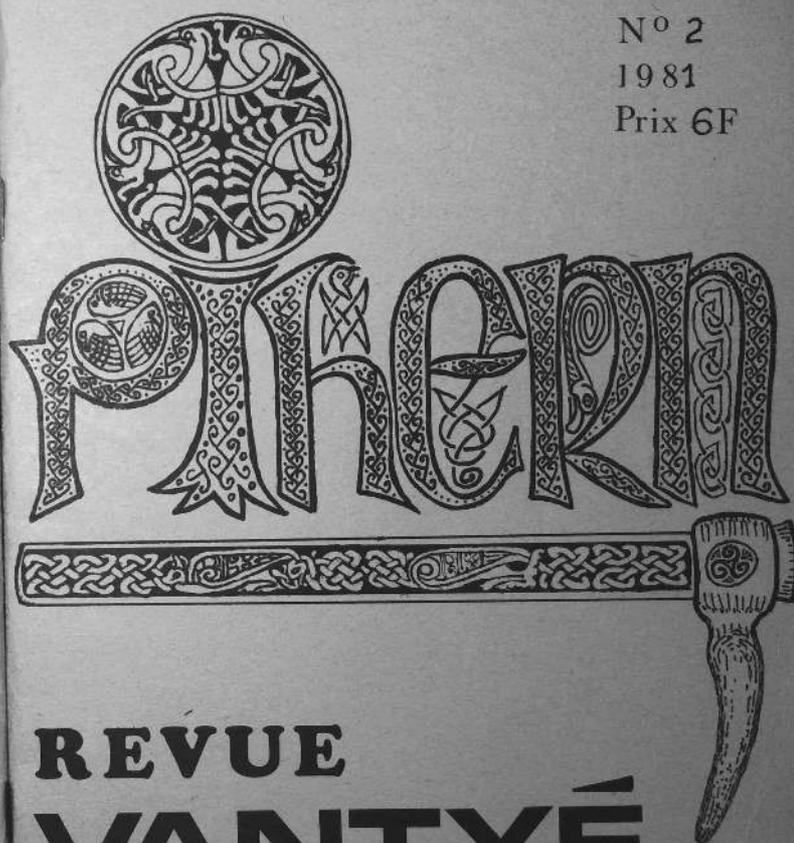
No ! Ho ! Jë kant menm huchë. Khëken m'a répondu mé sa t'è l'èrson. Jë té la chonmë konm en bâyaw, a veyutë otour dé mày é jë n'vâyé ren.

Su l'chërây pyen d'yaw ou nâyjé dé fëy é dé brouziy éd bwé, sou lé chenn é lé sapen khi s'héjé dé lou dërnyër gout dé pyëy. Jë s'è rparti drë dvenw mày, la têt bâs, en chonjenw, an chonjenw. Pti a pti lé chërây s'é fè pu sèk, lé mâr d'yaw mwèh grènw, é pi san l'cherchë j'm'së rkonnou. Dërnyër mày dan l'chërây, en cha d'bwé s'amusë o son bëli. Mé ma bich yèl t'èl pâ la, ou t'èl t'èl ?

25 enw on pasë, é kor astour jë m'dömenw ou t'èl t'èl ? Pourkây k'è jë n'lë jenmëy èrvu, pâ pu k'la vëy mézon é sé vëy ardwez prêt a chë. Sa t'èl vantyé ben en rév ? Bon dyou d'bon dyou si saté sa, sa t'èl kant menm en baw rév.



N° 2  
1981  
Prix 6F



**REVUE  
VANTYÉ**

64 Route de Derval

44290 GUÉMÈNE PENFAO Bretagne

Gant va Gwellan  
heñev erit ar Bled Noveg  
Yann MICHEL

PIHERN revue trilingue de l'association VANTYE

64, Route de Derval - 44290 GUÉMENE-PENFAO.

Chers amis lecteurs,

Voici le deuxième numéro de PIHERN. Nous espérons qu'il saura vous satisfaire autant que son devancier. Nous avons été amené à constater que les études sur la grammaire gallo-bretonne ainsi que l'article concernant les noms de lieux ont été très appréciées.

Le point noir reste que, pour la plupart des Guéménéens et autres, les contes en gallo-breton ont été durs à passer ; sans doute, est-ce dû à la mauvaise assimilation des règles de lecture très différentes de celles du français. Nous avons remarqué à plusieurs reprises que des jeunes ayant très peu parlé le Gallo-breton ou même pas du tout, assimilaient très vite la valeur des lettres par rapport aux sons et lisaient les textes couramment et beaucoup plus facilement qu'une personne de 60 ans qui elle a parlé le gallo-breton toute sa vie.

Cette situation nous gêne un peu, vous trouverez dans ce numéro un résumé plus succinct des règles de la graphie qui nous l'espérons sera plus à la portée de tous et pas la même, plus facile à assimiler. Par ailleurs, nous remercions tous ceux qui par leurs critiques et suggestions nous ont aidés à la mise en oeuvre de ce 2ème Pihern.

Bonne lecture à tous.

VANTYE

Responsable de la publication : Jean-M. :  
Michel - Prix du n° : 6 F - Abonnement :  
14 F - Périodicité semestrielle - Dépôt :  
légal 2ème trimestre 1981 - Imprimé par :  
la revue. :

2) LA FÉE CARABOSSE

Il y a bien longtemps de cela, un jour, les habitants de la Vallée de Juzet semaient du lin, dans un champ proche de la rivière ; quand, levant la tête, ils aperçurent une vieille femme qui passait ; c'était une bien pauvre vieille, toute maigre, cassée en deux, avec une grande bosse sur le dos, si misérable que ses os perçaient à travers ses haillons, elle trottnait appuyée sur un bâton. Les villageois se la montrèrent du doigt en riant et disant : "Regardez donc un peu cette vieille, on dirait un tas de 'hanoches' (fagots). C'est t'y une bosse qu'elle a sur le dos ou son sac d'écus ?"

Alors la vieille femme, qui n'était autre que la Fée Carabosse, irritée de leurs insolences, se retourna vers eux en leur criant d'une voix sévère : "Ecoutez-moi insolents, rappelez-vous quel jour et à quelle heure vous avez ri de moi, car, si dorénavant vous semez votre lin un autre jour et à une autre heure, jamais il ne poussera et jamais vous n'en récolterez". Hélas ! Les malheureux se moquèrent des paroles de la Fée, la chassèrent à coups de pierres et oublièrent l'heure fatale fixée par la sorcière, et, depuis lors, il n'y eut plus jamais de récolte de lin dans la vallée.

Mais faisant suite à cette légende, nous reprendrons la chanson de la Fée Carabosse.

En passant un jour la rivière, la vieille Fée se fit mal au talon. Ne pouvant réussir à se guérir elle-même, elle eut recours aux bons soins d'un "rebouteu" de Redon. Mais les remèdes que celui-ci lui donna, loin de lui faire du bien, lui durcirent les talons et, à mesure que les jours passaient, les jambes se durcirent aussi, puis tout le corps ; si bien que la mauvaise Fée se trouva changée en pierre. Mais il paraît que par les nuits très sombres, elle retrouve sa mobilité et rôde encore dans les bois et la Vallée.

La Fée Carabosse est toujours couchée, on peut l'apercevoir dans les bois à 600 m du terrain de camping sur la droite.

Légende retrouvée en 1955 par SEVERE BABIN

3) VARIANTES DIALECTALES DU GALLO-BRETON

Comme toutes les langues "sauvages", le gallo-breton présente pas mal de variantes, même si par ailleurs, il a une certaine unicité qui le distingue à coup sûr, des parler romans de l'ouest français, normand, mançais, angevin et poitevin. Un rapide survol de ces variantes dialectales du gallo-breton permet de voir que les plus archaïques, les plus éloignées du français classique, ne sont pas celles qui sont les plus proches de la limite actuelle de la langue bretonne, mais au contraire celles qui en sont les plus éloignées, restant toutefois, dans l'aire d'extension maximale du breton au 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> siècle. En plus, le phénomène dialectale s'est encore renforcé dans la zone où l'on a parlé le breton vannetais, c'est-à-dire dans la partie de la Loire-Atlantique qui faisait partie du BRO-WAROC'H, avant que NOMINOE 1er Roi de Bretagne ne conquiert le conté nantais, conté qui, comme nous voyons ainsi, était beaucoup plus petit que l'actuelle Loire-Atlantique.

Pour permettre à nos lecteurs, surtout ceux les plus éloignés de cette zone de se faire une idée du gallo-breton du Nord-ouest de la Nammédie, nous allons en nous référant au français et accessoirement au breton faire l'inventaire de tous ses traits particuliers.

1) - Pour les noms du type - 'Château', 'bateau', (couteau', 'chapeau', il y a un singulier en 'e', ex. 'châtè', 'batè', 'koutè', 'chapè' et un pluriel en 'yaw', ex. 'châtyaw', 'batyaw', 'koutyaw', 'chapyaw'. A noter qu'en descendant vers le sud à partir des communes de Fay de Bretagne, Bouvron, Blain, le Gavre, Vay, la Grègonnais, Puceul, Nord sur Erdre. Cette terminaison 'Yaw' se transforme en 'ew' au mieux en 'eou' avec 'ou' prononcé séparément (voir autre article sur le sujet).

2) - Le diphtongue 'Au' se prononce dans presque tous les cas 'aw' ex. Chaw (chaud), épawl (épaule), tawp (taupa) quelques exceptions : ô (au) 'pov' (pauvre)

.../...

4)

- 3) - Dans tous les mots qui contiennent 'PL' et 'BL' ex. : 'Fluie', 'planche', 'blanc', 'blette'; le 'L' qui suit le 'P' ou le 'B' se transforme en 'Y' ex. 'Pyëy', 'Pyenwch', 'byenw', 'byët' - exception si après 'BL' ou 'PL' il y a 'Quin' ex. Nom de famille 'Blouin' dans ce cas on intercale un 'e' entre le 'b' et le 'l', et nous aurons 'Bëlwën'.
- 4) - Dans les mots qui contiennent 'CL' ex. Clos, clé, claie, le 'C' devient 'S' et le 'L' un 'Y' ex. 'Syou', "syë", 'syä' à noter que lorsque la consonne qui suit est un 'M' le 'S' initial se renforce en 'CH' ex. Chyennë (clamer), anchyenn (enclume).
- 5) - Dans tous les mots de plus d'une syllable quand 'R' est précédé d'une autre consonne, ex. Prier, brouet, crever, dresser, entre, on intercale un 'E' entre cette consonne et le 'R', ce qui donne : Përyë, bërwë, Kërvë, dër-së, antër.
- 6) - Quand nous avons les lettres 'LI' ou 'LOU' qui commencent un mot et que 'I' et 'OU' sont consonnes, et non voyelles, ex. 'Lier', 'Louis', 'louer', comme dans le cas (5) on intercale un 'E' entre le 'L' et ce qui suit, ex. 'Lë-yë', 'lëwi', 'lëwë'.
- 7) - En plus du phénomène mentionné en (5) il arrive parfois que les consonnes 'K' et 'G' se transforment en 'T' et 'D' ex. tërmäyër pour 'crémaillère' et dërlëy pour 'grêlée'. Le phénomène se retrouve dans les noms de lieux où nous avons 'Tilly' (Avesac) pour 'Quilly' et 'Lantillou' (Abbaretz) pour 'Lanquillou'. On peut avoir le phénomène inverse avec 'Greneux' (Plessé) et Gréné (Blain) pour Dreneuc - Dreneuc.
- 8) - Le groupe de consonne 'CL' se transforme invariablement en 'Y' ex. Ayenw (gland), Yëenë (glaner), Yapë (glapir).
- 9) - Le groupe voyelle-consonne 'UV' et 'OUV' se transforme en 'W' ou 'U' (u consonne) ex. Khüët (cuvette), kwëy (couvée), dwël (douvelle).
- 10) - La lettre 'V' se transformant en 'U' consonne, ex. Gëruël (gravelle)
- 11) - Quand un mot commence par 'RE' on a tendance à inverser les lettres et mettre 'ER' ex. 'ERN' ou 'HERN' pour 'rien', 'ërmontë' pour 'remonter', ërsëpëy pour 'réception'.

.../...

5)

- 12) - Dans les participes passés des verbes du 1er groupe, quand ils sont au féminin, le 2ème 'e' se transforme en 'y' ex. Fronmey (fermée) koupëy (coupée) - même chose pour les mots désignant le contenu de quelque chose ex. peenrëy (contenu d'un panier), chërtëy (charretée) pongnëy (poignée).
- 13) - La plupart des participes passés des verbes du 2ème groupe prennent un 'T' au féminin sur le modèle de 'cuicuite' ex. Pouri - pourit (dé pomn pourit), näysi - näysit (noircie - noircit).
- 14) - Un 'T' est ajouté pour faire le féminin de certains adjectifs là où le français met un 'E' ex. 'murt' pour 'mure'.
- 15) - Les noms se terminant en 'uit' ex. Fruit, bruit, puit ont des équivalences en 'U', ex. Fru, bru, pu. Même chose avec des mots en 'uie' comme 'suie' qui devient 'su'.
- 16) - Dans d'autres mots en 'ui' ou 'u' est consonne et 'i' voyelle, nous inversons l'ordre consonne-voyelle. Le 'u' se transforme en 'ë' (comme certains 'u' anglais). Donc en voyelle et 'i' devient 'y', donc consonne ex. dëpëy (depuis), trëy (truie), pyëy (pluie).
- 17) - Inversion voyelle-consonne dans la conjonction 'de', l'article 'le' ou le pronom 'je' quand le mot qui précède se termine par certaines consonnes, surtout 'y' et 'w' ex. 'een kërnüyëy ëd kënyaw' (une bande d'enfants) 'kënw ëch té mëy' (quand j'étais) 'de' est devenu 'ëd' et 'je' ëch.
- 18) - Certains 'ui' se transforme en 'é' ou 'ë' ex. Khër (cuire), khë (cuit).
- 19) - Certains 'k' se palatalisent ex. Khë (cuit), khët (jambe).
- 20) - Certains 'g' se palatalisent ex. Ghër (guère).
- 21) - Certains 'g' de mots venant du breton se transforment en 'y' ex. Bëyen (du breton vannetais 'Bugenn' = ver de terre, loyë (de hogell - corne) - Houguet; nom de famille venant du breton 'hogell' devient 'houyë'.
- 22) - Certains 'k' se transforment en 'g' ex. Geemyzn (camion) Angërpi (engourdi, dans lequel il y a le breton 'krop' = gourd), angërpëlé (râpeux, dans lequel il y a le français 'crêpe'.
- 23) - Les 'o' fermés du français deviennent les 'ou' ex. syou (clos), vouët (votre) foussë (fossé).

6)

24) - Les suffixes en 'eur' des noms abstraits se transforment en 'ou' ex. Pou (peur), chalou (chaleur).

25) - Les suffixes en 'eur' des noms d'agents se traduisent en 'ou' ex. Chenwtou (chanteur) - Kontou (conteur) Le féminin des noms d'agents en 'ou' est en 'Wér' ex. chenwtwér (chanteuse), kontwér (conteuse) denwswér (danseuse).

26) - Les adjectifs en 'eux' se rapportant à des personnes se traduisent en 'ou' ex. Morvou (morveux), pouvrou (peureux). Le féminin de ces adjectifs est en 'ouz' ex. morvouz (morveuse), pouvrouz (peureuse).

27) - Certains adjectifs en 'eux' se rapportant à des choses, se traduisent en 'u' ex. 'Gëruëlu' (graveleux).

28) - Des noms en 'ou' tournent en 'eu' ex. Reu (roue)

29) - Certains 'ou' ont des équivalents en 'o' ouvert ex. Rolé (rouler, au sens de 'se rouler'), los (louche).

30) - Les noms d'outils, de machines en 'oir' se traduisent en 'wé' ex. përswé (pressoir) abërvwé (abreuvoir) à noter toutefois 'mouchoir' qui devient 'mouchè' et émouchâ pour émouchoir. Le féminin est en 'wér' ex. Gërwér (congélateur). Tërtwér (pièce de fer servant à atteler les boeufs sur un timon de charrette).

31) - Le diphtongue 'oi' se traduit généralement en 'ây' ex. îây (moi tây (toi) pây (poil) êtây (étoile), mais aussi en 'ou' ex. nouziy (noisette).

32) - Le diphtongue 'oy' se traduit en 'ouy' ex. nouyè (noyau) nouyë (noyer), fouyë (foyer) mais aussi en 'ây' ex. nâyë (noyer - le verbe), brâyë (broyer).

33) - Des diphtongues en 'oi' se traduisent en 'ë' ex. drë (droit) frë (froid).

34) - Le diphtongue 'ai' se traduit généralement 'é' ex. fér (faire) tër (taire) mais aussi 'ay' ex. Vrày (vrai) balây (balai) brây (braie - pantalon) ou encore 'â' ex. syâ (claire) fërzâ (effraie-oiseau) peut devenir 'i' ex. 'idë' (aider).

35) - le diphtongue "ay" se traduit par 'ây' ex. Pâyë (payer) délayë (délayer).

36) - Les 'aille' se traduisent en 'ây' ex. pây (paille) kây (caille) mây (maille).

.../...

7)

37) - Les 'eil' ou 'eille' se traduisent en 'ây' ex. a-parây (appareil), sây (seille - seau), soulây (soleil).

38) - Certains "é" initiaux sont supprimés ex. 'Tây' (étable) 'të' (était).

39) - Des 'é' initiaux sont rajoutés ex. êkreuzë (creuser).

40) - Des 'elle' se traduisent en 'al' ex? 'pal' (pelle) et 'poële' qui se prononce 'pwal' en français devient 'pél'.

41) - Des 'a' se traduisent en 'ë' ex. chërèt (charrette) kërsi (griller - origine le breton 'Kraz' chëru (char-rue), chëryër (charrière), d'autres en 'à' ex. sër syë (sarcler)

42) - Des 'o' tournent en 'ë' après métathèse ex. apërçh (approche) akërçh (accroche) angërpi (origine le breton 'krop')

43) - Tous les 'a' ouverts, les 'ei', 'ai', 'è', 'i', 'u' des mots français qui sont suivis des consonnes 'm' et 'n' sont nasalisés en 'en' ex. Keen (cane) krenm (crème) peen (peine) treen (traine) pöleen (Pauline) leen (lune).

44) - Certains 'i' suivis de 's' tournent également en 'en' ex. chemz (chemise) rmenz (remise) prenz (prise).

45) - Tous les 'o' suivis de 'n' ou 'm' qui se prononcent sont nasalisés en 'on' ex. toonër (tonnerre) ponn (pommé).

46) - Vu le cas (43) nous ne devrions pas avoir de nasalisation du 'a' en 'an' devant 'n' pourtant nous avons le cas du prénom (Jeanne) qui se prononce 'Jan-n' et que nous écrivons 'Jaan' cela doit être une influence du breton car localement on dit 'Jenwn'.

47) - Tous les 'an' du français se traduisent en 'enw' cela est en rapport direct avec le cas (43) 'a' devant un 'n' qui jadis se prononçait. Ce 'w' qui a remplacé ce 'N' ancien, est assez curieux mais il est généralisé au point qu'il est maintenu dans les mots dérivés ex. Enwnëy (année) dérivé de 'enw' (an) jenwnây (brin d'ajonc) dérivé de jenw (ajonc) jenwn (Jeanne) féminin de jenw (Jean).

.../...

48) - Rajoute d'un 'w' à l'intérieur d'un mot pour permettre la métathèse ex. 'Pêrween', ce mot qui à l'origine voulait dire 'prune' a dérivé et signifie maintenant 'testicule'. Origine le breton prunenn (prune). Le 'u' intercalé entre le 'P' et le 'R' est devenu 'ë', le 'n' a disparu remplacé par un 'w'.

49) - Dans les mots contenant 'orn' le 'r' disparaît et nous nous retrouvons alors comme dans le cas (45) ainsi 'corne' devient 'koon' et 'corneille' devient 'kooni'.

50) - On rajoute un 'r' à l'intérieur de certains mots ex. jardren (jardin) kartron (carton), ou 'tr' dans d'autres ex. Kastrol (casserole) à noter que 'kastrol' peut venir du breton à moins qu'il ne soit passé du gallo-breton dans le breton.

51) - 'n' devient 's' ex. agërsë (faire venir le lait des vaches du pis dans les tétines) le radical du mot est 'grain'.

52) - 'I' peut devenir 'é' ex. 'pë' (pis de vache)

53) - Le suffixe 'age' devient 'âyj' ex. Ménâyj (ménage) khërâyj (courage).

54) - renforcement ou adoucissement de certaines consonnes, 's' devient 'ch' ex. chonjë (songer, penser) ch devient 's' ex. los (louche), 'j' devient 'ch' ex. rouchë (ronger) 't' devient 'd' ex. qudi (outil) 'd' devient 't' ex. vandredi (vendredi), une autre forme est 'vandërdi'.

55) - remplacement de 'r' par 't' ex. gawchèt pour 'gauchère du fait qu'au masculin nous avons 'gawchè' pour 'gaucher'.

56) - autre exemple où le gallo-breton se conduit de façon très indépendante par rapport au français est le verbe 'abëryë' (abriter) le français rajoute des 't' ou d'autres consonnes pour faciliter la construction de dérivés. Le gallo-breton ne le suit pas.

57) - Des noms changent de genre ex. la renn pour le rhumë.

58) - Des verbes changent de groupe ex. 'tousi' (tousser), 'sawti' (sauter), 'twërsë' (tordre).

.../...

59) - Le suffixe 'Able' est parfois traduit par 'ùël' ex. 'kâzùël' (cassable, fragile).

60) - Le 'r' tombe dans les infinitifs de verbes en 'ir' comme nombre de 'L' final ex. 'tousi' (tousser), 'sawti' (sauter) 'bâri' (baril), 'fourni' (fournil), 'mi' (mil).

61) - élidation générale des 'e' muets ou semi-muets ex. 'smou' (sèmeur) 'jëlëy' (gelée), 'plëy' (pelée)

62) - Certains mots introduisent une métathèse au pluriel ou une élidation au singulier suivant le cas, ex. 'en tenbrë' (un tombereau), dé tenbëryaw (des tombereaux), 'en tabyë' (un tableau) dé tabëlyaw (des tableaux). Quand il s'agit d'indiquer le contenu d'un tombereau ou introduit un 'L' (qui rappelle un peu le breton 'tumporell') cela donne 'tenbërlëy'.

63) - En général, concernant les voyelles, notre gallo-breton est toujours un ton plus bas ou un ton plus haut que le français é, er = ë - è, ê = é ou ä, a = ä, en tous cas rares sont les mots qui se prononcent exactement comme en français, excepté si ils sont d'emplois récents.

YANN MIKAEL

La Bretagne réelle, tribune libre, 22230 MERDRIGNAC.  
 Abt. à 10 n° S : 40 F Abt. complet (24 N°s + 8 cahiers)  
 192 F Keltia, la revue bretonne d'intérêt européen, à la recherche d'un celtisme moderne. Abt. 6 n°s : 48 F.  
 Abt. complet (+ 4 cahiers) : 96 F - C.C.P. 754-82 Rennes 'Bretagne réelle', Cahiers B.R. : Le mouvement breton : 15 F - Notre nationalisme : 15 F - Petite histoire Bretagne nationale : 15 F Panorama du mouvement : 15 F - Conditions du relèvement : 15 F - Perspectives maritimes : 15 F - Vivre en Bretagne : 16 F - Remembrement-démembrement : 15 F - Renaissance de la Bretagne : 15 F - Notre longue marche : 15 F - Les bretons (A. de Benoist) : 15 F - 444 mots gallos : 16 F - Ni blanc, ni rouge : 15 F - Cahiers Keltia : Geste orthodoxe des Celtes : 15 F - Les Celtes : 2t. ch. 15 F - L'Eglise celtique : 15 F - Les origines celtiques : 15 F - Spiritualité celtique ; 15 F - Poèmes du bout du monde : 15 F - Sexualité et celtisme : 18 F - ajouter 10 % port - franco aux abonnés.

## LES NOMS DE LIEUX BRETONS EN NAMNEDIE

Avant de parler de noms de lieux bretons dans nos contrées du nord-ouest de pays nantais, il est nécessaire de parler un peu de l'histoire de Bretagne. L'histoire qu'on nous a enseigné à l'école ne nous parle de la Bretagne qu'à partir des mariages successifs d'Anne de Bretagne avec les deux Rois de France que furent Charles VIII et Louis XII. Cela se passait au début du 16ème siècle, par rapport à nous aujourd'hui, cela fait un peu plus de 4 siècles et demi, nous pensons que cela fait bien des années, pourtant, en comparaison des dix siècles d'histoire de la Bretagne indépendante, qui ont précédé le traité d'union entre la Bretagne et la France, cela fait à peine la moitié du temps.

Que s'est-il donc passé pendant ces siècles où l'histoire de nos ancêtres ne compte guère. Au 4ème siècle, en Europe; ce sont les invasions germaniques, dites Barbares, qui déferlent sur un Empire Romain qui vacille sur ses fondations, l'école nous a appris les noms de ces peuplades germaniques, les Visigoths, les Burgondes, les Alamans, les Vandales et bien sûr les plus connus, les Francs qui vont dominer les autres avec leurs chefs célèbres MEROVEE et surtout CLOVIS. Ce que l'école ne nous a pas appris c'est qu'à la même époque, d'autres peuplades germaniques, les Angles et les Saxons, partis du nord de l'actuelle Allemagne ont traversé la mer du nord et envahi l'île de Bretagne (l'actuelle Grande-Bretagne) par l'est. Les bretons lutteront farouchement et pendant longtemps pour repousser ces envahisseurs, mais finalement devront leur abandonner tout l'est et le centre de l'île, c'est-à-dire l'actuelle Angleterre. Réfugiés dans la presqu'île de Cornouaille, dans les montagnes de CAMBRIE (l'actuel Pays de Galles) et dans le CUMBERLAND, plus au nord vers l'Ecosse, les Bretons se trouvent à l'étroit, il n'y a pas assez de terre pour tout le monde, il faut partir, alors ils vont prendre la mer par clans entiers sous la conduite de leurs chefs religieux et de leurs chefs civils, TIERN et MACHTIERN. Ce n'est pas une fuite dans la débandade, car cette émigration organisée va durer pendant plus d'un siècle. Où vont ils comme

cela ? Si certains iront jusqu'en Galice Espagnole, la plus grande partie de ces émigrants viendra s'installer dans l'Armorique continentale, qui du fait de l'importance de cette immigration va changer de nom et devenir la petite Bretagne puis la Bretagne tout court, notre Bretagne à nous. Une question vient tout de même à l'esprit : Les Armoriciens ont ils accueilli à bras ouverts ces Bretons, qui venaient s'installer sur leurs terres ? Nous ne connaissons pas grand chose sur ces temps très reculés, mais ce que nous savons à peu près sûrement, c'est que tout le littoral armoricain avait été ravagé par d'incessantes incursions de pirates germaniques, également, que les romains avant de s'installer, avaient fait place nette en massacrant allégrement les populations indigènes un peu trop rebelles à leur établissement dans le pays, notamment les Venètes, et quand survint l'effondrement de l'Empire Romain, il est raisonnable de penser que ces braves citoyens romains craignant un retournement du bâton, ragagnèrent la mère patrie avant que cela ne tourne trop mal pour eux. Ainsi donc nos ancêtres bretons se sont installés dans une Armorique où il y avait de la place, et comme les Armoricains et les Bretons étaient à l'origine du même rameau celtique, ayant parlé une langue similaire et qu'il restait peut-être quelques coins reculés dans l'extrême ouest de l'Armorique, ou elle était encore parlée, les romains n'ayant pas réussi à latiniser tout le monde, et bien on peut raisonnablement penser que les Armoricains n'ont pas vu d'un mauvais oeil, l'arrivée de ces cousins bretons qui allaient les soutenir dans leur lutte contre les pirates germaniques et les aider à tenir tête aux occupants romains. Les bretons vont pourtant devoir se battre à court terme, ce sera contre un autre envahisseur, mais celui-là, venant par l'est de l'Armorique, je veux parler des Francs qui vont tenir pendant longtemps, les villes de Nantes et de Rennes et que les bretons ne délogerons qu'après 845 date de la bataille de Ballon en Bains sur-Oust, où le chef breton NOMINOE, battit Charles le Chauve Roi de France.

Donc après cette bataille déterminante de l'histoire de Bretagne les comtés de Nantes et de Rennes ne seront plus contestés par les francs comme terre bretonne, mais en

ce qui concerne aujourd'hui, pour cette étude de noms de lieux, est ce qu'il faut comparer le Comté Nantais d'alors avec la Loire-Atlantique actuelle, et bien non car toute la presqu'île guérandaise et le nord-ouest de la Marnédie était déjà habitée par les bretons qui s'y étaient installés depuis les 5e et 6e siècles.

La place forte avancée des Francs semble avoir été BLAIN. Au nord, ce devait être une forêt du Gâvre beaucoup plus importante que maintenant. Quelle preuve avons-nous de cela, et bien ce sont certains noms de lieux bretons dans lesquels il y a 'Plou' et 'Tré'. Les noms de lieux commençant par 'Plou', 'Plo', 'Pleu', 'Plé' sont les plus typiquement bretons et reconnus comme tels par les gens de l'extérieur, ce mot ayant même servi à former le mot 'Plouk' avec le sens péjoratif qu'on lui connaît. Les noms de lieux en 'Plou' désignent tous des paroisses. On a dit que ce mot venait du latin 'Plebs' désignant la clientèle d'une paroisse. Erlannig dans son livre "le Pays de Redon et le destin celtique de la Bretagne" dit que c'est un vieux mot brittonique, 'Ploev' désignant le clan breton, comme il y avait le clan écossais, et ce serait les moines qui n'écrivaient qu'en latin qui auraient traduit 'Ploev' par 'Plebs'.

En pays nantais on ne peut pas dire que les paroisses en 'Plou' soient nombreuses puisque d'une manière sûre nous n'avons que 'Plessé' et sous réserve 'Pierrić'. Pourquoi si peu de noms de paroisse de ce type, même en presqu'île guérandaise où pratiquement tous les noms de lieux sont en bretons, et bien il faut tenir compte que les paroisses qui avaient des noms gallo-romains les ont conservés, comme Avessac, Massérac, Fégréac, Sévérac, Crossac, Assérac, Escoublac, et puis d'autres ont pris des noms bretons d'un autre genre comme : Treffieux, Guémené-Penfao, Guénouvry, Beslé, Conquereuil, Derval, Guenrouet, Quilly, St Gildas des Bois, etc ...

Dans le mot 'Plessé', nous avons donc un 'Plou' sous la forme 'Ple' qui est une variante dialectale dans la Bretagne orientale, et un nom de personne "Seog" ou "Saeog", un nom du Saint breton fondateur de la paroisse. Ce n'est pas un saint aussi célèbre que St Brieuc, St Corentin,

.../...

ou St Gildas, mais comme on retrouve son nom dans pas mal de noms de lieux dans la région et ailleurs il devait quand même être un personnage important de son temps. Ce que l'on sait de lui, c'est qu'il vécut au 5ème siècle. et qu'il fut disciple de St Brieuc (son nom pourrait être un surnom composé de "sae" (robe) + 'og' (qualificatif qui en breton actuel serait 'eg'), donc 'saeog' voudrait dire, remarquable par sa robe, grande ou belle. Dans les côtes du nord, il est le fondateur de la paroisse de Lancieux, dans Ile et Vilaine, nous avons Tressé et pour nos contrées un certain nombre de Villages portant ce nom. En Plessé nous avons 'Tressé' de 'tré' (village) + saeog, 'lancé' de 'lan' (monastère, lieu consacré) + saeog, la Tranchais qui se dit 'Tranché' et non pas 'tranchée', dans ce nom nous pourrions avoir 'kran' (forêt) le passage du K en T étant une déformation locale voir évolution de 'Quilly' en 'Tilly', pour 'saeog' devenu 'chais' c'est aussi une évolution locale qu'on retrouve ailleurs, exemple au Gâvre, où nous trouvons 'l'Anglechais' qui contient aussi 'chais' (saeog). La première partie de 'l'angle' comprend 'an' (article 'le', 'la', 'les' et glen (vallée), il passe un ruisseau dans le bas du village. L'article français se surajoute à l'article celtique 'an'. A côté de l'Anglechais, mais sur la commune de Vay, nous avons 'la Cochais' qui pourrait bien être composé de 'koad' (bois) évolué en 'ko' comme dans 'Cocadon' 'n conquereuil + saeog évolué en 'chais' comme précédemment. En Marsac nous avons 'Princé' composé de 'Prenn' (bois) comme dans Prinquiau + saeog évolué en 'cé' comme dans 'Lancé'. Sur Nozay, nous avons 'Cétré' anciennement écrit 'Sétré'. Là nous avons le phénomène inverse du Tressé de Plessé, 'sé' (saeog) est placé devant 'tré' (village). On retrouve cette formation inversée, en de multiples endroits, 'Guindray' en Jans, 'Landry' en Derval ou 'Henleix' en Blain replique de 'Lezin' en Avessac.

Le cas de 'Pierrić' : A ma connaissance, il n'y a pas d'archives attestant une forme ancienne de 'Pierrić' en 'Plérić', pourtant je retiens cette supposition car je ne vois guère dans ce nom de paroisse le mot français 'pierre' avec un diminutif breton en 'ic', bien que les pierres ne manquent pas à Pierrić.

.../...

La supposition que je fais c'est que, partant d'un nom comme 'Pléric', avec la prononciation en parler local, ce mot deviendrait 'Pyéri' ce qui est bien la prononciation actuelle en Gallo-breton. Comparons avec le nom de famille (Plédel) très répandu dans nos contrées, sa prononciation local est 'Pyédè' et même cette forme se retrouve dans l'orthographe officiel de certaine famille sous la forme 'Piédel'. Une paroisse du Morbihan 'Péaule' prononciation local 'pyawl' s'appelait à l'origine 'Plégaubl', donc ce ne serait pas un cas isolé. Dans ce cas d'une forme ancienne 'Pléric' nous aurions donc 'Plé' (plou) + ri (tertre) + ig (diminutif) ce seront ainsi 'La paroisse du petit tertre'. Comparons avec le nom de 'Héric' dans lequel il y a également 'ric' 'petit tertre', le début du mot serait 'er' (article breton 'ar' (le, la) pour sa forme vannetaise ainsi 'Héric' voudrait dire simplement 'Le petit tertre'.

à suivre ...

YANN MIKAEL

Lisez 'CARN' organe de la ligue celtique, en anglais et dans les six langues celtique - Abonnement 35 F - adresse en Bretagne - JORD AB. HERVE GWEGEN - KERBERENES, HENT PONT AR C'HASTELL 29260 LESNEVEN

PROVERBE é KHESHON

Vaw myeu ét a koutè d'en chyou k'a koutè d'en twèrsou d'har - Pourkây ?

Lisez 'L'avenir de la Bretagne - journal nationaliste Breton et fédéraliste européen - Abonnement 30 F - Adresse : B.P. 103 - 22001 ST BRIEUC CEDEX C.C.P. Rennes : 1 132 - 86 J

C'est plus un cantique qu'une chanson populaire pourtant elle l'était il y a quelque vingt cinq ans.

François Aubin et François Poisson ont participé à ces équipées tardives le Samedi veille du Dimanche de la Passion. Ils ont chanté comme beaucoup d'autres de maison en maison à travers les fraïeries du Pays de Guéméné-Penfao. De la mémoire des deux François est sorti deux textes presque identiques à part des détails de structures. Robert Levant en a fait une synthèse, la voici :

LA PASSION DU DOUX JESUS

- 1) La passion du doux Jésus (bis)  
Vous plait-il de l'entendre, ô pécheurs (bis)
- 2) Quand Jésus-Christ était petit  
Il faisiat pénitence, ô pécheurs
- 3) Il a jeûné quarante jours  
Quarante nuits suivantes, ô pécheurs.
- 4) Et sans rien boire ni rien manger  
Qu'une pomme d'orange, ô pécheurs.
- 5) Encore il l'a pas toute mangée  
En fit part à ses anges, ô pécheurs.
- 6) Et à St Pierre et à St Jean  
A St Michel Archange, ô pécheurs.
- 7) Un jour St Pierre dit à St Jean  
Que la misère est grande, ô pécheurs
- 8) Et Jésus-Christ lui répondit  
Vous en verrez bien d'autres, ô pécheurs.
- 9) Vous verrez ma tête couronnée  
D'épines vertes et blanches, ô pécheurs.
- 10) Et vous me verrez crucifié  
Sur une croix d'ébène, ô pécheurs.

.../...

16)

- 11) Mes mains, mes pieds seront cloués  
De grands clous de souffrance, ô pêcheurs.
- 12) Vous verrez mon côté percé  
Par trois grands sours de lance, ô pêcheurs.
- 13) Et vous verrez mon sang coulé  
Tout le long de même membres, ô pêcheurs.
- 14) Vous verrez les petits oiseaux  
Mourir sur la branche, ô pêcheurs.
- 15) Vous verrez les petits poissons  
S'en aller tous par petites bandes, ô pêcheurs.
- 16) Vous verrez le ciel déchiré  
Et les rochers se fendre, ô pêcheurs.
- 17) Dans la vallée de Josaphat  
Vous chant'rez mes louanges, ô pêcheurs.

Texte reconstitué d'après François AUBIN  
François POISSON et Robert LEVANT.

Lisez AL LIAMM la plus ancienne et la plus importante des revues en langue bretonne - Directeur RONAN HUON - Abonnement 75 F à adresser à YANN-BER D'HAESE - PONT-KERYAU - 29190 PLEYBEN

Si anvâ yâyré é sourgâr antandrê pèrsoon né  
vivrê su la tîr - Khêk s'é k'sé bêt la ?

DOUAR BREIZ - Abonnement 40 F

Périodique d'information - Marie-Anne KERHUEL  
22530 - MUR DE BRETAGNE.

17)

Condensé de la graphie 'VANTYE' du Gallo-breton

Les consonnes employées sont :

B - K - D - G - H - CH - J - L - M - N - P - R - S - T -  
U - V - W - Y - Z - KH - GH.

A noter : 'ù' est un 'u' consonne - 'y' est consonne et non voyelle, pour nous c'est la consonne 'yé' et non un 'i' grec g et s sont toujours dures, les consonnes ne sont jamais doublées se prononcent toujours, excepté le 'n' quand il est associé à 'd', 'e', 'a' pour écrire les voyelles nasalisées 'on', 'en', 'an', kh et gh sont des consonnes mouillées.

Les voyelles

- 'a' : sans accent, est un 'a' ouvert, ex. Pal (pelle) bra (bras).
  - 'à' : même 'a' ouvert, mais devant un 'y', ex. tày (toi)
  - 'â' : 'a' fermé, ex. pâl (pâle), pây (paille).
  - 'ë' : 'e' très fermé, ex. Lë (le), menwjë (manger).
  - 'é' : 'e' fermé, ex. vlé (voulai), fér (faire).
  - 'è' : 'e' ouvert, ex. Virkwé (virage), râté (rateau).
  - 'eu' : égal au 'eu' français dans 'peu', 'bleu'.
  - 'i' : égal au 'i' français voyelle seulement.
  - 'o' : 'o' ouvert, ex. kârot (carotte).
  - 'ô' : 'o' fermé, ex. kê (coq)
  - 'ou' : égal au 'ou' français voyelle seulement
  - 'u' : égal au 'u' français voyelle seulement.
  - 'an' : 'a' nasalisé, ex. antër (entre), dan (dent).
  - 'en' : 'e', 'i', 'u' et certains 'a' devant 'n' nasalisés, ex. Pyen (plein), vâzzen (voisin), yen (un)
  - 'on' : 'o' nasalisé, ex. pon (pont), ponm (pomme).
- NB. : suite aux remarques qui nous ont été faites, nous avons décidé d'écrire ces trois dernières voyelles nasalisées de la façon suivante quand elles sont suivies d'un 'n' qui se prononcent : een = en + n, oon = on + n, aan = an + n, ex. pyeen (pleine), boon (bonne), jaan (Jeanne). .../...

## LE SURMENAYJ

Mé pôv garsây khi sé khi n'é pâ surmènè o jou d'ânè ?  
Vou konn mày, y'a dé monman ou lé nêr s'mèt ô rá dla pyaw.

Y'a vent enw a pê prëy, j'l'è étè surmènè é pâ k'en pti,  
é pourtenw ch'té ben pu jeñn k'astour. Tou sa, dla fawt  
dé vach du vâysen khi avé tout l'idëy ed bodây an pyeen  
nëtây ; trêz an khenz jou, é vou savé ben s'ké sé een vach  
a fér son bodè sé pâ ren. Sa konnenw sè a pê prëy vér lé  
diz our meenè, é oon n'avé fini a kat ou senk du maten.

D'abor on bây en kou ô khu dla toon aan atançnw la bou-  
zin é lé khët a sorti. Ber sur y'a lé kou pour ren : lé  
khët son sorti, tou l'mond ariv, o lé kord, é pi kenw tou  
é pré, y'arè pu k'a tirè, la vac' s'êrçhonm ... E ben on  
rtourn a la toon bész èen awt boëy.

Kenw an fen d'kont 'ël'vyaw a vu l'soulây 'éd la trisité,  
k'oon a pu vér si i t'è mál ou fumél, kenw il a ben pyaché  
la pongnëy 'éd s'è k'la patroon l'y'a halé dan la goul, nous  
awt oon a ben gengnè een bolëy 'éd sit. L'patroon ofér a-  
prëy en von vér 'éd rouj dé Dôk dé l'wès. La patroon pour  
né pâ ét an rës, pây 'ël kafé o la rensèt 'éd zozet. Aprëy  
sia sé la tournëy dla fiy dla méson : een boon likér ben  
servi san rgrètè, k'è vlou faw ben arouzé l'bodè pou khi  
profit.

Aprëy tou sla n'y'a pu k'a rantrè s'kouchè, mé denn pâ  
tro dan l'pëyaw k'i faw déjà s'êrçhonmè. Lé ài përmÿ jou  
s'ali kor, mé la deuzyenn smeen sa n'alé pu. J'è m'trouvé  
ben myeu syètè k'chonmè, é kor ben myeu kouchè k'ayètè,  
é dan tout la mézonëy, sa t'è parây.

Lé lëndi, l'pér li, lé vla parti pour chërùs su lé lenwé  
'éd Krenwè, a twé kilomèt 'éd la mézon. Kenw k'i fu ô bou  
du chenw, o sé deu chwaw, i s'randi kont k'il avé oubülyé  
sa chëru.

L'mardi maten j'té mày a penturlurè l'tây o du tino byenw,  
sa t'è la mod an s'tan-la, vla ti pâ k'la mér sor d'en kou  
dla mézon, huchenw konn een përdü :

- "Cân é ansërsälè, oon é ansërsälé".

- "Kây ke n'y'a k'è j'di

.../...

"'h'sè a pasè l'lè dan l'ékrenmeuz é i sor pwen d'krenm".

Mé vla k'ariv pour vér sa d'pu prëy, j'konpërnî tou d'suit  
ch'té mày a penturè l'tây o lè dou, é la Mër avé yèl mi  
l'tino-byenw dan l'ékrenmeuz. Lé jou d'aprëy, la mér m'di  
yèl :

"Ujèn tày ké enstruksyofnè tu va ékrire 'éz alokasyon fa-  
milyal, mày j'vlé ben, é j'an profiti pour fér en mo d'bi-  
yè a ma ptit koñnesenws, sa t'è ben normal, o mitenw 'ël  
la smeñn, mé bon dyou j'è m'tronpi d'anvlop. La koñnesenws  
a yèl 'ërsu la lét du dirèktour 'éz alokasyon ou j'èl tré-  
tè d'èbobè é d'bohya rapor a dé papyè k'i n'avé k'a rtrou-  
vé denw son buraw dé nyenw, é k'i n'avé pwen bëzwen dé  
m'dëmenwé tout lé smeñn konben k'j'avé d'kënyaw a ma  
charj. Ma ptit koñnesenws aïn a ché d'haw. Lé dirèktour  
li, a du ét fyatè an rsëpenw eñn bël kart o dé röz d'ësu,  
'ëyou k'sa t'è markè, "Mon grenw trësor chëri".

Lé Vandrédi, la grenw-mèr, yèl k'a katrè vent é eñn enw  
s'tè mi dan la tèt dé pasè son permi d'konduir, tou sa  
pour alé a la grenw més a Ghémnè o son trësik a twé reu.  
Lé Senmdi mé vla parti vér 'ël'mëdsen, khi m'di konn sla  
k'è ch'tè surmènè é k'falè dormi pour sé swengnè. I m'  
doñni en pakhé d'kachè dé gerdëny, d'aprëy lu i n'y'avé  
ren d'myeu, falè aïn avalé deu avenw 'éd sé kouchè l'sây.  
Vu k'tou l'mond sé dmenwé di lé mëdsen diz ben vrây kenw i  
préch, mày ch'sè parây, é o lyeu d'ëyou kachè j'an përnî  
sis, konn sa j'è m'dizé j'è sré pu vit 'ërkawpi. Yan, pour  
dormi, j'è dormi : deu jou é twé nëtây.

Sé l'khouré d'Ghémnè khi m'révëyi an m'chatouyenw lé dsu  
dé pyè, i t'è an tren dé m'doñnè lé dërnÿ sakrëman, du  
kou j'afw 'ëyou k'la màytyè. L'khouré m'di konn sa k'il aré  
fè l'awt maytyè la përchëfn fây.

E pi tou d'en kou vla la fiy du vayzen k'ariv an kourenw :  
- "Dépéch t'è Ujèn a t'chonmè ofn a kor eñn vach a vélè é  
j'krè ben ké s'kou si on va avay dé jumyaw.

## UJENN KOGRE

Lisez "GWENN HA DU" Journal nationaliste Breton  
Directeur J. le Maho - 190 Bis, Av. de Clichy  
75017 PARIS - Abonnement : 50 F - C.C.P. 18.866 46 H  
à l'ordre de J. le Maho.

## LA GRENWD FERM

Mé bonz ami, kenw on të jeen, oon alé pa tou pyen éz eukol, falé putou bouhalé d'boon our. A douz 'enw j'mè rtrouvi paa-tou é pti valé denw la pu grenwd ferm du péyi dé Sen-Sgülen : La ferm du Mâl, é të si grenwd ki falé kat mwé é ùi jou pour an fér èl tour. Pourkay sa s'aplé ti la ferm du Mâl j'n'an sè ren, s'kè ch'sè sé k'mon grenwd pèr i y'avé mnè een trèy o pwér deu jou avenw nwè, ô pèrmyé dl'enw é fi douz pèti pourse.

Kenw èl patron alé a la grenw Més a Sen-Sgülen lañ-lengn, i part èlè Vandèrdi denw la ràysyè. I nè rvéné ké l'Mé-kèrdi lé vant pyen d'sit, vu ké l'y'an falé deu sàyrèy èd douz lit par jou. Kenw lé cha é pà la, lé souri denws, lé valé konm lé boon on pèrné ben du pyézi.

Mây ch'té lé 96 eem valé é yavé kor ben d'awt aprèy mày. A senk our kenw sooné l'enwjélus, lé tréf të koupè, ràtlé é ràmasè. Aprèy sa falé atlé kat chwaw pour moud lé kafé si on vlé tày.

Lé tày të grenw, een lyeu d'lon, é sen san ankalèy èd larj, falé khenz jou pour konté tout lé vach é lé bodè, l'èkhuri i m'falé en bon kard our an vélo pour trouvè mé twé chfaw, lé dmengn të si lon, kenw èch të ô bou d'ma pèrmyér rà, i të midi, la deuzyenn rà fèt, i të tan d'soupè.

Lé chengn y'aan avé, bout a bou, lé pèrmyé aré èt è. a Nenwt é l'dèrnyé a Reen. Y'aan avé yen, sa të l'pu grou, ou si grou k'een bod è deuz enw, i të parti a la gèd khenz jou, san menwjé, a màytyé anràyjé i s'mi a rouché en cheen èd diz anpenw èd d'grouseu. Twé smeen aprèy i kroté kor èd vriyon.

La patroon të yèl een grous boon fonn, avé falu agrenwdi la port pour k'è sort èdror, é kor è pasè d'travé. Lé sây, li falé een tentèrléy èd chou vèr k'è menwjé ô du beur. L'maten, kenw é fèzè sèz éz, é grésè deu journaw èd tér. En sây, èl avé avalé la los, "Gars k'è di sé en bou-ryé ou en rouché, ou ben kor en hibo, i son si grou st' enwny. Sé yèl ki fèzè la soup, é là khézè k'een fây par s'meen, la marmit të si grenwd k'i falé een

échèl pour désand dèdan, pour khuré l'fon. Pour chaw-fè stè marmit, falé di korè èd ronden é karant châr-tèy èd fago d'bwé.

O karenm on menwjé èd haran a tou lé rpà. En dé valé putou grensè smi a huché : "Haran maten, haran midi, haran sor". I pri l'èkùèl é la bèrsi par su l'bà dla port a Lusè.

Aprèy èl karenm on sè rmètè a rouché l'lar tou jawn, d'een vèy gor k'avé fè trèz ou katorz portèy, ô dla kween ou si épés k'è l'pous. On të ti ben èz kenw oon n'avé pèrdu yeen, een èd mwen a rouché k'on z'dizè, fi d'gars èd bon dyou on la rtrouvi denw een sitrouy avèk douz pti pourse.

Si lé sitrouy të ou si grous k'en four a pen, lé lizèt yeul falé lé eyé o hèrpon an kat morsé pour lé hoché denw èl tenbrè. Lé chou pour lé cholé, falé een échèl é en vouj konm pour émondé en cheen.

Lé patach, falé lé détèrè a kou d'pihern é d'pal, é on s'mètè a kat pour lé sorti o bou du chenw, denw la kèryeur. Aprèy falé lé hoché denw een chart su en poulen konm lé barik èt sit, parây.

Y'avé ou si een ètenw, i të grenw fi d'garn falé khenz jou pour an fér èl tour. Du pâyson y'aan avé a griy. Jozè en dé pu vyeu valé, en jou k'i të pu dla màytyé bèrnázè i chéyi denw. Lé vla a patouyé pour èsèyé d'san sorti, i y'arivi a fors d'arâychè lé taléy d'yench ké n'yavé o bor. Een fây sorti i të ben jeenè, é an pu désawlè i s'ranmi a la ferm avèk trèz enw-ghiy denw lé heen, een tenwch denw chak poch, een grous karp denw la chènz, é deu pâyson-cha denw lé sabyaw. Y'avé ou si en brochè, la sa të en grou, é si vyeu k'i l'y'avé pousè en cheen su l'dou. I voyàjé khék fây ô mitenw, khék fây ô bor. Denw l'cheen y'avé deu ni, yen d'pi, l'awt èd kooni. J'mé mi mày an tèt, d'alé lé èd-nijè, mé falé chwézi l'monman. Sa s'trouvi, é Mè vla hoché a la chup du cheen. Le brochè du ben santi khék chouz, paské d'en kou d'kheu, lé vla parti é mè vla mày an haw d'mon cheen, an

pyen mitenw dl'étenw. J'i sê restê ûi jou, é la pwen d'lar pwen d'haran, é pâ pu d'chou vèr. Lé pèrmyé jou j'menwji lé koko, i té pâ trê fré, mé denm tenwpir, la fen fê tou fêr. Aprêy yen dé vâlê pri son fuzi, i fi dé kartouch ô dla mi d'pen, é penw, i m'anvâyi sla. Sa tē een vëy pëtwér k'il avè, èl évâyé, é mëy j'an rgobé pa lour. Lé patron kenw i vi sla, i parti éz abatwé a Sen-Sgëlen, i ramni een bârik pyeen dè senw, i l'mélâyi ô du son, é dè lengn i montri tou sla o brochê. Mây êch'sonjé : va ti y'alé, va ti pâ y'alé. E ben tou dousman i s'é apêrché é mây dé k'jê pu désand éd mon cheen, j'lê fê, surtou been éz. J'avé pâ boon min, mé l'cheen non pu, i n'avé pu een seul fëy, an ûi jou j'léz avé tout rouchëy.

Len ivér su l'menn étenw, dé keenar lāsê, vlit se rpousé su l'êw, i fi si frê denw la nêtëy, kè l'maten iz avé lou pat pren z denw la gro. A la faw oon an fawchi kat tenbêrlëy rêd fen pyeen.

A l'ivér ben sur, oon abatê du bwè pour antêrtëni la grenwd chmeenëy, falê ben chawfê tou l'mond, khér la soup, é fumé enwdouy é janwbon. Mê vla don mây anvâyé denw lè dmengn dla Kotardyé, abat en chatengnê. Y'avé twé smeen kè j'i té ô ma hach, en maten j'm'abëryi pour menwé mon morsé d'pen menm kè j'avé fê en ptî d'feu d'brouziyé bwé. Vla een awt vâlê khi m'ariv dësu :

- "Khék tu fê-la"?

- "Ben é tây"

- "Mê k'i m'di ch'sê a abat lè chatengnê".

- "Bon ghou, mây ousi, a drâyé chakhen d'nout koutê an twé smeen oon n'sê tē pâ vu".

Ben denm su l'sây denw stê grenw fêrm on ésyêrê a la rouzin menm k'è tē fêt denw en vyeu pya a beur. Sa fumé, sa famé, fi d'garn. La patroon lâ mêtê ô bor dla chmeenëy, é avenw d'alê s'rolê denw èl gërdaw, é dizé a son boonoum j'ni vây ren ô stê fumëy, krak don een alumèt pou vèr si la chenwdêl é tûëy.

## LES MOTS BRETONS DU GALLO-BRETON

Des lecteurs nous ont fait remarquer que l'évidence ne sautait pas aux yeux que certains mots du Gallo-breton venaient du breton. Nous avons donc décidé de reprendre certains mots déjà cités et d'en donner de plus amples explications.

**Géd** : humeur galante chez les chiens, s'emploie aussi péjorativement chez les personnes. 'Alé a la géd' (courrir les filles) Sans aucun doute, l'origine en est le breton Gadal (lubrique, lascif) apparenté avec 'gast' (femme de mauvaise vie).

**Gëdiy** : mot dérivé du précédent, traduit 'courreuse de garçon'.

**Gëdyé** : idem pour l'origine, traduit 'courreur de fille'.

**Rakwé** : c'est le plus petit d'une portée, le dernier d'une famille, j'y vois le breton 'kazhkoed' (chat des bois, c'est à dire l'écureuil), la forme vannetaise en est 'kahkoed'. Avec l'article devant il y a mutation du 'k' initial en 'c' 'h' qui se prononce comme un double 'r' raclé et nous avons ainsi une prononciation proche de 'rakwé' hormis le 'd' qui tombe en gallo-breton. Je me souviens aussi que dans une famille on appelait le plus jeune des garçons le 'chat d'écureuil' donc 'er c'hahkoed'.

**Vouyé** : Ce mot veut dire gicler. J'y vois le breton 'bouilhaf'. Un des mots pour dire 'gicler', couler abondamment. Ce mot serait resté en gallo-breton sans sa forme mutée, la consonne initiale 'b' devenant 'v'. Deux autres mots semblent être de la même famille, c'est 'avouyé' qui veut dire 'arroser' et 'avouyèt' qui désigne un entonnoir, mais pour ce dernier mot j'y mettrais des réserves jusqu'à plus ample informé.

**Fërziyé** : remuer, bouger, frotiller - ce mot est proche du français 'fretiller', lui-même de même origine que le breton 'frezilhañ' mais le gallo-breton 'fërziyé' vient du breton à cause du 'T' latin qui devient 'z' en breton.

**Pakrê** : semblable ressemblant, ce n'est pas la traduction

exacte car ce mot s'emploie dans des expressions comme 's' é pakrè son pér' ou 's' é son pér tou pakrè (c'est son père tout craché). En breton ce mot sert à renforcer le mot 'semblable' qui est 'heñvel' ex. 'heñvel - pakret 'ouzh e dad eo' (il ressemble tout à fait à son père).

Eknè : Ce mot veut dire 'écreinté' complètement fatigué il contient le mot breton 'kein' (dos) une forme plus ancienne a dû être 'ékeynè' ou 'ékènè', puis le 'e' entre 'k' et 'n' est tombé. A noter qu'en français on dit 'rein' souvent pour parler du dos.

Breenéy : Ce mot désigne une préparation pour le bétail faite de pomme de terre coupées mélangées avec du son. Il contient la racine bretonne 'brenn' qui désigne le son (de blé, d'avoine) le mot barkhètâyj est synonyme de 'breenéy'

Orsè : (pluriel orsyaw) désigne un récipient du genre, bol, écuelle, baquet, seau. Ce mot est sans aucun doute le breton 'orsel' qui plus précisément veut dire 'burette', 'fiolle'. Le sens du mot a dû dériver.

Leyé : C'est la corne que le faucheur suspend à sa ceinture pour y mettre sa pierre à faux. Par extension ou par dérivé inverse, cela désigne aussi les cornes des vaches et des boeufs. Dans ce mot il y a le breton 'hogell' qui désigne la même chose. Après évolution normale, en gallo-breton nous aurions du avoir 'hoyé' mais l'article français 'le' est venu s'y accoler comme dans 'lévyé' pour 'évier' et 'lusé' pour 'huisset' (petite porte ou plutôt haut de porte).

Dèrak : Ce mot qui n'est plus guère usité veut dire 'devant', c'est le breton 'dirak' avec passage du 'i' en 'é'. Une autre forme du mot breton est 'rak' c'est sans doute lui que nous retrouvons dans le gallo-breton 'rak' qui traduit 'près de', 'auprès de'.

Grafiñé : Ce mot veut dire 'griffer' en breton nous avons 'krafignat' qui devient 'grafiñé' en conjugaison avec le sujet devant. Il doit y avoir une parenté entre les trois mots avec la racine 'grif', 'graf' mais les mots bretons et gallo-breton sont les plus proches.

.../...

Sigwengnè ou chikwengnè : ce mot veut dire, mal couper avec une scie ou un couteau. Dans le début du mot j'y voyais le français 'scie', mais il y a deux mots bretons très ressemblant et qui ont le même sens, chikougnaf et chakoniât, il doit y avoir origine commune. A noter aussi le nom de famille 'Sigoinet' qui se prononce localement 'Sigwengnè'.

Bèrucho : C'est un des noms du roitelet, l'autre étant 'Bértaw'. Je pense que ce mot vient du breton 'Boc'hruz', mais que le sens en a dérivé puisqu'il désigne en breton le rouge-gorge et qu'en gallo-breton on n'a pas de nom spécifique pour cet oiseau.

Rwè : Ce mot masculin désigne le 'ruisseau' tout comme le mot 'rusè' (pluriel rusyaw). L'origine en est le mot breton 'gouer' (ruisseau) qui étant féminin, se dit 'ar c'houer' quand on met l'article indéfini devant, NB. 'c'h' se prononce comme un double 'r' craché d'où notre 'rwè'.

à suivre ...

YANN MIKAEL

Le Lian - revue des amis du parler Gallo -  
L'actualité de la Bretagne occidentale  
B.P. 48 - GILLES MORIN - 22190 PLERIN

Breiz - Revue bilingue - Emanation de Kendalch  
Toutes les informations culturelles de toute  
la Bretagne.

Armor Magazine - le seul à présenter de façon  
objective la vie politique sociale, économique  
et culturelle de la Bretagne.

6) Une page en breton

A - Zivout hon hentadoù

E pad an ehanoù em eus bet amzer da lenn, pe kentoc'h braslenn, levr tev J. Markale 'Les Celtes', hag e barzh al levr-se e oa ur pennad a blede diwar-benn plobladur Breizh da vare an enbroadur predenek an Arvorig er 5 vet hag er 6 vet kantved. Diazezet e oa tezenn an oberour, war studiadenn ar chaloni F. Falc'hun, a zivout an anvioù-lec'h. Hervezañ ez a war digresk an anvioù parrez o kregif gant 'plou', 'plo', 'pleu', 'ple', a-feur ma tiskenner war-du kreisteiz Breizh, ha 'plou' ebet en tu all d'ar ster-winn, e Bro-Naoned, pezh a zo diwir, peogwir hon eus Plouze (Plessé) d'an nebeutañ. Hervez ar brouenn-se e vije bet stankoc'h an diazezadurioù predenek en norzh eget er su. Gwirhenvel e hañval bezañ an traoù evel-se. Hogen e felle din gwiriekaat an dra-se war an dachenn dre va-unan. O vezañ ma oan o chom e Sant Gwazeg e-kichen Kastell Nevez Ar Faou, ez on bet da weladenniñ ar parrezioù tro-dro, ha souezhet on bet gant an anvioù-lec'h em eus kavet. Da gentañ n'eus ket a geriadennoù bras evel a gwalarn Bro-Naoned, d'an eil, emañ an darn vuiañ eus an anvioù-lec'h-se o teraouif gant 'kêr' a boan ma-m eus kavet unan pe zaou o kregif gant 'tre'. Er c'hontrol, war harzoù an trevadoù predenek, er gevred, a raok trec'h Nevenoe e ballon, ez eo di-baot a-walc'h ar c'heriadennoù o kregif gant 'kêr' (pe gant ar stumm 'car' kentoc'h), hogen ar re o teraouin gant 'tre' ez eus kalz anezho ; 6 e Gwenvenez-Penfaou, 6 e Plouze, 3 e Fegerieg, 2 en Avizeg, 4 e Jenw, 2 e Plerig, 2 e Konkreun, 1 e Nozieg, 1 e Blaen, 2 e Trevaog, hep kontañ reoù niverusoc'h c'hoazh e ledenez Gwenrann. An darn vrasañ anezho', zo keriadennoù bras. Neuze en em c'houlennan, hag ez eo an hevelep brezhoned o deus poblet norzh ha su Breizh. Tecwyn Evans, ur c'hembread em boa kejet gantañ e kamp etrekeltiek ar vrezhonegerien, pemzeg vloaz'zo, a wele gant brezhoneg Bro-Wened, ur yezh tostoc'h ouzh ar c'hembraeg eget ar c'h-klt, en abeg da c'herioù evel 'koed' evit 'koad', 'troed' evit 'troad', 'ar' evit 'war', 'er' evit 'ar', hag all ... Aet da weladenniñ Kembre, n'em eus kavet, kêr ebet gant 'plou', hogen kalz anezho a groge gant 'tre', neuze, en em c'houlennan mar ne zeu ket brezhoned rousantelezh kozh Waroc'h eus

.../...

27)

Kembre evit an darn vrasañ, ha ne oant ket da envel o c'heriadennoù gant "tre" e lec'h "plou", ha netra ken. Kavet em eus un abeg all, kalz aesoc'h eo war an harzoù difenn ur geriadenn vras, meur a diegezhioù enni, eget un atant digenvez. Evel-se, en em dolpe an dud evit derc'hel penn d'ar franked, o sevel "trevoù", kentoc'h eget "kêrioù" (kêr en e ster kozh, kevatal d'ar "villa" galianroman).

YANN MIKAEL

LE WI-DIR

Angéla Duval, la poétesse en langue bretonne nous a quitté. André Voisin dans sa série d'émission "Les Conteurs" l'avait fait connaître au grand public par le biais de la télévision. Ses poèmes limpides sont empreints des traditions paysannes et d'un mode de vivre que beaucoup cherche à retrouver.

Jean-Claude Jégat et sa bombarde se sont tus. Ce prince de la musique faisait équipe avec L. Ihuel à l'orgue. Combien d'églises en Bretagne ont bénéficié de ce duo peu commun une bombarde et un orgue, mais ce mariage était si réussi que l'enchantement de l'instant ne pourra être retrouvé désormais que par le disque.

Xavier Grall lui est mort le 11 Décembre 1981 à 51 ans trop jeune pour un poète de talent. "Le cheval couché" sera sans doute son oeuvre qui restera le plus dans les mémoires. Pourtant ses poèmes ont inspiré beaucoup d'artistes Dan Ar Bras un des meilleurs guitariste de l'hexagone a chanté les poèmes de Xavier Grall en musique, une voix, une guitare, un merveilleux mariage.

Lucien Gourong le Raymond Devos breton avait lui aussi adopté et inscrit un poème à son répertoire. En voici les premières rimes :

.../...

Les vieux de chez moi  
 Ont des îles dans les yeux  
 Leurs mains crevassées  
 Par les chasses marines  
 Et les veines éclatées  
 De leurs pupilles bleues  
 Portent les songes  
 Des frêles brigantines  
 Les vieux de chez moi  
 Ont vaincu les r\*chifs d'Irlande  
 Retraités, usant les bancs  
 Au levant des chaumières  
 Leurs dents mâchonnant  
 Des refrains de Marie Galante  
 Ils lorgnent l'horizon blanc  
 Des Provendes roturières  
 Les vieux de chez moi, etc ...

Le 11 Octobre avait lieu à Nantes une manifestation pour la réunification de la Bretagne, sujet d'actualité au moment où il est tellement question de régionalisation. Les campagnes de presse et l'attitude du pouvoir précédent, en un mot, le lavage de cerveau qu'a subi le département de Loire-Atlantique, orchestré par certains hommes politiques du département aussi bien que par les hauts fonctionnaires ne motivent pas autre mesure certains Nantais à devenir avec les quatre autres départements bretons, la 6ème région (superficie et potentiel économique) de la communauté européenne.

C'est dommage ; la région Pays de Loire a été institué par le gouvernement de Vichy, départements disparates alliés pour des raisons politiques. La 3ème région militaire, elle reconnaît bien la Bretagne à cinq départements. Les commandos d'intervention, les unités d'élites sont composés dans un fort pourcentage de bretons de St Malo à Clisson. Citons enfin les propos du Sénateur maire de Rennes Henri Fréville rapporté par Roger Pierrefitte dans son livre "Le mal français" page 454. Je suis historien et j'ai trop étudié le passé de la Bretagne pour ne pas craindre la résurgence d'un particularisme, voire d'un séparatisme breton. La France s'est faite par-dessus les particularismes régionaux et contre eux, je vous en supplie ne réveillez pas l'animal qui dort



N° 3  
1982  
Prix 6F



**REVUE  
VANTYÉ**

64 Route de Derval

44290 GUÉMÈNE PENFAO Bretagne

Avant les vacances voici le 3ème numéro de PIHERN. Celui-ci se porte bien, tiré en 325 exemplaires, son aire de diffusion est de plus en plus étendue. Si le numéro 2 est encore disponible dans certains points de vente, le numéro 1, est lui totalement épuisé.

L'association Vantyé qui a subi l'amputation de deux de ses membres, deux décès aussi brutaux que tragiques, a eu pourtant quelques satisfactions. Dans la frairie de Juzet, les chantous de la Passion ont parcouru la campagne. Les gens visités en pleine nuit, se sont retrouvés 20 ans en arrière. Le feu de Jeanne d'Arc lui aussi s'est consumé comme au bon vieux temps. Les landelles se sont retrouvés en fête. Les chants, les danses au son des accordéons, ceux de la Jeune Lydie Cogrel et de Christian Roy. Nous nous devons de remercier Jean Cocadin, Roger Ferré et Bernard Daniel pour la reconstitution d'une coutume qui se perd dans la nuit des générations antérieures.

L'association Vantyé s'est donnée pour objectif la préservation des traditions, cet objectif a été qualifié par certains comme passéiste.

Ces faits apportent là un démenti, chacun de nous a le souci de ses racines. Regardez devant est peut-être primordial mais ce souvenir ne l'est pas moins.

#### VANTYÉ

---

: Responsable de la publication : Jean-M. Michel - Prix du :  
: n° : 6 F - Abonnement : 15 F - Périodicité semestrielle - :  
: Dépôt légal 3e trimestre 82 - n° ISSN 0242 - 6994 - Im- :  
: orimé par la revue. :

---

Nota : Certains abonnés nous ont fait remarquer le prix élevé de l'abonnement par rapport au prix de vente au numéro - La raison en est le prix élevé de l'envoi par la poste qui nous coûte actuellement 3.30 F par numéro expédié.

LA LEGENDE DU BOIS DES TOMBES

Il advint une fois, au temps où les seigneurs se faisaient la guerre, par plaisir, ou pour une parcelle de terre, ou bien encore pour passer le temps, que le seigneur de Sarran et celui de Fégréac se rencontrèrent, par hasard, au cours d'une chasse, dans un bois touffu près du village de L'Ecarée, et qui n'appartenait à personne. Le premier, le sire de Sarran, se dit : "Mais, ce bois m'appartient puisqu'il est proche de chez moi", et il voulut en faire les honneurs au seigneur de Fégréac, lui disant qu'il était plein de gibier et l'autorisant à chasser. A quoi le seigneur de Fégréac répondit : "Pourquoi donc, Messire, m'autorisez-vous à chasser dans ces fourrés et ces bois, où d'ailleurs il n'y a nul gibier, alors qu'ils m'appartiennent ? Voyez plutôt, ils touchent à mes terres de L'Ecarée". Mais le seigneur de Sarran ne l'entendit point ainsi et protesta violemment. La discussion monta, si bien que les deux sires dégainèrent les épées et appelèrent leurs compagnons à l'aide. La bataille fut rude, et nombreux furent ceux dont la vie se retira du corps, à la suite d'un méchant coup de dague, les chiens eux-mêmes se battirent, et cela dura jusqu'à la nuit.

Mais le lendemain, quand le soleil de nouveau se leva et que les deux seigneurs, qui n'étaient pas morts, mais fort mal et couverts de plaies et de bosses, virent l'effroyable carnage qu'ils avaient provoqué, et que leurs meilleurs compagnons et grand nombre de leurs valets étaient morts ou mourrants, ils regrettèrent leur geste et, d'un commun accord, décidèrent que ce bois n'appartiendrait à personne, sinon à tous leurs fidèles qui s'étaient entretenus pour leur moment de folie. Et l'on vit les sires et les quelques survivants de cette bataille creuser de grandes et profondes tombes, et ensevelir tous ceux qui étaient couchés à jamais, hommes chevaux et chiens ; puis ils dressèrent au milieu un petit calvaire et se séparèrent en jurant de ne plus revenir chasser dans ce bois.

Suite à cette légende, la réalité est beaucoup plus triste. Vers les années 1750-52, une épidémie de peste s'abattit sur la région d'Avessac et Fégréac faisant de nombreux morts, un terrain fut choisit entre les deux communes pour les y enterrer à l'écart d'où le nom du village 'L'Ecarée' situé à quelques centaines de mètres du 'Bois des Tombes' jadis un lieu très marécageux puis on édifie un petit calvaire entouré d'une enceinte circulaire, avec de la pierre d'Avessac. Les bull-dozers de notre époque, ont supprimés tout cela.

L'EVECHE MORT NE DE REDON

Dans 'Armor Magazine' de Décembre 81, un article de Jacques LE TOUZE nous apprenait que Redon avait failli devenir le siège d'un évêché. Cela se passait sous le règne de François 1er, Duc de Bretagne (1442 - 1450).

Tous les historiens bretons et dernièrement ERLANNIG dans son livre 'Redon et le destin celtique de la Bretagne' ont dit l'importance primordiale qu'avait eu l'abbaye de Redon dans la formation du royaume de Bretagne par NOMINOE.

De hauts personnages du royaume breton furent inhumés dans l'église abbatiale St Sauveur, puis ensuite parmi les Ducs de Bretagne ALAIN FERGENT.

En fonction de cela, le Duc François 1er voulut que Redon en soit honoré et décida que se serait le siège d'un évêché. Il en confia la mise en place à Jean L'ESPERVIER, évêque de St Briec. Cet évêché aurait été constitué d'un certain nombre de paroisses prises sur les évêchés de St Malo, Rennes et Nantes. L'évêque devait être l'Abbé Yves le Sénéchal et l'église abbatiale serait devenu cathédrale. Malheureusement les autres évêques qui se voyaient spoliés protestèrent à Rome auprès du Pape Nicolas V. Il n'y eu pas d'arrangement possible. Le 20 Décembre 1449 c'était la fin de l'évêché de Redon.

Sachant la situation actuelle de Redon et du pays de Redon, on peut se demander si d'en avoir eu fait un évêché n'aurait pas été bénéfique, car lors de la départementalisation républicaine, la Bretagne aurait peut-être été dépecée différemment et Redon ne se serait peut-être pas trouvé coincé, à la limite de trois départements ce qui n'a pas favorisé son développement avec les complications administratives que cela a entraîné. Par contre, si cela avait été, cela aurait passé un problème pour la composition du drapeau breton. Les 5 bandes noires représentent les anciens évêchés de Haute-bretagne et les 4 blanches ceux de Basse-Bretagne. La situation aurait pu toutefois se rééquilibrer si s'était constitué aussi l'évêché de Guérande au 9ème siècle. La presque île guérandaise peuplée de bretons bien avant 845 dépendait du BRO-WAROC'H donc de l'évêché de Vannes. Quand NOMINOE conquiert le comté nantais jusqu'alors tenu par les francs, la presque île guérandaise tout comme le BRO-WAROC'H oriental sur la rive gauche de la Vilaine et de la rivière chère, passèrent à l'évêché de Nantes.

.../...

Mais les habitants qui parlaient breton protestèrent, ne voulant pas être dirigés par un évêque qui ne parlait pas leur langue. Ils réclamèrent leur propre évêché avec siège à Guérande. Cela faillit se faire mais un compromis fut trouvé à propos de la langue bretonne et on enterra l'évêché de Guérande, d'autant plus que les Normands commençaient à monter le bout de leurs épées, il fallait arrêter de se chamailler pour penser à se défendre.

DENWAL GWENVEVEZ

Noms de lieux bretons en Namnédie

Un type de nom de lieux que l'on retrouve beaucoup dans nos contrées du Nord-ouest de la Namnédie, est celui qui contient le mot 'TRE', soit en début 'préfixe', soit en fin de nom 'suffixe'. Ce mot qui vient du celtique 'TRE-BA' désignait une agglomération de maisons sans fortification. Le mot est passé en anglais sous la forme 'THORP' et en allemand sous celle de 'DORF'. On le retrouve chez nous, plus souvent que les 'KER' (évolué en 'CAR' en Namnédie), ceci est dû, sans doute au fait, que sur les frontières, à la rencontre des Contrées tenues par les francs, il était plus facile aux bretons, de résister aux empiètements des puissants voisins, en se groupant dans des villages, plus facile à protéger, que de s'établir dans ces exploitations isolées dont les bâtiments s'appelaient 'KAER', 'KER'. Nous allons voir commune par commune les noms de lieux contenant le mot 'TRE'.

GUEMENE-PENFAO, GUENOUVRY, BESLE

TREFOU = TRE + FAOU - FAOU veut dire 'hêtres'

TREGUEL = TRE + KAEL - KAEL veut dire clôture artificielle et par extension champ enclos. La mutation K/G est normale.

TREGUELY = TRE + KAELIG qui voudrait dire petite clôture voir le GUELY en Plessé ou à la rigueur 'KILI' pluriel de 'KAEL', mais dans ce cas on aurait plutôt 'TREGUILY' cela pourrait être aussi 'KILLI' qui désigne un bosquet, un taillis.

TRENON = TRE + NONN qui est le nom d'un saut breton voir DIRINON en Basse-Bretagne.

TREMELAN = TRE + MAELAN nom de personne lui même composé de MAEL (prince) + AN (diminutif) - Eventuellement cela pourrait aussi dire 'MAEZ' (campagne) + LAN (monastère ou LANN (ajonc)).

.../...

TREGUENEUX = TRE + GWENNOG, nom d'un daint breton lui même composé de 'GWENN' (blanc) + OG (qualificatif). Voir TRE-VENEUC en Donges. Ce nom de Saint se retrouve aussi dans 'GUENOUVRY' soit GWENNOG + BRE (colline).

TREGUELAIS = Il y a deux explications à ce nom de lieu, soit il est formé à partir de 'TREGUEL' nom de personne portant le nom du village cité précédemment et il est de formation récente, ou alors il est très ancien et il serait plus judicieux de l'écrire 'TREGLE' au 'TREGLAIS' (voir PEROGLAIS et BOCLAIS en Fégréac). Dans ce cas, nous aurions TRE + GLEN qui veut dire 'VALLEE'. Sa situation sur le bord du Don pourrait le confirmer.

PLESSE, LE DRESNY, LE COUDRAY

TRESSE = TRE + SAEOG nom du saint breton fondateur de la paroisse de PLESSE.

TREGOUET = TRE + KOED qui veut dire 'Bois' en breton vannetais, ailleurs on dit 'KOAB'. A noter mutation K/D normale - Voir TREGOET en ND de l'immalée et TRIGOUET en Jans.

TREMAR = Deux villages portent ce nom, le haut et le bas TRE-MAR assez éloigné l'un de l'autre. Plusieurs explications pource nom de lieu, soit : TRE + MEUR (très grand) dont la forme en celtique brittonique était 'MARDS'. Localement ce mot est devenu MUR ou MER mais généralement, c'est MEUR, TROMER en Saffré. Autre explication pour 'MAR' le mot 'MARC'H' (cheval) porte comme nom de personne, voir le roi MARC'H des légendes arthuriennes.

TRELAN = là aussi, deux possibilités, soit TRE + LAN (monastère - Lieu consacré - bien sûr il ne faut pas chercher un monastère en ruines dans les environs, car à cette haute époque les bretons utilisaient en construction surtout le bois qui ne manquait pas soit : TRE + LANN qui veut dire 'AJONC', 'LANDE'.

TREULION = si la première partie du nom est bien 'TRE', la 2ème partie 'LION' est obscure peut-être 'LEZ' (cour) sous sa forme vannetaise 'LIZ' évolué en 'LI' + le diminutif 'AN' évolué localement en 'ON'.

CALESTRE = dans ce nom, nous avons 'KER' (ville, villa) sous la forme locale 'CAR' (le 'R' étant tombé) + LEZ (cour) + TRE (village) CALESTRE se trouve à quelques distances du grand village de TREGOUET.

FEGREAC

TREGRAN = TRE + KRAN (forêt). Ce mot vieux celtique KRAN est très ancien ne se retrouve plus que dans les noms de lieux. Une forme évoluée subsiste en breton actuel, c'est 'PRENN' est présente dans quelques noms de lieux voir, 'PRINCE' en Marsac et Prinquiau.

.../...

TRENEBAN = Si la première partie du mot est 'TRE' sans contestation possible, la suite 'NEBAN' demeure obscure. Une forme plus ancienne pourrait peut-être nous en dire plus.  
TREHAN = Comme pour TRENEBAN la partie 'HAN' est obscure. Dans le cartulaire de l'abbaye de Redon, il est fait mention du village TREB-HINOI dépendant de la paroisse de Pleslé - c'est peut-être notre TREHAN d'aujourd'hui. HINOI pouvant être un nom de personne contenant le radical HEN (vieux).

AVESSAC  
TREIGNAC = Un dilemme pour ce nom de lieu, est-il breton à cause du 'TRE' initial en gallo-romain à cause de la terminaison en 'AC'. J'opterais pour la 2ème solution car ce nom est à rapprocher de TRIGNAC à côté de St Nazaire qui lui est bien gallo-romain. Toutefois s'il était breton, il pourrait être composé de TRE + NEAC'H (haut sommet). Les 'C'H' étant d'anciens 'C' qui ont spirés.

TRELICAN = TRE + LIZ (cour en Vannetais) + IKAN (diminutif). L'évolution de 'LIZIKAN' en 'LIKAN' peut s'expliquer ainsi le 'Z' est tombé, nous avons eu alors 'LIHIKAN' puis, les deux 'I' se sont confondus et il nous est resté 'LIKAN'.  
TREOUBI ou TREYOUBI = il n'y a pas actuellement de village en Avezac portant ce nom mais il y avait une chapelle de TREOUBI dont il ne reste que des ruines. La 2ème partie du nom est obscure.

CONQUEREUIL  
TREBUTON = ce nom de lieu désigne un quartier du bourg par la route de Pierric. La partie 'BUTON' est obscure, peut-être nom de personne avec le radical 'BUD' (succès, profit).  
TREME = TRE + MAEZ qui veut dire 'CAMPAGNE' champ cultivé, non enclos par opposition à 'KAEL'. Enclos, ou champ cultivé clôturé.

DERVAL  
LANDRY = LAN + TRE - comme dans TRELAN en Plessé. 'LAN' peut-être un monastère, au 'LANN' (landé, ajoncs). Pour TRE devenu DRY il y a une mutation de consonne initiale normale en breton voir TREGUEL et TREGOUET et le passage de E à I est dû au parler local voir TREGUEL, TRIGOUEL et TREGOUET TRIGOBET et résume les deux évolutions, voir CAUDRY en Prinquiau qui est un ancien KOAD + TRE.

PIERRIC  
TRIGUEL = même étymologie que TREGUEL en Guéméné-Penfao soit TRE + KAEL (clôture artificielle, enclos).

.../...

TREMELON = même étymologie que TREMELAN en Guéméné-Penfao - soit TRE + MAELAN qui est un nom de personne voulant dire 'Petit Prince'

MARSAC

TREVELEUC = TRE + MAELOG, nom du fondateur du village, nom qui peut dire 'PRINCIER' - voir explications pour TREMELAN en Guéméné-Penfao. Ce même MAELOG peut-être aussi le fondateur de TREVELEC en BERBIGNAC. Noter mutation M/V.

TREVEGAN = TRE + PAGAN, nom d'un saint breton

NOZAY

CETRE ou CETRAIS (orthographe actuel) = SAEOG + TRE, SAEOG est le saint fondateur de la paroisse de PLESSE (voir Pihern n° 2). La formation de ce nom de lieu est l'inverse de TRESSE en PLESSE.

TREONNAIS = TRE + ONNEG, lieu où pousse les frênes, donc : village de la FRENAIE. Comparer avec BOUHONNAIS et BREHONNAIS en Blain et CROHONNAIS en Campbon.

LA GRIGONNAIS

BAUTRAIS ou BAUTRE (forme ancienne) = BOD (résidence) + TRE Comparer avec la BAUTRAIS en Abbaretz.

L'ETRICHE ou LETRICHE (forme ancienne) = LEZ (cour, résidence de Machtiern) + TRE (village) + SAEOG (saint breton).

ABBARETZ

LA BAUTRAIS = même étymologie que BAUTRE à la Grigonnais. En Tréffieux, nous avons la BAUDRAIS mais là nous aurions plutôt un nom de lieu récent composé à partir d'un nom de famille BAUDRIER ou BAUDIER tout comme le nom GAUTIER a donné un certain nombre de GAUTRAIS.

JANS

TRIGOUET = TRE + KOAD (pois) - Voir TREGOUET en Plessé.

TRENOU = TRE + NOED, point de rencontre des eaux Talweg, par extension prairie basse très humide, comparer avec tous les noms de lieux appelés 'LA NOE', 'la NOUETTE', 'La NOELLE'.

LE TREPAS = l'étymologie de ce nom de lieu est obscure, cela peut vouloir dire le passage comme dans le français TREPAS, TREPASSE, mais il peut aussi contenir 'TRE' (village) suivi d'un mot obscure. Une ancienne forme pourrait peut-être nous en dire plus.

GUINDRAY = GWENN (blanc) + TRE donc le 'blanc village' ; à rapprocher de 'GUINDREF' près de St Nazaire.

TREFFIEUX

TREFFIEUX = TRE + MAEOG, saint breton, fondateur de plusieurs

.../...

paroisses et villages. La mutation initiale M/F ou M/V normale en breton moderne démontre que le breton y a été parlé suffisamment longtemps pour avoir été noté dans le nom de ce bourg. Suivant les variantes : dialectales du breton puis du gallo-breton 'MAEOG' est devenu 'MIEUX', 'MIEC', 'MEAC', 'LIACH', tout comme nous avons pour St Briec : BRIEUC, BRIOC, BRIEC. Ainsi nous avons en Nannédie : CREVIAC en Nozay, TREFFIACHE en St Vincent des Landes, TREMEAC en La Turballe, TREFFEAC en Trignac, TREFFIER en Besné, dans le LEON ; TREMEOC, dans les côtes du nord COETMIEUX, et plusieurs TREVIEC dans le centre de la Bretagne.

ISSE  
COETREUX = KOED (bois) + TRE. Comparer avec COTRET en Ste Anne de Campbon, même étymologie et RENDREUX en DREFFEAC = RANN (parcelle, subdivision) + TRE. Toutefois il peut y avoir une autre étymologie, à savoir KOED (bois) + RUN (tertre).

ST VINCENT DES LANDES  
LA TREFFIACHE = TRE + MAEOG St breton fondateur - Voir explications pour 'TREFFIEUX'

HERIV  
LA TREVENNAIS = Ce village qui a dû être important autrefois puisque écrit en gros caractère sur les anciennes cartes d'Etat Major, a complètement disparu. La dernière maison en ruine fut rasée au bulldozer lors du remembrement. Ce nom de lieu est à rapprocher de TREGUENEUC en Guénouvry et de TREVENEUC en Donges. Composé de TRE + GWENNOG (saint breton)

ST OMER DE BLAIN  
L'EUDDRAIS écrit anciennement LEUDRAIS en un seul mot formé de 'LEZ' (cour, résidence de Machtiern chef civil) + TRE.

GUENROUET  
TRIGODET = si le 'TRE' est évident en début de nom, la 2ème partie 'GODET' est obscure, peut-être contient-elle le mot 'KOAD' (bois)

TREGEUX = TRE + KREC'H (colline)  
CLENDRE = GLAN (rive, berge) + TRE après mutation T/D. La transformation de 'GLAN' en 'CLAN' est dû à une prononciation locale mais ancienne car les noms de lieux 'GLAND' d'Avessac et de Blain sont prononcés en parler local YENW.

En redescendant vers la presqu'île Guérandaise, les noms de villages en 'TRE' sont également assez nombreux. J'ai noté : TREVELEC et TREVELOIS en Herbignac, TRIHERMAIN en St Gildas des Bois ainsi

que le TREUX, TRAGOUET en Campbon, TRELAND et COTRET en Ste Anne de Campbon, TREGAT en Pontchâteau, RENDREUX en Dréfféac, CAUDRY en Prinquiau, TREFFIER en Besné, TREPIED, TREHE, TREVECAR, TREVLAN en St André des Eaux, TREGOET en Nd de l'immaculée, TREFFEAC en Trignac, TREGATE au Pouliguen, TREVALY en Guérande, TRESALAN, TREVERE, TREMEAC à la Turballe, TREBEZAN en St Molf, TREAMBERT en Mesquert, TREMENT et TRELOGOT en Assérac, TREVENEUC et TRELAGOT en Donges, TREGONNEAU et TREMODEUC et peut-être DRELIF en Montoir de Bretagne, GUINDREUF en St Nazaire.

YANN MIKAEL

Nota : Un lecteur de Guenrouet nous a signalé un nom de lieu qui se rattache à la famille des noms de lieu ayant pour fondateur le saint breton SAEOG à l'origine de la paroisse de Plessé. Sur Guenrouet existe un nom de lieu 'Les Landes de COUACE'. Assurément, tout comme LANCE et TRESSE, en Plessé ce nom de lieu contient le nom 'SAEOG' réduit à CE. La première partie étant 'KOAD' (bois), donc c'est le bois de SAEOG. A noter aussi que ce nom de lieu est devenu nom de famille, puisque j'ai récemment rencontré une personne qui portait ce nom.

- Lisez 'CARN' organe de la ligue celtique en anglais :  
 : et dans les six langues celtiques - Abonnement 35 F - A- :  
 : dresse en Bretagne : JORD ABHERVE GWEGEN - KERBERENNES, :  
 : HENT PONT AR C'HASTELL - 29260 LESNEVEN :

: Lisez 'L'Avenir de la Bretagne' journal nationaliste bre :  
 : ton et fédéraliste européen - Abonnement 30 F - Adresse :  
 : B.P. 103 - 22001 ST BRIEUX CEDEX. :

450<sup>e</sup> anniversaire du traité d'union entre la Bretagne et la France

Nous avons reçu le N° 1 d'une nouvelle revue bretonne à caractère historique 'Dalc'homp-Soñj' (souvenons-nous) 3, Place Paul Bert 56100 LORIENT (Abt 30 F). Nous y avons relevé un intéressant article de Marie KERUHEL Docteur en droit sur le traité de 1532 qui unit la Bretagne et la France.

L'histoire que l'école nous a enseignée, nous a toujours dit que c'est Anne de Bretagne qui par ses mariages avec deux rois de France successifs amena la Bretagne à la couronne de France. La réalité est tout autre, une seule vérité constante, les rois de France ont toujours voulu s'emparer de la Bretagne et pour cela tous les moyens ont été bons, et les bretons ont résisté tant qu'ils ont pu en allant suivant le cas avec les ennemis des rois de France notamment avec les Anglais.

C'est pendant le règne de Louis XI, roi rusé et rators, tant admiré des historiens français que les choses vont se gâter pour les bretons. En Bretagne règne François II, prince intelligent mais indécis. Pour se tirer des intrigues du roi de France, il contracte des alliances avec ses ennemis. La guerre éclata, les bretons sont battus à St Aubin du Cormier près de Rennes le 28 Juillet 1488. Suit le traité du Verger par lequel le Duc de Bretagne s'engage à ne pas marier ses filles (il n'a pas de fils) sans le consentement du roi de France. Peu après le Duc de Bretagne mourait de chagrin. Le sort de la Bretagne était scellé.

Duchesse à 11 ans, Anne de Bretagne, fille de François II révéla très tôt une intelligence politique de 1er ordre. Bien conseillée, elle s'efforça de reconquérir par la voix diplomatique ce que le sort des armes avait fait perdre au Duché. Elle rechercha comme son père l'alliance de la maison d'Autriche allant jusqu'à épouser par procuration Maximilien futur empereur du Saint Empire romain germanique. Aussitôt le roi de France Charles VIII, invoquant la clause du traité du Verger envahit la Bretagne et s'en rendit maître. Anne dû se soumettre et accepter le mariage avec le roi de France le 6/12/1491, mais en sauvegardant toutefois les libertés et franchises de son duché. Sept ans plus tard Charles VIII mourait sans héritier vivant. Anne voulut reprendre son duché mais Louis XII successeur de Charles VIII n'entendait pas laisser s'échapper une proie tant convoitée.

Il fit casser à Rome son mariage avec la fille de Louis XI pour épouser à son tour Anne de Bretagne comme c'était prévu dans le traité du Verger. Dans ce nouveau contrat de mariage, Anne fit toutefois préciser les conditions d'une véritable autonomie bretonne dans le cadre du royaume de France. Elle obtint notamment :

- De ne payer que les impôts consentis par les Etats de Bretagne.
- Le droit d'appliquer les octrois uniquement à la défense du pays.
- Le droit pour les bretons de n'être jamais jugés hors du pays.
- Le droit pour la noblesse bretonne de ne servir hors de la Bretagne que dans les cas d'extrême nécessité.

Ce contrat réglait aussi la succession au trône de France et de Bretagne. La Bretagne ne reviendrait en aucune façon à l'héritier du trône de France mais au second fils ou à une fille. Si elle n'avait qu'un fils, la même alternative devait se retrouver à la génération suivante.

Anne eut deux filles, en vertu de la loi salique, la couronne de France revenait à la branche cadette des Valois, c'est-à-dire à François d'Angoulême. Le roi Louis XII malgré Anne de Bretagne, maria sa fille aînée Claude avec celui qui allait devenir François 1er. Cependant Anne de Bretagne imposa un contrat semblable au sien. Le problème était repoussé d'une génération.

Mais François 1er ne s'embarrassait pas pour si peu. Il extorqua à sa femme Claude un testament léguant la Bretagne au Dauphin. Seulement le droit breton n'admettait pas que le pays fut traité comme propriété personnelle du prince, la Bretagne étant depuis le haut moyen âge une monarchie parlementaire. NOMINOE consultait déjà une assemblée, le DAMEL. Alors le roi de France employa les grands moyens. Tous les procédés classiques de la corruption furent utilisés, l'or du Roi coula à flot pour acheter l'assentiment d'une part de la Noblesse bretonne pendant qu'était affirmé sans ambage qu'il était inutile de résister car les armées françaises se chargeraient de ravager la Bretagne si elle résistait. Les Etats de Bretagne comprirent que s'en était fait de l'indépendance du pays, alors ils s'employèrent à obtenir les conditions les moins défavorables pour la Bretagne c'est-à-dire la plupart des clauses du second contrat de mariage d'Anne de Bretagne, ce que le roi de France finit par accepter. Ainsi donc, dans ces conditions les états de Bretagne, en leur session d'Août 1532 signèrent le traité d'union.

La Bretagne avait perdu son indépendance, mais elle conservait une large autonomie, c'est pour cela que les rois de France qui suivirent s'évertuèrent constamment à tourner les clauses du traité de 1532, le pire fut Louis XIV dont les exactions allèrent tellement bien qu'elles provoquèrent 'La révolte du papier timbre'. Toutefois les rois de France ne se sentirent jamais assez fort pour violer ouvertement le traité et en faire un chiffon de papier, c'est la révolution française de 1789 qui s'en chargea.

Dans la nuit du 4 Août 1789 qui vit l'abolition des privilèges de la Noblesse et du Clergé, les députés voulurent également supprimer les libertés des provinces réputées étrangères, unies au royaume par différents traités, les députés bretons protestèrent qu'ils n'étaient pas mandatés pour cela. L'assemblée constituante passa autre et publia des décrets que le parlement de Bretagne refusa d'enregistrer fort de son bon droit, mais la terreur révolutionnaire survint qui balaya tout. Napoléon 1er centralisa encore plus. La Restauration s'accommoda très bien de cette centralisation et foula au pied le traité. Il n'y avait plus de Bretagne mais cinq départements et aujourd'hui en 1982, alors qu'il est question d'une régionalisation qui nous rapprocherait peut-être de ce traité de 1532, la Bretagne officielle n'a plus que quatre départements. Les bretons sont vraiment nés sous une mauvaise étoile. Mais cela ne durera peut-être pas. Que le ciel nous entende.

DENWAL GWENVENEZ

: Lisez DOUAR BREIZH république bretonne - Abonne-  
 : ment 50 F - 2, villa Bourg l'Evêque - 35000 REN -  
 : NES - Tél. (99) 54.26.49. :

: Lisez 'GWENN HA DU' Journal nationaliste breton :  
 : Directeur J. LE MAHO - 190, Bis Av. de Clichy :  
 : 75017 PARIS - Abonnement 50 F - C.C.P. 18 866 - :  
 : 46 H à l'ordre de J. LE MAHO. :

UN PEU DE GRAMMAIRE GALLO-BRETONNE

Les pronoms personnels sujet : (Je, tu, il, elle, nous, vous, ils). Ils sont à peu près identiques à ceux du français, 'je' se réduit souvent à 'j' ou 'ch' ou 'sch', 'tu', de sit parfois 'tè'. Devant une consonne 'il' et 'elle', et 'ils' et 'elles' se réduisent à 'i' et 'à'. Devant une voyelle 'ils' et 'elles' se réduisent à 'iz' et 'èz'. 'Nous' n'est pour ainsi dire pas utilisé devant le verbe, remplacé qu'il est par 'on', exemple : 'on tè nou' = 'nous étions'. L'emploi de ces pronoms personnels sujet, subit l'influence du breton qui met souvent le sujet après le verbe conjugué. Exemple : 'j'étais' se dira, 'ch'té may' ou simplement 'té may', comme on dit en breton 'Bez'e oan mé' (me = je et moi). Ces pronoms personnels sujet doublés, sont = may, tay, lu ou li, yël, nou, vou, yeu, yël.

Les pronoms personnels compléments directs : (placés après le verbe). Ce sont = më, tã, lã, lâ, nou, vou, lè. Ex. : 'choom-më' (lève-moi) 'choom tã' (choom-lã), 'choom-la', 'choom-nou', 'choomé-vou', 'choom-lè'.

Les pronoms personnels compléments directs : (placés devant le verbe). Ce sont = më, tã, lã, lâ, lâz, nou, ,ouz, vou, vouz, lé ou léz, ex. i m'avé vanjé (ils m'avaient fatigué), i t'avé vanjé, il l'avé vanjé, i lâz avé vanjé, i nouz avé vanjé, i vouz avé vanjé, i léz avé vanjé, i léz avé vanjéy (féminin pluriel).

Les pronoms personnels compléments indirects : (placés derrière le verbe). Ce sont = më, tã, lu ou li, nou, vou, lou. Ex. doon-më, doon-tã, doon-lu a li, doon-li a yël, doon-nou, dooné-vou, doon-lou a yeu.

Les pronoms personnels compléments indirects : (placés devant le verbe). I m'avé doonë (ils m'avaient donné), i t'avé doonë, i liz avé doonë, i nouz avé doonë, i vouz avé doonë, i louz avé doonë.

Les pronoms démonstratifs - Ils sont très différenciés du français, car ils ont subi l'influence très nette du breton. Celui, celle, ceux, celles : se traduisent par : lã syen, la syeen, lé syen, lé syeen, qui sont une adaptation en gallo-breton des formes du breton que sont : 'an hini' au singulier, et 'ar re' au pluriel (littéralement) : 'le celui', 'les ceux', que l'on retrouve dans les pronoms possessifs, celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci. Ces formes ne sont guère employées.

Celui-là se traduit par "sti-la", et ceux-là par "steu-la" - celle-là se traduit par "sët-lat" et celles-la par "seut-lat".

Les pronoms possessifs

Là aussi influence très nette de la langue bretonne

Le mien, la mienne : deviennent "mon myen a may", "ma myeen" a may ou "mon syen a may", "ma syeen a may"

Le tien, la tienne : deviennent "ton tyen a tay", "ta tyeen a tay, ou ton syen a tay, ta syeen a tay.

Le sien, la sienne : deviennent "son syen a lu", sa syeen a yël. Toutes ces formes sont une adaptation des pronoms possessifs bretons que sont "va hini din" (mon celui à moi) Da hini dit, e hini dezhañ, he hini dezhi.

Au pluriel, la règle subit une petite entorse

Le nôtre, la nôtre : Lë nout a nou, la nout a cou, ou lë syen a nou et la syeen a nou.

Le vôtre, la vôtre : Lë vout a vou, la vout a vou ou le syen a vou et la syeen a vou.

Le leur, la leur : Lou syen a yeu, la syeen a yël.

Nota : L'étude comparée des pronoms possessifs et démonstratifs gallo-bretons, français et bretons, montre bien que les locuteurs gallo-bretons sont à l'origine, des bretonnants qui ont changé de langue petit à petit, mais pas par un enseignement scolaire, ce qui fait qu'ils ont gardé nombre de tournures personnelles qu'ils ont introduits dans la nouvelle langue qu'ils adoptaient.

Les adjectifs possessifs

Pour les 3 personnes du singulier, se sont les mêmes qui en français sauf une petite différence d'accentuation au pluriel, soit : "Mé" pour "mes", "té pour "tes" et "sé" pour "ses".

Pour les 3 personnes du pluriel, nous avons "nout" pour "notre", "vout" pour "votre", "lou" pour "leur", "nou" pour "nos", "vou" pour "vos", "lou" pour "leurs". A noter que les 3 derniers deviennent respectivement Nout, vouz et louz devant une voyelle.

YANN MIKAEL

Condensé de la graphie 'VANTYE' du Gallo-breton

Les consonnes employées sont :

B - K - D - G - H - CH - J - L - M - N - P - R - S - T - U - V - W - Y - Z - KH - GH.

A noter : 'ù' est un 'u' consonne - 'y' est consonne et non voyelle, pour nous c'est la consonne 'yé' et non un 'i' grec, 'g' et 's' sont toujours durs, les consonnes ne sont jamais doublées, se prononcent toujours, excepté le 'n' quand il est associé à 'd', 'e', 'a' pour écrire les voyelles nasalisées 'on', 'en', 'an', kh et gh sont des consonnes mouillées. Le 'w' remplace le 'ou' consonne du français - ex. wèt (ouate) wat (watt électrique) janw (jean)

Les voyelles

'a' : sans accent, est un 'a' ouvert, ex. Pal (pelle) bre (bras).

'à' : même 'a' ouvert, mais devant un 'y', ex. tày (toi)

'á' : 'a' fermé, ex. pâl (pâle), páy (paille)

'ë' : 'e' très fermé, ex. lë (le), menwjë (manger)

'é' : 'e' fermé, ex. vlé (vulaient), fér (faire)

'è' : 'e' ouvert, ex. virkwè (virage), râté (rateau)

'eu' : égal au 'eu' français dans 'peu', 'bleu'

'i' : égal au 'i' français voyelle seulement

'o' : 'o' ouvert, ex. kârot (carotte).

'ô' : 'o' fermé, ex. kê (coq)

'ou' : égal au 'ou' français voyelle seulement

'u' : égal au 'u' français voyelle seulement

'an' : 'a' nasalisé, ex. antër (entre), dan (dent)

'en' : 'e', 'i', 'u' et certains 'a' devant 'n' nasalisés,

ex. Pyen (plein), vâzyen (voisin), yen (un)

'on' : 'o' nasalisé, ex. pon (pont), ponn (pomme).

NB. : suite aux remarques qui nous ont été faites, nous avons décidé d'écrire ces trois dernières voyelles nasalisées de la façon suivante quand elles sont suivies d'un 'n' qui se prononcent : een = en + n, oon = ou + n, aan = an + n, ex. pyeen (pleine), boon (bonne), jaan (Jeanne).

LA WA

Mon p r m'  doon  an partayj (bis)  
Een w  d  grenw pyonmayj, for to gh 

Erfren

Lon fala lir don deen  
Lon fala lir don d 

Een w  de grenw pyonmayj (bis)  
J'l z   prenz j'l z   pyonm y for to gh 

Erfren

J'l z  prenz j'l z   pyonm y (bis)  
A la broch j'l'ar  gout y for to gh 

Erfren

A la broch j'l'ar  gout y (bis)  
Par la chmeen y s'  anvol y, for to gh 

Erfren

Par la chmeen y s'  anvol y (bis)  
S'an fu trouv  sa m n y, for to gh 

Erfren

S'an fu trouv  sa m n y (bis)  
D'ou vyen-tu grenwt ours p l y, for to gh 

Erfren

D'ou vyen tu grenwt ours p l y (bis)  
J  vyen d'een trist asanby y for to gh 

Erfren

J  vyen d'een trist ansanby y (bis)  
Ey ou j  p rdu ma pyonm y, for to gh 

Erfren

Cette chanson en gallo-breton dont l'interpr tation par Gysl ne Cogrel a valu un prix d'encouragement   la Bogue de Redon en 1980 ; nous a  t  communiqu e par Mme Berthe M dard - Bellevue - Gu men -Penfao. Nous lui disons merci pour son aimable collaboration.

LE CHENWPIGNON

S  een istw r ansyeen k  j'peu pa dir a tou pask  pour ben la konprand i fo  t d  ch  nou   kor,   kor noona sa ne p  as  faw  t du vyeu tan   p  du jou d' n  konm tou l'mond su la t r d p y k  n'y'a du mond a par Vant y Adan   s  p rmy  k nyaw J'av  een grenw-m r. Ben konm a la rond sa t  Jaan L tor, en non konm een awt M  a l  wi pr ch    n'av  j nm y tor   t  b l,   t  rich   av  l' spri r tor M  denm konm i faw t r jou avay en vis L  syen a y l sa t  surman l'avaris   n' m  pwen doon ,   diz  j  doon ren s  ma m eni a may a kou sur j'man trouw ben  l av  en vyeu chengu pour gard  don tr zor i t  m g konm en syaw   s'apl  Azor een chenwb ry r ousi t  p  tro fin   khi s'apl  j  chonj du non d  Joz fin s t fiy-la n't  pwen n  a Gh mn  menm a s rvi ma grenw-m r,   t  la trant- ityenn ousi denw tout la vil tout an pr chenw d'y l i l z apl  toulten nout denm d  boon nouv l oon a baw  t kh len   been  m  l'arjan ya d  jou denw la vi,   mwen d'tanz an tan  you k'faw rand ez eemi en pti dlou polit s,   f r en pti min d'avay dla larj s ma grenw-m r av  yu en jou, dla R gal d'son f rmy    Enaw toul tan l'n y sal deu grou poul  d'katr enw kil apl  d  chapon   en grenw peeny  r d fen pyen d'chenwpignon pour envit  du mond sa f  ben mon af r j'fr  en rp  a bon kont  z'diz  ma grenw-m r   du bon s t dou,   een t s d  kaf  sa va ben nou swengn ,   j'alon ben menwj 

El enviti l'khour   s  tw  vik r  
Monsyeu l'm r   l'usy    l  deu nout r   l  rp  fu vray bon,   p  tris du tou   tou s  jan la an prit ben tou lou sou pour rasur  son mond rapor   chenwpignon ma grenw-m r lou doon  a tou een boon rayzon

'Vou pouvé an menwé san donjé é san pou  
 Sé dla boon éspés, né krengné ren du tou  
 Jozéfin ann a dooné tout en pya a Azor  
 yér denw la raysyéy é i n'é pwen mor'  
 grenw mersi konm de ren, z'dir léz envité  
 mé i s'anpyeenit la penws tēr jou san s'émayé  
 i t'é bon, i té grâ, oen aré di du vlou  
 oen aré menwé jusk'a la fen du jou  
 tou d'en kou, ô kafé vla la chenwbéryér  
 khi ouvèr la port é khi huch, ô la la khèl afér  
 Azor lé pèv Azor, lé pov chengn il é mor  
 tou l'mond s'lèv d'en kou konm pousé par en rsoor  
 i jawnis, i vèrdis, pàs par tout lé kouleur  
 é tous dé s'ébèryé, grenw dyeu khèl grenw mèleur  
 sé lé chenwpignon é ch'sonn anpézooné  
 é nout dèrnyér hour va bentou sooné  
 lé bon khuré gourmenw di o pèrnjé vilkér  
 konfèson-nou ben vit pasché nout éfér è syér  
 lé noutèr z'dizé a par yeu, ô paradé  
 j'alon nouz aanéyé, a s'k'on di  
 onn i fè pwen d'kontra, onn i prêt pwen d'arjan  
 denw een dizeen d'enwnéy nou k'aan aryon yu tenw,  
 l'usyè sonjé oussi ké lé jan d'justis  
 sron jujé yeu oussi, yeu k'on tenw d'artilis  
 lé vla tou émayé krèyenw déja senti  
 lou kopay brulé, é la mor ki va vni  
 né sa né pa tou sa : kay j'alon ti fér,  
 n'y'a vantyé en rméd èz'dizé ma grenw-mèr  
 fawré d'abor savay kooman nout chengn é mor  
 é si y'avé en moyen d'évité paray sor,  
 é kenw ké toul, mond ès'trouv mal a l'éz  
 a n'an foulayé évâyé su sa chér  
 é hawm su Jozéfin é li di durman  
 dizé-mé don ben vit mé préché ben frenvohman  
 kooman s'ét arivé avenw éd kri en médsen  
 khi lé twé-kar du tan, pour sa ni antan ren  
 an brèzenw. ben for, son mouché sou l'néy  
 Jozéfin répondi, ô son ptit èr d'éhòbèy  
 Azor m'a échapé é i s'é sawvé an vil  
 E i s'é fè égaché par een awtomobil.  
 La port s'ouvri kor, mé du kou pour ké sort  
 é la pèv Jozéfin, fu foutu a la port.

JENW REGAL

MAY E GHEMME

May èch sé né a Ghémné, é pour may s'é l'pu baw péyi dé tou  
 lé syen d'la vileen.

Ben sur Ghémné sa n'é pu 56 kafé ou awberj èyou lé Dimenwch  
 apréy la grenwd-més, y'avé pa èy ou mèt tou l'mond.

Sa n'é pu lé gard-chenwpèt fèzenw lé publikasyon apréy léz o-  
 fis : la mér Naan Dèryon van sé kat vach, een chart é een ché-  
 ru vu k'àl é tombéé veuv ; il a été perdu en grenw chengn nay  
 san kolyé ; Mari Rou denw l'bour van du payson fré, é dé sar-  
 dreen saléy lé jèdi é l'vandèrdi. Sa té konm on diré astour een  
 radyo lokal.

Sa n'é pu léz antèrman èyou n'y'avé la mayté d'la koomun ; een  
 dèlonjér dé jan dé l'Egliz ô simtyér, khi marché san dir en mo.  
 On pouvé prand een méchtéy dan la bêteen du margiyé ou vand la  
 vach é son bodé dan l'bâ dl'égliz, mé a suiv en défen pour son  
 déryé voyaj on s'tézé.

Sa n'é pu lé grenw maryayj khi duré een sèmeen. Lé kortèj ki  
 fèzé l'tour du bour, sa chenwté, sa denwsé. L'pér Jenw, ô sa  
 bwin, i té pour khék chouz i jèwé oussi ben la jigouyèt é la  
 polka dé talon ké "vryèn poupoul" ou ben "fleur éd Pari".

Ghémné, sa n'é pu l'grenw vilayj ou lé port dé sèlyé té toultan  
 ouvert. Le Dmengen réyayjé dan tou lé sans ô dé ptit pyès pa pu  
 larj k'een pyench éd 12 rà, é een renwèy d'poomyé o mitenw. Dé  
 chmen étré é bonyoonou san iver, antèr deu hà d'cheen é d'cha-  
 tengné ou lé wèzyaw pouvé subyé a louz éz. Lé smi d'jenwnay é  
 lé fayi pré su lé lenwd, pyen dé pti jon é dé fyeur sovayj, dé  
 pré ansouyé, ô dé pali piké dré antèr lé kourgas éd sawd é  
 d'awn, é angèrpé ô dé lat dé chatengné.

E astour kay ki nou rést ? Ma fay onz kafé, é fo ben lé jou  
 d'Pâk ou d'Tousen pour léz anpyeeni, lé antèrman ya ben mwen  
 d'mond a suiv é pourtenw y'aan a ben pu ké d'maryayj. Oen a  
 fèrmé la matèrnité é agrenw di l'simtyér. Denw lé vilayj y'a pu  
 ghér dé mond, é lé port dé sèlyé son souvan krouyéy. Lé grenw  
 dmengen son koupé an kat, an sis, an ùit, par dé rout jawn, lé  
 réyayj astour fon 200 mèt dé lon, lé poomyé, lé cheen, lé cha-  
 tengné, lé kourgas éd sawd on été pousé ô lé bulnozèr denw dé  
 grenw tâ, oussi haw k'dé mézon, dé tâ ké l'feu a mi dé jou é  
 dé smeen a brulé. Su lé lenwd y'a pu en seul paw. Lé régrâ é  
 à'mais on ranpyasé lé pti jon, lé byé nay ou lé fyeur sovayj.

I nou rëst kant menm la rivyér khi virkwët ô fon d'la valëy é denw la maray avenw d'arivë, sè mélayé éz yaw jawn dë la vileen. Lé chawséy d'moulen an paw piké oon y'a koulé du béton d'su, i paré k'sa fè myeu. La pañrël an pyench dë khër dë cheen, par ëyou j'pásé pour alé vér ma fonm dan l'tan on la vay kor, mé s'é su lé vëy kart postal.

Pourtenw kenw lé fëy chëy a la tousen, kenw lé buon dé l'ma-ten nay la valëy d'en bout a l'awt. Dé buon khi fond su yeu menm kenw ël soulay veu ben s'montrë, ô mitenw dé nuayj gri. La rivyér andormi sè dékouvër. Mën grenw pér, mon pér, on vu sla mon gar é sè kenyaw pu tar pouron kor lé vér. Tou sla sa, n'peu pwen chenwjë. Ghémné sè ousi dé souvni : la davantyér dë ma grenw mér an tay dë len, daboönë dë pyés dë tout lé kouleur de l'ark-an-syël.

- le kurë d'la parwès khi arëtë son sermon denw la chër kenw i rantrë en rtartatër a la mës.
- La grenwd nos ëyou n'y'avë 6 maryë, ëyou tout een semëen lé toon du s'lyë n'on pâ arëtë d'pisë tenw n'y'avë du mond a a-bërvë.
- Lé chfa du mor treenenw ël korbiyar, khi avenw d'arivë a l'égliz sè chonmë a l'antrëy dé kafë tenw il avë l'abitud.
- S'é l'chminaw, en cherch-pen, khi ô son talon mark en trë an travé d'la vâ pour anpozë en roulyé é sè 4 chwaw dë montë a Rdon.
- Së ... Së ... é pi j'vâ arëtë par la. Vouz awt khi m'avë si ben wi, ërgardë don la tér ëyou vouz ét né, é j'së ben sur kë vou pouré an rakontë awtenw konm may.

EUGENE COGREL

: BREIZH revue bilingue - Organe de Kendalc'h - :  
: Toutes les informations culturelles de Bretagne :  
: Abonnement 60 F - Administration : Jean GUEHO la :  
: PRADI, TREDION - 56250 ELVEN :

L'ASSOCIATION ' LES AMIS DU PARLER GALLO '

UN OUTIL NECESSAIRE

Constituée le 4 Avril 1976 l'association LES AMIS DU PARLER GALLO a pour but la défense et la promotion de la langue et de la culture de la Bretagne orientale, 'en complémentarité de l'effort déjà engagé par les associations et mouvements linguistiques et culturels bretonnants'.

Elle engage prioritairement son action en faveur du GALLO par des activités :

- de recherches.
- d'information.
- de formation.
- d'éducation.
- de diffusion.
- d'animation.

Ses adhérents peuvent se regrouper :

- en comités de pays ou dans des comités locaux
- au sein de 4 commissions :
- animation
- documentation, information et publication
- éducation et enseignement
- linguistique

Depuis Février 1979 des Amis du parler gallo éditent une revue LE LIAN (abonnement 20 F pour 6 numéros)

Le président de l'association est Gilles MORIN de Flérin dans les Côtes du Nord.

Le vice-président pour la Loire-Atlantique : Eugène COGREL.  
Le vice-président pour l'Ille et Vilaine : Albert POULAIN.  
Le vice-président pour le Morbihan : Patrice DREANO.

Pour tout renseignement écrire aux Amis du Parler Gallo  
B.P. 48 - 22190 PLERIN.

LES PAYS DE VILAINE

Mythe idéologique ou réalité humaine ?

La fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle vit sonner l'heure des départements.

La fin du XX<sup>ème</sup> siècle verra t'elle arriver celles des 'Pays' ?

Le 'Pays' est à la mode, c'est inévidable la publicité ne s'y est pas trompée, de la maison au fromage, du pain à la fête, tout ce qui se consomme à droit au qualificatif magique qui transforme le produit vulgaire de la société industrielle en héritier aristocratique de la vieille tradition populaire.

L'activité politique n'échappe pas à la règle, la nation fait vieux jeu, le département à des relents inavouables de centralisme parisien. Vive le 'Pays' !

Qu'y a t'il de nouveau dans tout cela : rien. Le principe est toujours le même, il s'agit une fois de plus de tracer des frontières et de se tailler des féodalités, ciseaux de Paris ou ciseaux de Bretagne, c'est toujours l'arbitraire du découpage qui préside. La seule nouveauté vient qu'au lieu de définir les limites comme le résultat d'un équilibre des forces ou la conséquences d'une décision technocratique, on prétend justifier les limites d'un 'Pays' par des réalités historiques culturelles ou économiques.

On peut se demander ce qu'il en est du Pays local'. Un seul prétendant au titre : Le Pays de Vilaine, Pays à identité inconstante et à géométrie variable, tantôt de Dangan à Guichen, tantôt d'Allaire à St Nicolas. Il paraît bien difficile de savoir quand l'on passe chez le voisin. Deux choses semblent cependant constantes :

- 1°) - La capitale (le Pôle) est Redon.
- 2°) - Le Pays ne peut se structurer que comme un rassemblement de communes ou de cantons.

Au bout du compte les pays de vilaine ne seraient ils qu'une tentative de Redon de s'ériger en chef-lieu d'un département nouveau et le moyen pour quelques notables politiques d'être roi à Redon alors qu'ils ne sont que princes à Vannes, Rennes ou Nantes ?

.../...

La réalité n'est pas si simple et s'il est vrai que la récupération de l'idée de Pays par l'ensemble des notables ne fait aucun doute, il ne fait non plus pas de mystère qu'il n'en n'ont eu, ni la paternité, ni le mérite de son développement. Certains veulent trouver l'origine des 'Pays de Vilaine' dans une lointaine histoire liée à l'Abbaye St Sauveur, d'autres remontrant moins loin dans le temps en voient l'origine dans le programme d'aménagement hydraulique de la Basse vilaine amorcé entre les deux guerres.

Je pense plutôt que la filiation de l'idée de 'Pays de Vilaine' est à rechercher du côté du vaste mouvement qui du MOB au CELIB secoua la Bretagne de l'après guerre et se présenta comme une lecture bretonne de la notion d'Aménagement du territoire, l'itinéraire culturel et politique des plus ardents défenseurs actuels de l'idée de 'Pays de Vilaine' est là pour en témoigner. Le pays de Vilaine serait donc l'une des structures territoriales élémentaires de la Bretagne à côté d'une quinzaine d'autres qui du Léon au Pays Nantais formeraient les entités géographiques réelles en opposition aux entités géographiques artificielles (départements, régions).

Si l'histoire a un sens, il va de soi que ce sens est celui de l'émergence du 'Pays', tôt ou tard peut importe puisque le pays existe en soi depuis des siècles et que seuls les avatars du centralisme parisien l'empêchent de se manifester.

Au service de cet axiome on voit alors apparaître un nombre impressionnant de 'preuves' de l'existence du pays. Preuves culturelles, géographiques, économiques, historiques. Et dans la logique de la démarche, on crée des organismes, associations, groupements qui veulent l'illustration vivante de l'idée de Pays.

Tout le problème est de savoir si le pays existe en soi avant que quiconque en parle ou si le pays est 'créé' à partir de l'idée que s'en font ses promoteurs. Au niveau national on a connu le même problème avec le dualisme entre 'la France éternelle' et une 'certaine idée de la France' chère aux Gaullistes.

La notion de Pays de vilaine me paraît actuellement souffrir de cette confusion entre la recherche d'une reconnaissance d'un pays qui existerait par delà la conscience de ses habitants et la volonté de le faire naître à travers le regroupement de ses citoyens les plus dynamiques.

c .../...

Le poids des mots semble prendre le pas sur l'évidence des faits et j'ai parfois l'impression que l'idée de Pays de Vilaine est devenue ou n'est restée que le crédo d'une nouvelle liturgie régionaliste comme si les incantations n'avaient jamais pu créer quoique ce soit !!

Si les Pays de Vilaine doivent un jour exister, il ne pourront le faire qu'en étant la traduction institutionnelle d'une communauté économique vivante, réelle, puissante, et en expansion.

Bien plus que l'héritage historique et culturel local ; la crise économique mondiale détermine la vie des Pays de Vilaine. Les causes déterminantes de l'évolution actuelle de notre région sont extérieures et économiques bien plus que locales et culturelles. Les Pays de Vilaine ne peuvent être que ce que les hommes d'aujourd'hui les feront. Encore ne faut-il pas se tromper de cible.

Le culturel n'a toujours été que le reflet de la situation économique. Pas de culture vivante possible sur les ruines d'une économie moribonde. Les résultats récents des recensements démographiques et agricoles en apportent hélas la sinistre preuve.

Hervé LE BOULER.

NDLR. Autre nom pour Pays de Vilaine la 'VISNONIE' de l'ancien de la rivière Vilaine 'VISNONIA'

- : Lisez 'AL LIAMM' - La plus ancienne et la plus importante des revues en Langue Bretonne - Directeur :
- : RONAN HUON - Abonnement 30 F à adresser à YANN-BER :
- : D'HAESSE - Pont Kéryau - 29190 PLEYBEN :

Nota : La légende du Bois des tombes citée à la page 2 du présent Pihern est dû à la plume de SEVERE BABIN

Une page en breton

MAR BEFEN UN DRAMAOUR

Hep mar ebet, ez eus un nevezadur er c'hoariva brezhoneg. Bez'ez eus Strolladoù nevez o c'hoari, ha pezhioù savet a nevez. Un dra vat eo evit ar vuhez sevenadurel dre vras, hogen dreistholl, evit derc'hel bev ar yezh er brezhonegva, rak tud 'zo ha n'int ket dedennet kalz gant al lenn levrioù ha kelaouennoù brezhoneg, a zeu, ses a walc'h, da arvestif ouzh ur pezh-C'hoari en hor yezh.

Va lavar avat, n'eo ket da varvailhat a-zivout ar c'hoariva brezhoneg, hogen kentoc'h, diwar-benn testenn ar pezhioù. Evidon-me ez eus un diouer a bezhioù istorel a seurt gant re an dramaour saoz Shakespeare, "Ar Roue Lir", "Richard III". Eveldres ne ankounon ket hini Jakez Riou, "Nomenoe-oe", peogwir, ez eo ar pezh-c'hoari-mañ, a ra din soñjal ez eo pell da vezañ diviet an danvez dreist keñver, hag a zo istor hor roueed gozh, o deus oberiet evit ma vo c'hoazh Breizh hiziv. Soñjal a ran da skouer, e buhez ar Roue Salaün, testenn ur gwir reuz-c'hoari ez eo, peogwir e teraou e vuhez Roue, gant ur muntr, hag ez echu gant unan all, e hini ent-eeun. Danevell lazhidigezh ar Roue Erispoe, e genderv, mab Nominoe, a ra deomp Skrijañ, Salaün hag Alkmar oc'h argas Erispoe en iliz, lec'h m'en doa kavet repu, hag o lazhañ anezhañ dirak an aoter, e pad ma c'houlenne gwarez Doue. An diemglev a rene sur, etre Salaün hag Erispoe, hag e oa marteze en abeg m'en doa Erispoe pouestlet e verc'h a dimeziñ gant mab karl moal, Roue ar Franked. Ur riskl bras e wele Salaün er gouestl-se, evit dazont Breizh dieud, ha ne c'hellomp ket hen dislavarout pa ouzomp pezh a zo c'hoarvezet goude dimez Anna Vreizh gant daou Roue Frans, un digerez ne oa ket evelkent, da lazhañ Erispoe evit-se. Bezet pe vezet, e tluas Salaün, da vezañ brasañ Roue Breizh. Gant an damant kendal-c'hus da ziegelliñ dazont rouantelezh Breizh, ne baouezas ket da vrezeliñ ouzh ar Franked, hag e c'hounezas diwar o c'houst tiriagezhioù ec'hon, hag evit kaout un iliz distag diouzh an iliz frankiat, e reas e vennezh mont da welout ar pab, pezh ne aotreas ket ar vreizhiz avat, hogen kas a reas dileuridi da Roma.

Aet skuizh gant e vuhez brezelour, hag ivez marteze, bountet gant morc'hed muntr Erispoe, ez en em dennas e manati Plelan en doa.

.../...

savet ha donezonet pindivik. E keit-se e voe skoulmet un irienn a enep dezkañ. Paskwiten e zeuñv, Gurwant deñv E-rispoe, Wigon mab Riwelen kont kernev, ha tierned Vrezhon all, a du gant Franked 'zo, a dagas ar Roue Salaün, a ar-gasas anezhañ betek penn al ledenez, lec'h ma kavaz repu en ur manati bihan. Tapet gant e enebourion vrezhon e voe roet d'ar franked, a doulljont dezhañ e zaoulagad. En antronoz e voe kavet marv. Dic'haouet en doa evit torfed E-rispoe. Daoust da-se, ar bobl, fromet gant marv he roue meur, a reas ur sant dioutañ. Hag-cñv n'eo ket buhez Salaün, ur gwir mengleuz evit kavout enni testenn ur reuzc'hoari ? Hen kredin a ran a wir galon.

YANN MIKAEI

#### LE SAVIEZ-VOUS

Dans chaque langue il y a des synonymes qui sont souvent le reflet de la mentalité des locuteurs. Quand pour un mot on a des tas de synonymes cela veut dire, soit que cette chose est populaire ou bien qu'on n'aime pas beaucoup les choses ou les personnes concernées : exemple : pour le breton, un nombre très important de mots pour désigner une femme malpropre ou de mauvaise vie. En gallo-breton le record semble être battu par les qualificatifs qui désignent quelqu'un de fainéant peu efficace ou un peu simplet. Nous avons relevé : bērdasyē, vērgaw, dērwen, adlayzi, gogāy, ébobē, fouligaw, bāyaw, bobyā, bobēen, doribaw, hērkēlyē, ba dla heen, pēnelyē. Les mots pour désigner le 'lit' ne manquent pas non plus. En voici déjà quatre : pēyaw, gērdaw, gēnason, drujwē. En connaissez-vous d'autres synonymes de ce genre ?

YANN MIKAEI

#### CHEZ NOS CONFRES

Nous avons reçu il y a déjà quelques temps de la 'Bretagne réelle' 22230 MERDRIGNAC (la tribune libre du mouvement breton) un numéro spécial de la série 'cahiers de la Bretagne réelle' intitulé '444 mots gallos' des environs de Lamballe Val André par Christophe Cochin un très bon travail de collecte et d'explication. Nous y trouvons beaucoup de mots connus dans nos contrées avec parfois des formes différentes, également beaucoup de mots nouveaux pour nous parmi lesquels nombre de mots restés du breton. Toutefois un grand défaut : la graphie du type patoisante qui ne permet pas de savoir la prononciation correcte des mots.

Les amis du parler gallo ont édité un numéro spécial du 'Lian' (organe des APG). Anthologie de littérature galloise un recueil de contes et nouvelles en gallo-breton parmi lesquels trois de Eugène Cogrel en graphie Vantyé. Une bonne diversité des sans dialectes du parler naturel de Haute-Bretagne qui suivant l'âge de leurs auteurs permet de voir l'appauvrissement du gallo-breton en mots spécifiques à mesure que les jeunes générations arrivent. L'originalité de ce recueil, et qui en fait aussi son grand défaut, pas de graphie unique, mais 10 graphies un pour chaque auteur, Beau sujet d'étude comparée peut-être, mais un vrai casse tête pour s'y retrouver.

YANN MIKAEI

#### TOMBÉES DE LA NUIT

Les 3ème tombées de la nuit ont eu lieu à Rennes du 2 au 11 Juillet. Ce festival de la création artistique bretonne a fait vivre le métropole de Bretagne de biens agréables moments.

En 1980 on ne donnait pas chère de cette manifestation mais le scepticisme a fait place à l'enthousiasme quand GLENNOR MELAINE FAVENNEC et BILLES SERVAT réussit à rassembler 3 500 personnes sur la place du parlement pour un récital hors du commun.

En 1981, une pièce de théâtre 'sauf le feu' interprété par des amateurs sur le thème de l'incendie monstre qui détruisit à NENNES au siècle dernier. Cette pièce qui fut jouer tous les soirs souleva l'admiration.

En 1982 18 grands spectacles; 1 500 artistes et 160 animations. Les organisateurs avaient vu grands. Ils ont été récompensés. Les Rennais garderont en mémoire longtemps certaines soirées innoubliables l'hommage à XAVIER GRALL avec DAN AR BRAS YOUENN GWEMIG et GLENNOR : la soirée irlandaise avec un concerto pour Iulleann Pipe et orchestre : BRENDAN VOYAGE - MELAINE FAVENNEC avec son SABLIER HORIZONTAL l'homme du Free-jazz s'est imposé comme un des meilleurs chanteur breton de sa génération. On ne peut oublier non plus MARION DU FAOUEC pièce de théâtre inspirés de faits authentiques. On doit aussi tirer son chapeau à tous les artistes qui tout au long d'une semaine ont animés avec bonheur le cloître St Melaine la Criée des Hallés à la parcheminerie, la rue St Georges, etc ...

Bravo donc et à l'année prochaine.

ASSEMBLEES GALLESES

Après Plédéliac (22) en 1979 et 1980, les assemblées gallèses se sont installées, en 1981, à Concoret. Elles sont organisées par l'association "Les Amis du Parler Gallo" qui oeuvre pour la défense et la promotion du patrimoine culturel et linguistique de la Haute-Bretagne ou Bretagne orientale.

Concoret a été pour 5 jours, la capitale du gallo, les participants ont pu faire connaissance de la région, le pays de BROLIAN-DE. Les soirées ont été consacrées aux chanteurs, aux musiciens, aux conteurs même au théâtre en gallo avec le PWER GALOKOSMIC de LAMBALLE. Ne pas oublier non plus MARIAMIG l'ARC'HANTEC et son harpe celtique et YANN DOUR et son accordéon diatonique.

A noter aussi la prestation comme conteuse de ERNESTONE LORENT âgés de près de 70 ans, contes en vers et en très bon gallo. Après JACQUELINE REBOURS nous allons vers un renouveau de la poésie gallèse.

Signalons également la sortie d'un disque MUSIQUE ET LEGENDES DE BROCELIANDE avec PATRICK LEBRUN et JEAN BARON en vente chez les auteurs - PATRICK LEBRUN - Le grand valet - 56470 MAURON.

EUGENE COGREL

---

:LE LIAN SPECIAL - ANTHOLOGIE DE LITTERATURE GALLESE :  
: CONTEMPORAINE. :  
: 30 auteurs de contes poésies et théâtre - Le com- :  
: mander aux Amis du Parler Gallo - B.P. 48 - 22190 :  
: PLERIN. :

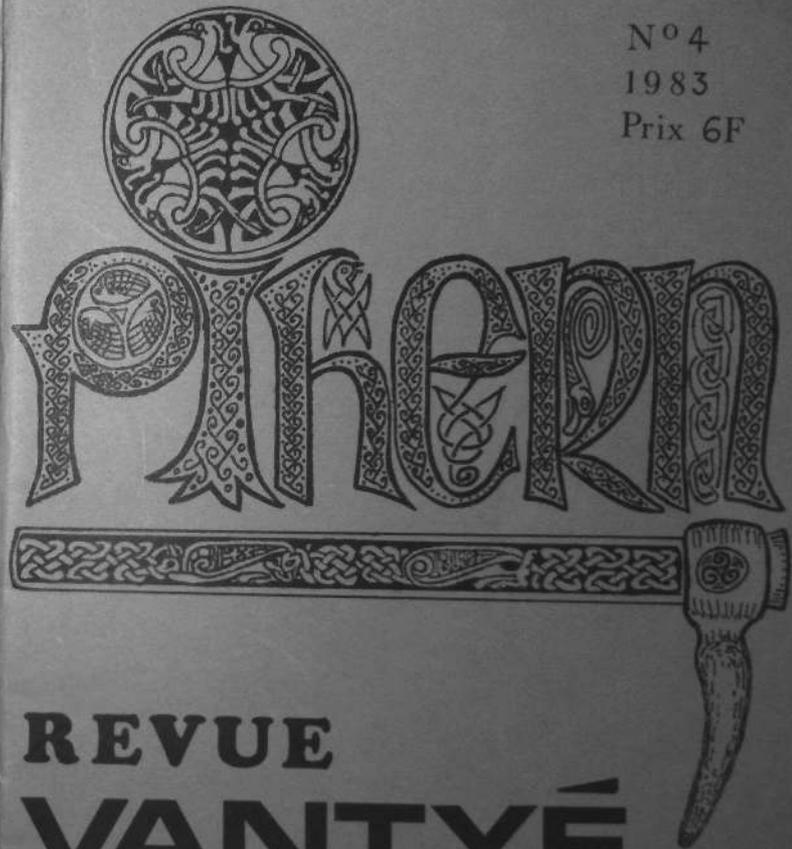
---

: Vous voulez un disque, une cassette, un instrument de :  
: musique - Allez rendre visite à JAKEZ LE SOUEFF - Le :  
: chant de l'Alouette - 4 rue des Etats - REDON. :

---



N° 4  
1983  
Prix 6F



**REVUE  
VANTYÉ**

64 Route de Derval

44290 GUÉMÈNE PENFAO Bretagne

---

: PIHERN :  
: :  
: Revue trilingue de l'Association VANTYE - 64, Rou- :  
: te de Derval - 44290 GUÉMENE-PENFAO :

---

Chers lecteurs,

Le 4ème numéro de PIHERN est en retard d'un trimestre, nous espérons que nos lecteurs nous pardonneront ce contre-temps.

Dans ce numéro vous pourrez lire les chroniques habituelles sur les noms de lieux, des aperçus sur la grammaire gallo. Une page d'histoire sur le château fantôme du Gâvre.

Une légende, Le Sire de CLAYE, des contes en gallo une page technique sur l'évolution du canton de Guéméné-Penfao et aussi une première, à savoir une nouvelle de J-J Julaud écrite de façon magistrale et inspirée d'un fait authentique.

Nous remercions toutes les personnes de bonne volonté qui nous ont aidés à la rédaction de ce 4ème numéro de PIHERN - Bonne lecture à tous.

VANTYE

---

: Responsable de la publication : Jean Michel - Prix du ;  
: n° : 6 F - Abonnement 15 F - Périodicité semestrielle-:  
: Dépôt légal 1er trimestre 83 - N° ISSN 0242-6994 - Im-:  
: primé par la revue. :

---

### LE SIRE DE CLAYE

Dans les temps anciens, se trouvait au village de Claye, entre Mézillac et Guénouvry, un très beau manoir ; le seigneur de ce lieu était le sire de Claye. Ce pauvre sire, ayant perdu son épouse beaucoup trop tôt, ne trouvait à se consoler que dans la chasse ; et tous les jours on pouvait le voir, courant et galopant avec ses compagnons et sa meute, à travers bois et landes, derrière sangliers, cerfs ou chevreuils. Il y avait pourtant un grand vieux cerf que l'intrépide chasseur courait déjà depuis fort longtemps, sans avoir jamais pu le 'servir' ou même le mettre aux abois.

Or, il advint, qu'un certain jour de Pâques, un de ses piqueurs trouva le 'pied' du vieux cerf pas très loin du manoir ; il courut avertir son maître qui, négligeant tout autre chose et même ses devoirs de chrétien, fit sonner le rassemblement pour courir au vieux cerf. C'est alors qu'un de ses chevaliers lui rappela que c'était jour de Pâques et qu'il fallait ouïr messe avant de partir. Le sire de Claye rassura son compagnon en jurant de forcer la bête avant la grand'messe ; et tous partirent au grand galop.

Mais emporté par sa passion, il négligea l'office, et, soudain, son cheval s'arrêta brutalement envoyant rouler son cavalier à plusieurs pas. Le sire se relevant entendit au loin la petite cloche de la chapelle Saint Georges qui sonnait l'élévation, et qui semblait lui dire : "On ne chasse point en ce Saint jour de Pâques, le service de Dieu passe avant tout autre chose". Regrettant d'avoir négligé ses devoirs, il voulut courir à son cheval pour pouvoir assister au moins à la fin de la messe, mais ses jambes s'étaient alourdies et le sire ne put faire aucun mouvement ; il regarda autour de lui et vit ses compagnons, sa meute, et même au loin le grand vieux cerf : tous étaient changés en pierre, et lui aussi devint dur et se transforma en un beau menhir, sous la malédiction de Saint Hubert.

Sévère BABIN.

### LES MOTS BRETONS DU GALLO-BRETON

Monsieur Brétéché, à Tivoli à Nantes m'a fait quelques remarques concernant cette rubrique, notamment qu'un certain nombre de mots cités avaient une origine latine et pas du tout bretonne. Je ne contredis pas ses remarques car il est admis que la langue bretonne a assimilé nombre de mots latins depuis une haute époque. Seulement, ils ont subi une transformation en conformité avec l'évolution de la langue bretonne, exemple : les 'T' devenant 'Z', et c'est sous cette forme évoluée que certains mots bretons sont restés en gallo-breton. Le cas de 'FERZIYE' est un exemple, ce mot veut dire 'FRETILLER', sa parenté avec le breton 'FREZILHAN' est évidente. Autre exemple : 'MOURN', ce mot désigne la 'MURE', fruit de la ronce, origine de latin 'MORUM', passé en breton sous la forme 'MOUAR', au pluriel 'MOUARENN', au singulier. C'est cette dernière forme qui est restée en gallo-breton après que soient tombés le 'A' et le 'E' ce qui a donné 'MOURN'. Il y a donc bien influence du breton sur le gallo-breton. C'est peut-être le titre de cette rubrique qui serait à transformer en : Influence du breton sur le vocabulaire gallo-breton.

KOUYE - Ce mot désigne un paysan, un cultivateur. Son origine semble être le breton 'KOUER' qui a la même signification.

FLAV - Ce mot veut dire 'MOU', 'SANS FORCE', en breton nous avons 'FLAV' qui a le sens de 'Tendra', 'délicat', c'est assez proche. A noter qu'en français il y a 'FLAPI' qui veut dire 'très fatigué' mais en gallo-breton nous avons son équivalent qui est 'FLAWPI'.

EGACHE - Ce mot traduit 'écraser', 'aplatir'. J'y vois le breton 'gwaskañ' pour origine. So sens est 'presser', 'serrer'.

BOUHALE - Le sens de mot est 'travailler sans relâche et durement' 'bucher'. Son origine ne peut-être que le breton 'BOUC'HAL' qui désigne une 'hache' et qui a formé le verbe 'BOUC'HALAN', manier la hache, c'est à dire 'BUCHER'.

BERSIYE - Ce mot veut dire 'Tremblotter', 'bouger les paupières', en breton nous avons 'BREZILHAT' qui veut dire la même chose, cela correspond au français 'CILLER'. Il semble donc bien qu'il y a une parenté entre le mot gallo-breton et le mot breton, lequel a influencé l'autre.

BELYON - Ce mot désigne de gros cailloux, a formé un autre mot 'ABELYOONE' qui veut dire lancer des cailloux sur quelqu'un. J'y vois comme origine le mot breton 'BILLI' qui veut dire 'GALETS'.

ABRON - Ce mot désigne les seins, les mamelles, a formé un autre

mot 'ABROONE' qui veut dire 'ALLAITER' ou encore des seins, des mamelles qui poussent. L'origine en est le mot breton 'BRON' qui veut dire "SEINS"

BERNIK - Ce mot désignait la muselière qu'on mettait au nez des bœufs attelés pour qu'ils ne mangent pas en travaillant, désigne un soutien-gorge de femmes - origine le breton 'BREN-NIG' qui est un coquillage, la patelle, dont la forme est conique. Le mot français 'BERNICLE' est un emprunt à ce même mot breton. À noter que les mots bretons BRON (seins), BREN-NIS (patelles), BRE (colline) et BERN (tas, meule) sont tous de la même origine dû à leurs formes semblables.

LWEN - C'est le rognon du porc, à rapprocher du breton 'LOU-NEZ' qui désigne le rein, à noter aussi la parenté avec le mot anglais 'LOINS' qui traduit aussi le mot 'REIN'.

PIGO - C'est le bec d'un oiseau, a formé le mot 'PIGOCHE' qui veut dire 'PICORER' à rapprocher du mot breton 'PIGOS' qui veut dire aussi bec d'oiseau, et de 'PIGOSAT' (picorer).

HECH - Herbe des marais dont le bord des feuilles est coupant si on le prend dans le mauvais sens. Assez semblable à l'herbe des pampas des jardins d'agrément. Origine le breton 'HESK' qui désigne la même plante à rapprocher de 'HESKENN' (scie) à cause des feuilles coupantes comme une scie.

DRUJE - Ce mot veut dire folâtrer, s'amuser comme des jeunes chiens, a formé les mots 'DRUJOU' (celui qui 'DRUJ') DRUJWER (celle qui druj) et DAUJWE (le lit, sur le ton de la plaisanterie) en breton nous avons le mot 'DRUJAL' (folâtrer).

FAYI - mauvais, pas bon de goût - En breton il y a le mot 'FALL' qui a le même sens. On pourrait penser à une influence du français 'FAILLIR' mais le sens est bien différent. À noter que 'FAILLIR' est traduit en gallo-breton par 'MENWKE' (manquer) uniquement.

DONJE - Ce mot veut dire 'dégoût' a formé les mots 'DONJROU', DONJROUZ (dégoûtante), en breton nous avons 'DONJER et DONJERIS' qui ont le même sens.

GRO - Ce mot désigne la glace, la gelée, a formé le mot 'gér-wé' (glacer, geler). Certain y voit le mot breton 'REV' (gelée) mais dans ce cas d'où vient le 'G' initial. Par contre toujours en breton nous avons le mot 'GRO' qui désigne une grève une plage, et une plage quand la mer se retire, ressemble fort à une surface d'eau glacée.

GRALE - C'est sécher au soleil, se chauffer au soleil ou encore se bronzer au soleil. En breton l'expression 'OBER GRALIG' veut dire 'se bronzer au soleil'.

DRAYE - Ce mot veut dire 'BATTRE' donner une correction, a formé le mot 'drâyë' (correction). L'expression 'drâyë l'byénay' voulait dire 'battre le blé noir au fléau'. En breton nous avons le verbe 'drailhañ' qui veut dire 'hacher, déchirer, massacrer'. Le sens est différent mais c'est même mot d'origine.

#### YANN MICKAEL

#### Les noms de lieux bretons en Namnédie

L'habitation a souvent servi à former les noms de lieux, en breton comme dans les autres langues. Parmi les différents type d'habitations nous avons notamment celle désignée en breton par le mot 'cour', d'ailleurs nous retrouvons nombres de villages ou hameaux qui contiennent ce mot français, ex. : COUR DE TREME en Conquereuil, Viellecour en Guéméné-Penfao, COUR DE ROTZ en St Nicolas, COUR DE BOYENNEN en Vay. En breton le mot 'LEZ' de l'époque désignait une résidence de MACHTIERN (chef civil), mais également un petit retranchement militaire. A cause de cela et du fait que nos contrées étaient à cette époque, positions avancées des implantations bretonnes face au pays franc, les noms de lieux contenant ce mot 'LEZ' sont assez nombreux. La forme vannetaise du mot est plutôt 'LIZ' souvent réduit à 'LI', tout comme 'LEZ' devient 'LE'. En namnédie nous retrouvons ces différentes formes.

AVESSAC :

LEZIN : LEZ + HEN (vieux) donc c'est la vieille cour.

BERULE : BEZ (tombe) + RUN (tertre) + LEZ

TRELICAN : TRE (village) & LIZ, réduit à LI + IKAN (diminutif)

L'ECARE ou LECARE en un seul mot - Pour expliquer ce nom de lieu il y a plusieurs solutions, soit c'est du français mal orthographié comme dans 'Les Carrées' en Blain et en Saffré, désignant sans doute des pièces de terre carrées, ou bien l'ECARE étant un vieux village d'une certaine importance et situé sur une hauteur, nous pourrions avoir = LEZ + KAER (villa + RUN (tertre)

ABBARETZ :

LIMARO = deux solutions, soit = LIZ + MAEZ (Campagne) + ROZ (petit tertre), butte, soit LIZ + MAROS forme ancienne de MEUR (très grand).

LIRAIS (la) = LIZ + RUN (tertre).

BLAIN

LESMION : La forme ancienne était bien LESMION, mais actuellement sur le poteau indicateur c'est écrit L'EMION et c'est regrettable - nom formé de LEZ + MAEZH (campagne) réduit à 'ME' puis transformé en 'MI', + ON (diminutif), variante locale de 'AN'. Comparer avec MEAN en Guénouvry et LIMION en Nozay (sous réserve que ce nom n'est pas L'UNION comme écrit actuellement).

HENLEIX : HEN (vieux) + LEZ, donc la vieille cour - Comparer avec LEZIN en Avessec qui est la forme inversée.

L'EUDRAIS : concurremment à ma définition donnée dans PIHERN n°3 soit = LEZ + TRE (village), je vous donne celle que m'envoie M. BRETECHE de Nantes, soit : L'EUDREE (la curée en rivière, le village est sur le bord de l'ISAC canalisé). DU vieux français 'EUDRAGIER'.

DERVAL

LICOUET - LIZ réduit à LI + KOED (bois, forme vannetaise)

GARLAIS (la) = GARZH (haie) + LEZ. Il y a un doute pour ce type de nom de lieu car il pourrait aussi être formé à partir du nom de famille 'GAREL', comme nous avons la GARELAIS en St Omer de Blain, du moins avec l'orthographe actuelle du panneau de signalisation, car anciennement c'était aussi 'GARLAIS'.

LAVARDIN : Ce nom de lieu est certainement de fondation bretonne, car il fait partie d'un groupe de noms de lieu comportant le nom de St Martin qui a évolué en breton moderne en MARZIN, mais une forme intermédiaire a été MARDIN. Celle qu'on retrouve dans les noms de lieux suivants : CAVARDIN en St Nicolas, CAMARDIN et LAVARDIN en Derval, LIMERDIN en Nozay. Pour ce dernier nom 'LIMERDIN', on remarquera qu'on a MERDIN au lieu de MARDIN, cette forme est à rapprocher de la forme galloise qui est MYRDDIN (prononcer : MEURZINN). Mais aussi ce 'E' à la place du 'A' est peut-être dû à une contamination de voyelle, courante en breton, de même, LAVARDIN a pu être d'abord LEVARDIN, puis 'LE' devenir 'LA' par contamination du 'A' de VARDIN phénomène courant en breton. Ainsi LAVARDIN voudrait bien dire, la 'COUR-MARTIN'

GUEMENE-PENFAO

BESLE = BEZ (tombe) + LEZ (cour)

LIBON = LIZ (cour) + BRON (mamelon, tertre arrondi) je n'ai pas retrouvé de texte ou écrit ancien mentionnant une forme ('LIBRON', mais à côté du village de Libon il y a un bois qui s'appelle le bois de LIBRONSAÏ. Par ailleurs l'élision de certains 'R' est courante dans le parler local, exemple :

.../...

TREOUBI en Avessec était TREOUBI au début du siècle, le même phénomène s'est sans doute produit.

LIZIEN : LIZ (cour) + YEN (froid) - 'La cour froide', cela peut paraître bizarre comme nom de lieu. Une autre hypothèse pourrait être que 'YEN' soit le mot 'GLEN' (vallée) ayant subi une mutation due au parler local qui transforme les deux consonnes 'GL' en 'Y', exemple : 'gland' qui devint 'YENW'. L'emplacement aussi pourrait accréditer cette hypothèse, puisque c'est sur le bord du Don. A noter qu'il n'y a pas de village portant ce nom, mais une partie de vallée en amont du bourg où se trouve notamment l'hippodrome.

LIGANCON = Si la première syllabe du mot est facile à deviner; les deux autres sont plus difficiles surtout la troisième 'LIGAN' semble être formé comme 'LIKAN' dans 'TRELICAN' en Avessec, c'est à dire 'LIZ' réduit à 'LI' + IGAN (diminutif). Pour 'CON' je propose 'KON' qui en breton est le mot CHIENS au pluriel. 'La petite cour des chiens' pour 'LIGANCON', cela est plausible.

LESSAINT : dans ce nom de lieu qui s'est pourtant toujours écrit ainsi, certains ont voulu y voir une déformation de 'LIEUX-SAINTS', et maintenant les panneaux de signalisation pour la chapelle indiquent 'Chapelle Ste Anne des Lieux-Saints'. Je pense que la réalité est plus simple, soit nous avons LEZ + HEN (vieux) comme dans LEZIN en Avessec avec toutefois un renforcement de 'Z' en 'S' mais cela pourrait être dû au parler local qui renforce certaines consonnes, ou bien plus vraisemblablement nous avons LEZ + SAINT, la 'Cour du Saint'. Quel Saint, et bien il y a le choix, ne serait-ce que le Saint fondateur de Guénouvry et TREGUENEUC, St GWENNOG. Par ailleurs la position de LESSAINT, superbe point de vue dominant toute la vallée du Don, en faisant un endroit idéal pour un poste de défense.

JANS

LEZIRAIS (la) = LEZ + HIR (long) + RUN (tertre). La cour du tertre long.

RIENNELAIS (la) : RUN (tertre + HEN (vieux) + LEZ (cour). Cette explication peut paraître tirée par les cheveux, mais ce qui m'a mis sur cette piste c'est un certain chemin de la hennelais qui se trouve du côté de la GRANDVILLE en JANS. Cette 'HENNELAIS' c'est sans doute une autre orthographe, le même nom que HENLEIX en BLAIN et en St Nazaire et de bien d'autre endroit de par la Bretagne. HENLEZ, la vieille cour, ce nom de lieu a dû disparaître à Jans, mais la trace est restée dans cette 'RIENNELAIS' et dans le nom de ce chemin.

ROULAIS (la) : ROZ (colline, tertre) + BEZ (cour), cette explication est sous réserve, car ce nom de lieu pourrait bien être formé à partir du nom de famille 'ROUL' très répandu dans nos contrées. Plusieurs noms de lieu s'appellent 'LA ROULAIS', nous en trouvons un à la Gri-gonnais, sur une colline.

NOZAY

LINET ou LINEL : LIZ (cour) + NEC'H (le haut) - Le sommet. Autrefois écrit LINET, actuellement LINEL. Les noms propres n'ont pas d'orthographe dit-on en français, ici nous en avons un exemple, malheureusement cela peut parfois induire en erreur.

LIGOU : LIZ (cour) + GOV (forgeron). Pour comparaison voir le nom de famille 'LEBOUX' qui est une forme locale des nombreux 'LE GOFF' variante de LE GOFFIC (petit forgeron). LIMERDIN : LIZ (cour) + MERDIN (forme ancienne figée dans son évolution de MARTIN). Voir explication pour LAVARDIN en DERVAL.

LUMION : Tout est au conditionnel à propos de ce nom de lieu. Anciennement écrit LUMION, il est maintenant écrit 'L'UNION', si la première version est la bonne, le nom est à rapprocher de LUMIEN en TREFFIEUX et de LES MION en BLAIN. Une forme intermédiaire a dû être LIMION, puis 'LI' a dû devenir 'LU' sous l'influence d'une prononciation locale. Voir également 'LUGAT' en Derval qui pourrait être LIZ + KAE (champ enclos).

HERIC

LIMIBOUT : LIZ (cour) + MAEN (Pierre) + BOD (résidence). PELLIS ou PELIX : BENNE (bout, tête) + LIZ (cour). La transformation de 'N' en 'L' ou dans une autre lettre, tel le 'R' est courante dans les noms de lieu breton. Voir 'PERROS' dans perros-Guirec, à l'origine c'était 'PENN-ROZ'. Plus près de nous voir en ND de grâce 'PESLAN' ou 'PELLAN' qui à l'origine était 'PENN-LANN'. (Le bout de la lande).

La GRIGONNAIS

LICOUET : LIZ (cour) + KOED (bois). La cour du bois. ROULAIS (la) : voir explication pour la roulais en Jans.

PLESSE

TROULAIS : TRACON (vallée) + LEZ (cour). La cour de la vallée. A noter = TRACON est la forme écrite en breton actuelle mais dans la toponymie on peut trouver TRACU, TROU, TRO. A noter également, on dit TROULAIS et non la TROULAIS.

LIGOU : LIZ (cour) + GOW (forgeron), voir explication pour LIGOU en NOZAY.

.../...

CALESTRE : KAER (villa) + LEZ (cour) + TRE (village) - ayant déjà donné cette solution dans PIHERN 3 à propos des noms de lieu contenant 'TRE M. BRETEGHE de Nantes propose pour CALESTRE une autre hypothèse : il faudrait savoir s'il y a du grès dans les parages, si oui, viendrait alors du breton 'CALLESTREUC' (GRES), en gallois 'CALLESTROC'.

SION LES MINES

LIMELE : LIZ (cour) + MAEL (prince et nom de personne) NELY : NEC'H (le haut, le sommet) + LIZ (cour). Pour ce nom de lieu il y a toutefois une autre hypothèse, le ruisseau qui passe près des villages de NELY (le grand et le petit) s'appelle le ruisseau de 'NEGUELY' qui s'explique par NEC'H (le haut) + KAELIG (petite haie, petit enclos). Si NEGUELY est la forme plus ancienne de NELY, la forme actuelle serait due à une contraction due à l'évolution du parler local

GUENROUET

COUELY : KOED (bois + LIZ (cour)= BOLHET : BOD (résidence) + LEZ (cour)

ISSE

Bien que ISSE soit en dehors de la zone où on a parlé breton sans contexte, je mentionnerais deux noms de lieu. LA BRELAIS = BRE (colline + LEZ (cour) - Les TORLAIS = TOR (flanc de colline + LEZ (cour).

ST NICOLAS DE REDON

LAISNE : LEZ (cour) + NEC'H (le haut) on peut-être NEVEZ (neuf, nouveau) après contraction du mot. NB / on retrouve certainement le même nom de lieu au petit AUVERNE sous la forme LESNETZ. Dans cette même commune on trouve aussi un LEZE qui semble être le pendant de LEZAY en ST BOLAY, mais sa signification reste à définir. Mentionnons aussi d'autres noms de lieu se rapprochant de LAISNE et de LESNETZ, ce sont LESNIAIS en BLAIN et LESNAIS en ST NAZAIRE.

La zone d'implantation des 'LEZ' ou 'LIZ' semble bien être surtout le nordouest de la Namnédie, peut-être à cause de leur utilité militaire sur la trouée de Redon comme dit Erlannig dans son livre 'Redon et le Destin celtique de la Bretagne', trouée par où les Francs passaient pour leurs incursions vers le Ventre de la Bretagne - en redescendant sur la presqu'île guérandaise nous retrouvons toutefois des noms de

.../...

lieu contenant 'LEZ' ou 'LIZ'. Notons MARLAIS en St Lyphard (grande-cour) COLLY à la Chapelle des Marais (KOAD + LEZ), LIPOUR en Mesker, LESNERAC en Escoublac, FOLHET et LECHET en Guérande (signification à trouver), LIVERY en SAILLE, HELE au sud de Besné (ELLEZ = La cour), BILY en Pontchâteau (BEZ 'tombe' + LIZ à moins que se soit ST BILLY), PINLY en Missillac (PENN 'bout' + LIZ 'cour'), HENLEIX et LESNAIS en St Nazaire (déjà cité). Plus au nord en Pénestin nous avons LIMARZEL, HINLIS (vieille cour) KERLAY et LESTE (LEZ + TI 'maison'), en FEREL nous trouvons ALLY qui est l'équivalent de HELE en Besné. AL LIZ ou EL LEZ = La Cour. Nous retrouvons la même chose à Chateaubriant avec la LAY = AL LEZ (la Cour). En Sévrac je note BRANLEIX (BRAN 'Colline' + LEZ (cour))

YANN MIKAEL

#### LE CHATEAU FANTOME DU GAVRE

Si vous vous promenez en forêt du Gâvre, et que partant du rond-point de la Belle Etoile vous prenez la route forestière de la Mallardais, à un moment sur la droite, vous trouverez une allée, dite 'Allée du Château'. Si vous empruntez cette allée, vous déboucherez sur un terrain de camping, lui-même au bord d'un étang, de l'autre côté de l'étang, un grand calvaire au bout d'un immense parking récemment aménagé, mais de château pas la moindre trace. Pourtant il a bien existé ce château du Gâvre, à la fin du siècle dernier il en restait encore quelques ruines à l'emplacement de l'actuel parking, et l'étang du camping c'est ce qui reste du réseau de cinq étangs qui entouraient le dit château.

Qu'en fût-il donc de ce château : d'abord il faut dire que le Gâvre, c'est d'abord la forêt. Le mot 'Gavre' serait le même mot que l'actuel breton 'GAVR' ou 'GAOR' qui veut dire 'CHEVRE', se serait ainsi la 'Forêt de la Chèvre'. Dans la cartulaire de l'Abbaye de Redon. Il est fait mention d'une paroisse qui s'appelait 'PLEBS GABLAH'. ERLANNIG pense qu'il s'agit du Gâvre, plus que de PEAULE dans le Morbihan qui par ailleurs est appelé 'PLEBS GAUELE'. C'est possible, 'GABLAH' ayant bien pu devenir 'GAVRE' par évolution. Cela bien sûr va à l'encontre de l'avis de ceux qui pensent que la ville du GAVRE s'édifia à côté du château et à cause de lui. Je dirais toutefois que les deux .../...

avis ne sont pas en contradiction, car la première paroisse a bien pu disparaître au moment des invasions normandes, tout comme la première paroisse de BESLE qui s'appelait CORBALON, nom qu'on ne retrouve que dans le nom d'une frairie appelée justement CORBALON. Revenons au château. Qui dit forêt, dit chasse, les Ducs de Bretagne affectionneront particulièrement celle du Gâvre, et à cause de cela, pour que la chose soit plus agréable, Pierre 1er dit MAUCLERC', Duc de Bretagne de 1213 à 1237 fit construire un château au Gâvre, château dont on ne sait pas grand chose sinon que OLIVIER DE CLISSON, le connétable, le livra aux flammes puis à la démolition un siècle et demi plus tard.

Les circonstances de cette première ruine du château : Cela arriva à la fin de la guerre de succession de Bretagne (1341-1364) qui opposa Jean de MONTFORT, demi-frère de JEAN III mort sans héritier, soutenu par le Roi d'Angleterre, à Jeanne de PENTHIEVRE, sa nièce, mariée à Charles de BLOIS soutenu par le roi de France. Cette guerre se termina à la bataille d'Auray en 1364 à l'avantage du fils de Jean de MONTFORT (mort en 1345), Jean de MONTFORT lui-même, dans le camp duquel combattait OLIVIER DE CLISSON seigneur de BLAIN, et qui avait pris une part décisive dans cette bataille. Après la bataille, Jean de Montfort, voulant récompenser ses vaillants compagnons d'armes, demanda à OLIVIER qui y avait perdu un oeil, ce qui lui plairait. Olivier demanda ce qu'il convoitait depuis longtemps, la seigneurie du Gâvre. Impossible ! répondit le Duc. Il venait de la donner au Capitaine anglais John CHANDOS qui lui aussi, avait vaillamment combattu dans son camp. Colère d'Olivier de Clisson qui jura de belle façon, 'je me donne au diable si jamais Anglais sera mon voisin', et sur ces belles paroles ; il partit avec ses gens de guerre en direction du Gâvre, pour mettre le feu au château. Ensuite il le fit démolir et en fit prendre et emporter un grand nombre de pierres pour édifier avec un tour de son château de Blain qui depuis s'appelle la tour du connétable.

Le château ruiné resta ainsi jusqu'à la mort d'Olivier le connétable, alors le Duc Jean V en reprit possession et en recommença la reconstruction, mais il ne pu la terminer les affaires du Duché ayant priorité. Il en confia alors le soin à son frère cadet ARTHUR comte de RICHEMONT qui régnera beaucoup plus tard doué le nom d'Arthur III de Bretagne. Il en fit une superbe demeure de 75 m du Nord au Sud. Le château avait six tours, une à chaque angle et deux autres au milieu, cerné d'un réseau de cinq étangs alimentés par les eaux du Perche affluent de l'ISAC et les ruisseaux de la forêt, ce qui suppose chaussées et ponts-levis.

Puis Arthur de Richemont guerroya, et délaissa un peu le château. Après la mort de Jean V, puis de François 1er de Bretagne, puis de Pierre II, il devint Duc de Bretagne, alors ses séjours au Gâvre ne furent plus

que passagers, (comme ceux des autres Ducs), d'autant plus qu'il ne régna qu'un an. C'est alors que François II, son successeur sur le trône de Bretagne, attribua à sa tante Françoise d'Amboise veuve de Pierre II, la chatellenie du Gâvre en douaire. C'était en 1458. Les habitants du Gâvre eurent donc pour châtelaine leur ancienne Duchesse, mais pour quelques années seulement, car vers 1464/65, elle prit la voile au couvent des trois Marie à Vannes, puis en 1477 sur ordre du pape SIXTE IV se retira au monastère des COUETS près de Nantes où elle y mourut le 4 Novembre 1485. En 1866 le pape PIE IX reconnaissant ses vertus éminentes la béatifiait. En plus d'avoir eu une duchesse pour châtelaine, les gâvrais ont une bienheureuse à vénérer, à défaut d'avoir pu conserver un château qui s'en est allé à la ruine une seconde fois. Il fut repris par le gouvernement ducal après que Françoise d'Amboise eut prononcé ses vœux, et ne fut plus occupé que par une petite garnison de vieux soldats. Pendant les démêlés de François II de Bretagne avec le roi de France il aurait été occupé par les troupes françaises, de là, commença peut-être sa dégradation. Le futur LOÛES XII L'offrit à Jean de Rohan seigneur de Blain d'alors, pour le récompenser d'une certaine aide. Son mariage avec ANNE DE BRETAGNE, fit retourner la chatellenie du Gâvre dans le domaine ducal ce qui déplut fort au seigneur de Blain, qui intenta un procès retentissant à la duchesse Reine. Les Gâvrais déposèrent à ce procès, en s'opposant au seigneur de Blain. Toutes ces vicissitudes et querelles durent amorcer la décadence de la belle demeure d'Arthur de RICHEMONT qui est devenu aujourd'hui un château fantôme.

DENWAL GWENVEZEC

Bibliographie : Redon et le destin celtique de la Bretagne par ERLANNIG.  
 Au Pays de NAMNETES par Francis LE GOUALS  
 Histoire de Bretagne par l'Abbé H. POISSON

Un peu de grammaire gallo-bretonne.

Dans pihern n°1 nous avons vu que la conjugaison des verbes au passé simple ou passé défini, était bien particulière par rapport au français, et semblait un peu calquée sur celle du breton, du moins fortement influencée. Ainsi au lieu d'avoir : je mangeais, tu mangeas, il mangea, nous mangeâmes, vous mangeâtes, ils mangèrent, nous avons : j'menwji, tu menwji, i menwji, on menwji, vou menwjit, i menwjit. Mais exception toutefois pour le verbe 'ALLER', nous avons j'm'an fu, tu t'an fu, i s'an fu, on s'an fu, vou : vouz an fut, i s'an fut. Cette forme est beaucoup plus employée que celle qui se rapproche du français et qui est : j'ali, t'ali, il ali, oon ali, vouz alit, iz alit.

Dans la ligne de cette influence du breton, je pense qu'on peut ranger certains participes passés de verbe du 2ème et 3ème groupe comme 'TENIR' et 'PRENDRE'. En français cela donne 'TENU' et 'PRIS' ; en gallo-breton de nos contrées nous avons des doublets soit : TEN et PREN au singulier et TENZ et PRENZ au féminin, (voir en rapport avec ça, des pièces de terre qui s'appellent la 'PRINSE' ou la 'PRINCE', c'est à dire d'anciennes terres défrichées, prises en culture), soit 'TNU' et 'PERNU' sans forme féminine. A noter que cette dernière forme est moins usitée.

En rapport avec cette sorte de systématisation, d'autres participes passés des verbes du 2ème groupe s'alignent sur celui du verbe 'CUIRE' qui donne CUIT et CUIE, exemple : pour 'pourir' nous avons : POURI, POURIT ; pour 'NOIRCIR' : NAYSI, NAYSIT ; pour 'VERDIR' : VERDI, VERDIT. Une systématisation analogue se retrouve pour certains adjectifs, comme 'MUR' qui donnera 'MURT' au féminin.

Influencé par le breton nous avons aussi des tournures très usitées comme : 'een bêd dè chwaw' pour désigner un seul, une seule jument. C'est la traduction littérale du breton 'UL LOEN KEZEG'. 'EEN FAY ED TAN' pour dire 'Parfois' est traduit du breton 'UR WECH AN AMZER'. 'Een CHYED ED POU' c'est littéralement 'UR REORAD SPONT' du breton. Par contre l'emploi de 'VRAY' (VRAI) devant des adjectifs en remplacement de 'TRE', s'apparenterait plutôt à l'anglais. 'VRAY BON', 'VRAY BEN' pour TRES BON? TRES BIEN, ça ressemble à l'anglais 'VERY GOOD', 'VERY MUTCH'.

D'autres tournures très intéressantes du Gallo-breton, se sont celles calquées sur les tournures françaises 'CAHIN-CAHA', 'CLOPIN-CLOPANT'. Comme la première je ne vois que 'A KARBI-KARBA' qui veut dire 'à califourchon'. Comme la deuxième on peut en former beaucoup. Je cite notamment : Bërdi-bürdenw (cahin-caha), syochi-syochenw (clopin-clopant, Prèchi-prèchenw, pyächi-pyächemw,

béli-belenw, bouli-boulenw, pigochi-pigochenw, druji-drujenw, ces tournures n'ont pas exactement la même signification que peuvent avoir par exemple : Clopin-clopant en français. 'Bér-di-Bérdenw', peut vouloir dire 'en cahotant' mais aussi 'à force de cahoter', calqué un peu sur le mode de la tournure bretonne 'Krenvoc'H-krenvañ' (de plus en plus fort). Exemple : 'La chéret s'en fu bér-di-bérdenw' veut dire 'la charette s'en alla cahin-caha'. Mais si je dis : 'Bér-di-bérdenw ! Vla la chéret tenbey', cela veut dire : 'A force de cahoter la charrette s'est renversée'. De même si je dis : 'Druji-drujenw vla l'gêrdaw an swi' cela veut dire 'A force de faire le fou dans le lit, il s'est cassé'.

YANN MICKAEL

LE PAYS DE REDON ET LE DESTIN CELTIQUE DE LA BRETAGNE

(Par Erlannig)

A plusieurs reprises dans les précédents numéros de Pi-her-n, et dans celui-ci également, j'ai fait mention de ce livre et de son auteur. Aujourd'hui je me décide à vous en parler plus longuement.

Son auteur, natif de Questembert dans le Morbihan, breton bretonnant, professeur d'histoire a enseigné de nombreuses années au collège St Sauveur de Redon, ce qui lui a permis de s'imprégner puis de faire corps complètement avec l'histoire du pays de Redon, surtout cette haute époque, qui a vu l'installation des immigrants bretons en Armorique, et leur extension vers l'est, à la rencontre de ces autres immigrants, d'ailleurs plus conquérants qu'immigrants, que furent les francs.

Ce qui sert de trame à ce livre, c'est l'histoire de l'abbaye St Sauveur de Redon, sa fondation, sa consolidation, son rayonnement et son rôle dans la création d'un royaume breton à l'extrême ouest du vieux continent.

Pour Erlannig, si le royaume de France fut voulu par Dieu en favorisant Clovis Roi des Francs, au détriment d'autres peuples germaniques, l'amenant ainsi au baptême chrétien avec tous ses soldats, puis au sacré à Reims et faisant de l'haFrance la fille aînée de l'église, Dieu avait aussi son plan pour la Bretagne. Il fallait qu'il y ait un royaume de Bretagne (peut-être par le mérite de tous ses saints) et les moines de St Conwoïon vont être appelés

à être l'instrument de la réalisation de ce plan divin. Erlannig ne le dit pas de cette façon mais c'est la conclusion que j'en fais.

Tout part de six prêtres portant tous des noms bien bretons, qui sous la conduite d'un des leurs, Conwoïon, quittent l'évêché de Vannes pour embrasser la vie monastique. Ils vont vers l'est. Arrivés au confluent de l'ouest et de la Vilaine, ils aperçoivent la Butte de Beaumont, alors appelée 'ROS'. Le lieu semble leur convenir, mais est-ce Dieu approuve leur choix. Ils se mettent en prière, alors une croix lumineuse descend du ciel, elle se déplace, ils la suivent, elle s'arrête enfin en un lieu appelé ROTON (qui deviendra REDON). C'est là qu'ils construisent leur premier oratoire et leurs premières huttes de branchages, endroit même où se trouve actuellement le cœur de l'église abbatiale St Sauveur, c'était en Juin 832.

Les moines vont alors se mettre à défricher et à bâtir, d'autres moines vont venir les rejoindre, les dons vont affluer notamment de la part de Nominô comte de Vannes et gouverneur de la Bretagne, de la part aussi des machtiens des alentours, d'autres aussi vont leur chercher querelle mais Dieu est avec eux, des miracles vont se produire qui vont aplanir les obstacles, les obstacles viennent surtout des comtes francs des marches franco-bretonnes qui voient d'un mauvais oeil se colmater la trouée de Redon par où ils passaient facilement pour envahir la Bretagne. Soutenu par Nominô comte de Vannes que Louis le Débonnaire a chargé d'administrer cette Bretagne rebelle qu'il n'arrivait pas à soumettre lui-même, CONWOÏON et ses moines vont manoeuvrer pour que leur Abbaye soit reconnue officiellement par l'empereur et ils vont arriver à leurs fins. 'ALEA JACTA EST'. L'histoire est en marche. Louis le Débonnaire meurt, des fils se partagent son empire, Charles le Chauve aura la partie qui s'appellera 'France'. Nominô se sent délié de son serment envers le vieil empereur et entend régner sur une Bretagne indépendante. Charles le Chauve ne l'entend pas de cette façon et envahit la Bretagne avec son armée. Mais Nominô en fin stratège avait mis à profit les années de paix pour organiser une puissante armée, faite d'une redoutable cavalerie. C'est alors la bataille de Ballon en Bains sur Oust où Charles le Chauve est battu à plate couture. La Bretagne devient royaume indépendante.

Tous ces événements les moines de l'Abbaye St Sauveur vont les relater en latin dans des actes, 400 environ qui couvriront une période de 3 siècles, les trois premiers de l'Abbaye, actes qui re-

.../...

liés en un volume formeront ce qu'on appelle LE CARTULAIRE DE REDON. Ces actes relatent surtout les donations, les achats, les ventes. Les contrats divers et procès se rapportant au monastère. C'est un trésor inestimable où à pu puiser Erlannig pour porter à notre connaissance des faits de nos contrées, vieux de plus de 11 siècles. Un pays sort de l'ombre et comme on peut retrouver les endroits précis où se déroulent les faits relatés, le passé se rapproche étonnamment de nous et nous fait chaud au coeur. On voit ces personnages aux noms bien bretons sous leur forme d'alors et avec les études que d'autres ont fait sur les noms de familles, on peut voir autour de nous leurs descendants d'aujourd'hui, de même pour nombre de noms de lieux dont nous pourrions en reparler.

Merci à Erlannig pour son précieux travail.

YANN MICKAEL

Nota : Ce livre est en vente à la coopérative BREIZH à la Baule, 9 rue du Général de Gaulle au prix de 90 F plus 10 % frais d'envoi.

LE LIAN SPECIAL - ANTHOLOGIE DE LITTERATURE GAL-LESE CONTEMPORAINE.  
30 auteurs de contes poésies et théâtre - Le  
Commander aux Amis du parler Gaëlo -B.P. 48 -  
22190 PLERIN -

BLEU DE PAIX

Les samedis soirs se succédaient, tous les mêmes, claquant de bruits de pas, dans de lons et larges couloirs bas ; la ronde des civières et des charlots geignants ou silencieux avait du pittoresque. Je me rappelle par exemple, une toute petite infirmière, boulotte et boitillante, qui tournait autour des moribonds en lambeaux, sur une sorte de pas de valse, en leur installant toutes sortes d'aiguilles, un peu partout, comme pour les raccommoder avec la vie. A chaque fois qu'elle en enfonçait une, elle prononçait quelque parole sourde, très vieux réflexe de guérisseuse, françaisant obscurément depuis mille ans, plus de cent strates génétiques pour s'ourler en son étrange sur les lèvres.

J'ai toujours cru, malgré mon rationalisme professionnel, qu'elle avait davantage de pouvoir dans la parole que dans ce que j'ordonnais pour calmer la douleur des plaies ouvertes, aux os saillants, scintillants d'éclats de verre, si souvent. Interne depuis peu de temps, mon pouvoir était limité, au service des urgences, à la prescription de tout ce qui pouvait empêcher le cri insupportable de ceux dont la chair pendait en loques bouchères sur les étales blanches, les naufragés du samedi soir.

Tant de regards me reviennent, ceux qui s'interrompirent emplissant ma mémoire, resurgissent dans leur dernière lumière, si interse, jusqu'au fond de mes yeux? Je partageais ce privilège avec la boulotte infirmière : recueillir des regards perdus, les croiser au bout de leur chemin alors qu'ils ont rassemblé dans leurs prunelles la peur, la rage, l'amour ou la détresse, enfin tout ce qui pourrait s'appeler l'âme, l'âme en partance. Si d'autres, dans ce hall des urgences emportaient les corps, d'autres de petits paquets d'effets surmontés d'un sac à main, d'autres encore de menus objets cliquetant dans un sac de plastique, nous, nous celiions le longues granges d'étincelante lumière, que tant de vieux parents sont venus nous demander en vain. Elles me reviennent sans jamais s'encadrer dans le visage qui les porta et que j'ai oublié dans l'instant. Elles me rapportent seulement l'ultime, la toute puissante ferveur d'une vie qui passe. Autrement dit, l'essentiel.

Et puis au centre de tout cela, installé en souvenir majeur qui devient un présent sans cesse revêcu, obsédant, il y a cette nuit de Décembre 19.., la dernière d'une année qui fuyait sur des rythmes effrénés, loin de nous, dans des salles d'où nous arriverait bientôt quelques corps pantelant sorti d'une carcasse de tôle dans un fossé plein d'eau. Je m'amusais souvent à voir l'infirmière qui tout en préparant chariots et seringues, laissait aller sa petite

.../...

valse, du bout des pieds, comme si quelque mélodie égarée l'entourait, en silence, sans qu'elle pu s'en débarrasser. Le grand hall était vide, plein d'une paix livide aux néons crus. Dehors, il ne neigeait pas, ne pleuvait pas, il n'y avait pas de vent, il ne faisait pas froid, c'était une sorte de temps mort puisque rien ne vivait en lui. Tout n'était qu'immense attente et j'avais hâte que commence la ronde des ambulances puisqu'elle était inévitable. Il devait onze heures environ lorsqu'arrivèrent ensemble, trois fourgons, dans le premier, des cris, dans le second, des plaintes, le troisième était celui du silence. On avait déjà classé, et cela simplifiait le travail. Pourtant tout fut mélangé dans le hall, et pendant presque une heure, je préparai les uns, les plus atteints que l'ascenseur montait vers je ne sais quel ciel, je calmai les autres qui pouvaient attendre, suivi toujours, parfois précédé, par l'infirmière, étrange étoile d'un ballet infirme pour le spectacle du dérisoire.

Il n'était pas minuit encore lorsque je sentis derrière moi, une présence, intense, et je fus parcouru d'un frisson de glace, inexplicable. Je me retournai et repris longuement respiration, soulagé : il n'y avait rien derrière moi, rien d'autre que ce dernier chariot dans le coin le moins éclairé du hall et sur lequel attendait, allongée, légèrement sur le côté, une jeune fille. Nos regards se rencontrèrent. Elle avait des yeux limpides et bleus qui m'attirèrent ou qui m'appelèrent, je ne saurais le dire, et pourtant j'eus l'impression saisissante d'être seul, impression qui devant sensation de vertigineuse solitude, jamais encore ressentie, et si déroutante. J'allai vers elle, avec au fond de la gorge comme un trop plein d'angoisse qui pourrait s'appeler le dégoût de la vie. Peur, j'avais peur sans savoir pourquoi. Pourtant je suivis jusqu'à elle le fil bleu de son regard plein de paix, je ne dirai pas de lumière. Elle portait au bras gauche, une grosse montre d'homme, adoucie cependant par la finesse de son poignet. Des chiffres romains, un verre bombé, et surtout une longue trotteuse, terminée comme une flèche. Machinalement, je regardai la miennette et je souris : nous portions exactement la même heure, à la seconde près ; nous allions donc quitter en même temps l'année finie puisque cette minute en était la dernière. Je pris d'abord sa main, curieusement inerte, puis entourai de mes doigts son

poignet, cherchant le pouls, saisissant en même temps cette montre que je fixais comme si elle eut été un regard. Il restait quinze secondes avant l'année nouvelle. Secondes pendant lesquelles je cherchai, en vain, ce pouls absent qui me faisait sentir le mien. Mon coeur battait très fort, frappant à mes tympan. Dans le silence qui s'était fait, je percevais clairement le tic-tic régulier de la grosse montre que je tenais en même temps qu'un poignet blond, dans mes mains. Je cherchai encore, par réflexe et revins à l'obsédant cadran, à l'instant où la flèche de la trotteuse dirigeait vers moi sa pointe. Puis, je rencontrai le regard bleu à nouveau. Ce fut comme si je venais d'ouvrir un livre, de ceux qui tout ensemble, révèlent des secrets et ébranlent des certitudes. Ainsi, il y avait d'un côté le temps qui s'en allait au petit trot, toujours le même, indifférent, aveugle véhicule, seulement véhicule. Et puis il y avait la voyageuse au regard bleu qui venait de descendre en un lieu maintenant connu d'elle seule, si plein de paix que ses yeux le disaient. Voilà ce que j'appris du silence, cette nuit-là : le temps n'est pas la vie, le temps n'est qu'un voyage qu'il ne faut pas prendre pour un pays.

- Mais, docteur, elle est morte ...

- Mais non ! Sa vie vient de s'installer quelque part ... C'est sa montre qui ... Qu'allais-je raconter là. D'ailleurs la petite valse boulotte escamota un temps, puis s'arrêta pour me regarder, ahurie. Je repris très vite : 'Il faut la monter là-haut, peut-être que, on ne sait jamais ...' en m'excusant intérieurement de faire frapper pour rien à la porte de sa paix. Elle était belle. Je remarquai ses chevaux blonds alors que se fermait la porte de l'ascenseur pour l'inutile.

Le couloir s'emplit brusquement de bruits rebondissants, pleins d'échos et de plaintes. La deuxième vague arrivait, bruyante. L'infirmière tourna sur elle-même plus vite que jamais, toujours à petits pas, infatigable trotteuse.

Jean-Joseph JULAUD.

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE RECENTE DU CANTON DE GUEMENE

1960 - 1980

L'évènement essentiel qui apparait est la passage d'un type de société agricole à un autre.

1960	1980
Population active agricole : 3 000	1400 plus de la moitié des agriculteurs ont disparus.
Superficie moyenne des exploitations : 10 ha.	25 ha (France : 18)
Bovins : 12 000	24 000
Bovins par actifs : 4	17
Surface en cultures : 1000 ha fourragères artificielles.	8 600
Exploitations : 1200-1300	660

En 20 ans : 2 fois d'actifs agricoles : 1600 emplois disparus (1 tous les 4 jours) 2 fois moins de fermes - 600 exploitations ont disparues (1 tous les 15 jours). Les agriculteurs restants ont totalement changés par rapport à ceux de 1960.

- Doublement de la richesse produite soit quadruplement de la productivité par agriculteur

- Remembrement, mécanisation.

- Passage d'un système fermé (autarcie alimentaire, échanges à l'intérieur du canton, rôle des finances très secondaires) à un système ouvert :

.../...

- Spécialisation laitière : échanges économiques avec des partenaires de dimensions régionales : Caça, européenne.

Groupe laitier ou mondial : fabricant de matériel agricole.

- Rôle prépondérant du secteur financier : politique agricole commune, rôle du crédit agricole.

- Perte du pouvoir local de décision : fixation des prix à Bruxelles.

Cette révolution économique s'est accompagnée d'une révolution démographique.

Révolution démographique : La situation ancienne était caractérisée par deux situations contradictoires.

- Un espace rural faisant vivre au pays un grand nombre de personnes dans des conditions de vie très difficiles à la limite de la pauvreté mais qui permettait le maintien dans les bourgs d'un grand nombre de commerces essentiellement alimentaires.

Des familles très nombreuses, trop nombreuses pour permettre à tous de rester au pays d'où une émigration vers les centres industriels (Basse-Loire, Région parisienne). La situation actuelle présente toujours un solde négatif mais dans des circonstances différentes.

L'espace rural est partagé entre 650 exploitations dont on peut penser qu'elle diminueront pratiquement plus faisant vivre chacune une famille réduite à la plus simple expression : 2 adultes 2 ou 3 enfants. Il n'est pas possible de savoir si la succession dans les exploitations agricoles se fera par succession familiale. Parent - fils ou fille et si les mariages des futurs exploitants agricoles se feront entre enfants d'agriculteurs. On peut cependant penser que le nombre de personnes adultes + enfants vivant directement de l'agriculture restera quasi-stable. Ce qui veut dire qu'au moins 1 enfant par ménage agricole (600 par génération, 30 par an) quitteront la production agricole directe et donc le canton si aucun emploi ne se libère pour eux sur place.

La disparition des actifs agricoles (1600) s'est faite à la fois par la non-entrée de jeunes dans le monde agricole et dans la plupart des cas par l'émigration et aussi par un abaissement important de l'âge de départ à la retraite des agriculteurs. Ce départ anticipé de nombreux agriculteurs (souhaités par l'état I.V.D.) conjugué à l'allongement de l'espérance de vie contribue à maintenir sur la commune un grand nombre de personnes âgées issues du

.../...

monde agricole, leur nombre est encore augmenté par le fait qu'ils sont nés nombreux à une période où la population du canton avait atteint son maximum historique : début du 20<sup>ème</sup> siècle. La pyramide des âges du canton est donc aberrante : les plus de 55 ans sont aussi nombreux que les moins de 20 ans et plus nombreux que les adultes de 20 à 55 ans. Les inégalités entre les sexes font que ces anciens sont des femmes pour les 2/3.

Cette situation va se maintenir pendant encore une vingtaine d'année, la pyramide des âges ayant tendance à devenir de plus en plus normale. A l'avenir on peut se trouver dans les situations possibles suivantes :

1 - Pas de création possible d'emploi non agricole sur le canton, pas de retour de retraité.

Population âgée stabilisée, population adulte stabilisée, population jeune excédentaire poursuite de la baisse de la population stabilisation sur l'an 2000.

2 - Pas de création d'emploi, retours de retraités émigrés.

Population âgée importante par rapport aux adultes. Population adulte stabilisée, jeunes excédentaires émigration stabilisation vers 1990 à un niveau supérieur à (10)

3 - Création d'emploi, pas de retour de retraité.

Arrêt de l'émigration des jeunes, augmentation de la population adulte puis des jeunes enfants, baisse et stabilisation des retraités. Arrêt de la baisse de la population totale puis augmentation à partir de l'an 2000.

4 - Création d'emploi, retour de retraités. Idem à 3 mais augmentation de la population (par les anciens) plus précoces.

HERVE LE BOULER

LA SECHRES

Mé garsay, lé vach avé tël yél du lè yér o say ? E dvé n'avay ben pu k'an 76 o mwé d'jüiyèt 76. L'enwnéy éd la séchrès, faw s'an raplé, i fèzè chaw, mé dè l'yaw, ras !

Nout kurè, rasyoonè li, St Kornaly aan yaw bënit. Sen Kornaly vou savé ben, s'é l'Sen k'é o rak éd la port, dan l'bá dl'égliç. Faw dir ouçi ké nout kurè étenw jeen, il a boullé lé krapaw, é i z'dizé : 'San tro d'gaw i va vanyé konprand khi faw fér khék chouç. Si s'aan avé étè ké d'may, é ben l'aré sorti dror a kouté dla grenwd port, an pyen soulay, é l'Sen Kornaly, lé Sen patron dé bêt é dé bêté, il aré ben vu s'ké sa tèt d'avay chaw, é kenw la lenwg liz aré rtourné a sèk, denw él goulyé il aré vanyé étè vér son grenw patron denw l'awt mond pour fér chér dè l'yaw. Il aré fè, s'é sur vu ké l'gard-chenwpèt, khi fè sé publikasyon, su lé march éd l'égliç, li ouçi an pyen soulay, n'i rëst pa pu d'een dëm-your papu ou ben la lenwg li pël.

La séchrès sé pa ren jé m'EB trouvé a la boulenwjri ô 4 ou 5 boon-foom pour achté en pen du jou d'avenw pour fèr la mitoonéy du maten. N'y'avé la, la mér Léooni khi yél vlé achté en pen d'si liv koupé en kat vu k'è n'a pwen d'kouté ki koup ché yél. Mé aan atandenw é préché : 'Si oon a la séchrès, s'é paské oon a pu d'bon sen denw l'tan lé sen on lé përyé ô son chaplè, é oon avé dè l'yaw. Astour lé kurè léz a tou hoché a gërnnyé meem St Gobëryen lé syen khi tèt denw la chapèl dè drèt, i son denw l'nay, pyen d'pousyér, é ch'sé sur kiz on fè een pëtisyon o bon Dyeu pour ké tou puni'. May éch vlé ben, apréy tou, sa pouvè ét vray, mé s'ké ch'sé ben, sé k'dé bon sen, y'aan a pu. Jé vay ma bèl mér, yél, él avé d'bon sen, él a abrooné à sèt kënyaw. Mé sa fiy ké ma fonm n'a pu aan abërvé k'deu é kor a tout pengn il a falu k'j'ajët een bik é pi j'è kor pwen yu d'chenws ô sèt bougrès éd chëv, é s'é éwenpè l'pè denw een taléy éd triko d'jenwnay.

A la mi juiyé j'ave étè a la méri pour kri en papyé pour léz alokasyon familyal, paské, je n'sé pâ si s'é koom sa CHÉ vou mé faw toultan dé papyé pour si, pour sa, é on m'dëmenwd a may, toultan l' papyé këu' n'è pwen. Pour an fini on tèt 5, denw la méri as'suiv; chakhen son tour koom a konfës. Tou d'en kou, on way koom en kou d'toonèr khi sré vnu d'lengn. La skrètèr éd Méri een bèl deem s'ërdal d'en kou dè dsu sa chér. 'Sa aré ti dl'orayj on pouré vanyé

avay dla pyëy'. On të tou la a s'dëmenwdë si sa të vray, é pi an vla een awt kou.

Batis ëd la Mignoonâ s'tournë li l'khu su sa chër putou jeenë. 'Vé khi di yër o say jë menwjë een boon asyëtrëy ëd pëzyaw ô en filë d'vinëg é een pongnëy ëd pëllaw pour lou doonë du gou, ben deem a maten sa pët, j'vâ bentou alë dror gâtë méz yaw, mé d'orajj jn'y'aaan ara kor pwen anë, sé kor la sëchrës.

E pi s'é pâ tou, ô la sëchrës, lé feu pran pour un ryen denw l'fengn, denw la pây, denw la pré tou kërsi, denw lé bwé khi son i paây, tou brul koom du papyë. Lé ponpyë iz on yeu d'kay bouhalë lé parizyen son an vakenws, mé lé ponpyë son o trävây tou lé jou ou prësk. O débu d'Aout vla l'feu denw l'payë a Léksi dëryon d'Avësa kenw lé ponpyë son arivë i rëstë pu k'dë brëzon, Léksi di li 'Arouzë, më dë l'yaw y'aaan a pu ghër, par kont la fous a puren é yël pyeen'.

Lé ponpyë s'é pâ dé nyenw, pâ dé pënëlyë, lé vla a dér-wälë lou tuyaw, é avouy këh t'avouy s'ki rëstë du pâyé, lé toomat du kourti é la fiy dla mëzon.

Een diaëen dë jou aprëy een kërniyëy dë jeen gar s'doonë a pengn ël tour chë léksi dëryon, s'é k'lé toomat avé yël pousëy, é té prêt a menwjë, mé la fiy dla mézon të yël fennët ër fërdi.

UJEEN COGRE

~~~~~  
Lisez DOUAR BREIZH république bretonne - Abonnement 50 F - 2, Villa Bourg l'Evêque - 35000 RENNES - Tél. (99) 54.26.49.  
~~~~~

LE CHAL

I fëzë ben nay, la leen në të pâ lvëy; i të a pë prëy onz our kenw Adëryen wi tapë a la port. I lâz'ouvri, kat jeen gâ rantrit, ben ghë ma fay, iz avë du chenwtë é anvalë pa mal dë bolëy, i vnë tou lé kat përyë é nos, l'izabel la fiy o dweenalë s'maryë ô en gâ d'wenwgon, Adëryen é sa foom té been éz, lé pichë d'sit arivi su la tab ô si bol lé pu bèl, lé syeen khi n'të pâ ëbërchèy, é léz përyou d'nos, léz on prenë é rprens yeu khi n'avé ghër bëzwen pourtenw.

Pour sn'alë i fëzë kor ousi nay, vantyë kor ben pu, vu k'no wëzyaw avé an pu dé buon d'sit an travé dé zyeu, Adëryen louz ofri d'lou montrë l'chmen an lonjenw lé këryeur an bou dë chenw ou dé prë sa të een boon afër, lé vyët son pa larj lé jou, é kor ben mwen la nëtëy.

Adëryen amni sëz përyou jusk'ëyou, i put s'ërkoonët, é pi, i rven chë li, sur dë li, lé vyët, lé chenw, lé prë, i lé koonë-së tou, du non du mét, ou du syen du métayë. A een lyeu de chë li, i srë rantrë vër sa maryëy lé zyeu froomë.

La leen s'é lvëy san s'présë, é ptit a pti on ya vu pu klër. Adëryen s'dizë : Sa va ousi ben d'menm. L'arë ti vu san la leen, sé pâ sur, paskë su en paw, en dé pu haw pikë o bou d'en prë, y avë en grenw châl brodurë o dé fil d'arian khi bëlwëtë o ray ëd la leen. Bon dyou z'di Adëryen é baw kay khi fë la il é tro baw pour lé-së la, jë l'ammën.

Adëryen pren l'châl su soon épawl, é lë vla rparti, i n'të pu ben lengn ëd chë li, mé pu il alë pu i santë l'châl dë pu an pë livar. En châl sa n'pëz k'een liv. Bon dyou poukay s'é ti k'astour il é ousi livar k'een äktolit ëd frooman. Lé châl, Adëryen l'chenwji d'épawl, mé satë paray, é kenw i dëkrouyi la port dë chë li, i lâ pousi a la grenw hou, kroché sou la charj i n'an kahuëtë.

I men l'châl su la tab. Pourkay é ti si livar bon ghou d'bon ghou j'n'i konpran hern hern dë hern.

Adëryen bëzi een bolëy pour s'ërkawpi ; an bëvenw a ptit

goulëy, i zyeutë sa trovây, i tÛ baw stÛ châl, mé pour-  
kay s'trovÛ-ti la.

I s'an fu s'kouchÛ, i vli an préché a sa maryÛy, mé yÛl  
Û dormÛ Û du kou i n'an fi awtenw.

LÛ lendmen, o maten, kenw AdÛryen s'lÛvi, lÛ châl i n'  
tÛ pu la, su la tab, Ûy ou k'il avÛ étÛ pousÛ lÛ say  
d'avenw.

AdÛyren konti pourtenw tout l'istwÛr a sa maryÛy, Û  
n'an kru pâ en mo, koom tout lÛ foom dÛ PipÛrya ou d'A-  
your, Û mi tout lÛ rakontri d'son boonom su l'kont  
d'een grenwÛ troprenz dÛ sit.

L'afÛr s'arÛti la. Khenz jou aprÛy, AdÛryen Û sa foom  
Û lyeu d'alÛ Û nos a l'IzabÛl la fiy a Iween, fut a-  
vÛrti d'sa mor. E s'tÛ ÛgarÛy par een nÛtÛy san leen,  
Û an pâsenw een hâ, Û s'tÛ tÛÛy su een bÛrch Ûd paw.

AdÛyren Û sa maryÛy, on ÛtÛ pÛryÛ l'bon Dyeu. An tre-  
vÛ du lÛ dÛla mort y'avÛ en châl, en châl o dÛ brodur  
de fil d'arjan k'AdÛyren a rkoonu tou d'sÛit, sa tÛ  
l'syen k'il avÛ ramnÛ chÛ li, Û khi le landmen n'tÛ  
pu la.

AdÛyren sÛ l'Û fÛ dir, IzabÛl, o lyeu d'tÛrbali, Û  
dvÛ s'maryÛ l'landmen, Û l'châl brodurÛ sa tÛ sa pa-  
rur 'Pd nos.

ALBERT POULAIN

Lisez 'AL LIAMM' - La plus ancienne et la plus  
importante des revues en langue bretonne - Di-  
recteur RONAN HUON - Abonnement 80 F à adres-  
ser à YANN-BER D'HAESSE - Pont KÛryau -  
29190 PLEYBEN -

PERAK BREZHONEG E-BARZH PIHERN

An notenn a-zivout Pihern, e-barzh AL LIAMM NIV. 214, a ro bro  
din, da respont amañ d'an aters-mañ : 'Perak embann brezhoneg e-  
barzh Pihern'. Ur mennoz droch a-walc'h e hañval bezañ d'ar c'  
hentañ sell, o vezañ maz eo embannet Pihern evit tud gwalarn  
BRO-NAONED da gentañ penn, tolead lec'h ma n'eus ket kalz a  
vrezhonegerien, hag o vezañ ivez, maz eo ur gelc'hgelaouenn o  
pleustriñ war ar gallobrezhoneg pe ar galloeg, mar karit gwel-  
loc'h. Evidon-me avat, n'eo ket ar mennoz-se, ken foll ha ma  
seblant. Evit komz heñvel ouzh ar wirionez, ez eo ret din an-  
zav, ez eo labouriou Û c'hevredad VANTYE war ar galloeg, hag  
o deus servijet da ziazez evit embann hor c'helaouennig, hogen,  
war un dro, e oa ivez Û digarez evit komz eus traoù all, evel  
darvoudoù istor BREIZH, ma vez tud hon tolead emleget, e-barzh,  
anvioùlec'h a orin breizhat, paot a-walc'h e parrezioù, 'zo, an  
anvioù tiegezh o orin breizhek, ar gerioù brezhonek chomet et  
gallobrezhoneg, dre vras, an holl traoù-se a c'hell harpañ al  
ledemsav ma fell da VANTYE bezañ ur mell eus ar chedenn, tonket  
d'ober d'an nammedianed adpiauñ o brezhonelezh gwallgaset gant  
disrann Bro-Naoned diouzh peurrest BREIZH.

Embann ur bajenn brezhoneg e-barzh PIHERN'zo un tammig evel komz  
eus an traoù-se, emañ o pauez menegiñ, diskouezh d'an namme-  
dianed ez int breizhiz, int ivez, ha mar ne vije ket c'hoarvezet  
darvoudoù gwallvurus zû, en istor Breizh, e vefe ar brezhoneg  
ar yezh a gomzfent c'hoazh hiziv.

Evel dres, n'on ket evit diogeliñ deoc'h e vo gweredus kenañ ar  
rekipe. Bez'em eus kavet avat, un dornadig lennerion, laouen  
da welout brezhoneg skrivet, daoust dezho kompren nebeut a dra  
a gwirionez. C'hoant a zeuio dezho marteze da zeskiñ ar brez-  
honeg. Mar ran dave d'ar pezh a zo c'hoarvezet ganin, e c'hellan  
lavarout deoc'h, em boa koumanantet da 'AL LIAMM' a raok gou-  
zout ar brezhoneg, hag ez eo dre forzh staliañ niverennoù ar  
gec'hgelaouenn-se, em eus graet va mennoz da zeskiñ da vat kor

.../...

yesh.

An dazont hepken avat, a lamaro deomp mar talvez ar boan ober kement se, rak e hafval bezañ stouvet a-walc'h an hent a ranke hor c'has trema adunvanidigezh BREIZH. Pa soñjan e oa stourmerion a grede start, e vije diskoulmet ar gudenn gant ur gouarhamant gall eus an tu kleiz. Hegredus maz omp ! 'BREZHONEG TUD KALED' hervez ar c'hrennlavar anavezet, kalet ya, hogen da gompren traoù eus an eeunañ pergen, evel houmañ : ar c'hallaoued, gwenn pe ruz, a chom impalaerourion e-vit pezh a sell ouzh Breizh.

YANN MIKAEL

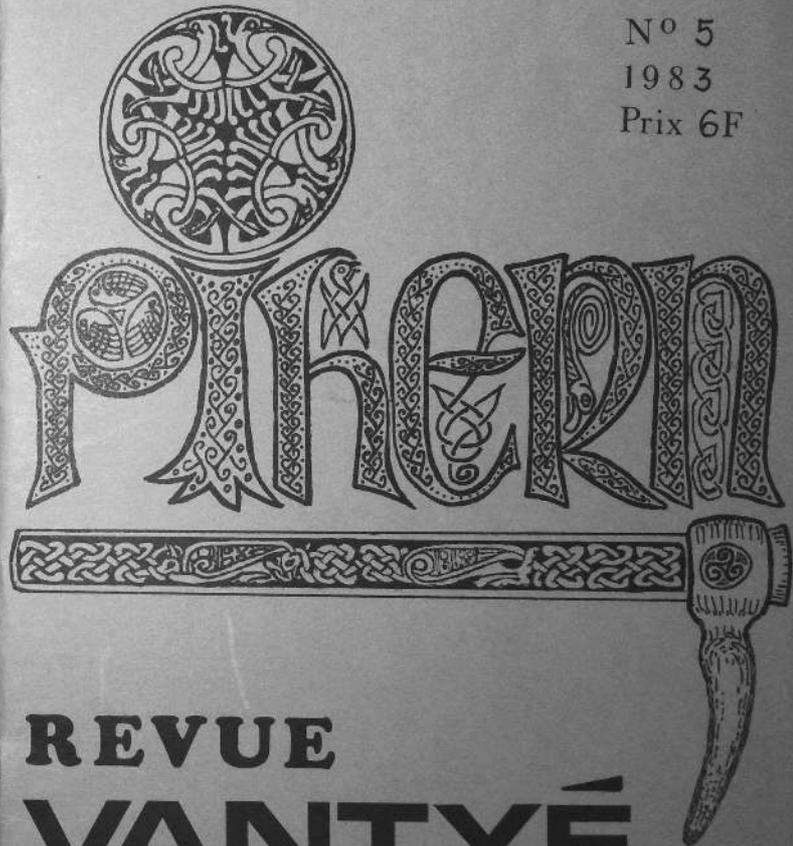
~~~~~  
Lisez 'CARN' organe de la ligue celtique en anglais et dans les six langues celtiques - Abonnement 35 F - Adresse en Bretagne : JOED ABHERVE GWEGEN - KERBERENNES, HENT PONT AR C'HASTELL 29260 LESNEVEN  
~~~~~

~~~~~  
Lisez 'GWENN HA DU' Journal nationaliste breton Directeur J. LE MAHO - 190, Bis Av. de Clichy - 75L17 PARIS - Abonnement 50 F - C.C.P. 18 866 - 46 H à l'ordre de J. LE MAHO.  
~~~~~

~~~~~  
BREIZH; revue bilingue - Organe de Kendalc'h - toutes les informations culturelles de Bretagne Abonnement 60 F - Administration : Jean GUEHO la PRADI, TREDION - 56250 ELVEN  
~~~~~



N° 5  
1983  
Prix 6F



**REVUE  
VANTYÉ**

64 Route de Derval

44290 GUÉMÈNE PENFAO Bretagne

-----  
: PIHERN revue trilingue de l'Association VANTYE - :  
: 64, Route de Derval - 44290 GUÉMENE-PENFAO :  
-----

Eloavezh Mat,  
Boon Enwnéy,  
Bonne Année.

Avec le numéro 5 de PiherN, l'équipe de rédaction vous souhaite amis lecteurs ses meilleurs voeux pour l'année 1984 qu'elle vous apporte au moins l'essentiel de ce que vous pouvez désirer.

Quant à nous, nous essaierons de vous rendre agréable à travers nos prochains numéros.

Pour le présent, vous pourrez lire :

- Une légende 'le Vivier Noir'.
- Un article technique et historique du syndicalisme agricole à Guéméné-Penfao.
- La suite des études de noms de lieux relatifs au kër.
- Une page d'histoire relatant un singulier procès du 9ème siècle.
- Une page de langue bretonne qui malgré qu'elle soit réservée à une minorité nous paraît quand même nécessaire.
- Et bien sûr, quelques pages écrites en gallo-breton.

Il nous reste à vous renouveler nos meilleurs voeux 1984 et bonne lecture à tous.

VANTYE

-----  
: Responsable de la publication : Jean-M. Michel :  
: Prix du n° : 6 F - Abonnement : 16 F - Périodi :  
: cité : semestrielle - Dépôt légal 4ème trimes- :  
: tre 1983 - Imprimé par la revue. N° 5 :  
-----

### Le Vivier noir

La Bretagne est terre de légende, tout le monde sait ça, et Guiméné-Penfao, terre bretonne en a sa part, notamment avec la légende du vivier noir.

Près du manoir de la Vieille Cour, existe à l'intérieur des terres, l'Etang du Vivier noir, lieu sinistre qui demeure le seul témoin d'un terrible drame.

A l'époque où se situe la légende le castel du sire de Corbalon se dressait en citadelle orgueilleuse sur une masse de rochers escarpés dominant de plus de cent pieds le marécage environnant. C'était un vrai château fort avec tout le système de défense de l'époque, une bonne garnison d'hommes d'armes et tous les serviteurs nécessaires à la bonne marche de l'intendance.

Sire Olivier, l'impétueux Seigneur du lieu, seul survivant de sa lignée, ce qui lui permettait de vivre en grand seigneur, avait hérité de ses ancêtres un goût très vif pour les combats, ce qui lui faisait qu'à 30 ans, il se trouvait sans épouse, absorbé qu'il était par son existence aventureuse. Cette année-là, on était en 1349, il combattait au côté de Charles de Blois, marié à Jeanne de Penthièvre prétendante au trône de Bretagne, concurrentement à Jean de Montfort, fils d'un autre Jean du même nom, décédé, qui était oncle de Jeanne et demi frère du dernier duc mort.

Au cours d'une trêve, la très jolie Madeleine de Penthièvre, nièce par alliance de Charles de Blois, vint au château du Sire de Corbalon, lequel en fut ébloui et en tomba amoureux. Il demanda la main de la jeune fille et l'obtint. Après le mariage, les époux vinrent à Corbalon où les attendaient les seigneurs des alentours en grand appareil. On festoya dignement comme on savait le faire en ce temps là, or il arriva que le Seigneur de Derval avait dans sa suite un ménestrel d'origine étrangère dont il vanta l'esprit et la faconde. La nouvelle châtelaine

.../...

accepta de l'écouter, aussi l'envoya-t'on quérir. Il était jeune et beau et chantait fort bien tout en jouant du rébec. Il interpréta 'La Complainte de la Belle Aude' qui parlait de la Comtesse Aude qui dans son château de Thuringe se languissait à en mourir de Roland, son capitaine de fiancé qui ne revenait pas de la guerre.

La belle Madeleine connaissait la complainte, cent fois entendue et cent fois émue par le triste sort de la douce fiancée, mais ce maître Arbert de Ménestrel, l'avait émue comme jamais elle ne l'avait été auparavant. J'aurais du plaisir à le revoir et à l'entendre se dit-elle, en elle-même, toute troublée.

Puis ce fut les parties de chasse en grand équipage et les réceptions dans les châteaux voisins avec les inévitables tournois. Madeleine de Penthièvre apprenait son métier de châtelaine de Corbalon. Maître Arbert était resté au château, amusant serviteurs et hommes d'armes. Quant au bouillant Olivier, il commençait à se lasser de tout ça, d'autant plus que les nouvelles devenaient mauvaises. Après une accalmie, la guerre de succession de Bretagne reprenait, le Sire de Corbalon repartit au combat avec le gros de ses hommes d'armes, ne laissant au château qu'une petite garnison de vieux soudards.

Les semaines passèrent, puis les mois, Madeleine de Corbalon montait souvent au donjon pour guetter le retour du bien aimé mais l'horizon demeurait vide, parfois un messager apportait des nouvelles comptant les faits héroïques du guerrier d'époux mais rien qui parlait de retour. Alors la belle châtelaine, isolée de sa famille perdit l'éclat de sa beauté et la tristesse s'installa dans son coeur. C'est alors que le beau Ménestrel vint chanter sa romance et il sut si bien s'y prendre que la châtelaine retrouva la joie de vivre, puis oubli sa guerrier dans les bras du bel amant.

Enfin ce qui devait arriver, arriva, un certain soir surgit à l'improviste le seigneur du lieu. Désireux de revoir promptement son épouse il accourut seul, devant ses troupes. Surprise ! Personne pour le recevoir, le pont-levis était baissé, on s'amusait à Corbalon.

Nul ne le remarqua s'engouffrer dans l'escalier d'honneur. Rivé sur le palier, il entendit une mélodie langoureuse qui le fit hésiter, se ravisant il entra brusquement. Sa femme était là, assise sur un fauteuil bas, les cheveux largement répandus sur ses épaules nues, penchée tendrement vers le ménestrel blotti à ses pieds. D'un bond, ils furent debout, un éclair d'acier traversa les yeux du mari qui sans un mot se retira précipitamment, un rictus aux lèvres, les deux amants figés, entendirent ses pas décroître, puis, peu après le galop d'un cheval s'éloignant dans la nuit.

Alors les deux amants connurent la peur, une peur insurmontable, doublée de la certitude d'un châtement terrible et proche. Résignés, ils attendirent l'accomplissement de leur destin inéluctable. Soudain le château bascula sur ses bases, la terre s'entrouvrit et engloutit silencieusement avec ses habitants l'orgueilleux castel et son assise de rochers. Tout fut nivelé en quelques instants. Le lendemain des paysans se présentèrent au château pour payer leurs redevances, ils ne trouvèrent plus qu'une nappe d'eau boueuse et noirâtre. Hébertés, doutant de leur raison, ils s'empressèrent de quitter ce lieu maudit qu'ils nommèrent par la suite le 'Vivier noir'.

Un bûcheron raconta qu'il avait aperçu, la veille au soir, un cavalier passer en trombe, s'arrêter à l'orée de la forêt près de la hutte de la corcière, avant de s'enfuir, éperdu sur la route d'Auray où devait se livrer la bataille. Nul depuis lors n'entendit parler du Sire de Corbalon.

Condensé de Denwal Gwenenez  
d'après un texte original de  
Madeleine Hervé suivant un récit  
oral de son père OLIVIER HERVE

-----  
: Lisez 'GWENN HA DU' Journal nationaliste Bre- :  
: ton Directeur J. le Maho - 190 Bis, AV. de :  
: Clichy 75017 PARIS - Abonnement : 50 F - C.C.P. :  
: 18.866 46 H à l'ordre de J. le Maho. :  
-----

### Le syndicalisme agricole à Guémené-Penfao

Pendant le second conflit mondial, la paysannerie française est encadrée par la corporation paysanne qui est l'unique organisation autorisée. Le syndic, au niveau local, est le seul représentant de la profession agricole ; il est nommé par le préfet et ses deux principales missions sont l'organisation des réquisitions et la délivrance des bons-matières.

Si l'institution corporative respecte en apparence la liberté syndicale en ce sens que tout membre de la population agricole (de l'agriculteur au sabotier en passant par le bourrelier) est libre de se syndiquer, elle est en réalité extrêmement dictatoriale puisque l'adhésion aux divers organismes professionnels agricoles (sociétés coopératives, caisse de crédit, caisse de secours mutuels et d'assurances) implique l'affiliation au syndicat corporatif agricole local qui est la cellule de base de la corporation. De plus, c'est le syndicat qui délivre les bons-matières dont personne ne peut se passer.

Lorsque le Général de Gaulle, le 12 Octobre 1944, dissout la corporation paysanne, il enlève toute représentativité au syndic et laisse les paysans totalement inorganisés. Se sont alors les marginaux de l'entre-deux guerres, les proscrits du régime de Vichy qui vont tenter mettre sur pied une organisation qui représente effectivement les paysans. Il faut aussi mentionner que le syndicat dans son rôle de représentation et de défense professionnelle ne va véritablement prendre de l'extension qu'après 1944 : même si la loi du 12 Mars 1920 hâte le développement du syndicat, organisation de défense des intérêts paysans, ce n'est qu'après la guerre que disparaîtra le syndicat boutique, l'organisme chargé de fournir les biens indispensables aux agriculteurs.

.../...

A Guémené, le terme de syndicat sera encore employé pour qualifier la "coopérative paysanne" : est-ce le résultat de l'histoire ou bien la traduction du fait que les hommes qui ont créé le syndicat étaient les mêmes que ceux qui créeront ensuite la coopérative ?

C'est le 18 Mars 1945 que les agriculteurs de Guémené vont se doter d'une organisation syndicale défendant réellement leurs intérêts. Ce syndicat se crée à l'initiative d'agriculteurs dont les sympathies pour la gauche sont bien connues. Deux réunions sont d'ailleurs nécessaires pour créer le syndicat local, en effet, lorsque M. TUAL, SOUCHAUD, DANIEL, HOUQUET, etc ... décidèrent de mettre sur pied le syndicat, ils demandent au maire nouvellement élu (M. FOURNIS) de bien vouloir constituer une liste, mais la liste qui est présentée lors de la première réunion leur apparaît 'beaucoup trop large'. Sur la liste en question figurent les noms des promoteurs du projet de création mais aussi ceux des représentants de l'aristocratie terrienne et l'ancien syndic. Lors de la première assemblée générale, les agriculteurs ayant décidé la création refusent de se prononcer sur la liste "large" établie par le maire et ce ne sera que le 18 Mars 1945 que les agriculteurs de Guémené-Penfao procéderont à l'élection du conseil d'administration sur une liste composée exclusivement d'exploitants où les représentants de l'autocratie terrienne et les notables de la commune ont été évincés.

Le vote qui se déroule à bulletin secret et avec utilisation d'isoloir donne les résultats suivants :

- Président : Eugène SOUCHAUD
- Vice-président : Jules HOUQUET et Victor ANDRE
- Trésorier : Alphonse DANIEL
- Secrétaire : Pierre TUAL
- Administrateurs : Joseph PECOT, Alphonse AMOSSE, Victor PROVOST, François GASCOIN, Edouard PACORY.

.../...

Si au niveau local, les responsables syndicaux vont rester dans la mouvance de la gauche (M. SOUCHAUD, décédé en 1947, sera remplacé par M. DANIEL) il n'en va pas de même au niveau départemental et national et un syndicat dont les dirigeants sont proches du P.C.F. va tenter de s'implanter dans notre région comme ailleurs pour défendre les intérêts de la petite paysannerie.

Si le M.O.D.E.F. (1) va facilement s'implanter dans certains départements (Haute Savoie, Corrèze, Côtes du Nord), il va avoir des difficultés à trouver une réelle assise en Loire-Atlantique et en particulier à Guémené où les leaders syndicaux restent dans la mouvance de la gauche.

Au début des années 1960, le M.O.D.E.F. va cependant recruter une quinzaine d'adhérents sur la commune de Guémené qui veulent par leur engagement dénoncer le mythe de l'unité paysanne et l'utilisation des 'petits' par les gros. Le M.O.D.E.F. n'ayant pas assez d'adhérents sur le département pour se structurer efficacement, seuls quelques agriculteurs de Guémené continueront de prendre leur carte, ce qui ne les empêchera d'ailleurs pas de se syndiquer à la section locale de la F.D.S.E.A. (2).

Après la tentative du M.O.D.E.F. pour s'implanter, c'est la F.F.A. (3) qui, en Novembre 1976, va créer une section locale. Cette section qui regroupe autour de son président SOULEZ une quinzaine d'adhérents veut donner la possibilité aux agriculteurs de contester l'intégration du monde rural dans la société industrielle. Le cheval de bataille de la F.F.A. est alors le refus de la double identification des bovins qui est obligatoire mais non gratuite, c'est peut-être une des raisons pour lesquelles la F.F.A. va recruter au départ tout au moins, des agriculteurs dont les situations économiques et sociales sont très éloignées : le petit agriculteur antérieurement non-syndiqué et le riche propriétaire foncier. La F.F.A. est l'ardent défenseur de la propriété foncière et ce n'est pas un hasard si au sein de cette organisation, l'aristocratie est présente.

Les dernières années ont été riches pour le syndicalis-

.../...

me agricole local : deux nouvelles organisations professionnelles ont vu le jour, le C.C.J.A. (4) en Janvier 1980 et la section locale de l'U.D.S.E.A. (5) en Mars 1983.

La création du C.C.J.A. n'a sans doute pas eu le succès que pouvaient espérer les promoteurs du projet de création : mis à part quelques réunions sur des problèmes liés à l'installation, on ne peut pas dire, loin s'en faut que les jeunes agriculteurs du C.C.J.A. fassent beaucoup de bruit dans les campagnes guémenaises.

L'impact que pourra avoir la section locale de l'U.D.S.E.A. est difficile à prévoir : les résultats obtenus par la centrale syndicale 'U.D.' lors des élections à la chambre d'agriculture permettent de penser que cette organisation peut espérer recevoir l'adhésion d'un agriculteur sur dix dans la commune. C'est sans doute le résultat des élections à la chambre d'agriculture du 28 Janvier 1983 qui a poussé les partisans des thèses F.N.S.E.A. à mettre sur pied une section locale, mais comment ne pas faire le rapprochement entre les élections municipales du 6 Mars 1983 et la création du syndicat U.D.S.E.A. le 31 Mars : se sont les battus du 6 Mars qui se taillent la part du lion dans le bureau de la nouvelle organisation professionnelle.

Avec trois syndicats pour adultes (F.D.S.E.A., U.D.S.E.A., F.F.A.) et deux organisations pour les jeunes agriculteurs (section 'jeunes' de la F.D.S.E.A. et le C.C.J.A.), la commune de Guéméné-Penfao est une des communes du département les plus riches en organisations professionnelles agricoles et nous n'avons nullement à être surpris de ce fait : notre commune est à vocation rurale.

- 1) M.O.D.E.F. : Mouvement de défense des exploitants familiaux.
- 2) F.D.S.E.A. : Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles.
- 3) F.F.A. : Fédération française de l'agriculture.
- 4) C.C.J.A. : Centre cantonal des jeunes agriculteurs.
- 5) U.D.S.E.A. : Union départementale des syndicats d'exploitants agricoles.

Emile BAZIN

LES NOMS DE LIEUX BRETONS EN NAMNEDIE

Parmi les noms de lieux bretons, il en existe un type connu de tout le monde, des touristes surtout, puisque utilisé bien qu'à tort, pour nommer bon nombre de maisons estivales sur les côtes de Bretagne, je veux parler des noms de lieux contenant le mot 'Ker', surtout en préfixe, plus rarement en suffixe. Ce mot viendrait du vieux celtique 'Cathair', lui-même proche du latin 'Cathedra' qui aurait eu le sens de 'siège', 'chef-lieu'. Dans les langues brittoniques cela a donné 'Caer' en gallois et 'Kêr' en breton, avec toutefois des variantes dialectales puisque dans Léon (nord finistère) on dit 'Kéar' et dans le bas vannetais 'kir'.

Suivant son emploi, le mot a deux significations. En règle générale le mot breton 'kêr' traduit (ville', exemple : 'Ar gêr vras' 'la grande ville', 'Kêr Naoned' la ville de Nantes, mais l'expression 'D'Ar Gêr' veut dire 'à la maison'. C'est d'ailleurs cette exclamation qui fit faire une belle bevue au général de Marivault visitant le camp de Conlie près du Mans pendant la guerre de 1870 où étaient parqués dans la boue d'un triste hiver, les volontaires bretons. 'D'ar gêr' 'd'ar gêr' qu'ils lui criaient, mécontents, et l'autre qui ne comprenait pas le breton, de répondre : 'Mais oui mes braves vous irez à la guerre'.

C'est peut-être à cause de cette expression 'D'ar gêr', qu'on s'est servi du mot 'kêr' pour baptiser des maisons individuelles ou peut-être plus simplement, l'attrait d'un mot court qui sonnait bien. A cause de cela le mot 'Ker' a été dévoyé car il correspondait au départ au latin 'villa' qui désignait l'ensemble des bâtiments d'une exploitation agricole, la maison du maître, les logements des ouvriers agricoles et leur famille, et les écuries, étables, et autres granges et remises, c'est d'ailleurs ce que nous constatons encore dans la campagne bretonne, les noms de lieux en 'ker' correspondent la plupart du temps à des fermes isolées.

.../...

En ce qui nous concerne, dans nos contrées, d'entre Loire et Vilaine; il y a deux zones à considérer : la presqu'île guérandaise où le breton a été parlé jusqu'à la fin du siècle dernier, là des noms de lieu en 'ker' pullulent, souvent suivi d'un nom de famille, ex : 'Kerrolland', 'Kermeisan', 'Kérallic'. Je n'en ferais pas la liste car elle est très longue, ceci démontrant que si en Loire-Atlantique il y a une terre à qui on ne peut nier qu'elle est bretonne c'est bien la presqu'île guérandaise.

A mesure qu'on s'éloigne de cette presqu'île on voit changer les noms de lieux en 'ker'. Là où on commençait à ne plus parler breton on a traduit 'ker' par 'ville' comme sur Pornichet, Ste Marguerite, St Marc, St Nazaire où on trouve 'La ville-es-Mahaud', la Ville-es-Blais', la Villé-es-Thomas', 'La Ville-es-Martin', la Ville-es-Malle, mélangés avec des noms en 'kér'. Même chose dans la partie nord de la commune d'Herbignac où nous trouvons une dizaine de noms de lieu ou 'ker' a été traduit par 'ville'. Plus au nord, on retrouve le même phénomène, en Fégréac nous avons 'Ville Berte', la Vieille Ville, la Haute Ville, la Ville Neuve, en Auessac La Ville en Pierre, la Ville en Bois, en Marsac 'La Ville Goué', en Nozay la Ville Foucré, la Ville en Chef, Villeneuve, en la Grignonais la Ville-Ville, et aussi la ville ville en Jans, en Massérac la Ville-Guy.

Comme on peut le voir le passage de 'ker' à 'ville' n'est pas un phénomène généralisé, on le rencontre seulement par zones, où il s'est développé plus ou moins. Pourquoi ? Difficile à dire, une mode peut-être, une contagion. Dans la partie des Côtes du Nord où on ne parle plus le breton le phénomène se retrouve notamment dans la région de St Briec.

Au nord de la presqu'île guérandaise, ne retrouve-t-on pas des noms de lieux vraiment en 'ker', si mais ils ont une particularité, ils sont presque tous accolés à des prénoms au lieu d'être à des noms de familles ou des noms communs ou adjectifs, un peu à la mode des noms de villas des bords de mer, c'est pour cela que je pense que ce ne sont pas des noms de lieux très anciens, qu'ils sont seulement du siècle dernier. Ils désignent presque tous des fermes isolées, ex : Ker-Anna en Auessac, Ker-Aline en Guéméné-Penfao, Ker-Thérèse, Ker-Jeanne, Kerjean en Plessé, Ker-Emma en Jans, Ker-Maria à la Chevallerais et Ker-Maria en Ste Anne sur

.../...

Brivet, Ker-André en Abbaretz, Ker-Yannick en St Nicolas de Redon, Ker-Maitre en St Emilien de Blain, Deux noms de lieu en 'ker' semblent anciens en Auessac, c'est 'Kérancla' qui serait formé de Ker + an (le ou la) + glan (rive) et kerheol composé de Ker + héol (soleil). Tout cela ne veut pas dire qu'au nord et nord-est de la presqu'île guérandaise il n'y a pas d'autres noms de lieux ayant pour origine 'ker' car il en existe bien et de très anciens, seulement ils ont subi leur propre évolution et se sont figés dans cette évolution quand les gens ont cessé de parler le breton pour prendre le parler roman du Comte Nantais conquis par Nominé sur les Francs. Avant d'être 'kér' le mot était 'kaer' comme au Pays de Galles où il s'écrit 'Caer', dans le Léon on dit 'Kéar', et bien dans nos contrées du nord-ouest de la Bretagne, 'Kaer' est devenu 'Car', tout comme 'Kaez' (campagne) est parfois devenu 'Ka' ou 'Maz' au lieu de 'Mé' ou 'Més-Méz', pendant qu'en Léon il devenait 'Méaz'. A noter aussi que 'Car' peut se raccourcir en 'Ca' devant une consonne.

Voici les noms de lieux de ce type que j'ai relevé :

Auessac

CAMARGOIS : dans le Moulin de Camargois, composé de Car + Mar (très grand) + Koad (bois après mutation K/D de la consonne initiale).

Blain

CARAGAN : Il n'y a pas de village ou hameau de ce nom, mais il y a les landes de Caragan, la ferme a dû disparaître il y a longtemps, seul le nom est resté au cadastre. Si la première partie du mot est claire la seconde reste obscure, peut-être un nom de personne.

Derval

CAMARDIN : de Car + Martin, St Martin ou une personne de ce nom, figé dans sa première évolution 'Mardin', voir explication à propos de Limerdin en Nozay dans Pihern n° 4, comparez aussi avec 'Cavardin' en St Nicolas de Redon.

.../...

Jans

TARRADINEUF : Malgré les apparences dans ce nom de lieu il y a 'Car' + Radenec (Fougéraie). Si le 'C' initial est devenu 'T' c'est dû à une prononciation locale, comparez 'Crémaillère' qui en parler local devient 'Térmáyér', comparez avec Tarambon en Fégréac, et en Avessec, Tilly pour 'Guilly', ou bien en Abbaretz 'Lantillou' pour 'Lanquillou'.

Fégréac

TARAMBON : 'Car' + an (Le, la) + Bron (mamelon, tertre) la transformation de 'Bron' en 'Bon' est la aussi dû au parler local, voir le mot 'Corne' qui se prononce 'Kon-n', voir également dans Pihern n° 4 à propos de 'Libon' en Beslé qui auparavant devait être 'Libron'

CALOBERT : 'Car' + 'Robert' (nom de personne) le passage de 'R' à 'L' doit là aussi être dû au parler local, comparez avec 'Calvernaï' en Marsac.

CARCANO : Tout comme dans Caragan en Blain plus de Village au hameau mais les landes de Carcano, la deuxième partie du nom de lieu est obscure.

En Fégréac nous trouvons encore 'Cassouet' et 'Casson' mais ces noms de lieux sont assez obscures dans leur signification.

Guéméné-Penfao

LA CARINAIS : Bien qu'ayant une terminaison en 'Ais' et qu'en parler local on dit la 'Karinâ' il ne semble pas que ce nom de lieu soit construit à partir d'un nom de personne 'Carin', mais plutôt de 'Car' + run (colline, tertre) + Nec'h (le haut, le sommet)? Comparer avec les innombrables Rinsaye, Rinais, Rénais, Rainais de Conquerueil, Fuceul, Abbaretz, St Nicolas, etc ...

LA CAVELAIS : pareil que pour 'Carinsais' il ne semble pas que ce nom de lieu vienne d'un nom de famille 'Cavel'. En breton ce mot veut dire 'Berceau' mais il n'est pas porté comme nom de famille, du moins pas à ma connaissance. J'y verrais plutôt 'Car' + Maelec', nom

.../...

de personne, Saint Breton dont on retrouve la trace dans de multiple noms de lieux, Treveleuc en Marsac, Trevelec en presque île guérandaise, Gavalais en Bouvron, Meluc en Héric et Meluc nom de famille notamment porté à Blain.

La Grigonnais

CAREIL ou CARHEIL : 'Car' + Run (tertre, colline)? Le 'L' final semble être un rajout superflu. Comparer avec Carheil en Plessé et Careil en Guérande.

Marsac

LA CALVERNAIS : ('Car' + Gwerneq (Aulnaie après mutation des consonnes initiales gw/v. La transformation de 'car' en 'cal' est dû à la prononciation locale voir Calobert en Fégréac même phénomène dans les Côtes du Nord avec 'Calorguen' qui auparavant était Carorguen.

Nozay

CARDUNEL : 'Car' + Dun (château dans son sens ancien c'est à dire forteresse) + EL (diminutif) à noter que la forme bretonne de 'Dun' (qui est du celtique continental) est plutôt 'Din' que l'on retrouve dans 'Dinan' (petit château) et dans nos contrées à Pierric dans 'Gourdin' (super château) et à Derval dans Lurdin (L'aire du Château).

Plessé

CARHEIL : 'Car' + Run (tertre) réduit à 'Ré' voir Carheil en la Grigonnais. A noter que la prononciation locale est 'Caré' tout comme Barel en St Omer de Blain et Bareil en Avessec sont prononcés 'Baré'.

CARREUX : 'Car' + Run (tertre) c'est la même signification que 'Carheil', mais une écriture différente en a modifié la prononciation en français. Voir les multiples Penfao, Psinfoux, Pinfoux qui sont tous composés de Penn (tête, bout) et 'Fau' (hêtres).

CARGUENETZ : 'Car' + gwenn (blanc) + maez (campagne). Comparer avec 'Guémé' en Guéméné-Penfao qui est également composé de Gwenn + Maez.

.../...

CAFENY : si la première partie du mot peut être 'Car' la seconde partie est obscure; peut-être GWERNIG (petit aulne ou petit marais) après mutation en Vernic, verni, veny, feny ou plus simplement 'Menig' (petite pierre) après mutation de la consonne initiale en M/F.

GALAN : Car + lan (monastère, terre consacrée).

CALESTRE : Car + Lez (cour) + tré (village) voir en explication dans pihern n° 4 à propos des noms de lieux en 'Tré'.

Pierric

CAVAREUX : Car + march'heg (chevalier) après mutation de la consonne initiale de M en V, donc Cavareux serait 'La ville du Chevalier', une autre explication pourrait être : Car (ville) + Mar/meur (très grand) + run (tertre). Comparez avec 'Cavaro' en Sainte Marguerite de Pornichet qui pourrait avoir une signification analogue. Dans le premier cas, la partie 'Varo' pourrait venir de 'Marc'hog', forme plus ancienne du même mot 'Marc'hog', dans le 2ème cas 'Varo' pourrait venir de Mar/Meur (très grand) + 'Roz' (tertre), mot ayant à peu près la même signification que 'Run'.

Ponchâteau

CATIHO : L'origine de ce mot semble obscure et l'explication qu'on peut en donner est ambiguë, car la première partie du mot peut aussi bien être 'Car' que 'koat' (bois) puisque ce mot très courant dans notre toponymie peut se retrouver sous les formes : Cois, coust, coue, co, cot, cou, cout et cat comme dans Catonnet en Auessac qui est composé de 'Koat' + Onneg (hêtres, hêtraie) une forme plus ancienne de catiho pourrait peut-être donner une explication.

La Chapelle des Marais

CAMER : Car + meur (très grand), donc la grande ville.

CAMERUN : car + meur (très grand) + run (tertre), donc la grande ville du tertre, ou la ville du grand tertre.

SAFFRE

CAHAREL : Car + Arzhael, nom d'un saint breton, lui même composé de Arzh (ours) + Hael (noble, généreux), comparer avec le nom d'une paroisse du Finistère ; Plouarzel. A noter que Ploermel dans le Morbihan se dit également en breton Plouarzel alors que son Saint fondateur est Arthmel (Arzhvael en breton moderne). L'évolution des noms est parfois capricieuse. A noter que ce nom de village, Caharel est porté comme nom de famille dans toute la région ainsi que le nom du saint breton Arzhael sous la forme 'Harel'.

CARAMBEAU : Car + an (article le ou la) + bod (buisson) 'bod' a également une autre signification qui est 'Résidence' mais dans le cas de Carambeau, j'opterais plutôt pour la signification (buisson) donc 'La ville du buisson' plutôt que la 'ville de la Résidence'. Ce nom de lieu est à comparer avec 'Garambeau' en Treillières qui lui est composé de 'Garzh' (haie) + an (le, la) + bod (buisson ou résidence).

St Nicolas

CAVARDIN : Car + Martin, le saint ou les saints bien connus de ce nom, après mutation M/V de la consonne initiale et du T en D. Voir explication pour Camardin en Derval, et pour Limerdin en Nozay dans Pihern n° 4.

CHARTRAN : Car + cran (forêt) c'est peut-être le seul nom de lieu au 'Car' soit devenu 'char', hormis peut-être Chalais en quant à Tran pour Cran, cela est dû au parler local tout comme nous avons Tarradineuc en Jans pour 'Garradineuc'. Une autre preuve en est, l'endroit où a été construit le pont entre Téhillac et Rieux dans le Morbihan, s'appelle Cran (comme le cran de la Grigonnais) en plus un village tout proche en Fégréac s'appelle Trégran (anciennement Trécran), et bien à côté du pont du Cran en Rieux un village s'appelle 'Tranhelleux', et qui semble bien signifier Cran + Halleg (saule), c'est à dire, 'la forêt de saules', 'le bois de saules'. A noter dans la commune de Noellet en Maine et Loire, un village nommé 'Carcran' preuve d'une colonisation bretonne avancée entre les villes de Nantes et Rennes tenues longtemps par les francs.

Les Touches

CARCOUET : Car + koad (bois), la ville en Bois, un quartier de Nantes s'appelle aussi Carcouet, à noter aussi que le

nom 'Carcouet' est porté par de nombreuses familles dans la région.

Louisfert

CARATEL : si la première partie du mot est sans conteste 'car', la deuxième partie est plus obscure, peut-être 'an' (le, la) + 'tell' (autre mot désignant : butte, tertre, colline comme dans Telgrug en Cornouaille.

Ste Marguerite de Pornichet

CAVARO : Car + marc'hog (chevalier), ou Mar/meur (très grand) + roz (tertre, colline) voir explications pour Cavareux en Pierric.

St Nazaire

CARIBONO : la première partie est sans conteste 'car', mais le reste est obscure. Une forme ancienne en donnerait peut-être le sens.

Carquefou

CARQUEFOU : Sa traduction en breton actuel est 'Kêrfaou' c'est à dire la 'Ville des Hêtres', mais pour cela il faudrait que se soit 'Carfou' et non Carquefou en trois syllabes, du moins c'est la prononciation en français, dans l'ancien parler local de cette paroisse rurale devenue grande banlieue nantaise on disait peut-être 'Carfou'. Si la syllabe du milieu a une signification, je propose comme définition du nom : car + koed (bois) + faou (hêtres), 'la ville du bois de hêtres'.

Grandchamp des Fontaines

CHANAIS : Car + nec'h (le haut). La ville du haut pour car devenu 'cha', voir explications pour Chartran en St Nicolas.

NOTES :

Concernant Lavardin en Derval dont j'ai parlé dans Pihern n° 4, une autre explication m'est venue en lisant un article sur les noms de lieux dans le magazine Breizh organe de Kendalc'h et signé A.J. Raude. Dans le penthièvre (cdu) d'anciens noms commençant par 'Lan' ont vu ce mot réduit à 'la' comme Lanhermouet devenu 'La Hermoye', donc j'en déduis que Lavardin a bien pu

auparavant être 'Lanvardin' de 'Lan' (monastère, terre consacrée) + Martin (le saint, ou un père Abbé de ce nom très répandu).

Des lecteurs nous ont écrit dont Monsieur Brétéché de Nantes qui nous donne des précisions intéressantes dont en voici quelques unes. A propos de 'Pierric' est retrouvé écrit Pirric et Pirrich en 1133 dans un texte latin (Sancti Guengari in parochia Pirric). Dauzat le toponymiste français donne 'Pierre' (du latin Petra) + suffixe 'icum'. A propos de 'Héric', a été retrouvé écrit Hyhariacum au 11ème siècle et 'Hyhéric' en 1287. Dauzat l'explique par nom d'homme germanique 'Hithar' + suffixe 'iacum'. A propos des noms écrits en latin par les moines qui tenaient les chroniques de l'époque, on doit reconnaître qu'ils latinisaient presque tous les noms de lieux parce que c'était l'habitude, mais aujourd'hui ceci ne facilite pas la tâche des chercheurs car ça déforme trop les mots pour donner une prononciation de ces noms de lieux à l'époque où ils ont été écrits. Concernant 'Trénon' en Beulé (Cf Pihern n° 2), Monsieur Brétéché propose une autre explication, au lieu de St Nonn, comme fondateur, tout simplement 'Le village des hêtres', soit Tré (village) + an (le, la, les) réduit à 'N' + on (frênes).

A propos des noms de lieux qui d'après moi auraient en composant le nom de St Saeog le fondateur de la paroisse de Plessé, Monsieur Brétéché trouve que cela fait beaucoup, pourtant en cherchant bien on peut trouver d'autres noms de lieux qui gardent le souvenir de ce Saint personnage, en Plessé nous avons 'le grand Cressay', composé de Krec'h (colline) + saeog, en Trignac nous avons 'Loncé' qui ressemble fort au Lancé de Plessé 'Lon' pour 'Lan' doit être dû à une évolution locale voir les lieux qui s'appellent 'L'angle' et les autres 'L'onglée'. En St Marc nous avons Brancieux' composé de 'Bran' (montagne, colline) + saeog, là, au lieu d'avoir une évolution en 'Cé', nous avons 'cieux' comme dans Lancieux dans les Côtes du Nord ou 'cieux' a également pour origine 'saeog'. En Orvault nous trouvons Liance, ça ressemble à notre Lancé de Plessé, Lian pour Lan peut-être dû à une évolution du parler local à moins bien sûr que 'Liancé' soit d'origine gallo-romaine puisque en Orvaült nous avons dépassé la ligne des 'Ac'

.../...

Par contre dans trois communes, nous trouvons trois noms de lieux presque identiques, se sont le Rincé en Héric, le Rincé en Grandchamp des Fontaines et la Rinçais en Treillières, dans ces trois noms, je vois 'Run' (tertre, colline) + saeog. A noter que ce nom de village est porté comme nom de famille dans la région sous la forme 'Rincé'.

Pour 'Cétre' en Nozay Monsieur Brétéché propose 'Sété-rée' : terre ensemencée avec un sétier de graines, ou encore terre payant un sétier de redevance (sétier) : ancienne unité de mesure comme le 'Boisseau'.

YANN MIKAEL

-----  
: Pour tout savoir de l'histoire de Bretagne, une nou-  
: velle revue est née 'Dalc'homp-Soñj' (souvenons-nous)  
: abondamment illustrée de forts beaux dessins de Re-  
: né Le Honzec et de gravures d'époque - Abonnement :  
: 35 F - Dalc'homp-soñj - 3, Place Paul Bert -  
: 56100 LORIENT.  
-----

Le Lian - revue des amis du parler Gallo-  
l'actualité de la Bretagne occidentale  
B.P. 48 - GILLES MORIN - 22190 FLERIN

Breiz - Revue bilingue - Emanation de Kendalch  
Toutes les informations culturelles de toute  
la Bretagne.

Armor Magazine - Le seul à présenter de façon  
objective la vie politique sociale, économique  
et culturelle de la Bretagne.

Un très vieux procès

Le cartulaire de l'Abbaye St Sauveur de Redon est une mine de renseignements très précieux concernant la vie des habitants de nos contrées à une très haute époque. Dans le livre d'Erlannig (Le Pays de Redon' et le Destin celtique de la Bretagne' il est fait mention d'un procès, qui s'est déroulé en la paroisse de Plessé, et qui est relaté par la Chartre n° 162 du cartulaire. Voici l'essentiel de cette chartre tel que nous le raconte Erlannig : En 854, Lalocan habitant le Plou de Sei (Plessé) avait donné à l'Abbaye de Redon une terre importante une villa dite Treb-Hinoi située sur ce territoire. Contre ce don protestèrent deux cousins du donateur, Cowellic et Brithaël, qui prétendaient avoir droit sur cette terre, alléguant que leurs pères et celui du donateur, frères entre eux n'ayant pas fait de partages, comme il arrivait souvent, les cousins fils de ses frères étaient encore dans l'indivision. Ils allèrent présenter leurs plaintes au chef du Plou, Hoiarnscoët, qui mis en cause le donateur Lalocan et les moines de Redon. Lalocan rassembla alors une douzaine de notables du Plou de Sei et des Plous limitrophes, d'abord trois prêtres Maencomin, Wetenwoïon, Wetenoc, puis des anciens, Catwotal, Catloïant, Warnher, Cadalun, etc ... et avec eux il se rendit à l'audience de Hoiarnscoët qui résidait dans sa villa de Sarant et qui comme les Missus de Nominoc, dans l'affaire de Balrit, procéda à une véritable enquête en interrogeant tous ces notables. Tous déposèrent que les pères de Cowellic, Brithaël et Lalocan, au lieu de rester dans l'indivision avaient depuis longtemps partagé entre eux le patrimoine commun et que par là, Treb-Hinoi tombé dans le lot du père de Lalocan, appartenait légitimement à celui-ci sans que les cousins y eussent rien à prétendre. Le résultat de l'enquête fit loi, et sans intervention d'un jury les cousins furent deboutés.

La relation de ce procès, hormis le fait qu'il est sans doute le plus ancien de Plessé et des cantons d'alentour parvenu à nous sous forme écrite, n'a rien d'extraordinaire en lui-même, toutefois il est remarquable par le fait que les protagonistes de ce procès portaient tous des noms bien bretons, attestant ainsi l'établis-

sement de nos ancêtres bretons dans nos contrées du Nord-ouest de la Namnédie depuis une très haute époque. Cela est réjouissant de le savoir, aujourd'hui, alors qu'on nous conteste cette qualité de breton. Retrouve-t-on trace de ces noms dans la région, je ne suis pas assez féru de noms vieux bretons pour donner une réponse satisfaisante, mais je peux dire que 'Hoiarnscoët' qui voulait dire 'Bouclier de fer' (un nom de guerrier quoi !) est devenu Hascoët, que Wetenoc et devenu 'Guezenneg' en Basse-Bretagne, et dans nos contrées Guéheneuc, Guheneuf, Guisneuf, noms on ne peut plus parlés, que Dadalun se retrouve sans une forme presque identique 'Cadalain' ou 'Cadalen' et que Catwotal est devenu 'Catoudal' ou 'Cadudal' nom que porta le célèbre chef chouan 'Georges Cadoudal'. Pour les autres noms de la charte 162 il faudrait s'adresser à un spécialiste comme Gwénolé le Menh que l'on entend sur les antennes de 'Radio Armorique' le Dimanche de 12 h 30 à 13 h dans sa chronique onomastique.

Que nous apprend encore cette charte 162 du cartulaire de Redon ; eh bien que la paroisse de Plessé, était à l'origine très grande, et qu'elle fut sans doute une paroisse mère puisque son fondateur St Saeog, disciple de St Briec vécut au 5ème siècle. De tous les villages en 'Tré' de l'actuelle commune de Plessé, il n'y en a aucun qui ressemble de près ou de loin à 'Treb-Hinci' la villa dont on parle dans le procès, la villa a peut-être complètement disparu et le nom avec, toutefois le nom de lieu qui semble se rapprocher le plus de 'Treb-Hinci', c'est Tréhan mais c'est en Fégréac, si c'est le bon, la paroisse de Plessé venait au moins jusque là de ce côté. Le procès se déroula à Sarant dans la villa de Hoiarn-Scoët, chef civil du Plou, donc Machtiern, il possédait peut-être plusieurs villas, toutefois il paraît étrange qu'un chef de paroisse ait une demeure à la limite de celle-ci avec une autre, donc la limite du Plou de Saeog était encore plus loin peut-être jusqu'à la rive gauche du Don, car Sarant est aujourd'hui en Guéméné-Penfao.

Je la connais bien cette ferme de Sarant, pour y avoir fait les battages sur son aire. On disait que c'était une ancienne demeure fortifiée car elle avait une tour, une

.../...

une petite tour. Mais plus étrange que cette tourelle; il y avait à deux cents mètres de la ferme, au nord-est les vestiges d'un mur d'enceinte sur près d'un demi kilomètre, puis partant de la route de Fégréac longeait un chemin montant vers un tertre, qu'il escaladait puis redescendait sur l'autre versant en direction du ruisseau de Sarant qui se déverse dans le don. Mon père avait un champ qui aboutait à ce vieux mur, et quand tous gosses, nous y gardions les vaches, on allait jouer le long de ce mur mystérieux qui nous faisait rêver aux temps anciens, surtout sur le tertre où il y avait des sapins, de la bruyère et des ajoncs et souvent du vent dans la ramure. On parlait de trésors enfouis dans ces ruines, dans un hypothétique souterrain c'était le trésor d'Hoiarnscoët et on ne le savait pas.

Chose bizarre on pensait qu'il devait bien y avoir de vieux livres qui en parlaient et c'était vrai puisque la réponse se trouvait dans le cartulaire de l'Abbaye de Redon. Hélas, je ne vous garanti pas que vous pouvez toujours voir la muraille d'Hoiarnscoët car le remembrement est passé par là, et les bulldozers ont dû, encore une fois de plus, tout raser.

Denwal Gwenvenes

L'association VANTYE a adhéré au CUAB (Comité pour l'Union administrative de la Bretagne) qui regroupe toutes les Associations bretonnes luttant pour le retour de la Loire-Atlantique à la région Bretagne. Pour soutenir son action abonnez-vous au Courrier de l'Unité - Abonnement 20 F - à adresser au CUAB - 1, rue Gretry 44000 NANTES. Le CUAB édite également des autocollants, des enveloppes illustrées d'une carte de Bretagne à 5 départements et dossiers : la Bretagne historique à 5 départements vraie région pour une vraie régionalisation, une Bretagne à 5 départements grande région européenne. Les demander à la même adresse - 15 F l'unité et les enveloppes : 0,20 F pièce.

-----

Le Bouchon d'Ékuël

J'vâ vou préché d'ma grenw-mér, sa tē een sapré boon foom, è mnè tou lè mond a la silèt, ma mér n'avè ghér lè drè a la parol, lè grenw-pér non pu, pourtenw i tē tétu koom en mulè d'Bas-Bèrtengn, dé zyeu bleu dé grenw moustach é en chapè paysè su la tèt, i nè l'outè k'an dizenw bonjour o curè, o mèdsen, o notèr é pour rantrè denw l'Égliz. Du tan kè j'mè rapèl, mon pér tē an vakenws an Almenga pour 5 enw. Mon frèr et may on tē tou jeen.

Faw dir oussi kè ma mér asteur èl é kont lè nusyéèn, è di kon va s'fèr sawti la goul, ou ben s'fèr dézenfèktè. La grenw-mér en 34, è tē oussi kont l'éktrisitè, è savè dè kay è préché vu k'èl avè en kouzen deu fay eemwè d'jërmen i tē een chikhèt botya, il avè anpongnè deu fil dè la trisitè, du kou i tē ché dan en barkè a swengnè lè poursiaw in an tē tērpayè.

Denw lè kou, è ben on sé ésyèrè è la rouzin just'an 1947, la rouzin sa tē een lizèt, ou ben een patach ékreuzèy ou ben kor een fâyi bwèt ou een vèy bol ébèrchèy. On ranpyenisè è du shif, è du sendou dè vèy grés, een mèch o mitenw, een alumèt é vla la lummyèr, sa fumè s'é vray, mé sa éklèrè asè pour sé vér a menwjè, è nè pwen sé halè la menwjây denw èlz oray.

La grenw-mér tē avenwtayjeuz, falè la vér débarasè la tab, y'a dé jeen maryèy k'i pourè prand modèl :

Lè lit dè Sit s'èrtrouvè a koutè du bufè é l'pen denw la grenw jéd an gërna, èl atirè a yèl lè deu tirwér dè la grenw tab denw yen è halè lè asyèt é lè vèr, denw l'awt lè khuyér, lè fourchât é lè réstenw èd menwjây een pousèy é lè tirwér sé ríroomé an grensenw, è pèrnè l'balay dè jné deu kou alé é d'vèni é vla lè gèrmy dè pen é lè rouchyaw denw la pyas sa tē l'soupè du cha é du chengn.

En say d'ivèr ou y'avè pwen de leen lè kou d'balay s'an fu tro lengn vla la rouzin denw la pyas, boudiou ! jurì le grenw pér, fi d'garn dè fi d'garn dè mèrd di la grenw mér, mon Dieu pèryi ma mér, è nou vla tou a garantonè pour èrtrouvè la rouzin, lè cha myawli en bon kou y'aan a y'en k'i liz avè montè su een pat, lè chengn grongni oussi li, mon frèr di li : "Si oon avè l'éktrisitè on n'èrè pâ la a tâtou".

.../...

La grenw-mér huchi : "Tay t'â menwjè ta beurèy hen ! è ben tē tē, è va t'kouchè".

Le grenw-pér trouvi kant meem la port, l'ouvri pour ésayè d'i vér pu klèr tou just pour lésè pâsè l'chengn dror è la rouzin denw la goul.

Le chengn n'atrapì meem pâ la fwèr è la grés de la rouzin, faw dir kè sa tē en crou chengn, een oray drèt an l'èr é l'awt drèt an bas, i tē pèyu koom een wèy è mwè d'avri, dè moustach pir kè l'grenw-pér, lè eyeen fèzè pourtenw lè tour dè sé oray, stè chengn la fèzè pou a tou l'mond meem è jandarm, è i s'aplè 'Gobmèsa' sa tē en vyeu tonton khi fèzè l'pâtou denw l'tan, khi l'avè aplè d'meem kenw i liz aportè son orsè d'lè, i dizè : 'Gobmèsa', lè non li tē réstè. Ben sur, an chengn pour gardè lè vach sa tē khèk faw Gobmèla mé lè chengn a khi i n'menwkè kè la parol savè la diférenws.

En kou, an fen d'mateenèy, la grenw-mér tē a ékreemè sé pot d'lè, èn'an vidè, èn an ranpyenisè, Gobmèsa tē pré a lichè lèz orsiaw. La grenw-mér li dooni l'po pichè a lichè faw dir kè l'èpo gâkwen, lè po markhi, lè po dè Râon, lè po a Naan é j'an pâs, è l'po pichè vla don Gobmèsa a lichè lè dsu d'abor è sa lenw il alé d'pu an pu kreu an forsenw en pti, vla son nèy è fon du po, mé deem pour èr sorti la tèt sa fu awt chouz, lèz oray tē réstèy prenè é vla Gobmèsa a héjè la tèt é l'po avek. La grenw-mér s'mi a huchè, è vayè déja son po kasè, è n'avè pâ tor, Gobmèsa se héjè d'pu an pu, è lè vla parti a rkulon antèr lè kat pyè dla tat, il arivi a koutè d'l'orloj khi koomenwsè a soonè sa tē een wè trokans k'avè ben deu sanz enw mé pour la pèrayèr fay è sooni k'trwa kou pour onz eur. Lè bwè dla trokans tē pu solid kè l'po pichè. Lè po kasè, la grenw-mér fâchèy, lè chengn déheudè khi s'sawvi san an d'menwdè d'awt, on nè l'èrvi pwen dla rayzyèy.

Mé s'kè j'mè souvven l'pu d'ma grenw-mér sa tē son bouchon d'ékhùèl, sa tē kay en bouchon d'ékhùèl, lè savou ? La grenw-mér kenw èl an vlè en tou neè, èl alè denw l'kwen a drèt èl défroomè lè batenw dè l'armwèr en cheen, kè sé son grenw-pér a yèl khi l'avè fèt é k'sé may khi n'a éritè, è pèrnè en morsè d'tay èd len denw èl rentyè d'een chmaz a son boonom. O lè grenw sizyaw a tond lè wèy è tayè, èpwnichè

.../...

koom i faw, é hop é chté l'morsé d'tay denw l'grenw chawdron khi du say 6 maten é du maten 6 say té l'pandu denw la chmeenéy. S'é denw sté chawdron la, ké l'bouchon d'ékhùèl pásé pu dla maytyé d'son tan, souzé denw l'yaw chawd ou fréd ben klér ou ben grésouz.

Lé bouchon d'ékhùèl sa sèrvé a tou, a fér la vésèl, d'abor i torché lé ékhùèl é lé pya, i torché la tab apréy ké l'balay de jné avé lí nétayé l'pu grou, i torché l'armwér, lé bufé, lé benw, lé pyé d'li a ridiaw, lé biyé pour haché la vyenw l'échél é l'benw a tûé l'poursé, faw dir ké pour fér tou sa, l'chawdron suivé le bouchon d'ékhùèl ou ben sa té l'kontrér : i n'sé khité pwen.

San son bouchon d'ékhùèl ma grenw-mér aré été pèrdu, paské i sèrvé kor ben a fér awt chouz. Kenw mon frér é pi may on té tou ptit, khi sé ki nouz a torché, é ben s'é le bouchon d'ékhùèl, la grenw-mér dizé "La fwér dé kënyaw s'é pa pwez on i n'bév ké du lé". Lé vach lé maten avé t'él lé pé sal, en kou d'bouchon d'ékhùèl, la boon foom avé t'él dé la bouz dé vach su la goul, deem lé khuu d'vach s'é pa toultan prop é sa né rgard pâ éyou k'sa va, é ben un kou d'bouchon d'ékhùèl.

Mon frér é pi may, avenw d'alé a l'ékol tou lé maten la vyèt o cha té fèt é l'bouchon d'ékhùèl, ni l'en ni l'awt on n'a atrapé dé bouton ; jeeméy d'la vi. Lé grenw-pér avé khék fay lé fés échawfey dan l'été : l'antérféson kay, é ben en kou d'bouchon d'ékhùèl ben gra é dla farin dé byé nay, é i rparté koom an 14. Un bouchon d'ékhùèl sa n'duré pa toultan ben lontan, j'mé rapél en kou, sa té en landmen d'turi d'poursiaw, een vey tréy k'avé fè tréz portéy, é k'avé la kween épés koom lé pouz, falé téréjou nétayé tou lé orsyaw k'avé sèrvé pour fér pâté, bouden, sawsis, é friko du po. Lé maten la grenw-mér pren en bouchon d'ékhùèl tou neñ. A midi apréy menwjté, pu moyen dé l'értrouvé, chérch ké ch'té chérch, hern dé hern, lé landmen on su éyou ki té : ren k'a vér lé chengn Gobmésa s'proumné li denw l'ayr an rchignenw é een tirpélich long dé d'meem sou la kou. Antér tan la grenw-mér té aléy enw le kwen a dret, él avé défroomé lé batenw dé l'armwér an cheen, ké sa té son grenw pér a yél khi lâz avé fèt, é k's'é may khi n'a érité, é lé grenw sizyaw a tond lé wéy él avé tayé é épéniché en dabon dé tay dé lin é hop, él l'avé chté denw él grenw chawdron nay khi du say 6 maten é du maten 6 say, té pandu denw la chmeenéy.

UJEEN

Kaac'h ki du kaac'het gant ur c'hi gwenn

Al loened hag an dud, n'eo ket hefvel dra, pephini a car an tra-se. Kemeromp ar chas da skouer, biskoazh n'hon eus gwelet kement a dud, c'hoant dezho kacut ur c'hi, ha n'eo ket n'eus forzh petore ki bastard, nann, ur c'hi a ouenn vat, a ouenn c'hlan, hag evit kenderc'hel glanded ar gouennou, ez eo bet ensavet aozadurioù a-ratozh, hep kontañ kens-trivadegoù ha diskouezadegoù niverus, ha pephini a gav mat an dra-se, laket a-gostez un niver bihan a dud, gouennourion hep arvar ebet, hag a gunujenn Doue hag holl zent ar baradoz, bewech ma lakent o zreid war kaac'h ki, a-hed hor riblennoù straed.

Evit an dud avat, n'eo ket hefvel an traoù, tamm ebet, seul vuioe'h a dud, a du evit diuzouennañ ar chas, seul nebeutoc'h a du evit derc'hel glan gouenn an dud. Evelkent evit komz hefvel-tre ouzh ar wirionez, ez eo ret anzav, ez eus bet ur vro, hanter kant vloaz zo, he deus fellet dezhi, ober evit he zud, evel ma ra pephini evit e chas, c'hwitet he deus he zaol, dre ma ne oant ket a du ar broioù all. Er vro-se e voe graet an traoù en un doare hogos skiantel, met mar prederiomp ur pre-dig e c'hellomp merzout e c'hoarvez hiziv an dra-se en un doare hogos naturel, un tammig e pep lec'h war hor boull douar. Anavezet hon eus brezel ar Biafra, lec'h ma voe drouklazhet a vil vern an iboed kristen gant o c'hengeodediz muzulmat, ha nevez zo, en hevelep Nijéria, anbricid o tont eus ar Ghana, argaset garv gant arme ar vro ; ur nebeut bloaz zo e kiprenez ez en em ganne gresianed ha turked evit dont a-benn en diwezh ha rannañ an enezenn etre an div gevuniozh, hevlene hon eus bet tamouled diazezet er Sri-Lanka abae ar c'hantved diwezhañ, gwalgaset gant ar srilankiz a orin ; ha bremañ hon eus kristenion al Liban, hemolec'het evel jiboez gant an druzed ha muslimiz all.

A-zivout an holl lazhadegoù-se, ne vez moré komzet gant kelaouennerion kornog Europa eus gouennouriezh, hogen kentoc'h eus brezel meuriadel, hag eus enebiezh kantvedel etre div gevuniozh. Ar ger gouennouriezh a zo miret evit rezh a c'hoarvez e Suafrika pe en Europa etre europiz ha tud arallouen evel an arabed e Bro-c'hall, deuet di nevez zo, da glask fred peurvuiañ. Evel-se emañ an traoù, na glaskit ket o c'hammañ un disterañ, bez'e vije istribilhet ar ger gouennour ouzh ho kein evel ma vijec'h taget gant ar vosenn. Nevez zo, o lavarout da dud zo, e oan broadelour brezhon, ez eo bet tamallet din bezañ gourmour, dre ma ne felle ket din bezañ evel ar re all safset. Dre forzh arverañ ar ger-se a hed hag a-dreuz e c'hoarvez hevelep tra, met riskius atav e etomo ar ger gouennour.

Yann MIKAEL

1 - Guémené : "Breiz-Bihan" ou la "Petite Bretagne"

A maintes reprises, le cadastre de Guémené mentionne le nom de "Brésihan". C'est un mot breton qui vient de 'Breiz-Bihan' et qui signifie 'Petite Bretagne'. Ce joli nom convient parfaitement au pays de Guémené, qui est bien en effet une 'Petite Bretagne'. C'est toute la poésie et l'originalité de la Bretagne qui se révèlent à Guémené avec son sol heurté, ses bois secrets, ses landes fleuries, ses gâts dorés, ses rochers sauvages, ses bruyères pourprés, ses ajoncs parfumés, ses pommiers en fleurs, ses antiques frairies, ses noms celtiques, ses curieuses légendes, ses vieux saints bretons, ses chants populaires, et jusqu'à la pâle lumière de son ciel.

Sans doute Guémené ne fut historiquement qu'une humble bourgade, mais ceux-là ont raison qui aiment leur pays sans le mesurer. Le pays qu'on aime n'est jamais petit. L'amour qu'on lui porte en est la première mesure. "N'arpente pas ton pays, dit le poète. Il te suffit de l'aimer". Et connaître son pays, c'est déjà une façon de l'aimer.

Place Simon : six maires, trois députés.

La place Simon porte le nom d'une famille guéménoise qui pendant un siècle et demi joua un assez grand rôle dans l'histoire récente du pays. La famille Simon a en effet donné six maires à la ville de Guémené-Penfao et trois députés à l'Assemblée Nationale. Le premier Maire issu de cette famille fut M. François Simon, marchand et aubergiste. Marié à Mlle Jeanne Orain, il tenait avec elle la première auberge hostellerie du pays. C'était là que beaucoup de Guéménois se donnaient rendez-vous. M. François Simon participa de bonne heure aux affaires publiques. En 1796 et 1797, on le voit agent municipal, et, en 1801, adjoint à M. Prosper Bougot de Vieilleville, auquel il succéda comme maire. Il en exerça les fonctions jusqu'en Avril 1821.

Son fils, M. Joseph Simon, né à Guémené en 1801, fut à son tour maire de Guémené en Novembre 1832, en remplacement de M. Frèrejouan du Saint, démissionnaire. Mais son commerce de bois le contraignit à quitter Guémené. Il se fixa alors à Saint Nicolas de Redon, où il devint Maire, conseiller général et député de la Loire Inférieure de 1857 à 1870. Après la chute du

gouvernement impérial, qu'il avait servi, le député Guéménois Joseph Simon se retira de la vie publique.

Son fils, Amaury Simon, devint lui aussi Maire de Saint Nicolas de Redon, conseiller général et député de la Loire-Inférieure. M. Laurent Simon fut quelques temps l'adjoint de son frère Joseph Simon à Guémené. Installé à son tour Maire de Guémené le 19 Septembre 1837, il en exerça les fonctions jusqu'en 1844. Son frère, M. Fidèle Simon, fut lui aussi son adjoint. Le 21 Juillet 1844, il lui succéda comme Maire de Guémené et en assuma la charge jusqu'en 1888. Il fut alors remplacé par son fils, M. Fidèle Simon, deuxième de nom né à Guémené en 1837, ce dernier devint député de Saint Nazaire, à partir de 1871. Il resta à la députation un vingtaine d'années et fit partie demi 363 députés qui désapprouvèrent l'acte du 16 Mai. On s'en souvient, la question religieuse créa un fossé entre le Maréchal Mac Mahon, alors président de la République, et la nouvelle majorité créée après la victoire des républicains aux élections de février 1876. Mac Mahon confia le gouvernement à des républicains tels que Dufaure et Jules Simon. A propos de la question religieuse, il envoya le 16 Mai 1877 une lettre très dure à Jules Simon et provoqua ainsi la démission du ministère, qu'il remplaça par Broglie (second ministère 'd'ordre moral'). Et, malgré le vote de protestation des 363 députés républicains (22 Juin), il prononça la dissolution de l'Assemblée (25 Juin). Finalement, selon le mot de Gambetta, Mac Mahon dut "se soumettre ou se démettre". Le maréchal donna sa démission le 30 Janvier 1879.

C'est en 1888 QUE le député guéménois de Saint-Nazaire M. Fidèle Simon, deuxième de nom, devint Maire de Guémené-Penfao. Il le demeura jusqu'en 1904. M. Adolphe Simon lui succéda alors comme maire et en assuma les fonctions jusqu'en 1919. Il fut le sixième et dernier maire de Guémené appartenant à la famille Simon

LEON TRIVIERE.

La Cosmochérette nouvelle de science-fiction écrite toute en gallo par Albert Meslay. Albert Meslay qui est ce ? Ce charmant jeune homme de 25 ans est le frère de Philippe celui qui avec quelques autres a créé et joué une pièce de théâtre qui a laissé d'excellents souvenirs 'Les S'Mous d'Orties'. C'est aussi le fils de Marcel Meslay, Maire de Plédéliac dans les Côtes du Nord qui forme avec Madame Meslay sa femme un couple de conteurs qui sortent de l'ordinaire.

Le récit de Albert Meslay sort lui aussi de l'ordinaire. Imaginez un voyage spatial pour apporter à un autre monde des éléments de la culture galloise est une démarche sur laquelle il faut s'arrêter.

Cet ouvrage est disponible à l'association 'Les Amis du parler gallo - E.P. 48 - 22190 PLERIN ou au siège social de Vantyé sur demande.

-----

JEAN-JOSEPH JULAUD

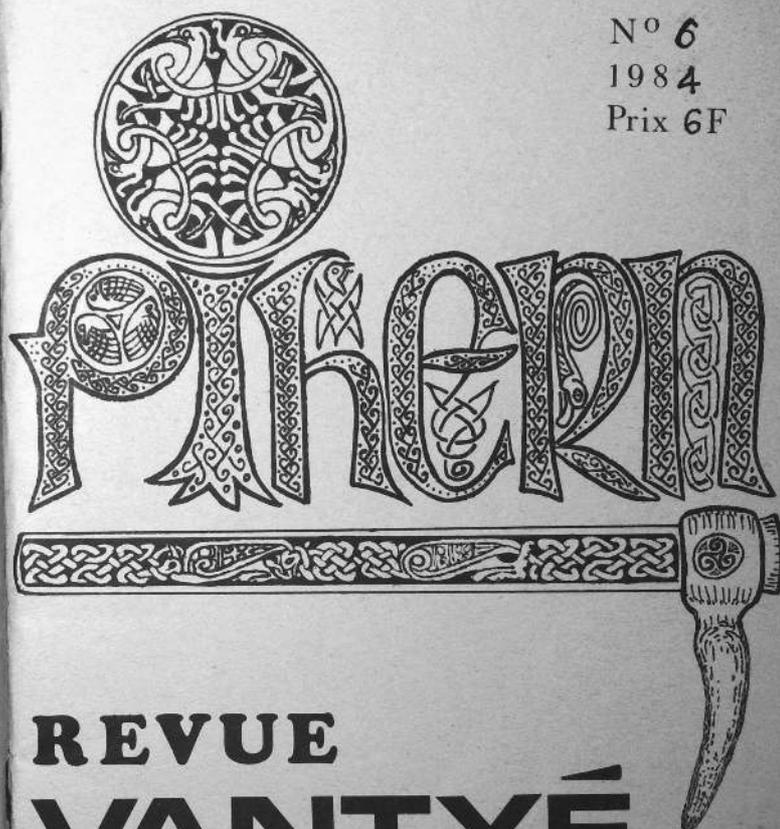
à l'honneur

'Bleu de paix', texte de Jean-Joseph Julaud que nous avons publié dans le dernier numéro a obtenu en Juin, le prix de la Nouvelle 83 de l'académie de Bretagne, remis à la Mairie de Nantes. Rappelons que cette même Académie a décerné le prix de la ville de Nantes au livre de Geneviève Dormann 'Le roman de Sophie Trébuchet', excellente biographie de la mère de Victor Hugo qui a passé sa jeunesse dans la région de Chateaubriant.

Par ailleurs, "Le sang des choses", vingt nouvelles écrites par Jean-Joseph Julaud, où l'on trouve d'ailleurs 'Bleu de paix', a été couronné par l'association des écrivains de l'Ouest qui lui a attribué le prix de la Ville du Mans. Ce prix a été remis à l'auteur dans le cadre des vingt quatre heures du livre qui se sont déroulées les 15 et 16 Octobre, dans la cité mancelle. (Cette manifestation qui existe depuis six ans, permet chaque année à des milliers de visiteurs de rencontrer sous plusieurs centaines de mètres carrés de chapiteau, de nombreux auteurs et éditeurs venus de toute la France)



N° 6  
1984  
Prix 6F



**REVUE  
VANTYÉ**

64 Route de Derval

44290 GUEMENE PENFAO Bretagne

J'ai en la visite de votre Ami  
 MR Clément qui m'ontenont la habitez  
 de votre pays de plaim à Fay de Bretagne  
 nous avons discute longuement de  
 h' gmeat et de la Bretagne et son Amie  
 cela m'a fait tres plaisir  
 Remerci

# PIHERN

la VOIX du PAYS MITAW  
 REVUE TRILINGUE de l'ASSOCIATION VANTYÉ  
 64 ROUTE DE DERVAL 44290 GUÉMENE - PENFAO

## SOMMAIRE

- Page 2 - Le diable courtisant les filles - Une légende  
 d'après Adolphe ORAIN avec Sévère BABIN.  
 4 -- L'autonomie en marche avec Eugène COGREL.  
 8 - Un peu de grammaire Gallo bretonne avec  
 Yann MIKAEI.  
 13 - Le PAYS MITAW avec Denwal GWENVENEZ.  
 18 - Les mots bretons du Gallo-breton avec Yann  
 MIKAEI.  
 20 - TALVOUDEGEZH FEUR-EMGLEV 1532 GANT Yann MIKAEI.  
 22 - La POMME SOLEIL avec Jean-Joseph JULAUD  
 26 - LA COSMOCHERETTE PRET a PARTI avec Albert  
 MESLAY.

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION: Jean-Marie MICHEL  
 PERIODICITE SEMESTRIELLE - PRIX DU N° 6F. AB° 18F  
 DEPOT LEGAL 4eme TRIMESTRE 1984 - NUMERO: 06  
 N° ISSN 0242 - 6994 - IMPRIME PAR LA REVUE

## LE DIABLE COURTISANT LES FILLES

Il n'y a pas plus de cinquante ans les filles de la Roche-Derval aimaient trop la danse, il faut bien le reconnaître. Elles se réunissaient le Dimanche soir et souvent même plusieurs fois par semaine, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre, pour se divertir jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Les gars non seulement du village mais de tous les environs venaient à ces réjouissances.

Un soir, on fut bien surpris de voir arriver un beau Monsieur qui demanda la permission de prendre part à la danse. Comme il avait fait sa demande bien poliment, on ne le refusa point et même bientôt ce fut à qui danserait avec lui tant il était aimable.

A partir de ce jour, il assista à toutes les fêtes. On ne savait qui il était ni d'où il venait, mais il était si gai, si plein d'entrain qu'il avait su enjôler tout le monde.

Cependant les jeunes filles qui dansaient avec lui cessaient d'aimer le travail, ne songeaient qu'au plaisir et se faisaient belles pour plaire au monsieur.

Plusieurs d'entre elles quittèrent le pays et n'y revinrent jamais. Malgré cela, l'étranger continuait à venir au village et se montrait toujours assidu auprès d'une fille du nom de Jeanne. Ils valsaient un soir chez la femme Guérin, lorsque celle-ci, dans un coin avec "sa garçaille" sur les genoux, fit la remarque que chaque fois que le couple s'avançait, l'enfant jetait des cris lamentables. Ce fait étrange l'étonna. Elle avait entendu dire que, lorsque le diable s'approchait d'un innocent, c'est à dire d'une "garçaille" n'ayant pas encore l'âge de raison, le pauvre petit se mettait à pleurer. Elle examina donc attentivement les jambes du monsieur car elle savait aussi que Satan peut s'emmorphoser comme il veut mais qu'il lui reste toujours un pied difforme.

.../...

Qu'on juge de son épouvante lorsqu'elle vit au bout du pantalon du danseur un pied fourchu. Elle le fit remarquer à plusieurs jeunes gars qui, sans mot dire, sortirent aussitôt, montèrent à cheval et s'en allèrent au galop chercher le curé de Fougeray car celui de Derval était absent.

Le prêtre arriva heureusement quelques secondes avant minuit, il était revêtu de l'étoffe et avait à la main le goupillon plein d'eau bénite. Satan, car c'était lui, jeta un cri de rage et de souffrance, puis il s'accoula dans un coin.

- Comment voulez-vous que je le fasse disparaître, dit le curé, en vent en pluie ou en fumée ?

- Pas en pluie, s'écria t'on, "j'oserions noyé". Pas en vent non plus, ajoute la bonne femme chez laquelle on dansait, ma maison "chérât".

- En fumée alors répondit le prêtre. Et il aspergea d'eau bénite le diable qui disparut en fumée par la cheminée en laissant une odeur de soufre derrière lui.

Trois jours de plus, assure-t'on, et Jeanne était perdue.

Cette fille qui est morte jeune avait conservé sur le bras la marque de la griffe que le diable lui enfonça au moment où il fut aspergé par le curé de Fougeray.

(d'après Adolphe Orain, "Contes D'Ille et Vilaine".)

SEVERE BABIN

-----  
Lisez 'GWENN HA DU' Journal nationaliste breton -  
Directeur J. LA MAHO - 190, Bis Av. de Clichy  
75017 PARIS - Abonnement 50 F - C.C.P. 18 866 46 H  
à l'ordre de J. LE MAHO.  
-----

## L'AUTONOMIE EN MARCHÉ

Le 8 Mai 1983.

Si le Général Franco revenait aujourd'hui, sans doute aurait-il bien du mal à reconnaître son pays. Moins de huit ans après la mort du dictateur, l'état hyper-centralisé qu'était l'Espagne en 1975 est, en effet, devenu un "Etat des autonomies" formé de dix-sept communautés autonomes. Des communautés très dissemblables d'ailleurs : la puissante Catalogne, composée de quatre provinces, rassemblant six millions d'habitants, n'a rien à voir avec la communauté de la Rioja, formée d'une seule province rurale et semi-désertique où ne vivent guère que 250 000 personnes.

Tout a débuté avec la fin de la dictature et l'avènement du régime démocratique. Opprimés sous le franquisme, les divers peuples ou nations formant cette mosaïque qu'est l'Espagne ont alors relevé la tête et réclamé le droit d'administrer eux-mêmes leurs propres affaires, comme ils le faisaient il y a plusieurs siècles, avant d'être rattachés de force au royaume de Castille. Les deux cas les plus spectaculaires ont évidemment été ceux du pays basque et de la Catalogne. Deux régions industrielles où le nationalisme a toujours été exacerbé et le ressentiment à l'égard de Madrid extrêmement fort. Le terrorisme de l'ETA n'est rien d'autre que l'expression poussée jusqu'au fanatisme du nationalisme basque.

Aussi la Catalogne et le Pays basque ont-ils pu bénéficier, dès 1979, de ce statut de très large autonomie, suivis par la Galice (nord-ouest du pays) et l'Andalousie. Le 8 Mai 1983, ce sont les habitants des treize autres communautés autonomes définies par les législateurs qui ont mis un point final au processus en élisant leurs députés, qui choisiront ensuite à leur tour un gouvernement autonome.

### Des Mini-Etats

Echelon intermédiaire entre l'Etat et les provinces (il y en a cinquante-deux en Espagne), la communauté autonome n'a donc rien à voir avec la région française, simple construction administrative sans existence réelle qui sert tout juste de "courroie de transmission" de Paris. La communauté autonome, au contraire, correspond pratiquement à un "mini-état" et en possède, en tout cas, les principaux attributs :

.../...

un parlement élu par le peuple et un gouvernement.

Alors que la région française exerce ses (rares) compétences pour le compte de l'Etat central, la communauté autonome, elle, a pour vocation de se substituer progressivement à l'Etat. C'est en somme toute la différence entre une simple délégation de pouvoirs et une véritable décentralisation. Il est, bien sûr, hors de question que la communauté autonome possède une monnaie propre ou une armée, domaines qui restent évidemment de la compétence exclusive de Madrid. Mais la construction de routes, la politique sanitaire, l'éducation en somme tout ce qui concerne la vie quotidienne de la région doivent être progressivement confiés aux gouvernements autonomes, l'Etat jouant un rôle de coordinateur.

Ce transfert de compétences, qui prendra plusieurs années crée d'ailleurs de nombreuses difficultés. Madrid et les communautés n'étant pas toujours d'accord sur ce qui revient à l'un et aux autres (notamment en ce qui concerne les pouvoirs de police, sujet extrêmement épineux). En outre, le transfert des ressources, sans lequel le transfert des pouvoirs ne servirait évidemment à rien, ne se fait pas toujours à la vitesse désirée par les communautés autonomes. A cela s'ajoute le risque de voir les nouvelles communautés autonomes entrer en conflit avec les municipalités et les diputaciones (la diputacion est l'équivalent, dans chaque province espagnole, du conseil général dans les départements français) bien que celles-ci aient des pouvoirs uniquement administratifs, alors que les communautés ont des pouvoirs politiques.

De toutes les réformes réalisées par la démocratie depuis l'adoption de la Constitution de 1978, la construction d'un "Etat des autonomies" est donc, sans l'ombre d'un doute, la plus importante. On peut même la qualifier sans exagération de révolutionnaire et de radicale, dans la mesure où elle tire un trait sur plusieurs siècles de centralisation à outrance similaire à la centralisation française.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si cette réforme a constitué l'un des prétextes des putschistes qui tentèrent le coup d'état du 23 Février 1981. Pour l'extrême droite nostalgique du franquisme et pour une bonne partie de l'armée, ce processus d'autonomie représente le mal absolu, qui aboutira au démantèlement et à l'éclatement d'une Espagne que Franco, en "héritier" des rois catholiques qui forgèrent l'Etat espagnol, avait voulu totalement monolithique.

En comparaison rappelons que l'Allemagne Fédérale de l'ouest comporte dix états + Berlin appelés Länders, ils ont pouvoir sur l'enseignement, la police, maintien de l'ordre et veille à l'application des lois fédérales. Chaque länders avec son parlement élu veille aussi sur l'équipement, ponts et chaussées, chemins de fer, hôpitaux et assistance sociale. L'assemblée territoriale des Länders si elle peut laisser aux communes leur autonomie financière, peut aussi contrôler leur budget et aussi modifier en échéant leurs limites administratives.

Il est à noter à l'heure du régionalisme en France que Alain Pierrefitte dans son livre 'Le Mal Français' cite le système administratif allemand comme un exemple. Les hommes politiques, français eux, sont partagés sur la question. Si Michel Debré est résolument contre, Michel Rocard ou Marie-France Garaud sont pour :

Quoi qu'il en soit l'expérience tentée, celle de la Corse n'a pas été convaincante. Le statut spécial pour la Corse, refusé par Giscard d'Estaing mais accordé par François Mitterrand, n'est pas une réussite loin de là, les factions politiques de l'hexagone PS, RPR, UDF ou autres ont éclipsé les problèmes territoriaux propres à la Corse. Pourtant les autonomies Corsees s'étaient ralliées à cette autonomie interne. C'était pour eux la prise en compte des Corsees (et seulement eux-mêmes) de leurs problèmes, et ils sont nombreux, sans l'ingérence intempestive des services administratifs de Paris.

Sans doute à l'usage il s'est avéré que les pouvoirs cédés à l'Assemblée régionale Corse étaient trop restreints. Que peut faire un pouvoir s'il n'a pas d'argent ou que sciemment on ne veut pas lui en donner. Les autonomistes Corsees se sont sentis floués et la faction indépendantiste elle, dans l'expectative au départ a repris ses activités ; rackets et attentats, et Dieu sait quand le calme reviendra dans l'Ile de beauté.

Pourtant le pouvoir régional est nécessaire sur tous les plans. A la Corse le pouvoir central n'a fait qu'une demi mesure. Bien sûr, briser l'administration française dont le centralisme date de Louis XIV n'est pas

.../...

une mince affaire mais cela doit se faire pour le bien du pays tout entier.

En conclusion j'ajouterai que la France est le seul pays d'Europe occidentale à être gouverné par un système hypercentralisé, on ne retrouve la même chose que dans les pays marxistes. Pourtant les français à travers les générations se sont habitués à ce système, parfois quand même un incident leur fait comprendre une situation anormale. Un exemple, la voie express Nantes-Rennes, les riverains réclament un pont, réclamations pétitions à la préfecture, service de l'équipement, rien n'y fait, la même réponse c'est la direction nationale qui décide, nous allons transmettre ... A bout de patience les intéressés bloquent les travaux. Une semaine se passe et d'un seul coup la Direction parisienne donne satisfaction ...

Si le pouvoir de décision s'était situé à Rennes ou à Nantes, la question aurait été réglée plus vite, et peut-être entre des gens aux mêmes affinités face aux mêmes intérêts conscients de régler leurs problèmes pour le bien de tous.

Par ailleurs dans cet article, j'ai employé le mot autonomie si le petit Larousse est loin d'être explicité à ce sujet, pour moi l'autonomie est le fait d'un ensemble à disposer de lui-même à l'intérieur d'un cadre plus grand, l'indépendance étant elle le fait de se conduire soi-même avec ses propres lois.

LE LIAN - Revue 'BRETAGNE GALAËSE - L'actualité de la Bretagne occidentale B.P. 48 - GILLES MORIN 22190 PLELIN

Lisez 'CARN' organe de la ligue celtique en anglais et dans les six langues celtiques - Abonnement 35 F - Adresse en Bretagne : JORD ABHERVE GWEGEN - HERBERENNES, HENT PONT AR C'HASTELL - 29260 LESNEVEN -

"Avec" se traduit par "G"

Voici une remarque que tout le monde fait. Celle intrigue et on se demande quel peut bien être l'origine. J'ai orienté mes recherches du côté de la langue bretonne et je pense avoir débrouillé l'écheveau car les choses sont compliquées. Voici : d'abord il faut savoir qu'il y a une autre façon de traduire 'AVEC' c'est d'employer le mot 'KONT', du moins en pays MITAW. Ainsi on peut dire 'I S'AN FU Ô MAY' ou 'I S'AN FU KONT MAY' pour dire 'IL PARTIT AVEC MOI'. De cette façon 'KONT' est à rapprocher du breton 'GANT' (avec) dont on retrouve une trace certaine dans le PENTHIEVRE où on dit 'KANT' et dans le pays de Retz 'KATEU'. Par ailleurs le mot 'KONT' est à rapprocher du français 'CONTRE' du moins phonétiquement, et 'CONTRE' se traduit en breton par 'OUZH' qui en breton Vannetais se réduit à 'OH'. Si on prend l'expression 'I S'AN FU Ô L'MON' c'est à dire 'Il partit en montant', on a la traduction littérale de la phrase bretonne 'MONT A REAS OUZH KREC'H'. 'Ô L'MON' = 'OUZH KREC'H'. Si l'on a à traduire 'il s'en alla en descendant' on dira 'I S'AN FU Ô L'VAW' et en breton on peut dire notamment 'MONT A REAS GANT AN DIRIBIN' là on voit que le breton emploie le mot 'AVEC' (GANT) alors que précédemment il employait le mot 'CONTRE' (OUZH). De là doit venir la confusion entre les deux termes, lors du passage d'une langue à l'autre, les tournures bretonnes passant dans le gallo-roman ont fermé le gallo-breton. Notons par ailleurs que le breton emploie le mot 'AVEC' (GANT) un peu à toutes les sauces, de là, l'expression, 'en breton on fait tout avec'. Exemple : 'MONT GANT AN HENT' (prendre la route), traduction littérale : 'Aller avec la route', tournure que l'on retrouve en gallo-breton dans une expression comme : 'SA LOU SUBYÉ Ô LOU POONWÉR' (ça leur sifflait au derrière) en parlant d'une chasse au canard.

.../...

Les premiers linguistes n'ont pas toujours su bien distinguer si un mot commençait par une voyelle ou une consonne quand celle-ci se confondait avec la consonne de l'article défini 'LE' ou 'LA'. En français nous avons le cas avec le mot 'LIERRE' qui a l'origine était 'HIERRA'. En breton dans des écrits anciens nous trouvons le cas de 'AN NENV' (le ciel) qui était écrit 'AN ENV', sans doute à cause du double 'N' mal senti. L'erreur est maintenant redressée. Par contre certains redressements sont parfois malheureux comme le cas de NOSTANG en Morbihan qui naguère était écrit LOSTANG pour LOST-STANG (la queue de l'Etang). Un scribe qui ne connaissait pas le breton ou qui n'avait pas compris le sens du nom de lieu, a pensé que le 'L' de LOSTANG venait de l'article français, alors il l'a remplacé par un 'N' comme venant de l'article breton 'AN'. En gallo-breton du moins en parler MITAW nous avons de semblables cas qui se sont produits lors du passage du breton au gallo-roman. Je relève 'LUSÉ', 'LUSYÉ', 'LEVYÉ', 'LOYÉ', un 'LUSÉ' (LUSSET) c'est le bas d'une porte en deux parties, le haut souvent vitré et le bas plein. En été on ouvrait le haut et on laissait le bas fermé. C'était aussi, selon certains, une sorte de JUDAS vitré, plus ou moins grand dans une porte pleine, selon d'autres c'était une petite porte basse à claire voie que l'on mettait en été à la place d'une porte pleine ouverte, pour empêcher la volaille d'entrer dans la maison. A l'origine du mot 'LUSÉ' il y a 'HUIS', du latin 'OSTIUM' (porte). Contrairement à ce que recommande l'Abbé ROBERDEL dans son livre 'Marie-Julie Jahenny la stigmatisée de Blain', je dis qu'il faut conserver le mot sous sa forme 'LUSÉ' et non de le franciser en 'HUSÉ' sous prétexte de le rapprocher du mot d'origine. C'est un mot du parler MITAW, pas du français. A la suite du mot 'LUSÉ' s'est formé le mot 'LUSYÉ' qui a lui aussi comme radical le mot 'HUIS'. Un 'LUSYÉ' c'est un huissier. Quant à 'LEVYÉ' c'est bien sûr le mot 'EVIER', rien de particulier à en dire. Par contre pour le mot 'LOYÉ', il y a un petit mystère quant à sa formation car il est d'origine bretonne. C'est la corne remplie d'eau que la gauche

.../...

suspendait à sa ceinture pour y mettre sa pierre à aiguiser, mais d'un boeuf bien corné on dit aussi qu'il a de beaux 'LOYÈ'. L'origine du mot est le breton 'HOGELL' de même signification que 'LOYÈ'. La mutation interne G/Y et la chute du 'L' final sont normales en gallo-breton. Peut-être qu'à l'origine 'HOGELL' désignait en breton seulement la corne des bovidés. Ce mot se retrouve comme nom de famille sous la forme 'LOYET', on le reconnaît bien car il est souvent prononcé 'LOYÈ' et non 'LWAYÈ', par contre, quand il est écrit 'LOYER' il se confond avec le mot français 'LOYER' car souvent prononcé 'LWAYÈ' surtout en ville mais c'est le même mot d'origine, sans doute un surnom de faucheur. Je pense aussi qu'on peut attribuer la même origine ou nom de famille 'HOUGUET' prononcé localement 'HCUYÈ', mais qu'on retrouve aussi écrit 'HOUGUEL' et 'HOGUEL' et là c'est sans conteste le breton 'HOGELL'.

#### LE VERBE 'NALÈ'

Voici un bon exemple de mot se déformant et se transformant. Là il est un peu hasardeux de dire que le mot a été mal compris au changement de langue. Le fait est en tout cas, que, à partir du verbe français 'ALLER' dans sa forme 's'en aller', on en est arrivé, en parler MITAW du moins, à la formation du verbe 'NALÈ' qui a la signification de rentrer à la maison et qui se conjugue comme un verbe du premier groupe. Exemple : JÈ M'NAL, TU T'NAL, I S'NAL, ON S'NAL, VOU VOU NALÈ, I S'NAL. On peut dire très correctement : 'J'LÀZ È NALÈY', pour dire je l'ai ramenée chez elle.

#### ÉMAY, ÉMAYÈ, ÉMOUVÈ, ÉMOUVÈT

Voici des mots qui ont une parenté avec le français mais qui ont quelque peu divergé de sens. Le mot 'ÉMAY' a, à peu près le même sens que le français 'EMOI', excepté qu'il est moins usité, car remplacé dans la pratique par ÉMAYÈ, participe passé du verbe ÉMAYÈ. Ce verbe a dû exister en vieux français, car au mot 'EMOI' le diction-

naire Larousse dit : de l'ancien français 'ESMOYER' (se troubler). En français actuel on traduirait plutôt par 'EMOUVOIR', 'ÉMAYÈ' est un mot très vivant en gallo-breton. Pour le traduire en français on emploierait les tournures : se faire du mouron, du mauvais sang, s'en faire. Exemple : 'E S'ÉMAY POUR HERN' (elle s'en fait pour rien). Plus académiquement on dirait le s'en fait pour rien' mais là, c'est davantage en rapport avec l'émotion. 'ÉMAYÈ' a un autre sens, lié quand même au premier sens, mais qui ne peut se traduire par EMOUVOIR, mais plutôt par paniquer, perdre son sang-froid. Exemple : 'I S'ÉMAYI È LA CHÂRT TEN-BI DENW EL FOUSÈ' (Il perdit son sang froid et la charrette versa dans le fossé).

Le participe présent du verbe 'ÉMAYÈ' amène à son tour des variantes de sens. Si devant une tâche énorme on dit : 'S'È EN TRAVAY ÉMAYÈNW', cela ne veut pas dire bien sûr que c'est émouvant, mais plutôt affolant, décourageant. Si on dit d'une personne qu'elle est 'ÉMAYÈNWT' cela veut dire qu'on n'ose pas lui parler parce que trop compliquée, qu'on ne sait pas par quel bout la prendre.

'ÉMOUVÈ' : Ce n'est toujours pas 'EMOUVOIR', 'S'ÉMOUVÈ' c'est se donner du mouvement, se remuer, s'activer. 'FAWRA VANTYÈ S'ÉMOUVÈ' cela veut dire : 'il faudra peut-être s'activer au travail, ça lambine. Le participe présent 'ÉMOUVÈNW' n'est bien sûr pas à confondre avec le français 'EMOUVANT', 'EEN DENWS ÉMOUVÈNWT' c'est une danse qui vous ragailardit, qui vous fait attraper une bonne suee. 'ÉMOUVÈ' a produit un autre mot, 'ÉMOUVÈT'. Quelqu'un qui est en 'ÉMOUVÈT', c'est une personne qui a bu un petit coup qui l'a rendu guilleret ou qui est émoustillé par une nouvelle heureuse. Dans tout cela par contre, j'ai eu du mal à cerner le concept d'émotion, d'émotivité. Pour dire d'une personne qu'elle est émotive, je n'ai rien trouvé en parler MITAW, il doit bien y avoir une tournure locale pour le dire, si vous le savez dites le moi. A

.../...

.../...

A moins qu'en PEYI MITAW l'émotion, connaît pas.

Le verbe 'ANSYOUZE' : voici un verbe typique du parler MITAW. Il traduit le français 'ENCLORE'. Au départ il y a le mot 'CLOS' qui se dit 'SYOU' avec son féminin 'SYOUZ' (close) de là on en est arrivé à 'ANSYOUZE'. D'un verbe du 3ème groupe on en est passé à un du 1er groupe donc d'une conjugaison plus facile.

YANN MIKAEL

Le Dimanche 20 Mai à DERVAL, s'est déroulé la fête de l'ALLIANE NANTES RENNES pour réaffirmer l'appartenance Bretonne de la Loire-Atlantique et réclamer son retour à la région administrative Bretagne. Un millier de personnes avait répondu à cet appel venant de Nantes, Rennes, Quimper, Brest et bien sûr de Derval et ses environs Nozay, Blain, Guémené-Penfao, etc ... Jamais Derval n'avait autant pavoisé aux couleurs bretonnes "GWENN-HA-DU". Un millier de personnes c'est peu, mais ne désespérons pas. Si l'an en croit Marie Julie JAHEN-NY, la voyante de Blain qui prophétisa longuement au siècle dernier entre autre sur la Bretagne, Dieu a un destin spécial pour la Bretagne, terre des Saints dans un avenir pas très lointain, et bien sûr le Diocèse de Nantes en fait partie. Alors un peu de patience, ce n'est que la traversée du désert.

YANN MIKAEL

ARMOR MAGAZINE - Le seul à présenter de façon objective la vie politique, sociale, économique et culturelle de la Bretagne.

LE PAYS MITAW

Alors qu'il préparait son livre sur les Pays de Bretagne, OLIER MORDREL écrivain breton bien connu, écrivit à l'Association VANTYE, demandant des précisions sur les délimitations géographiques du Pays de la MEE du Pays de COISLIN, et du Pays MITAW. Après une première enquête je répondis à OLIER MORDREL à peu près ceci : Le PAYS DE LA MEE c'est le Pays de Chateaubriant englobant jusqu'à Derval, Nozay, Abbaretz, la Meilleraye de Bretagne, le Grand Auverné, St Sulpice des Landes. Le Pays de COISLIN, je savais par oui dire que BLAIN en faisait partie, mais autour de moi personne pour m'en donner les Contours géographiques. Je trouvais par contre un château de COISLIN sur la commune de CAMPBON, donc j'en conclus que c'était un pays allant au moins de CAMPBON à BLAIN avec le pays environnant, ce à quoi, OLIER MORDREL qui avait d'autres sources d'informations répondit en donnant les précisions suivantes :

Il n'y a pas à proprement parler de Pays de COISLIN (KOAD-LENN - BOIS DU LAC). A l'origine c'était un médiocre fief de 3ème rang, relevant de la chatellenie de Campbon, vassale elle-même de PONTCHATEAU. Le mariage y amena la famille de CAMBOUT, issue de PLUMIEUX qui connut une grande fortune, notamment grâce à LOUIS XIV. Il devint marquisat en 1635, acquit la Baronnie de la Roche Bernard, puis fut érigé en Duché. Fauté d'héritier, celui-ci disparut en 1732. Ce fameux Pays de COISLIN, qui n'en fut pas un, dura en somme cent ans.

Le PAYS MITAW pour moi la connaissance de l'existence de ce pays MITAW était assez récente et surtout très vague. Ayant délimité la MEE, le Pays de COISLIN, connaissant la Brière et la presque île Guérandaise, j'en conclus donc que le Pays MITAW ne pouvait que se trouver dans ce qui restait de territoire au Nord-ouest de la NAMMEDIÉ le long de la Vilaine allant d'Herbignac à CONQUEREUIL.

.../...

Mais une information me vint de Mr HERVOT originaire de la GACILLY (Morbihan) qui affirmant qu'à la GACILLY et dans les environs on appelait 'MARWAW', des cultivateurs venus s'installer chez eux et venant de par Guéméné-Penfao, Plessé, Auessac. Les gens disaient qu'ils venaient du Pays MARWAW correspondant au canton de Guéméné-Penfao et de St Nicolas de Redon. De ce fait le Pays MITAW, se rétrécissant comme une peau de chagrin, n'était plus qu'une bande de territoire à long de la Vilaine depuis la rivière IZAC et allant jusqu'à HERBIGNAC, coïncé qu'il était par ailleurs par la presqu'île, la Brière et le fantomatique Pays de KOAD-LENN.

Voici en gros ce que je répondis à OLIER MORDREL :

A quelques temps de là, relisant le livre de Ferdinand LOT "La Gaule", au chapitre "Tableau des peuples de la Gaule" en parlant des NAMNETES, il dit : on ne voit pas pourquoi dans le haut moyen âge, la région de Nantes a été appelée "LA MEE" de "MEDIA" qui signifie "MILIEU" en celtique comme en latin. A noter qu'il précise bien que les NAMNETES avaient leur territoire tout au Nord de la Loire. Leur chef-lieu ne devait d'ailleurs pas être "PORTUS NAMNETUM" (le port des NAMNETES) l'actuelle Nantes. Mr BIZEUL, l'archéologue de BLAIN pensait fortement que ce devait être BLAIN, du fait de sa position au centre de la NAMNEDIE. Le sud de la Loire était occupé par les "PICTAVI" (poitevins) selon certains, par les "LEMOVICES" d'Armorique selon d'autres (comme KOARER-KALONDAN), rameau des lémovices qui ont donné leur nom au Limouzin. Le Chef lieu de ces lémovices d'Armorique aurait été la LIMOUZINIÈRE près de St Philbert de Grand Lieu. Plus récemment je trouve à la bibliothèque paroissiale de Blain un livre du chanoine A. JARNOU (originaire de Blain) "La Loire leur servit de linceul" qui raconte le destin tragique des 83 prêtres qui inaugurèrent la série des treize noyades collectives perpétrées à Nantes par le sinistre CARRIER pendant la Révolution française. Au début de son livre, l'auteur présente le diocèse de Nantes en 1789, voici ce qu'il dit :

DALE'RON BONSJ - La revue historique Bretonne  
36 Rue Emile Zola - 56100 LORIENT - Abonnement  
40 F P/4 a's.

Dans les années qui précédèrent la Révolution, le Diocèse de Nantes se composait de l'ancien Comté Nantais, auquel s'étaient ajoutées au cours des âges quelques paroisses de l'Anjou, des Marches de Bretagne et du Poitou. Il était divisé en deux Archidiaconés, celui de Nantes et celui de la Mée ... Le premier englobait les paroisses de la Cité Nantaise, (à l'exception de celles de Saint-Similien et de Saint Nicolas), celles aussi des Doyennés de Retz et de Clisson, en un mot tout le sud de la Loire ... auquel s'ajoutait le climat d'Ancenis (tout le territoire situé entre l'Erdre et le grand fleuve). L'Archidiaconé de la Mée enfermait tout le reste : la presqu'île Guérandaise, les Doyennés de la Roche-Bernard et de Châteaubriant.

Plus loin dans le premier chapitre il nous donne les origines de l'origine de l'Archidiaconé de la Mée, je résume et commente :

Après que NOMINOE Roi des Bretons eut battu Charles le Chauve Roi des Francs à Ballon en 845, il n'obtint pas seulement la reconnaissance d'un royaume breton indépendant mais en plus il conquérait les comtés de Nantes et Rennes jusqu'alors tenus par les Francs. Le Comté Franc de Nantes était toutefois plus petit que l'actuel diocèse de Nantes puisque les Bretons étaient déjà installés au moins jusqu'à Donges sur l'estuaire de la Loire et jusqu'à une ligne passant par Fay de Bretagne, Blain, Nozay, Treffieux, Lusanger et sur le plan religieux, ces paroisses bretonnes étaient administrées par des prêtres bretons dépendant de l'évêché de Vannes. Toutefois la plupart des évêchés bretons d'alors étaient tenus par des évêques Francs parce que nommés par la métropole de TOURS. Cet état de fait, NOMINOE va essayer de le changer en intervenant auprès de ROME pour que soit érigé en Métropole de Bretagne le siège épiscopal de l'évêché de DOL, le plus ancien des évêchés breton. Dans un premier temps il va agir pour que tous les évêques francs soient remplacés par des évêques bretons. ST KONWOIN, Abbé de St Sauveur de Redon lui en donne l'occasion, il a découvert des faits de SOMONIE (vente des sacrements) de la part des évêques francs. Un procès s'en suit, les évêques francs sont révoqués et à leurs places sont mis des évêques bretons.

.../...

A Nantes l'évêque ACTARD est remplacé par GISLARD, prêtre de Vannes et ami de NOMINOE. En même temps le diocèse est agrandi puisqu'il s'étendra à l'ouest jusqu'à la Vilaine, mesure sans doute faite pour faciliter l'implantation des colons bretons dans le comté Nantais ex-franc. Cinq années se passent, NOMINOE meurt, son fils ERISPOE lui succède. Sans doute à cause du péril normand, ERISPOE fait une politique de bonne entente avec Charles le Chauve et comme gage de sa bonne volonté, lui redonne la ville de Nantes mais conserve le Comté Nantais. Nantes étant siège épiscopal le roi des Francs en chasse l'évêque breton GISLARD et remet à sa place l'évêque franc ACTARD. Cette mesure ne plut pas aux paroisses du Nord de la Loire qui firent sécession. Est ce le fait des Colons bretons récemment installés, joints aux bretons de souche plus ancienne qui n'admirent pas d'avoir un évêque franc ne parlant pas leur langue, comme certains l'ont prétendu, ou bien est-ce l'évêque GISLARD, furieux d'avoir été évincé qui incita la Namnedie à refuser l'autorité d'ACTARD, toujours est-il que toutes les paroisses entre Loire et Vilaine, hormis le climat d'ANCENIS, c'est à dire les paroisses entre l'ERDRE et la Loire, firent sécession et se mirent sous l'autorité de l'évêque breton avec siège épiscopal à Guérande. Toutefois le cartulaire de l'Abbaye de Redon nous apprend que GISLARD ne fut pas à proprement parler l'évêque de Guérande mais le représentant de l'évêque de Vannes qui ainsi reprenait sous sa juridiction son ancien territoire d'outre-Vilaine passé à l'évêché de Nantes, augmenté d'un territoire aussi grand allant jusqu'à l'Erdre où les colons bretons s'étaient installés en nombre suffisant pour emporter la décision. La chronique de Nantes quant à elle nous dit que GISLARD ne fut pas reconnu comme évêque mais plutôt comme Archidiacre de la Mée dépendant du diocèse de Vannes, puisque à sa mort il n'y a pas de successeur à Guérande, mais un Archidiacre devait continuer son oeuvre dans le cadre du diocèse de Nantes cette fois avec siège au LOCQUIDY près de Nantes. C'est là que l'on trouve l'origine de l'Archidiaconé de la Mée.

Tout ceci est intéressant à plus d'un titre.

1°) - Il nous montre une implantation suffisamment for-

.../...

te des Colons bretons en Namnedie, au moins jusqu'à l'Erdre, cinq ans après la conquête de ce territoire par NOMINOE pour l'amener à suivre un évêque de Guérande plus au moins dépendant de Vannes. A moins d'une modification ultérieure il y avait même dans le coup deux paroisses de Nantes, ST SIMILIEN et ST NICOLAS. A noter aussi que le siège de l'Archidiaconé de la Mée fut ensuite au LOCQUIDY près de Nantes et que LOCQUIDY est un nom de lieu d'origine bretonne.

2°) - A l'origine la MEE n'était pas le seul pays de CHATEAUBRIANT mais toute la NAMNEDIE jusqu'à l'Erdre. D'où vient ce nom de "MEE". Selon Ferdinand LOT, de "MEDIA" qui en celtique et en latin veut dire "MILIEU". Où a-t-il lu ce mot "MEDIA", sans doute dans le cartulaire de l'Abbaye de Redon, donc écrit par des moines qui parlaient breton. A cause de cela je pense que ce mot "MEDIA" peut-être la transcription mal comprise de NAMNETIA ou NAMNEDIA (le pays des Namnètes) parfois aussi "NAMNET" a été écrit NAMMET avec un ou deux "N" au lieu de "MN", ce qui a autorisé certains étymologistes à voir dans ce NAMMET le mot celtique "NEMET" (sacré) en breton moderne "NEVET". Partant de cette graphie "NAMMET" on a eu alors le mot "NAMMEDIA" (NAMNEDIE), pays des Namnètes) et c'est là qu'a pu se produire la fausse interprétation car en breton, l'article défini "LE", "LA", c'est "AN". AN NAMNEDIA (la NAMNEDIE) a pu aisément se transformer en "AN MEDIA" (la média) pour aboutir ensuite à "LA MEE". Cette explication paraîtra à certains un peu tirée par les cheveux et bien pas tant que ça si on se réfère à d'autres déviations de noms de peuples de l'ancienne GAULE. Par exemple, les CENOMANI qui peuplaient en gros les départements de SARTHE et MAYENNE, leur nom a évolué en "CELMANS" puis vers le haut Moyen âge, la première partie "CEL" a été prise pour "LE" ce qui a donné "LE MANS" (chef lieu de la Sarthe). Quant au nom du pays de "CENOMANIA" en "CELMANIA" il a finit en "LE MAINE". En suivant ce cheminement NAMNEDIA a donc très bien pu se transformer en "AN MEDIA", la MEDIA, la MEE.

.../...

Par contre en suivant l'explication du Chanoine A. JAR-NGU quant à l'origine de l'Archidiaconé de la MEE on constate que celui-ci s'est opposé à ses débuts à un archidiaconé de la ville de Nantes, en quelque sorte c'était la campagne contre la ville et "campagne" en breton se dit "MAEZ". Le mot est masculin, mais le changement de genre est courant quand on passe d'une langue à une autre. Ce mot "MAEZ" se retrouve dans nombre de noms de lieux en NAMNEDIE, exemple GUEME, CARGUEMETZ, TREME, COISME, MES-PRAS, MAGOUEZ. En parler local "MEE" se dit "MEY" et "GUEME" "GHEMEY" (Gwenn + Maez, blanche campagne). Dans les deux cas "MAEZ" aurait évolué en "MEY". Dans cette hypothèse le Pays de la Mée serait "BRO AR MAEZ" le Pays de la Campagne.

Mais dans tout ça, quel rapport avec le pays MITAW et d'abord que veut dire le mot MITAW. Du MITAW c'est une sorte de soupe qu'on faisait avec de la galette chaude et du cidre doux. Quand une barrique est sur le bas et qu'avec le cidre à la clef, il vient aussi de la lie on dit que c'est du MITAW, mais c'est sans doute par analogie avec cette soupe qu'on appelle MITAW. Quel est l'origine de ce mot, peut-être le latin "MITIS" (doux) qu'on retrouve à l'origine du français "MITIGER" qui donne aussi une idée de mélange. Ne pas oublier non plus qu'en breton Vannetais existe le mot "MITAWIK" qui veut dire "PATELIN", "FLATTEUR", car qui emploie ce mot MITAW, se sont surtout ceux du Morbihan. Un de mes beaux-frères est collecteur de lait à la laiterie de Redon et ses tournées de collecte se font dans le MORBIHAN. Se sont ses clients qui lui ont dit qu'il était un MITAW pour eux les gens qui sont de l'autre côté de la Vilaine se sont les MITAW. Jusqu'où, cela dépend, certains ne précisent pas, d'autres disent entre Loire et Vilaine. Pourquoi appellent-ils ainsi les gens d'outre-Vilaine parce qu'ils sont réputés être des mangeurs de MITAW comme les Vendéens sont réputés "VENTRES A CROUX" peut-être, ou alors parce qu'ils sont réputés être MITAWIK, "PATELIN", "FLATTEUR", c'est au choix. Toutefois la solution est peut-être ailleurs, car phonétiquement, MITAW est proche

.../...

de "MEDIA", ainsi MITAW pourrait être une évolution de "MEDIA" mais par quel cheminement. En conclusion, Pays MITAW, Pays de la MEE, NAMNEDIE serait peut-être à l'origine une seule et même chose.

DENWAL GWENVENEZ

#### LES MOTS BRETONS DU GALLO-BRETON

Tarâch : ce mot désigne les parasites appelés 'Tiques' qui vivent dans le poil des chiens et la laine des moutons. En breton nous avons TAR-RAG, TARASK, et TARLASK pour désigner les tiques.

Râch : impétigo, teigne sur la tête des petits enfants. En breton il y a le mot "RACH" pour dire la même chose.

Kërsi : Ce mot veut dire grillé sans être brûlé, du pain "kërsi", de la viande "kërsit", l'origine semble être le breton "Kraz" du verbe "Krazañ" qui veut dire la même chose. Le passage de la voyelle devant la consonne est normal par rapport à d'autres mots comme "Përmyë" pour "Premier" ou "Kërck" pour "Crèche".

Jarzë : Ce mot désigne la vesce sauvage qui pousse dans les céréales. L'origine semble bien être le breton JARJEREL qui a le même sens.

.../...

**Bourdâ** : Ce mot veut dire 'CALER', s'arrêter, ne pas terminer un repas, ce mot en a formé un autre "Bourdâ" qui désigne ce qui reste d'un repas, ce qu'on n'a pu avaler. En breton nous avons le verbe Bourdif qui a le même sens que "bourdâ".

**Gênë** : Ce mot veut dire pleuvoir pour de bon, "comme vache qui pisse" diraient certains, on dit également, "Jë s'ë gênë" (je suis trempé) ou encore "trempé gênë" Je pense que ce mot peut avoir un rapport avec le mot breton "Geun" qui désigne le marais qui par nature est plein d'eau.

**Bÿven** : Ce mot désigne le ver de terre, le lombric, l'origine du mot est le breton "Buzhug" (ver de terre) qui au singulier est Buzhugenn mais dont la forme vannetaise est Buhugenn ou Bugenn, mais qui se prononce dans le bas-vannetais bëghën.

**Loryeu** : Ce mot veut dire orgueilleux, fier, l'origine en est le breton "Lorc'h" qui veut dire "orgueil", "fierté", "luxe" et dont l'adjectif Lorc'hek et l'égal de "Loryeu". Ce mot a formé un autre mot Loryeustë qui traduit orgueil, fierté.

**Budorë** : Ce mot veut dire, baïkler aux corneilles, regarder bêtement, son origine semble être le breton "Buzore" qui désigne un sot, un imbécile, ce qui est le pendant d'un autre mot formé à partir de "Budorë" et qui est "Budorou".

**Chup** : Ce mot désigne la cime d'un arbre mais aussi traduit le français Hupe, un autre mot "Chupët" traduit lui Houpette. En breton nous avons "Chupenn" qui veut dire la cime d'un arbre.

**Bërchè** : C'est la selle à trois pieds sur lequel on s'assoie pour traire les vaches. En breton il y a le mot "Briched" qui désigne un escabeau. L'origine semble bien venir du breton mais par l'intermédiaire du français

suite page 21  
.../...

À Viskoazh on bet souezhet gant emzalc'h tud ar Emsav ar-zi-vout Feur-Emglev 1532 sinet, etre Dugelezh Breizh ha Roue Frañs. E nouspet levrioù istorel em eus lennet pennadoù hir diwar benn ar sapre Feur-Emglev, o tiple-gañ dre ar munud, penaos e oa bet rediet Breudou-Breizh gant dileuridi Roue Frañs da c'houlenn a c'hrad vat an unaniezh, pe anez da se e vije drastet Breizh a bezh gant e soudarded betek m'hen c'houlenn dre heg ar wech-mañ, hogen gant doareoù nebeutoc'h spletus. Amañ endeo e welomp ur si bras er Feur-Emglev, ur gwall namm grevus a-walc'h evit terrif anezhañ koulz lavaret, peogwir eo bet sinet gant ar vrezhonid dindan gourdrour Roue Frañs. Tud a lezenn ha breutaerien a lavarfe hiziv, ez eus bet drouktañerezh. Ma ! Paouezomp da bismigañ ha degemeromp ez eo reizh ar Feur-Emglev. Etre piv ha piv eo bet sinet : etre Roue Frañs ha Dugelezh Breizh (pe he derc'houteourion). Pelac'h emañ Roue Frañs bremañ, n'eus mui anezhañ abaoe 1848. Hogen, evit ar vreizhis e oa torret endeo ar Feur-Emglev abaoe marv ar paour kaezh Loeiz C'Hwezeg e 1793, dibennet gant patered ar Republik, peogwir e tiverkas ar hailhonid betek anv Breizh ouzhe rannañ e pemp departamant. Adsavet e voe kaulskoude Rouantelezh Frañs etre 1814 ha 1848, hogen souezhusat tra miret e voe gant an tri Roue, Loeiz 18, Charlez 10 ha Loeiz-Fulub, ar mererezh nevez ennavet gant ar Republik. Ankounac'haet gwirioù Breizh, disofijet krenn, flastret evel kabelli-touseg. Roue pe Republik, heñveldra e oa deuet da vezañ.

Petra ober neuze, evit ma vije diogelet gwirioù ar broioù bihañ. En em sevel gant an armoù, risklus eo da vezañ flastret muioc'h c'hoazh pa soñjer d'ar Chouanterezh da skouer. E gin bev, ez eus un doare d'en em zieubiñ hep arver ar feulster, evel m'en deus graet Gandhi e

Liées 'AL LIAMM' - La plus ancienne et la plus importante revue en langue bretonne - Directeur RONAN HUON - Abonnement 120 F à adresser à : P. LE BIHAN 16, Rue des Fours à Chaux - 35400 ST MALO.

Bro-Indez, ha Feur-Englev 1532 zo a bouez bras evit an dra se. Da skouer, kalz a vrezhoned a zegenner a-hed bloaz-paperoù kefridiel, warno siell "Republik Gall". Mar bije nac'het ganto degemer ar paparennoù-se, e sigur eo bet sinet ar Feur-Englev gant Roue Frañs ha neket gant ar Republik Gall, empen- nit pezh a c'hoarvezfe, ar prozeziou da heul, hag ar brude- rezh er bed a-bezh. Ma ! emañ o rambreal, hogen, ret mat eo huñvreal awechoù evit na varv ket ar goanag. En em c'houlenn a ran koulskoude perak n'eo ket bet graet dave i'ar Feur-Englev evit defenn paotred Talbenn Dieubiñ Breizh epad o fro- sezioù. Marteze e kave dezho ha d'o breutaerion, republika- ned vat eveljust, e vije bet dic'hizet a-gronn, ha droch a- walc'h war ar marc'had, diskouez d'an dud a lezenn, ar c' hozh tamm paper-se, sinet en amzer ar Roused. Ne gav ket din avat edo ar gwir ganto.

\*\*\*\*\*  
**BREIZH** - Revue bilingue - Organe de Kendals'h -  
 Toutes les informations culturelles de Bretagne -  
 Abonnement 60 F - Administration : Jean GUEHO La  
 PRADI, TREDION - 56250 ELVEN -  
 \*\*\*\*\*

Suite de la page 21

"Bréchet" qui désigne l'os des oiseaux sur la poitrine et qui a été emprunté au breton. "Bruched" qui veut dire "Poi- trine" c'est sans doute par analogie au brechet de poulet qui mis à plat repose sur trois points.

**Angêrpi** : Ce mot veut dire "engourdir". Son origine est sans conteste le breton "Kropiñ" également "engourdir" la mutation K en G est normale et se retrouve dans d'autres mots comme "Geenyon" pour camion ou "Angêrpilô" qui con- tient le radical "Crêpe". Quand au passage du "O" devant le "R" et sa transformation en "ê" c'est aussi normal en gallo-breton, comparez avec "Apêrchê" pour "approcher".

YANN MIKAEËL

LA POMME SOLEIL

Tout à l'heure, la nuit s'est allumée d'étoiles et là-bas, après le petit bois, le château brille aussi. Les fenêtres scintillent comme des yeux de joie. Amédée marche lentement sur le sol durci et craquelé par le gel. Il va au château. Toute la journée, il y a eu beaucoup d'animation dans la cour d'honneur, Monsieur le Comte accueillait ses invités pour le grand dîner de Noël. Ils sont descendus fourbus de leurs car- rosses. Amédée qui devait un jour de travail aux écuries, les a entendus se plaindre du voyage. Certains avaient fait plus de dix lieues et juraient qu'ils n'entreprendraient plus pa- reille folie. Amédée à l'impression lui aussi de faire une fé- lice ce soir. Il ne faut jamais déranger ces Messieurs lors- qu'ils s'amusent. Pourtant, Amédée va le faire. Il a mutement réfléchi son projet. Petit Jean, son second fils est malade. Depuis deux jours il a la fièvre et des taches roses, larges comme une pièce sont apparues sur tout son corps. L'an der- nier, c'était sa sœur Lise, à peu près à la même époque. El- le est partie en un semaine. Il ne faut pas qu'il meure, sa mère ne le supporterait pas. C'est elle qui a poussé Amédée à partir vers le château. Petit Jean était pris de tremblements et ses yeux suppliaient. "Va, a dit la femme d'Amédée. Tu sais qu'un médecin de la cour est là-bas ce soir. Il faut que tu le voies et que tu lui demandes comment on soigne chez le Roi cette fièvre qui a emporté Lise".

Sous la lune pâle, Amédée marche plus vite. Il a froid et sa gorge se noue. Le château approche et il entend les rires qui couvrent la musique. L'odeur des cuisines parvient jus- qu'à lui. L'an dernier, il était venu jusque là avec Petit Jean écouter la fête. Petit Jean, aime beaucoup la musique. Il s'est taillé une flûte de roseau et près du feu à la veil- lée, tout le monde s'occupe en silence pour l'écouter. Il dit des choses qui n'ont pas de mots, c'est parfois plus de la douleur ou plus que la joie. Ce soir-là ils étaient restés longtemps. Petit Jean pleurait en entendant les violons. En rentrant, Lise allait mal pour la dernière fois.

.../...

"Bon Dieu ! Il ne faut pas ..." Amédée serre les dents. Peut-être que Dieu préfère les belles fêtes dorées des châteaux aux pauvres maisons où bêtes et gens se réchauffent. Peut-être qu'il aime quand même un peu ceux qui n'ont que leurs mains à offrir. Tout cela tourne dans la tête d'Amédée. Il faudrait un peu de Dieu et un peu des hommes pour que Petit Jean guérisse. Ce médecin qui soigne le roi au pouvoir de droit divin. Le voir, lui parler. Un mot seulement, un mot que ce médecin dirait et qu'Amédée répèterait sans cesse pour l'amener intact jusqu'à son fils. Cela suffirait sans doute. Il paraît qu'on soigne maintenant avec des mots, un peu comme avec des prières.

La grande porte d'entrée est là. Amédée se sent lourd et engourdi dans ses vêtements épais. La porte s'ouvre, une femme sort dans une cascade de rires. Amédée ferme les yeux. C'est tellement rare d'entendre autant de rires en même temps. Ils s'harmonisent si bien avec la musique. Qu'est-ce qu'ils ont fait de plus tous ceux-là qui ont droit à la joie, l'estomac bien rempli. Un jour peut-être cela changera et chacun aura son pain quotidien.

La femme s'est arrêtée en voyant Amédée, elle semble avoir peur face à ce manant qui serre son chapeau sale entre ses doigts.

"Que voulez-vous ?" Amédée ne répond pas parce qu'il ne peut pas, les mots restent dans sa gorge. Cette femme l'éblouit, elle est plus belle que les Madones. Dieu est donc bien là ce soir.

"Mais parlez, dites ..."

"Madame, mon fils est malade et je ... ce grand médecin qui est là ... il faudrait que je le voie".

La porte s'est ouverte.

"Allez, madame, on vous attend, le jeu est prêt".

"Je viens".

Elle est rentrée en laissant Amédée planté là dans sa nuit et ses larmes qui commencent à couler. Il ne peut aller plus loin et la femme n'a rien dit. Il va attendre, attendre, il trouvera bien quelqu'un. Petit Jean ne mourra pas. Ils reviendront tous les deux écouter les vio-

.../...

lons et les rires et regarder le château en fête.

Soudain la porte s'est rouverte.

"Venez".

Amédée s'approche, à la lumière il aperçoit dans la main de la femme madone une petite sphère d'une belle couleur chaude.

"Prenez, cela vaut un médecin de la cour ..., embrassez votre fils ..."

Amédée a saisi le fruit-soleil. En lui quelque chose éclate et se répand. C'est plus fou que l'espoir. La femme est déjà rentrée. Il saisit le fruit dans ses deux mains. C'est comme une pomme mais c'est plus rond, la peau est pleine de petits trous, comme pour capter les rayons du soleil. Cela sent bon. Un pouvoir étrange s'en dégage. Amédée le ressent jusque dans sa moelle. Il a franchi le portail du château et retrouve lentement son monde. A droite les pommiers nus qui grelottent dans un champ qui voudrait du blé, l'été prochain. Petit Jean sera là, l'été prochain. Là dans le champ de blé gorgé de soleil, il sourira de l'hiver. Amédée posant sa main sur la tête de son fils dira "Tu m'as fait peur bonhomme à Noël !". Et ils courront avant qu'Amédée reprenne sa faux et son fils ses chants.

Amédée court sur le sol gelé, la lune clignotte entre les branches. Les rires et la musique s'éloignent déjà. Là-bas se détache la maison où Petit Jean attend. Amédée s'arrête et ferme les yeux. Il prépare ce qu'il va dire en offrant à son fils le fruit miracle. Dans le ciel de Noël les étoiles scintillent, Amédée est reparti vers la maison, le cœur battant.

J.J. JULAUD.

Du même auteur : "Le sang des choses" (1983) vient de paraître : "La nuit étoilée", recueil de douze nouvelles. Ces deux ouvrages sont en vente en librairie ou aux éditions CORPS 9 - Troezenes - 02460 LA FERTE MILON (47 et 60 francs)

LES COSMOCHERTYE PRE A PARTI

ALBERT MESLAY a écrit un livre intitulé la Cosmochérette.

Ce livre est écrit en Gallo selon une méthode (si méthode il y a) venue de son intuition. Son œuvre raconte l'histoire assez extraordinaire d'un groupe de bretons partant pour un voyage interstellaire avec une fusée baptisée Cosmochérette. L'extrait que vous allez lire ci-dessous raconte le départ et surtout le discours du Maire de St Briec. Certains mots peu connus dans notre région sont marqués d'un chiffre à la fin du récit. L'explication est donnée d'une part en graphie VANTYE et en français d'autre part.

Le livre d'ALBERT MESLAY est en vente, soit au siège de l'association VANTYE, soit chez Marguerite Papeterie Cougnaud - Place de l'Eglise - Guéméné-Penfao.

"Taisou, taisou, le Maire de Saint-Berrieu va vous causer !".

Ristaou et maï kneussons bin l'maoudit geaï-la, n'est bin sur pas lu qu'a inventé la goutte déshydrattée en pouchot, et pourtant i s'cré bin pu fein qu'i n'est. Il arrive en s'patinant, est un sacré pailu, un ney d'cônie, les joes rouches sang d' boeuf, des lunettes graissouses qui li chéyent dik'au picot, graï comme un pillotou, mal brélé, les soleys (1) bou-soux, et une cassetette Renault Gitane pour tiutter (2) sa tête pèle. Pas fiér pour un Maire, avant d'ête mère était un maouvais cherchou, il arait pourtant voulu éte trovou.

Il a un nom à maïtié nob' pour faire le malein, i a nom Archimède Einstein De Tulora. Et i radotte, et i bave, et i rabâche. Est lu qui dit : "Tout homme chey dans un pur (3), si i n'est pas ermonté au bout d'quat'jous, on peut dire qu'il est naï". (Principe d'Archimède). Est lu qui dit aussï : "La

.../...

né, quand j'n'ai pas mes lunettes, jé n'vai pas les atomes". (Principe d'Einstein). Est lu qui dit core : "Quand i fait frè, faut mieux avai deux couëffes dans son lè qu'une couette quand il fait trop chaoud". (Principe de De Tulora). N'y a vraiment pas besoin d'ête Maire de Saint-Berrieu pour dire des contes de diot d'même.

Archimède, i n'est ni a drète, ni à gaouche, il est du côté qué l'plat pend. Est un blèche (4), un plottou (5), un camillaou (6), et pey i n'a pas sieuvu l'évolution, i n'comprend pas les jiènes. Il a gardé les ideys des courroux de Katmandou des années 1970. I radotte dans des gazettes "Amour épais", ou core "Peace and loverdose". Mais le vieux jeu-là est un p'tit manitou du P.S.J., parti Social Jouasse. I n'ont d'jouasse qué l'nom, et n'font du social qué quand qu'ça les avantaige. Lou d'vise est : "Une Bertagne unie dans un Cosmos infini, et les vaches s'ront bien gardées". Pour le maoudit cabochard-là tou ioux qui n'sont pas d'convivence de lu, est des innocents. N'est pas l'tout, mais not'cosmochérette de parti en fin d'veprée, après l'ertion (7), et i commence à s'èbrère comme un vieux marraou qu'arait té échaoué :

"Bertones, bertons, Salut bonjour !

Comme a dit Verlaine un saïr de pilerie de place. I pleut dans l'aire comme i pleut su mon tcheur. Mon tcheur est tout cotti à l'idey de n'pas ervey l'monde qu'a vont là-haut avant toué ans d'temps. Mais j'n' allons pas nous mette à brère, les mouchouées d'ney, est pour les morvoux. Et comme j'l'ai dit es derniers jeux alambics : tourjou pu leïn, tourjou pu fort, tourjou pu haout et pas pu avancés. Es-qué j'veux dire : est pas pasqué j'allons courre là-haut qué n'y ara pas tourjou biaou faire chez nous. J'cré quand même qué les cour'ries, ça forme la jiènesse, mais est à s'demander si les vieux ervienront. J'tire ma cassetette à tou ioux qu'ont haïder à graï Supercherrette, et surtout es limitants du Parti Social Jouasse. Pasqué nos limitants n'sont pas des faignésants, i se sont meïns à l'ouvraïge sans erchigner. I n'sont pas comme les aouts pioillous, grinchous,

LE LIAN SPECIAL - ANTHOLOGIE DE LITTERATURE GALLESE CONTEMPORAINE.  
30 auteurs de contes poésies et théâtre - Le commander A BRETAGNE GALLESE B.T. 48 - 22190 PLERIN

grignous; et ouamous (8) qui n'font, rin à rin, et qui battent d'la goule après tout. Comme j'l'ai dit bin des fois : "Les chiens ouament, et la cosmocherrette pässe". Lè Parti Social Jouasse veut qu'la Bertagne enfèle, amande, efforce dans la jouasserie collective mais gare es manntchins, qui s'targent dé not'vaeu. Bon, assez radotté, j'n'ai pu rin à dire, sinon, bonne courr'rie à tou, vive la jouasserie collective, vive Saint-Bèrrieu, vive la Bertagne

A la Perchaine."

Pàs grand monde né fitent attention à ces contes dé diot. Comme mé dit mon vaisséa : "Caouse va, fais don d'l'esbrouffe, porte-taï s'tu veux la perchaine faï, dé toute façon, jé n'vot'rai pàs pour taï". V'la-ti-pàs que tout l'monde s'èclappitent : not'sonné d'Mère, qu'est paout, v'nait d'éruesser (9) dans l'bouillon, et d'chey à r'vey. Jè n'sais pàs si est à cacoué des lois qu'i fait, qu'il est si patouillou.

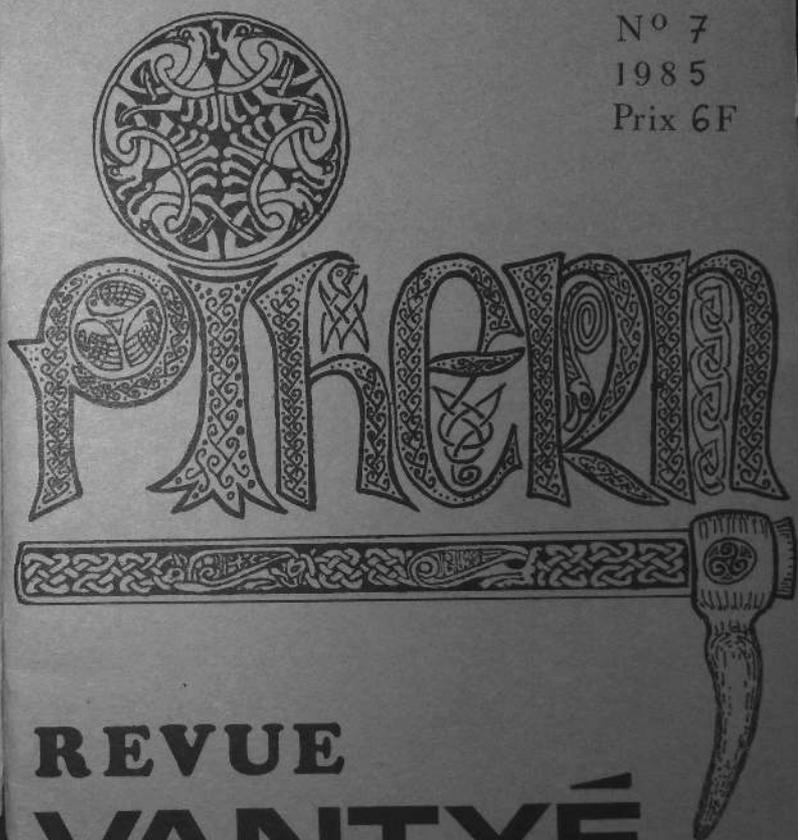
Lè haout-parleür s'meint à côner, et l'monde après tchoques licherries couritent dans la géle. Une faï qué j'futes dans Supercherrette, j'démarittent, et j'y allitent. Téné dans la cosmocherrette, j'ergarde au niais par la gerbière, et j'tais jouasse, j'tais jouasse.

ALBERT MESLAY

- 1) - Soleys - solëy - soulirs
- 2) - Tiuter - thiutë - cacher
- 3) - pur - pu - puit
- 4) - Bléch - bléch : ée dit d'une personne fausse.
- 5) - Flottou - plotou : peloteur comme un amoureux envers sa compagne.
- 6) - Camillaou - kamiyaw : enjoleur
- 7) - Ertion - ratyon : le fait de ratyooné le repas de fin d'après-midi
- 8) - Ouamous - wamou : le fait de parler fort.
- 9) - Erusser - érusë : glisser, à Guémené on dit Rusë ou frilë



N° 7  
1985  
Prix 6F



**REVUE  
VANTYÉ**

64 Route de Derval

44290 GUÉMÈNE PENFAO Bretagne

# PITHERN

la VOIX du PAYS MITAW  
REVUE TRILINGUE de l'ASSOCIATION VANTYÉ  
64 ROUTE DE DERVAL 44290 GUÉMENÉ - PENFAO

## SOMMAIRE

- |      |    |   |
|------|----|---|
| Page | 2  | - Les dit-ons avec SEVERE BABIN.  |
|      | 4  | - Les paysans, les excédents agricoles et la faim dans le monde avec EMILE BAZIN.   |
|      | 10 | - Les noms de lieux bretons en Namnédie avec YANN MIKAEL.                           |
|      | 19 | - Un peu de grammaire gallo-bretonne : le contenant et le contenu avec YANN MIKAEL. |
|      | 26 | - Le pèzan du jou d'anè avec EUGENE COGREL.   |

Responsable de la publication : Jean-Marie MICHEL -  
Périodicité Semestrielle - Prix du n° 6,00 F - A-  
bonnement 18.00 F - Dépôt légal 2ème trimestre 1985  
Numéro : 07 - N° ISSN 0242-6994 - Imprimée : par  
la revue.

## LES DIT-ONS

Ce que je vais vous conter pour cette fois, ne sera pas une légende, mais une série de dit-ons que nos parents, grand-parents et arrière, qui avaient du bonsens, car ils vivaient avec le soleil, la lune, les saisons, et également de nombreux Saints et surtout qu'ils savaient apprécier beaucoup ce que la nature leur donnait, sans produits chimiques. Mais dans ces dit-on il y a parfois des contradictions vous en jugerez.

JANVIER : Neige en Janvier, vaut du fumier  
Neige de Janvier, vermine enterrée  
Gelées en Janvier remplit le grenier  
Janvier sec et sage est un bon présage  
mais ? Janvier de pluie chiche, fait le paysan riche

La nëj an pyeen leen de janvyë  
Nou rést jusk'an fèvëryë

A la fête des rois  
Lë jour croft a pas de roi

FEVRIER : Chandeleur claire, l'hiver est derrière  
2 fév.: Froid a Chandeleur, l'hiver reprend rigueur  
mais ? 3: A la Saint-Blaise, l'hiver s'apaise  
Pluie et neige de février, vaut jus de fumier  
Tonnerre de Février, pint de vin au cellier  
Février emplît les fosses, Mars les essarts

Un déjël san pyëy  
N'vo pa pí kërveyë

MARS : Mars trop pluvieux, an disetteux  
Mars nuageux, été pluvieux  
Mars sec et chaud, remplit les tonneaux  
Quand en Mars il tonne, apprête tes tonnes  
26 : S'il gèle à la Saint Rupert ? le vigneron  
y perd (à noter que St-Rupert a disparu  
des calendriers)

## LES DIT-ONS (2° trimestre)

AVRIL : Pluie d'Avril remplit grange et fenil  
En Avril ne te découvre pas d'un fil  
Orage et tonnerre d'Avril, vin dans le baril  
Avril pluvieux, reste d'an fructueux  
mais : S'il pleut à la St-Georges ni fruits ni orge  
Lune d'Avril n' a pas fini son tour,  
l'hiver n'a pas passée le tour.

A la Saint-Georges, sème ton orge,  
A la Saint-Marc, il est trop tard.

MAI : Il sera trop long de parler du mois de Mai et  
en particulier de la célèbre coquellerie et  
du chant de Mai. Ce sera pour une prochaine fois.

(déjà dit) En avril ne te découvre pas d'un fils,  
en mai fait ce qu'il te plaît.

A l'Ascension le dernier frisson  
Pluie d'Ascension, tout périt jusqu'à moisson.  
Mai chaud et douce pluie fait briller fleurs et  
grossit épis.

JUIN : également trop long de parler des feux de St-Jean.

- 2 - A la St-Pothin, sème ton sarrasin (hélas)
- 8 - S'il pleut à la St-Médard, pluie quarante jours  
plus tard
- 11 - A moins que St-Barnabé ne lui tire la goutte du nez  
St Médard beau et serein, abondance de grains  
A la St-Jenw fawch, a la St-Pyèr I fo feenë

Je pourrais vous en citer beaucoup d'autres, mais  
ce sera pour le prochain trimestre. Que 85 soit pour tous une  
année bonne et douce.

Sévère BABIN

LES PAYSANS, LES EXCEDENTS AGRICOLES  
ET LA FAIM DANS LE MONDE

Alors que les agriculteurs des pays industrialisés ne savent plus aujourd'hui vers quelles productions s'orienter, les surplus agricoles provoquant une baisse relative des prix ; des hommes, des femmes et des enfants meurent de faim dans les zones les plus défavorisées de la planète. Face à ce paradoxe, les positions les plus diverses ont cours et même si ces dernières ne peuvent se ramener à un énoncé simpliste, deux courants se distinguent nettement : les partisans d'une agriculture occidentale plus productiviste dont la vocation serait l'alimentation de la population mondiale et ceux qui préconisent un développement agricole autocentré devant conduire à la satisfaction des besoins alimentaires locaux. Après avoir donné l'enjeu d'un tel débat et défini les objectifs à atteindre tant dans nos zones fertiles que dans les zones les moins hospitalières, il sera possible d'évoquer quelques revendications nécessaires, à la remise en cause de l'ordre économique international aboutissant au paradoxe précédemment souligné.

Pénurie et surplus de produits agricoles

Alors que les paysans européens et américains connaissent de graves difficultés liés aux excédents dans la quasi-totalité des productions végétales et animales, les médias font état de la famine qui sévit en Ethiopie. Pourquoi le système des "vases communicants" n'est-il pas applicable aux produits agricoles ? Comment peut-on connaître à la fois des excédents et des déficits de produits alimentaires au niveau de la planète et même au niveau d'un pays ?

La réponse est loin d'être simple et seule des éléments de réponse peuvent être avancés.

En préalable, deux données fondamentales doivent être soulignées :

- 1) les potentialités agricoles des diverses régions de la planète sont fort différentes : le climat, le relief, la nature des sols sont autant d'éléments qui expliquent en partie au moins les disparités de rendement.
- 2) les habitudes alimentaires sont loin d'être partout les mêmes et pour qu'il puisse y avoir transfert de produits agricoles, il est nécessaire que ces derniers soient adaptés aux besoins locaux.

Le fait qu'existent des excédents dans certaines régions et que plus loin des populations souffrent de sous-nutrition s'explique en partie par la faiblesse économique de ces populations. Les personnes qui souffrent de la faim demande à consommer, mais leur demande n'est pas solvable et ne peut donc être satisfaite par le biais des lois économiques qui régissent la commercialisation des produits alimentaires. En effet, contrairement à une idée trop répandue, la famine ne provient que très rarement d'une inadéquation entre la production et les besoins mais d'une inadéquation entre l'offre commercialisées et la demande solvable de certains groupes sociaux.

La solvabilité est au coeur des relations commerciales Nord-Sud. Si un pays en voie de développement ne peut pas acheter un produit (alimentaire ou industriel) faute de moyens financiers, les pays exportateurs, sauf pour ce qui est de l'aide alimentaire, refuseront l'échange. La presse évoque de temps à autre le problème de la solvabilité des pays les moins riches pour expliquer la sous-nutrition de certains humains. Si cela est indéniable, il convient toutefois d'aller plus en avant et de ne pas seulement mettre en exergue la pauvreté de pays par rapport à d'autres, mais aussi celle qui existe au sein même des pays.

Dans les pays occidentaux développés et plus encore dans les pays en voie de développement, le problème de l'alimentation de l'ensemble de la population se pose. Il faut

en effet distinguer ceux qui ont un accès à la production (paysans, classes aisées) et ceux qui n'accèdent qu'indirectement à la production (salariés, artisans, petits commerçants). En cas d'une baisse du niveau d'activité, ils seront les premiers touchés : avec moins de ressources ils devront consommer moins, or l'alimentation est pour ainsi dire le seul poste budgétaire des populations vivant dans les zones les plus défavorisées.

La pauvreté et l'insolvabilité constituent des éléments explicatifs de la sous-nutrition, mais n'expliquent pas complètement le problème de la faim. Les causes des crises alimentaires sont diverses, elles sont le résultat d'une trop grande différence entre la croissance de la production et la croissance démographique à un moment donné et en un lieu donné (la famine prévue par Malthus ne se produit pas au niveau des pays du Tiers-Monde puisqu'entre 1960 et 1980, la population a augmenté moins vite que la production dans ces pays : respectivement 2,5 et 2,6 % l'an) ; elles sont aussi dues à la destruction de l'environnement naturel et surtout à la plupart des politiques agricoles mises en oeuvre dans ces pays qui découragent la production alimentaire préférant faire de l'agriculture "une vache à lait" pour l'administration plutôt qu'un secteur contribuant à sortir le pays d'une situation de pénurie alimentaire : la substitution des cultures de rente aux cultures vivrières correspond tout à fait au peu de considération accordée au problème de la sous-nutrition de la part des gouvernants de ces Etats.

Aux causes de longue période qui viennent d'être mentionnées, et qui constituent le terreau-même des crises alimentaires, s'ajoutent les causes déclenchantes que sont les guerres ou les catastrophes naturelles (sécheresses et inondations).

Même si ce n'est pas aux seuls paysans européens et plus particulièrement aux seuls paysans français de s'interroger et d'agir pour lutter contre la famine - toutes les catégories socio-professionnelles doivent se sentir concernés - les syndicats agricoles doivent avoir en la

.../...

matière un rôle déterminant.

#### Revendications agricoles et autosuffisance alimentaire

La lutte contre la faim dans le monde par le développement des cultures vivrières dans les pays-mêmes où la situation déficitaire est structurelle. Le problème de la faim ne se règlera pas si les uns pensent pouvoir être les nourriciers des autres.

Quiconque encourage des augmentations de volume de production dans les pays-développés sous prétexte que des situations déficitaires existent dans les pays d'Afrique ou du Pacifique ne peut être taxé de porter une attention très grande au problème alimentaire.

Ce n'est pas en fournissant des denrées agricoles, même à bas prix, que les risques de famine disparaîtront. Il faut en tout premier lieu que le produit exporté corresponde aux besoins des populations locales et que celui-ci ne concurrence pas les productions agricoles qui subsistent dans le pays. Un apport massif de céréales peut avoir pour effet la disparition de nombreux paysans dans les pays receveurs : les importations ont tendance à faire chuter les prix des produits agricoles locaux.

De plus, l'augmentation de la production agricole dans les pays riches du nord du globe est souvent, et de plus en plus, réalisée par des importations de consommations intermédiaires du Tiers-Monde. L'augmentation de la production agricole dans les ateliers hors-sols correspond en fait à un pillage du Tiers-Monde, qui au lieu de chercher à satisfaire les besoins des populations locales par des cultures vivrières se tourne, sous l'impulsion des Gouvernements, vers les cultures d'exportation.

Ce système, s'il existe, doit profiter à quelques agents économiques, sans quoi il n'existerait pas. Il profite tout d'abord aux Gouvernements des pays pauvres qui par l'exportation agricole écrase les paysans sous de lourdes charges pour maintenir le calme politique

.../...

possible avec l'armée, l'administration et la population urbaine. Ce système profite aussi à certains paysans du Nord, qui avec des capitaux, mais sans terre vont pouvoir développer une production qu'il est difficile de qualifier "d'agricole". Le dernier bénéficiaire de cette organisation va être la filière agro-alimentaire pour qui l'intensification est synonyme d'approvisionnements et de transformations toujours accrus.

Par contre les perdants sont les petits paysans du Tiers-Monde envahis par nos produits agro-alimentaires à bas prix (dont l'écoulement justifie une subvention de la part des pays développés) et les petits paysans européens et américains qui ne peuvent produire les mêmes produits agricoles aux mêmes coûts, avec des consommations intermédiaires produites sur leurs exploitations.

En guise de conclusion, il convient d'affirmer avec force que le problème de la faim dans le monde passe par l'autonomie du Tiers-Monde et que celle-ci va de pair avec la maîtrise de l'outil de production de l'agriculteur des pays développés. D'ailleurs, n'allons-nous pas dans cette voie avec la limitation du droit à produire en Europe ? La mise en place des quotas ne signifie-t-elle pas, entr'autre, un tassement des importations de soja ? La revendication majeure du monde paysans doit-être, aujourd'hui, de faire accepter l'idée qu'il n'est plus possible de produire des biens qui n'ont plus de marché et qu'il convient donc de produire les quantités nécessaires au marché en se partageant la productions. La solidarité des paysans dans la production de biens agricoles doit devenir une réalité : une garantie de revenu ne peut être donnée que pour un certain volume de production, c'est dans la répartition du volume que se mesurera le degré de solidarité du monde paysans.

Emile BASIN

Note de la Rédaction

Malthus Thomas Robert économiste anglais né en 1766

.../...

mort en 1834 auteur d'un essai sur le principe de la population ou, présentant l'augmentation de la population plus forte en pourcentage dans la catégorie des plus sous-évolués et par là-même il en décourerait un danger pour la subsistance de ces mêmes catégories (famine). Il recommandait la restriction volontaire des naissances. Ses théories se sont révélées en partie exactes compte-tenu que les pays du Tiers-Monde ont une natalité beaucoup plus forte que les pays occidentaux.

LA BRETAGNE REELLE, Tribune libre du mouvement breton, 22230 MERDRIGNAC - demandez son dernier spécial 'Cahier' 'LE POINT DE VUE GALLO' par Jacques GALLO que vous soyez pour ou contre, il ne vous laissera pas indifférent - Prix 30 F

Lisez 'AL LIAMM' - La plus ancienne et la plus importante des revues en langue bretonne - Directeur RONAN HUON

LE LIAN - Revue des Amis du parler gallo - l'actualité de la Bretagne occidentale B.P. 48 - GILLES MORIN - 22190 FLERIN

## LES NOMS DE LIEUX BRETONS EN NARRÉDIE

Après les noms de lieux contenant TRE, LEZ, KER, toujours en rapport avec l'habitat, il y a ceux qui contiennent le mot "BOD". Ce mot veut dire "RESIDENCE". Il n'est plus guère usité aujourd'hui dans le breton courant, remplacé par "ANNEZ" ou "CHOMLEC'H". On ne le retrouve que dans des expressions comme "KLASK BOD" (chercher un logis) "REIN BOD" (donner asile). Il y a un écueil toutefois un homonyme existe en breton "BOD" c'est également "BUISSON", de ce fait il y a une difficulté à dire si nous avons affaire à "BOD" (résidence) ou "BOD" (buisson). Le mot a parfois évolué en "BOUD" cela pourrait être une indication pour faire la distinction entre les deux mots, mais cela est plutôt dû à la position géographique du nom de lieu. On rencontre "BOUD" plutôt à mesure qu'on approche de la limite d'extension de la langue bretonne. Cela se vérifie aussi par un nom de lieu comme "NOE" qui à Guéméné-Penfao se prononce "NO" en parler local et "NOUS" à Blain. A noter que "BOD" s'écrit de plusieurs façons suivant l'humeur des scribes d'autrefois qui avaient tendance à rajouter des lettres car ils étaient payés à la ligne, du moins c'est ce qu'on raconte. Ainsi "BOD" sera souvent écrit "BEAU", "BEAUX", "BAUD", "BAULD" suivant les communes, voici les noms de lieux avec "BOD" que j'ai trouvés :

### AVESSAC

Bodo (le) : plutôt que "Le Bodo" nous devrions avoir "Les Bodo" car là nous avons un pluriel et plus que "Les Résidences", ce doit être "Les Buissons". Comparez avec "BODIAU" en Pontchâteau et Ileuvre - Bodou dans les Côtes du Nord.

Beaumelac : Il y a 30 ans, je l'ai vu écrit "Botmélas" de "Bod" + Mélac (nom de personne), la résidence de Melac. Ce nom "MELAC" doit avoir une parenté avec MAELAC qu'on retrouve dans TREVELLUC en Marsac et MELUC en Héric. A noter aussi qu'en Avezac on trouve aussi le Grand Melay et le

.../...

petit Melay ce qui laisse supposer qu'au départ nous avons affaire à un même personnage suffisamment important pour laisser son nom à plusieurs domaines. MAELAC contient la racine MAEL (Prince).

Bougouin (les) BOD + GWENN (blanc) La résidence blanche ou le buisson blanc, les deux sont possibles. Ce nom de lieu a servi de nom de famille et est très répandu dans nos contrées.

### BLAIN

Bodébril : Deux possibilités soit : BOD + EBREL (Avril) "La Résidence d'Avril", ou BOD + BRI (colline). A noter que la prononciation locale est justement "BODERI" mais beaucoup de "E" deviennent muet, quant aux "L" de fin de mots ils tombent souvent. Par ailleurs dans les zones qui n'ont pas parlé le breton très longtemps, certains noms de lieux sont restés figés dans leurs prononciations anciennes et pour les écrire on a rajouté des "E" muets. C'est le cas de la HENNELAIS en Jans, pendant des nombreux HENLEIX, ce doit être le cas aussi de Bézerol au Gêvre qui se prononce "Bezro", de BEZ (tombe) + RCZ (tertre) qui a un équivalent du côté de Pontchâteau et qui est "BEREAU".

Boucahan : BOD + CAHAN, nom de personne, lui même venant d'un nom de lieu CAHAN au Grand Fougeray en Ille et Vilaine.

Bouguyou : BOD + KAEOU (les enclos) après mutation K/G de la consonne initiale. Comparer avec le QUILLOU en Flessé qui veut dire "Les enclos"

Bougard : BOD + GARZH (haie)

Bouhonnais (la) : deux possibilités soit : BOD + ONNIG (frenaise) ou à partir d'un nom de famille "BOUHON" qui lui même pourrait signifier "Résidence des frères" "BODRUN" BOD + RUN (tertre) "Résidence du tertre" Ce nom de lieu n'existe plus à Blain mais il en est fait mention dans l'histoire de Blain.

### GUÉMENE-PENFAO, BESLE, GUENOUVRY

Bot (le) : plus que "Résidence" là on doit avoir le mot "Buisson".

.../...

Boudafay : Si la première partie du mot est bien "BOD" la deuxième partie "AFAY" est obscure, en parler local on dit "BOUDAFAY", peut-être le mot "AVAL" (pommes) après renforcement V/F et chute du "L" final. Une forme ancienne donnerait peut-être la solution.

Boulargot : Je pense qu'une forme ancienne était "BOU-DARGO". Dans ce cas nous aurions BOD + AR (LE) + GOW (forgeron) c'est à dire "la résidence du forgeron".

Bolbrun : Là aussi je pense qu'une forme ancienne a dû exister en "BODBRUN", dans ce cas nous aurions en BOD + BRI (colline), "BRUN" étant une variante locale de "BRI". A noter que "BODBRUN" se rapproche phonétiquement de "BOIS DE BRUN" autre nom de lieu de Guéméné-l'enfao et ce "BOIS DE BRUN" et peut-être une déformation de "BODBRUN" tout comme "BOISMAIN" en Derval est peut-être une déformation des nombreux "BODMAEN" ou BOTIEN qu'on retrouve un peu partout en Bretagne en souvenir du célèbre Saint MAEN ou MELN.

#### PLEGLE, LE DRESNY

Beaudouan : BOD + OAN (agneau), la "résidence de l'agneau" cela semble un peu étrange, mais "OAN" a pu être le surnom d'une personne. Par contre si la deuxième partie du nom est "DOUAN" c'est plus obscure même si en breton le mot "DOAN" veut dire "PEINE", "DOULEUR".

Bourun : BOD + RUN (tertre)

Beaucoulon : BOD + KOAD (bois) + LANN (lourde). Je formule cette explication à cause d'une graphie antérieure qui aurait été "BEAUCOULAN". PIBOT : PENN (tête, bout) + BOD le bout de la résidence. L'évaluation de PENN en PI a dû passer auparavant par PIN ou PAIN comme dans PINFOUX et PAINFAUX.

Boudic : BOD + IG (diminutif) la petite résidence.

#### FEGREAC

Boclais (le) : BOD + GLEN (vallée) la position géographique du BOCLAIS est plutôt sur une colline, mais la vallée est à côté. A noter que le slement on dit "LE BOCLE" et non "LA BOCLA".

#### LA GRIGONNAIS ET ABBARETZ

Bautrait et la Bautrais : Je pense qu'à l'origine c'était les deux mêmes noms de lieux, BOD + TRE (village) "La Résidence du village". Celui de la Grigonnaise s'écrivait autrefois BAUTRE, certains vont jusqu'à l'écrire "BEAUTRAIT" comme si c'était "BEAU + TRAIT". Par contre à Abbaretz il a hérité d'un "LA" dû à une systématisation analogique des noms de lieu en "AIS".

#### CONQUEREUIL

Lanvaud et Coisvaux : pour chacun de ces noms de lieux il peut y avoir une double explication. Pour LANVAUD = LAN (monastère) ou LANN (lande) + BOD après mutation B/V de la consonne initiale, ou FAOU (hêtres) après mutation F/V et pour COISVAUX = KOAD (bois) + BOD ou FAOU (hêtres).

Boret (le) : BOD + RE (tertre)

#### PIERRIC

Boudrinal : BOD + RUN (tertre) + NEAC'H (le haut, le sommet), la résidence du haut du tertre.

#### MASSERAC

Les Goisbeaux : qui devrait s'écrire en un seul mot LEZ-GOISBEAUX ou plus correctement "LEZGOADEBOD" car composé de LEZ (cour) + KOAD (bois) + BOD. La résidence de la cour du bois.

#### NOZAY

Boulatin : si la première partie du mot est BOD, la deu-

xième partie est obscure à moins que ce ne soit le mot "LATIN", la résidence latine.

Beaujouet : J'ai du mal à croire que ce nom de lieu soit composé des mots français "BEAU" et "JOUET" mais je ne trouve pas d'explication pour "JOUET". Si la première partie est "BOD", c'est peut-être le même nom de lieu que BEAUDOUET en Fay de Bretagne, après une mutation D/J de "DOUET" qui pourrait être "DOUE" (Dieu) ce qui ferait "La Résidence Dieu" comme en français il y a des "Ville-Dieu" ancienne "Villa-Dieu" à moins que ce ne soit plus simplement le "BAW-DWE", le beau lavoir en parler local.

#### FAY DE BRETAGNE

Beaudouet : voir Beaujouet en Nozay

#### VAY

Boyenne : la prononciation locale est "BOUYEEN". BOD + YEN (froid) "La résidence froide". Cela fait un peu simpliste, mais pourquoi pas.

Bourven : BOD + RUNENN; féminin de RUN (tertre) "La Résidence du tertre". RUNENN désigne un tertre plus petit que "RUN".

#### BOUVRON

Boudazin : BOD + AZEN (âne) la "Résidence de l'âne". Un peu étrange comme nom mais il y en a de plus étrange en français comme la "Treille pendue" en Nozay.

#### HERIE

Limibout : LEZ (cour) + MAEN (St Mœen ou une personne nommée MAEN, c'est à dire PIERRE) + BOD "La résidence de la cour Pierre" ou "La cour de la Résidence Pierre".

Boubalin : BOD + BALAN (genêts) "La résidence des genêts"

#### LUSANGER

.../...

Bourru : soit BOD + RUZ (rouge) la "Résidence rouge" ou BOD + RUN (tertre) la "Résidence du tertre".

#### MORT SUR ERDRE

Pouru : même signification que pour ECURRU en Lusanger seulement là nous avons un renforcement de B en F comme cela se produit souvent en parler MITAW, voir le nom de famille "TERRIEN" qui à l'origine est "DENRIEN"

#### SAFFRE

Carambeau : KAR (villa) + AN (le) + BOD "La Villa de la Résidence".

Bouzenais (le) : Ce nom pourrait être formé de "BOD" + BENEZ (forme bretonne de DENIS) avec mutation D/Z de la consonne initiale

#### LUCEUL

Behalard : BOD + ALAR (nom de personne) ou MARC'H (cygne) "La Résidence du cygne".

#### LA CHEVALERIE

Boulinzin : si "BOU" est "BOD" le reste du nom est obscure, "LIN" pourrait être "LENN" (lac, étang) mais pour "ZIN" je ne vois rien, si toutefois ce nom de lieu est en trois mots.

#### JANU ET GRANDCHAMP DES FONTAINES

Le Bouchet et Bouchais : Ces noms de lieux semblables pourraient être formés de "BOD" + SAEGC le saint fondateur de la paroisse de Plessé.

#### ET GILDAS DES BOIS

Beaufromet : Fromet est bien le participe passé du verbe fromañ (grouvoir) mais cela semble assez invraisemblable qu'un nom de lieu s'appelle "La Résidence groue". Il faut plutôt voir dans FROMET : "ERO" (pays après mutation B/F de l'initiale + MAEZ (campagne).

.../...

Bocquet : BOD + KAEI (clôture, enclos) la "Résidence de l'enclos". Une ferme plus ancienne a dû être "BOCQUET" que l'on retrouve comme nom de famille en grand nombre en pays NITAW.

#### GUENROUET

Bolhet : BOD + IEZ (cour), "La Résidence de la cour".

Bodeleau : Plusieurs suppositions, soit : BOD + ILIAW (lierre) ou DELIOU (feuillage) ou ELIAW (nom de personne, Saint Preton).

BOGDELIN : Dans ce nom de lieu il semble y avoir eu une inversion. Le "GU" aurait été après le "D" et normalement aurait dû être "BOGUELIN" c'est à dire composé de BOD + LLENN (le houx) après mutation K/G de l'initiale. La résidence du houx.

#### BOUICHATEAU

Bodiau (le haut et le bas) : Bodoù (les buissons) qui en dialecte vannetais ancien pouvait être "BODIO".

Beumard : BOD + MER (très grand) ferme ancienne de "NEUR", comparer avec TREMER en Plessé qui veut dire "GRAND VILLAGE". Porté comme nom de famille avec une variante "BOUMARD".

#### BOUFEAC

Boland : BOD + LAN (monastère) ou LANN (ajonc, lande)

#### TRELLINEE

Garambeau : GARZH (haie) + AN (le, la) + BOD la haie de la résidence.

#### HERBIGNAC

Lizerbaud : LEZ (cour) + ER (le, la, forme vannetaise) + BOD, "la cour de la Résidence"

Boyac : il est difficile de dire si ce nom de lieu con-

.../...

tient "BOD" car avec sa terminaison en "AC" il pourrait être d'origine gallo-romaine mais la syllabe "YAC" pourrait être aussi une évolution du nom breton "YAGO" qui a donné les innombrables JAGU, JEGU, JAGU, JEGOU, JEGO. Par ailleurs un nom de famille très répandu dans le pays de COIS-LIN est BOHEAS qui en parler NITAW se dit "BOYA" et ont parfois été écrit officiellement "BOYAS", mais aussi la forme "BOHEAS" laissa supposer une formation BOD + HEAS car un nom de famille "HEAS" existe aussi en Pays NITAW avec une variante HIAS et les deux formes se prononçant couramment "YIAS". L'origine de "HEAS" pour venir d'une partie du nom "MAZH PAS" forme bretonne du prénom MATHIAS. Pour conclure je dirais : est ce que le boyac de Herbignac s'est toujours écrit ainsi, n'était il pas écrit BOHEAS ou BODHEAS.

#### BISSELIAC

Bougrais : Bod + Krec'h (colline) après mutation K/G de l'initiale "la résidence de la colline".

Bovieux : BOD + MAEOG (nom de personne au St MAEOG fondateur de la paroisse de Treffieux) après mutation M/V de l'initiale.

#### GUILRANDE

Bouzeray et Bouzaire : ces deux noms ont peut-être la même formation d'origine soit BOD + ER (le, la) + RE (tertre) "La résidence du tertre", avec une mutation D/Z du "D" de BOD, de BOD-ER-RE devenir BOZ-ER-RE. Un cas similaire se trouve à NOZAY où Mérel et LE Maire sont sans doute les mêmes noms d'origine.

Boga : BOD + GARZH (la haie) "Résidence de la haie" comparer avec BOUGARD en St Omer de Blain.

Pour terminer, je signalerais quelques noms de lieux épars :  
BOUBEE en St Herblain, de BOD + BEZ (tombe) "La résidence de la tombe" BOUGON en Couëron, de BOD + KON (chien ou personne portant ce nom comme CONAN qui veut dire "petit chien"

.../...

La ville de Bouguennis pourrait être formée de BOD + GWENNEG (nom de personne ou St Gweneg ou Gwennog). En Ste Anne sur Brivet nous trouvons POCAZET où la première syllabe "PO" pourrait être en renforcement de "BO" comme dans le POURU de Mort sur Erdre pour BOURU et pour "CAZET" peut-être KAZEG (jument), ce qui donnerait "Résidence de la Jument".

YANN MIKAEL

~~~~~  
 Lisez 'CARN' organe de la ligue celtique en anglais et dans les six langues celtiques - Abonnement 35 F - Adresse en Bretagne : JORD ABHERVE GWEGEN - HERBERENNES, HENT PONT AR C'HASTELL - 29260 LESNEVEN -  
 ~~~~~

~~~~~  
 Lisez 'GWENN HA DU' Journal nationaliste breton Directeur J. LE MAHO - 190, Bis Av. de Clichy 75017 PARIS - Abonnement 50 F - C.C.P. 18 866 - 46 H à l'ordre de J. LE MAHO.  
 ~~~~~

~~~~~  
 BREIZH ; revue bilingue - Organe de Kendalc'h - toutes les informations culturelles de Bretagne - Abonnement 60 F - Administration ; Jean GUEHO la PRADI, TREDION - 56250 ELVEN  
 ~~~~~

UN PEU DE GRAMMAIRE GALLO-BRETONNE  
 CONTENANT et CONTENU  
 L'APPLICATION DU SUFFIXE "ÿ"

Quand on fait une comparaison entre français et gallo-breton à propos des mots indiquant contenant et contenu, on s'aperçoit tout de suite qu'il y a une différence sensible.

Le français emploie toujours le même mot ou presque ; exemple : "un verre de vin", "une charrette de foin", "un panier de pommes", "une boîte de gâteaux", "un camion à ordures". A une exception près (on peut dire correctement une charretée de foin) on voit donc que le contenant s'identifie avec le contenu. Je ne sais pas si cela a toujours été ainsi en français, ce n'est peut-être dû qu'à une évolution de la langue, venue sans doute d'un usage citadin, car se sont souvent les cités qui font la loi dans les langues dites de "culture". En gallo-breton par contre on rajoute toujours "ÿ" au nom du contenant pour avoir le nom du contenu, ce qui nous donne : "een vèrÿ òd veegn" ou "een véreenÿ òd veegn", "een chértÿ òd feegn", "een peenrÿ òd poom", "een geemyoonÿ òd jâÿ", "een bwétÿ òd gâtÿaw". Parfois le suffixe est "rÿ" au lieu de "ÿ", sans doute un effet de contamination dû à des mots comme "peenrÿ". Ainsi nous trouvons :

- Jèdrÿ : contenu d'une "jéd", récipient en paille tressé de lanières de ronce.
- Pyatrÿ : contenu d'un plat.
- Fourchrÿ : une fourchée.
- Pichrÿ ou pichtrÿ : contenu d'un pichet, à noter qu'on peut dire je crois Pichètÿ.
- Savrÿ : contenu d'un seau, à ne pas confondre avec "sayrÿ" qui veut dire aussi "soirée".
- Losrÿ : le contenu d'une louche.
- Palrÿ ou Paltrÿ : le contenu d'une pelle, une pelletée.

.../...

- Penwrëy : c'est soit un coup de fusil, ou un coup donné à quelqu'un, une raclée. Construit à partir de "Pan", onomatopée, qui se dit "penw" et auquel on a rajouté le suffixe "rëy". Ce mot exprime bien comment les locuteurs du gallo-breton ont su parfois se farger des mots à leur convenance.

Par contre certains mots que l'on peut rattacher à ce type de mots désignant le contenu ne permettent pas toujours de déterminer le contenant, exemple :

Gochëtëy : une goutte, une petite quantité, c'était peut-être le contenant d'un "gochet" mais le mot a disparu.

- Kërnïëy : désigne un grand nombre de choses, d'être rassemblé, le contenant "kërnïy" n'est pas connu, c'est peut-être le breton "Karn" (tumulus, amas de pierres, parent du "cairn" gaélique) sous sa forme diminutive "Karnig" évolué localement en "Kërnïy".

- Mënéy : veut dire "maisonnée" mais aussi une couvée de poussins, une portée de chevreaux, de chiots. Il n'est pas facile non plus de trouver le contenant s'il y en a un. Je serais encore enclin à y voir un mot breton resté dans le gallo-breton, le mot "Menn" désigne le petit d'un animal, la "mënéy" serait ainsi l'ensemble des petits. Ne serait-ce pas aussi le même mot d'origine qui a donné ce mot "Mëni" que l'on répète pour appeler des petits moutons, des petits chevreaux. Mëni c'est "Menn" avec le diminutif "IG" en plus.

- Soulistrëy : ce mot pose aussi un problème, c'est ce qu'on peut mettre sous son bras, sous son aisselle. Quand on va chercher de l'herbe pour les lapins on en ramène une "soulistrëy". Quand on chole les choux ou les lisettes on fait des "soulistrëy" qu'on porte ensuite en tas.

- Een triktravëy : c'est un grand nombre, une suite, une ribambelle ; difficile de trouver le contenant, à l'origine il y a peut-être le mot breton "Tra" qui veut dire "chose"

- Kahëy : c'est une averse, l'origine en est le breton "Kaouad" qui veut dire la même chose. On retrouve le mot d'origine dans l'expression "La pyëy chëyë d'aka" (la pluie tombait drue).

- Ernawpëy : synonyme de averse, employé surtout dans le Pays de la Mée.

- Gënëy : c'est plutôt le résultat d'une action qu'un contenu, bien qu'aussi un peu synonyme d'averse, une bonne averse. Cela vient du verbe "Gënë", pleuvoir abondamment, tremper.

- Dërlëy : Vous aurez peut-être du mal à trouver le mot d'origine car les gosiers mitaw sont passés par là. A l'origine il y a le mot "Grêle", mais les "G" deviennent souvent "D" comme certains "K" deviennent des "T" puis le "E" passe devant le "R" et on a le mot "Dërl". Ainsi "een dërlëy" : c'est une averse de grêle en principe, car au sens figuré le mot s'emploie beaucoup, une averse sans grêle avec de grosses gouttes de pluie sera aussi "een dërlëy", un enfant qui a fait pipi au lit, sa maman dira qu'il en a fait "een dërlëy". Par contre le sens de contenu existe aussi. L'hiver on fait "Kërsi dé dërlëy ëd châteegn" (on fait griller des poelées de châtaignes) la "Dërl" c'est une poêle dont le fond est percé de trous autrement dit "grélé".

Le sens de contenu est toutefois largement étendu et bien explicite. Si vous alliez à un repas de boudins dans la famille vous aurez droit à emporter "een mouchëtëy" pour ceux qui n'auront pas pu venir au repas. "Een mouchëtëy" c'est le contenu d'un mouchoir qui se dit "mouchë" en parler mitaw. Si vous donnez "een mouchëtëy", n'en profitez pas pour en ramener "een muzëtëy" après avoir bézé een dwälëy ëd sit" car la vous seriez ivre. Les mots en "ëy" ne manquent pas pour désigner cet état, vous pouvez attraper "een jilëtëy" (le plein du gilet), "een her-nëy" (plein sa "heen", sa culotte), également "een jartëlëy" (plein ses jarretelles) c'est plus difficile à comprendre, c'est expressif néanmoins.

Le suffixe en "ëy" est beaucoup employé pour désigner de grande assemblée de gens ou de choses, à la manière dont on le fait en breton, exemple : "Ilizad" (le plein d'une église). Ainsi nous trouvons :

"Nosëy" : tous les gens d'une noce, -

- Mësëy : tous les gens assistant à une messe.

- Ayrëy : tous les gens qui sont sur une aire de battage "An vlati d'een ayrëy ëd batou" peut signifier "que de monde sur cette aire de battage".

- Favrëy : tous les gens qui sont à la foire.

- Ansnâyëy : tout le foin qu'il y a dans un grenier.

.../...

- Ansvouzëy : toute la récolte qu'il y a dans un enclos. Dans le même ordre d'idée, d'une personne qui a une forte poitrine on dira qu'elle en a "een paytreenëy" ou encore "een abroonëy".

Toujours dans cette idée d'abondance mais à la limite du concept contenant contenu on peut rattacher des expressions très typique du parler mitaw, très "mitawik", oserais-je dire. Si il y a abondance de foin, le paysan dira qu'il y a "een rolëy ëd feegn", c'est à dire qu'il y en a tellement qu'il roule par terre (rolë = enrrouler). Si il y a abondance de blé noir le paysan dira qu'il y a "een drâyëy ëd byé nay" c'est à dire beaucoup de coups de fléau à donner, c'est à dire "drâyë" qui vient du breton "Drailhañ" (hacher, battre). A noter que "een drâyëy" c'est aussi une correction. Si il y a abondance de pommes il dira qu'il y a "een akrâzëy ëd poom" car les pommiers s'écroulent sous le poids des pommes et "Akrâzë" veut dire "écrouler". On pourrait aussi employer le mot "hëjëy" dans le même sens, du verbe "hëjë" (secouer, du breton "hejañ") car pour faire tomber les pommes il faut secouer les branches. Un peu différemment mais dans le sens des expressions "Mitawik", de quelqu'un qui sort justement des expressions très "mitawik" parfois un peu crues qui affusqueraient des oreilles citadines, on dit qu'il "jët déz épawlëy" (il jette des épaulées) dans le genre "J'ë yu sen cyëy ëd pou" (j'ai eu très peur), directement traduit de l'expression bretonne "me m'eus bet ur revrad spont" ou encore "atrapë een bëzëy ëd Monsieu" c'est se soûler comme quelqu'un de riche, qui a les moyens de se payer des vins fins. A noter que pour les personnes on n'emploie guère le mot "soulëy" ou "sawlëy", cela ferait vulgaire, on respecte quand même les ivrognes, par contre dire des vaches rentrant du pré avec la panse bien garnie, qu'elles ont pris "een boon sawlëy", c'est très correct.

Au groupe de mots exprimant le contenu, on peut assimiler les mots désignant des coups ou un ensemble de coups donnés avec quelque chose. Je relève :

- Senwyëy : coup donné avec une sangle.
- Säbyëy : coup de sabre, aurait dû donner "säbrëy".
- Verdëy ou vërdwëy : coup donné avec un "vërdwë" qui peut être un bâton ou tout autre chose, à noter que "vërdëy" veut dire aussi "tournée", un peu en mauvaise part, pour perdre son temps.

.../...

- Gälëy : coup donné avec une gaulle

- Silëtëy : coup donné avec une "silët" (badine)

- Dwëlëy : coup donné avec une douvelle ou "douelle" de barrique, cela peut paraître étrange une semblable raclée mais c'est surtout figuratif.

- Drâyëy : du verbe drâyë (battre), voir haut "een drâyëy ëd loyé nay".

- Dërawëy : du verbe dërawë qui veut dire "battre à coups redoublés" du breton "darc'hawif" même sens.

- Rwistëy ou rwisteenëy : donner une volée avec "een rwisteen", une badine, l'origine semble être le breton "c'hwistañ" (battre fort) et "C'hwistin" (fléau)

- Jotëy : C'est un coup sur la joue en même temps qu'un baiser sur la joue. Ne pas confondre avec "joutëy" qui veut dire une paire de boeufs sous le joug.

- Pokëy : c'est un coup donnée avec la main qui se dit "pok" dans le sens de "grosse main". Il semble y avoir un peu de confusion entre le breton et le gallo à propos de ces deux derniers mots "jotëy" et "pokëy" car si en breton "jodad" équivaut de "jotëy" veut dire "gifle", "coup sur la joue", "pok" veut dire "baiser"

- Burgnëy : du verbe "burgnë" (cogner)

- Ewenpëy : du verbe "ëwenpë" (émonder)

- Snâyëy : l'origine de ce mot bien vivant est bizarre, du moins sa dérivation car cela doit venir de snâ (grenier à foin)

- Erusëy : du verbe "ërusë" (arracher la peau, l'écorce, du breton "Rusk" qui veut dire "écorce", égratigner mais en plus fort car dans ce sens ce serait "grafignë" au sens figuratif c'est aussi une bonne engueulade, sa faire "étriller".

- penwrëy : de penw (pan) une volée de coups.

- Badrâyëy : une raclée à coup de "badrà" (battoir) ce mot "badrà" semble avoir eu une formation batarde car fermé d'un mot français et d'un autre breton "bat et Drailh" voulant tous les deux dire la même chose "battre". Ce doublet celtique et latin se retrouve souvent dans les noms de lieu, exemple : "Brémont".

.../...

- Bweenÿ : coup de corne de vache, du verbe "Bweenÿ" (encarner).

- Kesyÿtÿ : coup donné avec une casquette peut valoir dire aussi ce que l'on peut mettre dans une casquette. Dans un chapeau ce serait "een chapÿtÿ".

Ce suffixe en "ÿ" est vraiment très vivant en parler "Mitawik" et va bien au delà du concept "contenant - contenu", là où le français met parfois des suffixes en "Ade" ou en "ure" c'est à dire relatif à des actions. J'en profite pour noter certains mots très typiques de notre parler.

- Ersÿpÿ : c'est une réception, du verbe "Ersÿpÿ" (recevoir) d'un verbe du 1er groupe on est passé à un verbe du 1er groupe.

- Ankalÿ : c'est une "anjambée", du verbe "ankalÿ" faire des grands pas.

- Hawpÿ : c'est une équipe, notamment une équipe de relevé aux battages, du verbe "hawpÿ" qui veut dire "lever". Donc "een hawpÿ" c'est une "levée", l'ensemble des gens qui se lève en même temps, ou dans un autre sens, la "relève".

- Gorgnÿ : c'est une entôse, du verbe "gorgnÿ" qui veut dire "se tordre le pied on marchant sur un terrain inégal. D'une personne qui a la tête qui penche d'un côté, on dit que c'est un "Gorgnaw".

- Twÿrsÿ : peut vouloir dire "entorse" mais c'est plutôt "torsade" ou "torsion" du verbe "twÿrsÿ" (tordre).

- Bÿnÿ : c'est une attrape, une déception, du verbe "bÿnÿ" un peu synonyme de "Bézÿ", hormis ce qui a rapport à l'ivresse, mais sans vulgarité.

- Achalÿ : synonyme de "bÿnÿ", du verbe achalÿ qui veut dire "échauder".

- Mwÿrsÿ : c'est une "morsure" du verbe "mwÿrsÿ" (mordre).

- Alouzÿ : louange, discours flatteur, du verbe "alouzÿ" (louer) du latin "laudare" (louer).

- Avouÿÿ : arrosage, aspersion du verbe "avouÿÿ", on peut dire aussi "arouzÿÿ" ou simplement "rouzÿÿ" à ne pas confondre avec "rouzÿÿ" (roussissure), du verbe "rouzÿÿ" (roussir). Par contre "giclée" se dira "jilÿÿ".

.../...

- Grafiÿnÿ : égratignure, griffure du verbe "grafiÿnÿ" (égratigner, griffer) un peu synonyme de "Érusÿ" mais en moins grave.

- Bighnÿ : Appât pour la pêche aux anguilles, fait de vers de terre enfilés. L'origine en est peut-être le mot breton vannetais "bigenn" (hameçon) plutôt que le mot mitawique "bÿghen" ou "Bÿ-yen" (ver de terre, lombric) car cela aurait donné "Bÿgheenyÿ" ou "bÿyenyÿ".

pour finir, je vous donnerais encois trois mots dont vous ne trouverez pas d'équivalent en français mais en breton sûrement.

- Dayotÿ : c'est le contenu d'un dé à coudre, de "dayo" (dé) lui-même issu de "day" (doigt). En breton nous avons "Beskennad" issu de beskenn (dé), lui-même issu de "Biz" (doigt).

- Sabotÿ : c'est le plein d'un sabot. L'hiver, par chemins "bouyoo-nou" on prend des "sabotÿ éd yaw".

- Orÿ : A première vue c'est le même mot que le mot français "orée" qui veut dire "lisière", "bord" mais en gallo breton, ce mot a deux sens, l'un comme le mot français "Orée" et l'autre qui veut dire "partie", "morceau". Avant d'écrire cet article, je pensais que c'était le même mot qui avait pris un deuxième sens comme il arrive à beaucoup de mots d'avoir un sens propre et un sens figuré. Mais en réfléchissant à une phrase comme "la pyÿ avÿ chÿ eon orÿ Ed la nÿ" (la pluie avait tombé une partie de la nuit), je me suis dit que là, le mot "orÿ" était très proche du mot breton "Eurvezh" (le contenu d'une heure de temps). Pour respecter l'étymologie du mot (du latin Hora) on devrait écrire "horÿ" pour le distinguer de "orÿ" mais nous avons décidé de ne pas écrire les "H" muets. Avec le temps, le mot "horÿ" a dû prendre le sens figuré de "partie", "morceau" cela est très plausible. Le breton ajoute le suffixe "vezh" aux mots indiquant la division du temps et des jours de la semaine, ainsi nous avons "mizvezh" (durée d'un mois), "sulvezh" (durée du Dimanche) "Lunvezh" (durée du Lundi, etc ... En parler "Mitawik", le breton ne semble pas avoir fait beaucoup école dans ce sens, je ne relève que le mot "dimenwchÿ" (la durée du Dimanche).

#### CONCLUSION

Vu l'étendu de l'application du suffixe "ÿ" en gallo-breton, si on le compare à l'application du suffixe "AD" son équivalent en breton, complété du suffixe "VEZH" comme nous venons de le voir pour horÿ et eurvezh, on peut dire qu'il y a similitude de système entre les deux langues et comme l'on sait à présent que le breton a participé à la formation du gallo-breton pour une part non négligeable, on peut en conclure, que sur ce point que nous venons d'étudier, le breton a exercé son influence de façon incontestable.

## Lé pèzen du jou d'ané

Jenw-Lwi a a pengn trant enw, sé en pèzen dé jour d'ané khi viv ben kat fay myeu ksé grenw paran, mawgër ben lè ta d'milyon khi dè o Krédi Agrikol, mé sa l'apéch pa d'dormi, kenw l'lè poursesaw ou lé vach sé vand putou mal i manifest o lé awt denw lé ru, avèk lé traktour, èrmork pyeen éd fumyè ou ben lé toon a puren ben pyeen ou kor du lizyé d'poursyaw, lé syen khi pu l'pu. L'enwné dèrnyèr le sou-préfè dé Rdon a grésé son kourtil pour ren é sé jéranyom n'on jennéy étè si byaw.

En parizyen halé magër li denw l'mitenw éd la manif vli ouvri sa goul, falé pa : sa chart fu penturéy avèk du puren ben konm i faw, lè dsu é lè d'dan. 8 jou aprèy a Reen een awt tournéy mé la pour s'dédonmawjé i ramasi een tenbèrléy éd patach. Y'aan avé pyen lé ru, falé tou just sé bésé.

Pour en rveni a Jenw-Lwi, s'maten-la is té lvé a sis hour konm konm d'abitud mal de gou an pu, i sorti d'd'hor pour vidé séz yaw é rgardé l'tan khi féze, i pisé toul tan su lé taléy d'orti pour dézèrbé lé lon du paturaw dé bodé, lè vla a pisé ben éz moon onm déz vidé, is sèkvi en bon kou, la mèdsin té boon fo krér, pa lontan paské ans sèkwenw l'jè atrapi l'fil élèktrik lè Jenw-Lwi fi en saw, l'anvi d'pisé krouyéy prop, is mi a juré, le journéy kmenwsé mal. Le kafé bu, lè vla arivé denw la stabu pour tiré sé vach, i fi deux anjambéy pa pu, is s'évayi propr su een boon bouz éd vach é vla Jenw-Lwi béré dla brayèt moustach, en bël onm pró a déboubouyé.

Lé vach tiréy le vla pró a monté sul traktour. En traktour tou neu avèk 100 chwaw soul kapo é een échél pour monté d'su. L'échéll justéman mon Jenw-Lwi rati la pèrmyèr march és kasi deu dan su la trwazyenn, i kraché, i juré, la journéy kmenwsé mal.

A néf hour falé pasé l'rotavator dan l'andrè dé patach Jenw-Lwi atél s'a moulinèt il veu l'éséyè a l'arè pour vwèr si tot lé dan son la é been atachéy, é vla l'traktour é la moulinèt a pyen réjim, sa buyé a pyeen pyaw é ya een dan ké parti vé, él a ben fé 20 ankaléy ed dmi ben sur, é subyé fi d'gars é subyé, él a menm fé abayé l'chengn khi li dorté tran-

kil. Lé pov chengn a abayé pour la dèrnyèr fay, la den dla moulinèt l'y-avé fé gengné l'èsternité, ké vlou Jenw-Lwi avé achte du grou matéryèl mé i n'avé pal tan dè l'antèrténi.

Ma Kzavyé arivé, falé alé l'débourdè denw sa pyés du ba du dmengn é vla Jenw-Lwi parti. Arivé a la pyés a kza-vyé y'avé déja la maytyé dla frari, é y'avé ousi twé traktour been anpatouyé, jusko vant, on va an kri en awt, en kar d'our apréy, il é o menm pwen, on va an kri en trwé-zyenn é ensi d'suit é sé konm sa kél Jenw-Lwi sé trouvé o son traktour attaché é syen de sé vaysen denw l'bouyon jusko khu, 12 traktour bou a bou a maytyé ankavé sé pa mal, sa fé déja een boon longueur, 60 bérwèt bout a bou tètjou, méz onm sé pa émayé iz on aplé en gar o en bul o téléfon, é pendan stan la, yeu iz on vidé een khès éd rouj. Lé traktour té arété par fors, y'avé pu k'a bay. Lè bálnozèr é arivé il é dètèré lé traktour. Apréy sa la pyés a Kzavyé s'atè putou la batay de Vêrdun kél chenw d'kours dè lonchan.

A nenwé l'midi y'avé pa ou rir, la Bèl-Mér arivé du mèdsen, i paré khè té ansant, sa la fouté an rongn, denw a 56 enw sa n'ariv pa souven, sa n'té pa l'moman dè s'trouvé denw sé pat. Le pov cha khi myaulé li a ben vu, il a rsu en kou d'pyé ben anwayé par sou l'vant il a pasé par le fnèt le pov, Platini n'aré pa fé myeu, an pyen denw la lukarn.

Denw la rawsèy falé charjé deu barik de sit khé pour alé a la bouyot, fali kri lé deu vaysen, apréy kat ou sen boléy vla lé barik sorti du sélyé lé poulen apouyé o khu dla rmork. La pèrmyèr monti vray ben mé la deuzyenn yél sa fu pa paray é té an haw du poulen, pour khi pour kay il on lachéy é vla la barak a rdésand, é é pèrné dl'élenw é travèrs la ru, la vla su la rout a désand é méz onm a kouri o khu an jurenw ben sur, Jenw-Lwi l'jeen dé gar a Firmen avé li pren een bérwèt é i suivé dèryèr. La barik roulé toul tan é pri la rot du paturaw a bodé ou ya lé deu ta d'enwsilaj é ni een ni deu vla la barik houhèy prop é nèt sul haw dl'ansilaj, é è té kor pyeen. L'jeen Jenw-Mari arivé li o sa bérwèt :

- "Pourkay amén tu sa khi di son pér!"
  - "Ben khi rpon l'awt s'atè pour ramné lé dwél é lé serk!"
- I rmonti kri la rmork pour recharjé la bon-dyou d'barik,

.../...

Jenw-Lwi mi la toon a jaw a ranpli o servis d'o é vla toul mond a bézé la boléy, il avé ben gengné, deuz our apréy i yété kor o séllyé kenw la Bèl-mèr an furi ven lé délojé, l'yaw dla toon avé débordé depéy lontan l'poulayé té li nayé avék lé deu poul a kwé khi kokayé, fit-gars ès kréyé rvenu o déluj.

L'baw pérali fér en trou pour ankavé l'chengn. A l'vwér marché, a syoché d'sé deu jenwb, Firmen khi té li ben éméché dizé a Jenw-Lwi ; rgard ton baw pérjé nsé pa si se pentèr dè boon fonm va li fér en kënyaw an dèbu d'enwnéy percheen, mé i balenws se khés le boononm; i va arivé a pèrd sé pyench.

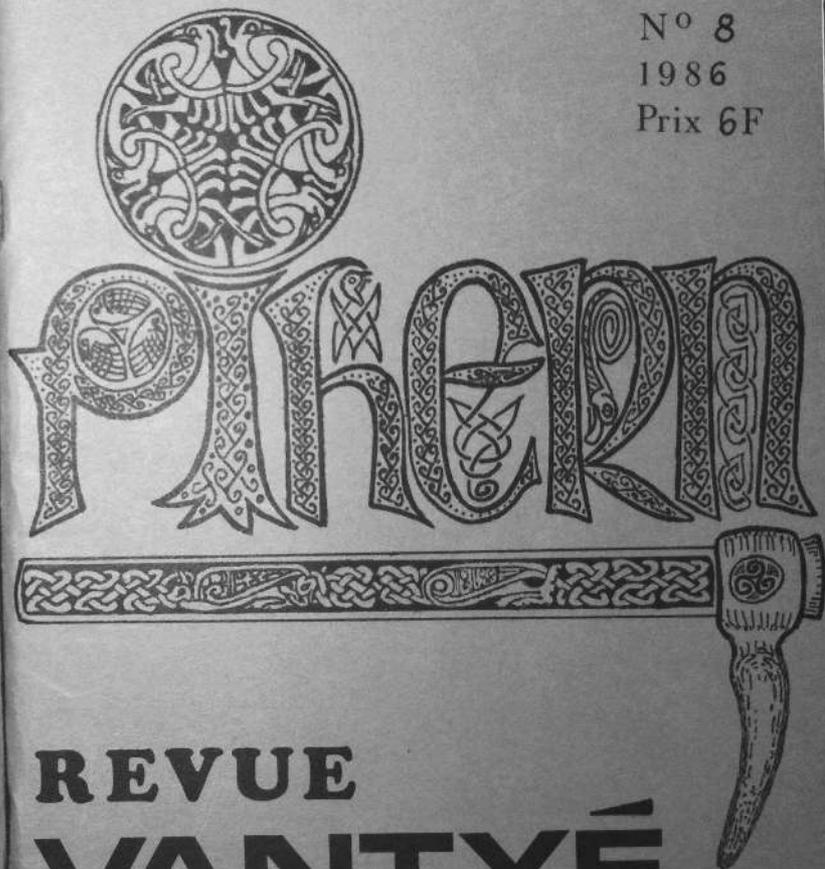
A uit hour lè say Jenw-Lwi té déjà ben chaw-miraw denn tot la journéy i n'avé pa été au karenm é an pu il avé kor een réunyon l'say o bour, lé vla don parti. Lé réunyon sé toul tan dé patate dé patate é pour finir kék boon boutay dè 12 ou 13 ché-vay pour pa alésé ébat. Jenw-Lwi k'avé déjà en bon sourta d'avenws, pour li sa fu la mor du pti chfaw é kenw i sorti d'la réunyon il avé dla mizèr pour alé dré. I rtrouvi sa chert é monti d'dan, il l'avé men a l'ankont dé l'égliis a kouté dé awt. Mé lé awt té yeu parti ké li chérché kor lè trou pour mèt la klé éd kontak, i vrayé tou an doub sé pa avantayjèu an sé kou t'tan la, bon dyou. I y'arivi kenw menn le chert s'mi a buyé een vitès é sé parti en mèt a pépréy la tét dè Jenw-Lwi denw l'par-briz. Bon dyou is té tronp' C'vitès é ité a hayjé l'khyoché par lé be, i juré, tou d'en kou i wi een voa a kouté dli : "You kré-yé vanté k'a ékwé l'khyoché éd menn vous alé fér chenwté l'ko la-haw. Jenw-Lwi tourni le tét ; s'até lé poulé, ho sé dé boon jan il yon fè bufé denw l'balon, il avé twé fay le doz, é il on amné s'kouché denw lou jandarméri tot neuv Jenw-Lwi n'a jennéy si ben dormi, denn di d'gars falé ben, apréy een oussi mawvès journéy.

Eugène Cogrel

ARKOR MAGAZINE - Le seul à présenter de façon objective la vie politique sociale, économique et culturelle de la Bretagne.



N° 8  
1986  
Prix 6F



**REVUE  
VANTYÉ**

64 Route de Derval

44290 GUÉMÈNE PENFAO Bretagne

# PITHORN

la VOIX du PAYS MITAW  
REVUE TRILINGUE de L'ASSOCIATION VANTYÉ  
64 ROUTE DE DERVAL 44290 GUÉMÉNÉ-PENFAO

## SOMMAIRE

## TAOLENN

- |   |         |  |   |
|---|---------|--|---|
|    | Page 2  | - Halte au Pays des Légendes<br>avec Christiane LE MASSON. |    |
|  | Page 6  | - La Mérienne Blinoise<br>avec Denwal GWENVENEZ            |  |
|  | Page 9  | - 4 histoires en 'Préchëmitaw<br>avec Jeanine PACORY       |  |
|  | Page 11 | - La révolution avec un grand 'R'<br>avec Denwal GWENVENEZ |  |
|  | Page 15 | - Les mots bretons du parler mitaw<br>avec Yann MIKAEL     |  |
|  | Page 17 | - Noms de lieux en Namédie<br>avec Yann MIKAEL             |  |
|  | Page 23 | - Les Yeux d'eau<br>avec Jean-Joseph JULAUD                |  |
|  | Page 27 | - l'ent Groñsren ar yoc'ht-<br>gant Yann MIKAEL            |  |



Responsable de la publication : Jean-Marie MICHEL -  
Périodicité semestrielle - Prix du n° 6 F - Abonne-  
ment 18 F - dépôt légal 2ème trimestre 1986 - Nu-  
méro : 08 - N° ISSN 0242 - 6994 - Imprimé par  
la revue.

## HALTE AU PAYS DES LEGENDES

BROCELIANDE ... Pays de rêve ... Par une matinée encore fraîche de rosée, nous avons pénétré au cœur de cette antique forêt.

Avant d'arriver au bourg, nous avons traversé une partie des bois, chemin abrupt, et encore sauvage, aux nombreux virages.

Nous étions proches de l'automne, et les arbres puissants se paraient déjà de tons dorés, rendus encore plus lumineux, par d'obliques filets ensoleillés.

Des peintres réunis auraient pu puiser jusqu'au soir qui devient violet, dans cette palette étalée, de fougères hautes et brunies, et de bruyères, du mauve pâle, au violet.

Nous avions toute la journée, et chaque contrée méritait un arrêt.

Beaucoup d'étangs et de châteaux que l'on découvre brusquement à un détour. TRECESSON, tout de pierres, à sa sombre légende, mais aujourd'hui semble aussi paisible que le reflet dans l'eau qui l'entoure.

Après quelques hésitations sur le chemin à suivre nous passons sous un porche à l'entrée de Faimpont ... Maisons de pierres aussi, et l'imposante abbaye proche d'un vaste étang.

Le Manoir du d'ertre nous semble plein de mystères avec ses deux grands escaliers de bois à l'intérieur. Et ce tableau ancien, silhouette de femme enveloppée de voiles bleutés, était-ce Viviane ? Ou bien une sieule de l'hôtesse ?

Nous nous sentions engourdis par des pensées irréelles, le site s'y prêtait.

L'étang bleu ... Les Forges ... Tous ces noms évocateurs ... Comper et ses ruines. Le Pont du Secret, vaste bâtisse et ancien relais nous rappelle l'amour de la reine Guenièvre et Lancelot du Lac ...

Nous nous égarons souvent avant de trouver le lieu choisi, ce qui nous permet de découvrir à Théorenteuc, le Val sans retour, près d'un vieux manoir. Il nous faut

.../...

grimper de collines, on se griffe à x ajoncs et aux pins, mais une vue merveilleuse nous attend ... Un cours d'eau serpente entre ces hauts rochers gris, vallée profonde et étroite ... et là, nous pensons à la fée Morgane ... cette légère brume sur le ras du ruisseau, l'écharpe qui retint ses amants ... nous nous secouons, un peu impreignés de ses récits étranges.

Nous retrouvons la clairière et la source près d'un vieux moulin, et repartons, bien décidés à ne pas quitter la région avant d'avoir pris le chemin de Barenton.

Il fallait à nouveau traverser la forêt, là il n'y a plus de routes, mais quelques chemins empierrés, mais faciles. Aucune maison durant cette randonnée de plusieurs kilomètres. Un peu inquiets, nous nous demandons où aboutit cette longue voie, puis les bois semblent moins épais. Nous arrivons au village de Folle-Pensée.

Quelques maisons anciennes, un chien qui aboie, mais pas de gens aux alentours, à cette heure avancée de l'après-midi, ils devaient être aux champs. Sans guide, il nous fallait chercher ce qui nous permettrait de nous rendre à la Fontaine. Bien qu'aux pays des légendes, c'est un signe des temps modernes qui nous a guidés. De nombreux touristes affluent l'été, et quelques grains de tabac enrobés, jetés tout au long du parcours, nous aident par endroits.

Il nous fallut pourtant au départ, choisir parmi les nombreux sentiers, mais notre intuition veillait.

Nous passons des champs, des haies de châtaigniers, des chemins trempés où l'on s'enfonce en riant. On souffle un peu, le soleil chauffe encore, et nous entrons sous cette voûte sombre, faite d'allées profondes, il y a là d'énormes troncs, des bouleaux blancs aux formes étranges, des petits cours d'eau. Est-ce la Fontaine ? Mais non, nous sommes trop proches du hameau, et il faut paraître faire à pied, deux bons kilomètres en plein bois.

Au milieu d'une allée un tronc barre le passage. Hésitation ... le sauter ... ou tourner à gauche ? Nous obliquons, et après une légère grimpe nous arrivons sur

.../...

une petite butte, étonnés d'entendre un léger bruit de bouillonnement. Nous sommes à la Fontaine, simple trou d'eau entouré de pierres. D'énormes racines s'agrippent sur le sol, l'arbre doit être très vieux.

Est-ce là que Merlin rencontra Viviane, comme le veut la légende ? Nous avons bien jeté un peu d'eau sur la grosse pierre usée, mais rien ne s'est produit, pas de pluie, pas d'orage, le ciel reste pur. Alors fini les sortilèges.

Un peu déçus, nous nous asseyons un moment, les arbres sont les mêmes qu'aux forêts des autres pays, l'écorce aussi rude, les ajoncs aussi piquants. Mais quelle grisaille de respirer cette envoûtante odeur de feuilles, de terre foulée, près d'un paisible filet d'eau.

Nous quittons ce lieu enchanté, le chemin nous paraît plus court au retour, nous ramassons des châtaignes et quelques pommes acides, et nous débouchons sur une plate forme de roches et d'ardoises près du village. Et nous quittons cet endroit un peu désert.

En passant près de CONCORET, un petit panneau attire notre attention "Galette". Nous descendons de voiture, et entrons dans une maison basse. Une vieille femme très accueillante nous prépare des galettes de sarrasin, bien beurrées. Un feu de cheminée pétille, il fait bon. Quelle simplicité, mais aussi quelle pauvreté dans ce pays, elle nous explique que le lieu est plutôt touristique, quelques fermes, mais pas d'activités locales en Brocéliande, et il faut retenir le touriste, et vivre, bien sûr. En passant dans ces bourgs et campagnes, qui resteraient indifférents au charme d'une nature vivante et poétique.

Il fait encore bien jour, il reste certainement quelques coins oubliés, Nouvel arrêt aux Forges, un des plus beaux sites de la région. Hauts sapins, vieux chênes, près d'un étang on aperçoit un château à travers l'apaisée futaie. Des vieilles chapelles de pierres et des maisons basses. Notre curiosité est immense, nous passons près d'un petit pont, des aboiements éclatent ; c'est la meute St Hubert. De grosses fleurs jaunes à hautes tiges s'étaient le long des murs dans un flamboiement de couleur.

.../...

ces lieux attachants nous incitent à poursuivre notre excursion, mais l'air devient plus frais, et c'est à regret que nous prenons le chemin du retour.

Tous ces petits chemins et sentiers n'ont plus la clarté du matin, un léger brouillard se formait au loin, et s'étendait en nappes au-dessus des ravins. Les rochers abrupts nous semblaient plus sauvages encore. Les teintes vivaces des ajoncs et de bruyères s'estompaient.

Tout se paraît de la monotonie du soir. Certaines maisons s'éclairaient déjà, curieuse luminosité, qui tachait la sombre épaisseur des bois.

Nous retrouvons les routes, la circulation est plus dense. Nous nous éloignons des rêves et de l'envoûtement de cette forêt.

Nous nous éloignons bien sûr, mais comment oublier ces lieux légendaires, ou le visible frôle l'invisible, ces landes sauvages qui gardent peut-être l'empreinte du passage de Viviane, ces rochers aux pentes rudes où s'accrochent des touffes de genêts, ces longs cours d'eau voilés d'un fin brouillard.

Sur cette terre mystérieuse même les gens rencontrés nous paraissent garder un reflet du temps passé.

Dans notre monde bruyant et rapide, qu'il est bon parfois de vagabonder dans une atmosphère magique, de fouler un sol jonché de feuilles rousses et craquantes, de courir dans les petits sentiers pleins de rosée.

Un dernier regard ... Brocéliande terre de légendes, nous reviendrons.

Christiane LEMASSON

AL LIAMM : La plus ancienne des revues  
en langue bretonne - bimensuelle - Di-  
recteur Renan HUON - Abonnement 130 F -  
Trésorier P. LE BIHAN 16, Rue des Four-  
à Chaux 35400 ST MALO

## LA MERIENNE BLINOISE

Certains faits historiques dramatiques sont connus par une appellation spéciale, en forme de titre de chanson ou de roman. Je pense aux VEPRES SICILIENNES, massacre des troupes françaises occupant la Sicile, la PAQUE IRLANDAISE, révolte des irlandais en 1916 contre l'occupant anglais, la ST VALENTIN, massacre des bandes rivales par le gang AL CAPONE A CHICAGO, la ST BARTHELEMY, massacre des protestants à Paris en 1572 sur ordre du Roi Charles IX poussé par sa mère Catherine de Médicis.

A Blain, un fait sanglant, très ancien, puisque survenu en 843 un 24 Mai, mérite bien une appellation spéciale, car il a pu modifier le cours des choses en Bretagne. Je l'ai appelé la MERIENNE BLINOISE. Le mot "MERIENNE" n'est pas français, je devrais dire "SIESTE" mais "MERIENNE" est plus parlant, bien que la prononciation locale soit plutôt "MERIYEN" (graphie VANTIE). Voici les faits. En ces temps anciens, le comté Frank de Nantes, qui ne dépassait pas Blain, puisque les bretons étaient établis depuis pas mal de temps jusqu'à une ligne allant de Donges à Lusanger en passant par Fay, Blain, Nozay, Trefieux, était, si je puis dire en guerre de succession. Un premier comte de Nantes LANDBERT (Lambert), conseiller très écouté de LOUIS LE PIEUX, fils de Charlemagne, était mort en Italie, tombé en disgrâce plus ou moins, suite aux intrigues d'un nommé RIKWIN, qui à sa place, pris la tête du comté nantais. Ceci ne plut pas, bien sûr, au fils ditvieux Lambert, qui était né à Nantes, et qui se nommait aussi Lambert. Il s'en alla compter ses malheurs à NOMINOE, chef des bretons, avec lequel son père avait été en bons termes. Toutefois, désirant gagner les bonnes grâces de Charles le Chauve, roi des franks, il combattit dans ses rangs et vaillamment, à la bataille de FONTANET-EN-PUISAYE, où s'affrontèrent les trois fils de Louis le Pieux, mécontent du partage qu'il en avait fait de son empire. A cette même bataille combattait également le Comte RIKWIN, mais elle lui fut fatale. De ce fait le Comté Frank de Nantes n'avait plus de chef. Le jeune LANDBERT saisit l'occasion, et demanda à Charles le Chauve le Comté de Nantes

qu'avait eu son père. Le roi des Franks voulait récompenser LANDBERT, qui s'était battu vaillamment, mais pas de cette façon, car il savait qu'il était en trop bons termes avec NOMINOE le chef des bretons. Il donna donc le petit comté de Nantes à Rainald qui avait déjà le comté d'Herbauges qui venait jusqu'à la Loire. Cela déclancha la colère du jeune et impétueux LANDBERT qui vint encore conter ses malheurs à NOMINOE, lui demandant de l'aider à reconquérir le comté nantais, qu'il pensait pouvoir revendiquer comme héritage de son père. NOMINOE ne pouvait que souhaiter la bienvenue à LANDBERT en cet automne 842. Il venait de refuser son allégeance à Charles le Chauve arguant qu'il avait prêté serment au vieil empereur, Louis le Pieux dit encore le Bonnaire mais pas du tout à l'un de ses fils qui ne régnait que sur une partie de l'empire défunt. Il accepte donc la proposition de LANDBERT car il se doute bien qu'après son refus d'allégeance le Roi des Franks l'attaquera bien un jour et l'annexe quand il aura fini de guerroyer contre ses frères LUTHAIRE et LOUIS le germanique. Renseigné sur les projets de vengeance de LANDBERT, Charles le Chauve envoie déjà, à Rainald, les secours nécessaires pour mener une opération militaire contre LANDBERT et par là même contre NOMINOE. A la tête d'une armée de poitevins et de Normands Rainald se dirige vers la Vilaine. NOMINOE confie le commandement de sa première armée bretonne à son fils ERISPOE, car lui plus tard attaquera sur Rennes. ERISPOE prend position sur la rive droite de la vilaine au nord de Langon en attendant l'arrivée d'un second corps d'armée, que LANDBERT avait recruté dans la région d'ALETH et de DOU. Mais LANDBERT tarde, et le fougueux jeune ERISPOE est impatient de se battre. Il fait traverser le fleuve à ses troupes à MESSAC. L'avant-garde seule avait passé la Vilaine quand survint l'armée de RAINALD qui attaque en force et la défait complètement. Alors RAINALD commet l'erreur de sa vie. Il croit avoir détruit toute l'armée bretonne, et reprend le chemin de Nantes avec ses troupes. Furieux d'avoir agit comme un débutant ERISPOE veut racheter son erreur. Il envoie des émissaires à LANDBERT pour qu'il le rejoigne au plus vite avec son corps d'armée, ce que fait l'autre. Une fois réuni à Messac,

ERISPOE et LANDEBERT franchissent la Vilaine avec leurs cavaliers et se lancent à la poursuite de RAINALD le vainqueur provisoire, qui lui, rentre tranquillement sur Nantes croyant n'avoir plus rien à craindre des bretons. Arrivés à Blain il fait halte avec son armée, pour se restaurer et reposer un peu, bêtes et gens. Nous sommes à fin Mai, il fait chaud, les soldats enlèvent armes et armures et après un bon repas, font une petite méridienne, avant de repartir, dans les prairies ombragées qui bordent la rivière ISAR (L'Isac aujourd'hui canalisée). C'est alors que survint l'armée d'ERISPOE et LANDEBERT. Surprise totale. Les bretons font un vrai carnage dans les rangs de l'armée de RAINALD, qui lui-même y laisse la vie, la tête tranchée par le fameux LANDEBERT. Seuls quelques uns eurent la vie sauve, pour qu'ils puissent porter la terrible nouvelle et emporter le corps de leur malheureux chef qui fut peut-être enseveli à St Florent le Vieil. En 1830 on y découvrit plusieurs sarcophages dont l'un portait le nom de "RAINALDUS".

Après cette bataille de Blain, LANDEBERT put enfin prendre possession du Comté Nantais en reconnaissant NOMINOE, futur roi des bretons, comme son suzerain et non plus Charles le Chauve, roi des franks. Ce fait est assez significatif, car nous voyons, avec LANDEBERT, un comté gallo-frank de Nantes prendre fait et cause pour la Bretagne, autant que des bretons voulant à tout prix conquérir ce comté, tout comme celui de Rennes, pour s'en faire une marche tempon contre des franks toujours en expansion vers l'Ouest. Aujourd'hui que se pose le problème de Loire-Atlantique en Bretagne, il était bon de rappeler ce fait.

**Danwal GWENVENEZ**

GWENN-HA-DU : Journal nationaliste breton - Directeur J. LE MAHO 190 Bis, Avenue de Clichy 75017 PARIS - Abonnement 80 F à l'ordre de J. LE MAHO

BREIZH : Organe de Kendalc'h - toutes les informations culturelles de Bretagne - Abonnement 80 F - Jean GUEHO, Le Pradi Tredion - 56250 ELVEN

Une de nos fidèles lectrices, originaire de Guénouvry, mais qui est religieuse à St Philbert de Grand-lieu nous a envoyé quatre petites histoires de son crû, preuve qu'elle n'a pas oublié son parler d'origine. Nous vous les livrons avec plaisir car elle ne manque pas de saveur.

L'khouré d'Mwé, ki n'chongjé k'ô salu déz am k'in n'avé la gard d'è yél, avé li l'abitud d'è héjé sé parwésyen, l'dimenwch a la greñw mès an pyen mitenw du sermon i lou huché su l'dou : 'Feu du syël, brulé-mé tous sé mawdi pè-chou'. E l'feu chéyé ben vray, dré su l'dou dé parwésyen khi krusé yeu déz apawl su lou fâyi chér.

La méthod t'è semp, mé n'y avé pâ myeu pour ramné d'èw lou tay, lé wéy ki s'ité égaréy. Ben awt jou, khi t'è, een fay d'pu fâché apréy yeu, i huchi kor, a s'érusé lé tuyaw du paytren 'Feu du syël, brulé-mé tou sé mawdi pè-chou' mé deem, sté fay la, lé feu n'chéyi pwen. Vray étoc-né, i rkoomenwsi twé fay. Hèrn d'è hèrn, né chéyi. O bou dla fen, on wayi een wvé kh'i vné du solyé d'l'égлиз, é ki chyeemé : 'Monsyeu l'khouré n'y a pu d'koupyaw'. Saté la rayzon.

Faw vou dir ké l'khouré d'Mwé payé son sakristen a fér pou a sé parwésyen; Sa t'è pour lou byen, mé sa n'prané pu mézé.

N'y avé een fay, en vyeu mween ki porté een grenwé barb. En jou khéken li di :

- Kon pér, la né, kenw vou dormé, éyou k'vou là mé-té vout barb ?
- 'Deem ma fay, j'è n'sé pwen, j'è n'mé sé jeeméy pozé la khéstyon'.
- 'Là métou su l'dra, ou ben dsour' ?
- 'Pèské j'vou di ké j'è n'sé pwen, mé j'ésayré d'vou l'dir'.

La né d'apréy, i péni sa barb, é là méti su son dra. Sa l'jeeni. Sa fè k'i là méti sour é l dra. E vla k'i

n'pouvê pu irlêvé la têt. Sa li tirê su l'bablo.

- 'Mê vla ben astour, k'i z'di, jê n'sê pu kay fér'.

E i s'an fu koupê sa barb sanw pu atand.

Moralitê d'fafer : Lé khêstyon lé pu senp son dé fay lé pu anheudenwt.

Een feemiy êd bigêrnaw, en jou tê a s'proomê. E rankontri een feemiy êd lima. O la la ! k'i di l'pêr bigêrnaw, ô la mêr bigêrnaw, sawon nou dé dla, a kawz dé garsây, vaysi een feemiy êd nudist.

Sa s'pâs ô réjiman, n'y avê dé nouvyaw ki tê arivê. Lé jénéral vli li, lé pâsê an rvuy, é s'ê s'ki fi, lé men dêryér son dou, é pi la têt ben drêt. Tou d'en kou, lê vla ki s'choom dêvenw yen d'antêr yeu, é i s'mê a li préché.

- 'Kay s'ê ti pour tay la patriy' ?

- 'Ben s'ê ma mêr, kê l'gâ li répondi'

- 'Tu frâ en bon solda, mon gâ', li di l'jénéral. I'gâ la, i s'noomê Ghilbaw. Aprêy i s'tourni dvêr son vayzen.

- 'E pour vou, kay s'ê ti la patriy' ?

- 'Ben ... Ben ... S'ê la mêr à Ghilbaw' k'i di l'awt.

Jeanine FACORY

Héjê : secouer, krusê : remonter, les épaules pour protéger sa tête, Paytren : poitrine, Hêrn : rien, Koupyaw : cepsaux, Bablo : menton, anheudenwt : embarrassante.



## LA REVOLUTION AVEC UN GRAND 'R'

Tout le monde à peu près, a entendu parler du Calendrier républicain. Quand on fait la révolution, on change pas mal de chose, c'était la révolution avec un grand 'R'. Changer le nom des mois ce n'est pas en soi une grande révolution, ni un sacrilège puisque le nom des mois que nous connaissons nous vient des Romains et certains ne portent en réalité que des numéros comme "Septembre, Octobre, Novembre, Décembre" qui respectivement veulent dire : le 7ème, le 8ème, le 9ème, le 10ème (du calendrier Julien). Même "Avril" en latin Aprilis voudrait dire le 2ème. D'autres mois portent des noms de divinités romaines comme Mars Dieu de la guerre, pour le mois de Mars, Junon épouse de Jupiter, pour le mois de Juin. Par contre Janvier et Mai portent des noms de divinité préromaine respectivement Janus ou Dianus et Maïa. A noter que Maïa fut transformé en Maïus (grand) et consacré à Jupiter, Dieu principal des Romains. Février porte le nom d'un verbe archaïque "Fébruare" d'origine sabine, signifiant "purifier". Reste deux mois : Juillet et août qui portent le nom de deux empereurs romains "Jules" (César) et "Auguste". Toutes les grandes langues européennes n'ont fait que traduire ces noms de mois romains. Vous n'avez qu'à comparer sur n'importe quel calendrier publicitaire écrit en plusieurs langues. Les langues celtiques ont peut-être été les seules à ne pas tout traduire, notamment le breton où les noms des mois sont : "Genver, C'Huevrer, Meurzh, Ebrel, Mezheven, ou Even, Gouhere, Eost, Gwengolo, Here, Du, Kersu. Les quatres premiers, plus Août sont la traduction des mois romains. Le mois de Juin se dit de deux façons Mezheven et Even, le premier venant du celtique Medio-Saminos

LE LIAN : Revue de la fédération culturelle BRETAGNE-GALLESE - Le Bourg - 56430 CONCORET - Abonnement 120 F

(Le milieu de l'été) le deuxième du latin Iovis, génitif de Jupiter (Jupiter). Gwengolo (Septembre) veut dire "Blanche Paille", symbolisant la moisson, plus tardive dans l'Île de Bretagne qu'en Armorique, Here (Octobre) veut dire "Semailles", Gouhere (Juillet) contient "Here" et le préfixe "Gou" qui veut dire "Sous" donc les "Sous-semailles" c'est à dire les "Petites semailles" pour comprendre il faut se dire que l'origine est à trouver en Bretagne insulaire. "Du" (Novembre) c'est le mois "Noir" et "Kerzu" (Décembre) c'est le mois "Aussi noir".

Changer les noms des mois du Calendrier français n'était donc pas un grand chambardement. Je dirais même que les nouveaux noms étaient forts jolis, il faut dire que c'est un poète, Fabre d'Eglantine, qui fut chargé de l'ouvrage. Mais lui en pris il fut guillotiné par les dantonistes, brêle de remerciement. C'est le 24 Novembre 1793 que la Convention fit débiter l'année à l'équinoxe (22 Septembre) et la partagea en 12 mois de 30 jours chacun, complété par 5 jours supplémentaires, consacrés aux fêtes républicaines. "Les Sans-Culotés" (fini la poésie). Une période de quatre années c'était une "Franciade" et le jour supplémentaire de nos années bissextiles, avait droit au nom de "Jour de la révolution". Les noms des mois étaient groupés par saison :

Automne : Vendémiaire (mois des vendanges), brumaire (mois des brumes), frimaires (mois des frimas).

Hiver : Nivôse (mois des neiges), pluviôse (mois des pluies), ventôse (mois des vents).

Printemps : Germinal (mois de la germination), floréal (mois des fleurs), prairial (mois des prairies).

.../...

Été : Messidor (mois des moissons), thermidor (mois des chaleurs, des bains), fructidor (mois des fruits).

Il est à noter que certains de ces noms de mois républicains, Floréal et Germinal notamment ont été parfois donnés comme prénoms à des enfants par des parents qui se réclamaient de la tradition révolutionnaire française, en Espagne et en U.R.S.S., tout comme le nom de Jaurès se donne comme prénom en U.R.S.S.

La vraie révolution c'était surtout la suppression de la semaine, pour son remplacement par la décade qui comme son nom l'indique comptait 10 jours, dont les noms étaient tirés de la numération ; Primidi, Duodi, Tridi, Quartidi, Quintidi, Sextidi, Septidi, Octadi, Nonidi, Décadi.

La semaine, en latin "Septimana" (sept jours), en breton "Sizhun" (sivez hun, sept conseils), est un usage en occident depuis le 13<sup>ème</sup> siècle de notre ère, nous apprend le "Quid". Donc, il y aurait eu un autre découpage des jours, notamment chez les cultes. Voilà qui serait intéressant à connaître. La semaine aurait son origine chez les hébreux, sa durée correspond à peu près aux phases de la lune, mais surtout elle correspond aux sept jours de la création du monde par Dieu, comme révèle dans l'ancien testament. Ce sont les égyptiens qui ont donné aux jours de la semaine le nom des cinq planètes connues dans l'antiquité, à savoir : Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne plus le soleil et la lune. Ces noms de planète se retrouvent toujours mais partiellement, dans les noms des jours, dans les différentes langues européennes. Les gallois et les Bretons semblent être les seuls à avoir gardé dans leur langue le nom des cinq planètes plus soleil et lune, aux jours de la semaine. En français sont changés "Samedi", jour du sabbat et "Dimanche" (dies dominica) "jour du Seigneur".

Donc la semaine (septimana ou seizh hun) avait une signification religieuse, liée surtout à la religion chrétienne et la révolution française dont l'un des buts avoués était affaiblissement sûr, sinon l'anéantissement de la religion catholique (les persécutions religieuses sont là pour le prouver, en Bretagne notamment), se forgea là, avec la constitution civil du clergé, un bel outil de répression, car la décade remplaçant la semaine faussait complètement le calendrier liturgique. Il n'y avait plus ensuite qu'à faire arrêter, pour mener antirévolutionnaire, quiconque, prêtre ou laïc, ne respectant pas le calendrier décadair.

Son usage fut supprimé le 1er Janvier 1806 par Napoléon 1er, toutefois il fut remis de nouveau en usage entre le 6 et le 23 Mai 1871 par les révolutionnaires de la commune de Paris.

Denwal GWENVENEZ

-----  
 DALC'HOMP-SONJ : (souvenons-nous) Revue  
 historique bretonne - trimestrielle -  
 Abonnement 55 F - 36, Rue Emile Zola  
 96100 LORIENT  
 -----



-----  
 LA BRETAGNE REELLE : Tribune Libre du  
 mouvement breton depuis 1954 - mensuel  
 22230 MERDRIGNAC  
 -----



LES MOTS BRETONS DU PARLER MITAW

Le tay : Ce mot est très usité en parler Mitaw. Le 'tay' c'est la maison des bêtes. On dit le 'tay' aussi bien pour l'étable que pour l'écurie, seulement on précise si il y en a plusieurs. Le 'tay é vach', 'le tay é beau', 'le tay é bodé' (pour les veaux), 'le tay é chwaw' (pour les chevaux), 'le tay é wëy' (pour les brebis). Longtemps, j'ai pensé, à défaut d'autre hypothèse, que ce mot était une évolution du mot 'étable' mais ce n'était pas concluant car si on se réfère à des mots comme 'table' et 'étoile' il n'aurait pu guère évoluer qu'en 'étab', et surtout il serait resté féminin très probablement, alors que le mot 'tay' est masculin. Par contre le mot breton 'ti' qui est masculin et qui veut dire 'maison' semble bien être à l'origine du mot 'tay' d'autant plus qu'en breton vannetais 'ti' se prononce 'tëy' et que c'est ce dialecte breton qui a influencé le plus, le parler Mitaw. On trouve aussi dans le Morbihan quelques noms de lieux comme : 'Le Tëy-es-Martin', 'Le tëy-es-Jarnot' ou simplement 'Le Teix' ou 'teix'. Il est vraisemblable que dans ces noms de lieux 'tëy' veut dire 'maison' et non pas 'écurie' ou 'étable'. 'Le tëy-es-Martin' ce n'est pas l'écurie des Martin, mais 'la maison des Martin'. Le mot 'maison' a parfois servi à former des noms de lieux, voir toutes les 'maison-neuve', 'maison-rouge', 'maison-haute', etc ... Pour le passage de 'tëy' à 'tay' cela est dû au parler mitaw qui remplace certains 'E' par 'A', exemple : 'ergot' qui se dit 'Argo' ou le mot breton 'Ero' (sillon) qui est devenu 'Aro' (andain).

Reste toutefois à expliquer, pourquoi ce qui désignait auparavant la maison, a désigné ensuite l'écurie, l'étable. Je pense que c'est explicable. Tout breton a bien dû entendre parler de ces écrivains français du siècle dernier, dont Victor Hugo lui-même, venu faire un tour en Bretagne, et ensuite raconter leur voyage en montrant les bretons comme des gens peu évolués, dans un pays où bêtes et gens logeaient, sous le même toit. Cela était vrai mais il n'a avait pas de honte à avoir là dedans. D'abord ce n'était pas les gens dans l'étable, mais l'é-

.../...



table contigue à la grande salle commune où habitaient les gens, avec une porte dans le mur de séparation, ce qui permettait d'aller directement dans l'étable. C'était bien pratique en hiver quand il y avait pluie, neige ou glace dehors. Les gens pouvaient soigner leurs bêtes et les traire tout en restant à l'abri. Mais allez donc en Savoie et vous verrez encore aujourd'hui tous les bâtiments de la ferme, y compris la maison d'habitation, sous une immense toit qui recouvre le tout. C'est vraiment l'idéal pour le travail de la ferme quand il y a deux mètres de neige à l'extérieur.

En Bretagne, quand les paysans sont devenus plus aisés et le cheptel plus nombreux, ils ont abandonné le 'tay' trop petit pour le laisser au bétail seul, et à côté ils ont construit une maison d'habitation, plus belle bien sûr, mais on ne pouvait plus l'appeler le 'tay' alors on a appelé cela 'L'otè' (l'hôtel comme en ville). En pays mitaw le nom a été oublié dans le parler courant, toutefois dans les Côtes du Nord, le mot 'otè' désigne toujours la maison d'habitation. Dans nos contrées, on retrouve surtout le mot dans les noms de lieux, exemple : L'Hôtel Garet à Piarric, l'Hôtel Gloret et l'Hôtel Serot à Fégréac, l'Hôtel Cossard à la Grigonnais, l'Hôtel Saffré et l'Hôtel Jahenny à Vay, etc ... N'y cherchez pas une quelconque hôtellerie du temps des Dilligences il n'y en a jamais eu. En Basse-Bretagne ces noms de lieux seraient devenus ti-garet, ti-Saffré, ti-Jahenny, etc ...

Quant à la vieille maison qui ne servait plus qu'au seul usage du bétail, elle est restée le 'tay' et il y a encore une trentaine d'années, avant qu'ils ne deviennent des fermettes pour citadins, on voyait bien que les 'tay' étaient d'anciennes maisons d'habitation.

La bayt : la 'bayt' c'est la nourriture des cochons, enfin, celle qu'on préparait avec des pommes de terre écrasées, de l'eau de vaisselle grasse, du 'gaboré' et du petit lait. Par dérive, sans doute à cause du mot 'Bay' qui veut dire 'boire', 'bayt' désigne également la 'boisson' mais dans un sens péjoratif (exemple : abruti par la bayt)

car boisson se dit ordinairement 'bayson'

Le mot 'bayt' vient du breton 'boued' qui veut dire 'nourriture', 'aliment', mais son évolution de 'boued' en 'bayt' semble avoir pris les chemins bretons qui ne sont jamais droits.

Prenez un dictionnaire de français, cherchez le mot 'bouette' vous saurez que c'est un appât pour la pêche, origine le breton 'boued'. On vous dit aussi qu'il y a une autre variante du mot c'est 'boitte'. Là, nous avons une francisation du mot breton original par influence citadine, le son 'wé' fait paysan, le son 'wa' fait citadin. Bizarrement c'est cette forme 'boitte' qui semble avoir influencé la formation du mot 'bayt'. Etant donné, que bon nombre des 'oi' du français donnent des 'ay' en gallo-breton, (exemple may (moi), day (doigt), 'boitte' serait devenu 'bayt'. L'autre hypothèse serait bien sûr que le mot original 'boued' aurait été influencé en même temps par le verbe 'bay' (boire) puisque nous savons que péjorativement 'Bayt' veut dire aussi boisson.

Yann Mikael

#### NOMS DE LIEUX BRETONS EN NAMNEDIE

Après avoir étudié les noms de lieux contenant les mots 'tré' (village), 'kâr' (ville), 'lez/liz' (cour), 'Bod' (résidence), nous voici arrivé au dernier mot relatif à l'habitation, c'est à dire la maison qui en breton se dit 'ti', avec une variante vannetaise en 'tei' et un prolongement en parler mitaw sous la forme 'tay' (voir à ce sujet, l'article sur ce mot 'tay' dans la rubrique 'Les mots bretons du parler mitaw').

Donc il va nous falloir chercher dans cet éventail de variantes ti, té, tei, tay, ta, et les formes mutées en di, dé, dei, day, da. En breton actuel, on met plu-

tôt le mot 'ti' en premier, mais l'ancien usage c'était le mot 'ti/di' à la fin. Les noms de lieux contenant strictement la forme classique 'ti' ne sont pas nombreux. En Fégrac nous avons 'Brandy', formé de Bran (colline) + di forme mutée de 'ti', donc c'est la maison de la colline. 'Bran' c'est également le nom du corbeau, mais la 'maison du corbeau' pour 'Brandy' cela semble moins réel. En Bouvron nous avons 'Duty' qui voudrait dire la 'noire-maison' (du = noir), à moins que ce ne soit une évolution de 'douéti' à rapprocher des nombreuses 'douetées'. En Avessac nous avons 'Tily' qu'on peut traduire par 'ti' + liz' (cour), 'la maison de la Cour'. En Fay de Bretagne nous avons 'Thiemay' qui pourrait être 'ti' ou 'tief' (pluriel de ti) + maez (compagne). A la Grignonais 'Glérésie' pourrait contenir le mot 'ti' évolué en 'zi' (évolution possible, 'em zi' en breton veut dire 'dans ma maison'). Ainsi 'Glérésie' pourrait contenir Glen (vallée) + ré (tertre) + ti, 'la maison du tertre de la vallée'. 'Qui-but' en Derval pourrait aussi contenir 'ti' déformé par le parler mitaw, 'k' devenant parfois 't', exemple : 'crémaillère' qui se dit 'tèrmayér'. Inversement certains 'T' on pu devenir 'K'. Quant à la partie 'Put' de 'Qui-but' elle est à rapprocher du 'Bu' de 'Faimbu' en Massérac qui est le même nom de lieu que Paimbé au Dresny, c'est à dire 'Penn + Bez' (le bout de la tombe). Ainsi 'Qui-but' serait Ti + Bez (la maison de la tombe).

Le groupe de noms de lieux contenant 'ti' sous la forme tei/dei au té/dé est la plus nombreuse. En Saffré et en Notre Dame des Langueurs nous avons deux 'Thely' qui sont l'équivalent du 'Tily' d'Avessac, soit 'Ti + Liz' (la maison de la cour). Très intéressant aussi la série, de noms de lieux appelés la 'Douetée' que l'on retrouve en Guéméné-Penfao, Notre Dame de Grâces, Quilly, Couëron, St Herblain, Vertou. Les 'Douetées' que l'on retrouve ailleurs sont probablement à rattacher au même groupe. J'ai longtemps pensé que 'Douetée' avait un rapport avec le mot 'Dwé' désignant un lavoir, ou bien le nom de famille 'Douet' qui bien qu'il se prononce 'Dwèt' doit être de la même origine, mais on aurait plutôt une prononciation en 'Dwétâ' alors que 'Douetée' se prononce 'Dwétéy' ce qui amène à penser que la partie 'Tée' de 'douetée' c'est le breton 'Tei/ti' (maison). Quant à la première partie 'Doué' ce n'est pas le lavoir mais le mot 'Dieu' en breton. Ainsi

une 'douetée' c'était une 'maison-Dieu' ce qu'ailleurs on nommait 'Villa-Dei' et qui est devenu 'Villa-Dieu' comme le 'Villedieu des poêles' de Normandie. Dans les villes on appelait ça plutôt 'Hôtel Dieu'. En Notre Dame de Grâces, Evdet sur le bord de l'Isac, semble contenir Tei/dei, mais il y a plusieurs explications possibles. 'Ev' ou 'Ew' c'est le nom de l'eau dans une partie du Pays Mitaw, venant peut-être du breton 'Hav' (eau minérale), mais 'Ev' c'est le radical du verbe 'Eva' qui veut dire 'boire' en breton, alors 'Evdet' est-ce 'Evdé' la maison où l'on boit, la taverne, ou 'Havdi' la maison de l'eau, sur le bord de la rivière Isac. Il n'y a que l'embarras du choix. Pour 'Tesdan' en Avessac, c'est 'TI + Tann' (chêne). 'La maison des chênes' ou 'Tief + Tann' Les Maisons des chênes'. Au groupe Tei/dei - Té/dé il faut rattacher les noms de lieux se terminant par Tel/del le 'L' final n'étant d'ailleurs qu'un rajout de scribe tout comme on trouve le nom de famille Cadoret écrit Cadorel alors que l'origine en est le vieux breton 'Katworet'. A la Grignonais nous avons 'Pirudel' (ancienne forme Pérudel) formé de Penn (tête, bout) + Run (tertre) + ti, c'est la 'maison du bout du Tertre'. En Guéméné-Penfao il y a 'Feuidel' (porté aussi comme nom de famille), la première partie du nom, 'feuil' est un peu obscure, peut-être une forme locale de 'faou' (hêtres) ou Faoueg (hêtraie), à mi-chemin entre le breton 'faou' et le vieux français 'Fay'. A noter qu'à côté de Feuidel il y a le village de Feuilly qui lui aussi contient ce radical 'Feuil'. Sa terminaison en 'Y' laisse supposer un ancien diminutif breton en 'ic' d'ailleurs on trouve un nom de famille 'Feuillic' qui vient peut-être du Feuilly de Guéméné-Penfao, dans ce cas Feuilly signifierait 'Les petits hêtres'. En Derval il y a Enguerdel composé de ; An (le, la) + Gwern (marais ou aulnes) + ti, 'La maison du marais ou des aulnes'. En Pierric il y a Mentel, composé de 'Maen' (pierre ou Pierre le prénom) c'est à dire la 'maison en pierre' ou la 'maison de Pierre'. En Conquereuil il y a un nom de lieu qui semble être le même mais qui a suivi une évolution différente, c'est 'la Maintais'. En Puceul 'La Ménetais' pourrait avoir la même signification le nom s'étant figé dans la prononciation ancienne avec

insertion d'un 'E' muet comme dans Bezerol au Gâvre ou Henne-lais en Jans qui sont respectivement : 'Bez Roz' (tombe tertre) et 'Henlez' (vieille cour). En Massérac nous avons Couédé qui est à rapprocher d'un Couedel en St Just (Ille et Vilaine) et par la même du nom de famille Couedel ou Coedel bien connu dans nos contrées qui doit être tiré du nom de ces villages. La signification en est simple, soit : koed (bois) + ti, 'la maison du bois'. En Conquereuil il y a aussi Cotidel qui est plus malaisé, à définir. Deux possibilités, Koadig (petit bois sous une forme ancienne Coatic réduit à Cotic + Ti/dé, 'la maison du petit bois' ou alors Koad (bois, sous une forme ancienne 'cot' + in' (ie, la forme ancienne réduit à I) + ti/de, ce serait la 'Maison du Bois'. En Moisson la Rivière nous trouvons Gravotel qui pourrait être formé d'un nom de famille Gravot ou Gravaud, lui-même venu du breton Krac'h (colline) + Bod (résidence), + ti/te, la maison à Gravot.

Le mot 'Ti' semble avoir eu une évolution en 'tin', cela pourrait être le cas pour Brétin en Flessé, composé de 'Bre' (colline) + ti, de Lintin en Béric composé de Lenn (Lac, étang) + ti, de Lurdin en Derval composé de Leur (Aire) + ti, de Boisdin à la Grigonnais et Boisdin à St Emilien de Blain dans lesquels la partie 'bois' ne voudrait pas dire 'bois' mais 'bod' (résidence), ce seront ainsi 'Bodti' (la maison de résidence), tout comme le Boismain de Derval serait plutôt 'Bodmaen' (la résidence en pierre) que le 'bois à Pierre'.

Les formes de 'Ti' ayant évolué en Tai/dai ou Ta/da sont plus difficiles à détecter car elles se confondent avec le suffixe qualificatif 'aie' ou 'ais' qui ajoute à un nom de famille forme au nom de lieu, exemple : Hamon + ais = La Hamonnais. Quand nous trouvons la 'Jostais' en St Nicolas, avons-nous 'Jos + tai' (la maison de Jos), en Basse-Bretagne il y a de nombreux ti-Jos, ou bien le domaine d'un Jossset ainsi nous aurions Jossset + Ais comme on a mis dernièrement sur les panneaux de signalisation. Même chose pour Riotais en St Omer de Blain, avons nous Rio + Tai (le 'T' rajouté à Rio - nom breton anciennement Rioc est superflu) ou bien Riot + Ais. La Fraudais en Blain

.../...

peut-être composé du nom de famille Fraud (lui-même du breton 'Fraost' signifiant Friche + AIS, mais aussi Fraudais peut-être composé de 'Froud' (cours d'eau, torrent) + tai, 'la maison du torrent'. Pour preuve, nous avons près de la Bretonnière en la Grigonnais, là où passe le même ruisseau que celui de la Fraudais un endroit qui s'a pelle 'Le Froux' situé sur le bord du ruisseau ce ne peut-être que le breton 'Froud'. A Treffieux là où passe la rivière Don, nous avons également sur le bord de ce cours d'eau un lieu dit 'Les Froux' c'est à dire ; Lez (cours) + froud. Toujours en Blain il y a la Miltais qui peut-être composé de Milet (nom de personne) + ais, le domaine des Milet, ou encore Mell (très grand) + tai, la 'grande maison', ou encore 'Mael' (nom de personne) + Tai, la 'Maison a Mael'. En Marsac il y a la Cautais qui ne peut s'expliquer que par le breton 'Saout' (vaches, bétail) + tai, la 'maison du bétail' c'est à dire l'étable. En St Nicolas il y a la Clardaie et en Plessé la Flardais. Ces noms de lieux ne sont pas faciles à expliquer, hormis le 'dai' final, le radical Clar/clar est peut-être à rapprocher de celui des nombreux Claray qui localement sont prononcés 'syrar' et qui désigneraient des étendues plates, à comparer avec le breton Kler (surface glacée) et en Irlande le Comté de Claré. A Guéméné-Penfac il y a la Glaudais qui ne s'explique guère que par le breton Glan (rive) + tai/dai, la 'Maison de la Rive', ce qui se conçoit bien puisque le ruisseau de Sarah qui se jette dans le Don passe par là. Pour expliquer le passage de 'Glan' à 'Glau' il faut comparer avec les nombreuses Jaunais qui auparavant étaient des Jannais, lieu où pousse l'Ajonc qui localement se dit aussi bien Jenwnay que Jawnay. Il faut noter toutefois que tous ces noms de lieux se terminant par Tai/dai, on a une prononciation locale en tâ/dâ et qu'il est rare qu'on les trouve écrits suivant cette prononciation hormis quelques exceptions comme 'Cranda' en Guenrouet qui est composé de Kran (forêt en ancien breton) + ti/da, la maison de la forêt. En Guénouvry nous avons 'Tahun' composé de Ti/ta + hen (vieux), la 'vieille maison'. Tahun a dû servir comme nom de famille ayant à son

pour servi à former un autre nom de lieu car nous trouvons la 'Tahinnièrs' en Bressé. En Fègrac il y a 'Landa' en St Emilien de Blain il y a 'Landa' et en Jans 'Landal'. Ces trois noms de lieux doivent être les mêmes et composés de 'Lan' (monastère, terre consacrée) + 'ti/da', 'la maison du monastère', le 'moutier'.

Yann MIKAEL

### LES YEUX D'EAU

Les trois bâtiments de la ferme étaient disposés dans un grand carré de terre pelée, bossuée par les pas confondus des animaux et des hommes. On m'avait dit que, dans ce lieu perdu au milieu des champs clos, je trouverais, à bon marché, du bois pour l'hiver. Il y avait effectivement, un peu partout, dispersés sans ordre, des tas de rondins mal débités, qui attendaient preneur. Je pénétraï dans la cour et me dirigeai vers le bâtiment d'habitation dont chaque ouverture était bordée de briques rouges aux joints peints en blanc. Immédiatement, un chien annonça mon arrivée par de gros aboiements rauques comme une écorce. Il était attaché près de la rampe, et, à chaque cri, lançait au hasard sa grosse tête fatiguée, par devoir. L'envie de sentir sous sa main ce vieux poil fidèle et soumis me conduisit jusqu'à lui. Je savais que déjà, des fenêtres rouges, on m'observait, sans crainte puisque l'animal s'était tu et laissait mes doigts fourrager dans son épaisse toison grise. Lentement, il tourna vers moi sa tête triste et je ressentis dans ma poitrine le violent pincement de l'émotion : il n'avait plus d'yeux ou du moins ce qui occupait leur place ne pouvait porter ce nom, c'était deux globules blanchâtres desquels s'écoulait un liquide purulent, rassemblant les poils, à mesure qu'il séchait en petites touffes dures. Je tentai une caresse sur ce regard perdu dans un douloureux songe intérieur mais un court halètement plaintif me le refusa. Je me relevai, la gorge serrée, et regardai le ciel comme on fait toujours lorsque le chaos terrestre nous lance au cœur le spectacle de la souffrance inutile. Certains disent qu'à ce moment on tourne son regard vers Dieu. Il faut croire plus justement que l'absence des choses dans l'immensité bleue repose un instant de leur arbitraire, sans y chercher un créateur évidemment maladroit et sadique.

J'avais ces pensées, qui en d'autres temps m'auraient valu un bon bûcher, lorsque je me relevai, laissant geindre à mes pieds une masse tout entière habitée par un paysage plus beau, plus pur que ceux que je verrais jamais ; derrière les yeux, lorsqu'ils sont clos, se déploie libre, l'invisible, la vraie beauté. On appelle cela le rêve. Ou la mort.

Aussitôt, mon regard fut frappé par la surface lisse et bleutée d'un petit étang ovale qui terminait un sentier partant de l'étable. Jamais je n'avais perçu l'eau avec autant d'acuité. Celle-là ajoutait à sa matière même, à sa lumière et son scintillement naturels, quelque chose d'immatériel qui ne tenait en rien à ce que parfois peuvent créer d'inexplicable les rencontres heureuses entre les couleurs et les formes. Cette eau semblait vivante et comme nourrie de regards qu'il était inutile de chercher. A quelques mètres de l'étang, un orme solitaire, tourné vers les prairies prochaines, ébriait en silence deux chaises de rotin, placées très près du bord et que je supposai occupées, de longs après-midis, par deux êtres informés de l'inutilité des conversations. Je dus rester un trop long moment dans une attitude contemplative face à ce paysage car une voix rude de femme m'arriva dans le dos comme une rafale de vent froid :

'C'est nous que vous voulez-voir ?'

Je ne me retournai pas immédiatement, essayant de deviner le visage d'où pouvaient sortir les mots que j'avais reçus comme des objets anguleux. On récidiva, un peu plus fort :

'C'est pour du bois peut-être ?'

Ayant presque oublié le but de ma visite, j'esquissai un signe de tête pour dire non, mais je ne revisai :

'Oui, oui, c'est pour du bois'.

La femme, dans l'acceptation la plus tenue du terme, m'attendait bien campée sur le pas de sa porte. Tout était carré, ou presque, chez elle : la tête, les épaules, le corps et je ne m'étonnai pas que de cette constitution géométrique pût sortir autre chose qu'un ton aussi direct. Les traits de son visage semblaient tirés à la règle et sa large bouche était parfaitement horizontale.

"Vous aimez les chiens, dit-elle en me tendant une main ligneuse et froide, celui-là, il n'en a plus pour longtemps. Si ça continue, il faudra bien l'achever, c'est pas le matériel qui manque", et elle désigna, d'un petit mouvement de tête, des rondins épars sur le sol.

Je ne répondis pas car un frisson placé me parcourait le dos, deuxième rafale du même vent. Elle dut remarquer le petit mouvement de recul qui allait me faire fuir pour de bon.

"Mais vous savez, les bêtes c'est comme les gens ; on s'attache ..." Elle disait cela sans conviction et je ne doutai pas du sort prochain qui s'abattrait sur le pauvre front vaincu dont je conservais pour longtemps, au creux de ma paume, la tiédeur et la souffrance.

"Rentrez donc !" Je franchis la porte derrière cet impératif sans nuance. La pièce était sombre et je ne distinguai d'abord qu'une longue table recouverte d'une toile cirée aux motifs représentant un feuillage de fruits et de fleurs, dans le plus mauvais goût. Le "nous" de tout à l'heure me fit chercher dans la pièce ce qu'englobait ce pluriel et mes yeux s'arrêtèrent aussitôt sur deux êtres, assis l'un près de l'autre, légèrement à l'écart de la table. C'était un homme et une petite fille d'une dizaine d'années. Faute de présentations, je décidai qu'ils étaient le mari et l'enfant de celle qui s'affairait maintenant presque entière dans sa cheminée.

"J'allumais du feu. Ça s'est refroidi depuis hier, vous ne trouvez pas ?"

Obligé de répondre, je lâchai une phrase toute faite qui laisse libre le cours de la pensée. Les premières flammes s'élevèrent, dociles, et leur clarté se posa doucement sur les deux êtres qui n'avaient pas bougé. Ils se trouvaient maintenant à la croisée du peu de jour autorisé par les étroites ouvertures, et des lueurs dansantes sorties de quelque bouleau tout imprégné encore de matins de soleil. Les arbres, me disais-je, sont bien plus proches de la lumière que les hommes.

L'heure était paisible, je ne pensais plus au chien ni aux phrases brutales de cette femme dont j'admirais la facilité à faire naître la flamme. Sans s'adresser à moi, elle dit, d'une voix presque douce et qui me surprit :

"Le feu, ça fait toujours du bien au cœur".  
Ils étaient trois, réunis dans cette étrange jouissance de la lumière, à laquelle je n'avais pas part, je le sentais. L'enfant et son père se tenaient la main depuis que j'étais entré. J'avais d'abord cru au petit geste de tendresse qui facilite le chemin de l'âme quand elle a quelque chose à dire, et je m'étais gardé d'aller les saluer. Mais ces deux mains ne se quittaient pas et j'observai que, par instants, elles s'assuraient de leur prise, se serraient jusqu'au bleuïssement. Lequel sauvait l'autre et de quel danger ? Tous deux me regardaient fixement, avec une étrange expression de paix que je leur enviai. Mes yeux s'attardèrent sur leur visage et j'esquissai un sourire auquel ils ne répondirent pas.

"Assoyez-vous ! La femme avait repris sa voix rude. Je fis quelque pas vers la chaise qui m'attendait près de la table et me tournai vers les deux êtres silencieux et immobiles. Ils me regardaient toujours. Plus intense, plus douloureux que près du chien geignant, un pincement aigu parcourut ma poitrine : les yeux étaient l'exact reflet de la surface de l'étang, son eau y vivait, y scintillait et les flammes y déployaient des lueurs de couchant. Leur couleur et le cercle parfait du cristallin n'étaient plus perceptibles. Tout avait disparu sous une eau claire qui semblait cacher le secret de sa source. Il fallut pourtant que je réponds aux questions qui ne me tirèrent pas de mon trouble.

"Et vous en voudriez combien ?"

- Combien de quoi ?

- De bois pardi, on n'a rien d'autre à vendre, ici !

- Ah oui ! du bois ... Eh bien, ma foi, de quoi passer l'hiver.

- Vous en avez de bonnes vous ! L'hiver, chacun le passe à sa façon, il y a des frileux, des douilletts, et d'autres moins."

L'eau coulait tranquille dans les yeux reposés. Je ne pouvais m'en détacher. De très brefs battements de paupières, me faisaient penser aux oiseaux qui survolent parfois longtemps les étendues liquides.

"Alors ?"

- Moi, je suis plutôt frileux, vous savez ..."

douceur des regards déchargés de pensée. En moi venait de naître l'immense espoir de guérir du mal de vivre. 'Il faudrait que j'aie ces yeux-là, pensais-je, ou que je les regarde toujours.' Des oiseaux s'en échappaient, régulièrement, et je sentais le souffle de leur vol. 'Des yeux qui sont la liberté, voir la vie ainsi ...'

'Alors ?

- Eh bien, disons une douzaine de mètres cubes, c'est trop ?

- Des cordes, ici, on dit des cordes et douze mètres cubes, ça fait quatre cordes. Non, ce n'est pas trop et ça dépend de la cheminée.'

Elle prit un crayon à la mine de graphite et inscrivit le chiffre avec application sur un vieux calepin. Elle me donna un prix que je ne contestai pas.

'Mais il faudra venir le chercher ...'

Elle se leva et je sentis qu'il fallait en faire autant. A ce moment, les deux visages eurent exactement la même expression, une joie diffuse les illuminait, qui montrait de l'intérieur, sûre de trouver le jour qui l'épanouirait. Que je me rappelle une fois encore cet instant où je ne me doutais de rien, avant de les oublier tous deux, si je le peux.

'Tiens ! dit la femme, je vais en profiter pour les emmener au bord de l'étang. Ils sont aveuglés, vous avez dû le remarquer. Le père, ça l'a pris il y a deux ans, en même temps que le chien. Ma fille, c'est de naissance. Et maintenant, c'est moi qui fais tout ! Enfin presque, une scie dans les mains, ils arrivent à m'aider ...'

Debout, ils cherchèrent le bord de la table qui les conduisit jusqu'à la porte. La femme saisit le bras de l'enfant et ils traversèrent la cour à petits pas. Il y eut une courte halte près du chien. Jusqu'à ce qu'ils parviennent sous l'orme, je ne bougeai pas.

'A bientôt !' me cria-t'on pour m'inviter à déguerpir comme si je devenais un témoin gênant. Une dernière fois, je fixai l'étang ovale avant de m'enfoncer dans le visible.

Deux gros aboiements emplirent l'espace. Et me poursuivirent encore.

Jean-Joseph JULAUD

Texte tiré de son livre LA NUIT ETOILEE

## GRONNEN AR YOC'HSTLENN

"Yoc'hstlenn", setu ur ger eus ar brezhoneg arnevez, evit treiñ ar ger etrevroadel "MASS MEDIA". Ur ger govellet-kaer, o tiskouez e c'hell ar brezhoneg, bezañ kevatal da n'eus forzh petore yezh. Koulskoude n'eo ket hor yezh vroadel unan par d'ar re all, peogwir n'eo ket yezh ur stad dieub, daoust d'an emsaverion, ober o seizh gwellañ evit d'ar brezhoneg dont da vezañ ur yezh evel ar re all. War un dro gant ar yezh, ez eus un dra all en arvar e Breizh, stuzegezh ur pobl. Fobloù all avat, hag a hañval bezañ gwarezet gwelloc'h, dre maz int kenreizhet e stad dieub, a zo o stuzegezh, war hent an distruj evel hini Breizh, dre zallentez o renerion, ha ne welont nemet an traoù danvezel er vuhez. Kiriek eus an dra-se, ar yoc'hstlenn o strewiñ stuzegezh ar c'hêrioù bras, o tont da vezañ muioc'h mui, ur stuzegezh etrevroadel, en ur ger, bedel. Ne fell ket dir lavarout, ez oa a enep an arakaat. N'eus ket tu da herzel outañ, peogwir emañ bepred an den oc'h ijinañ hag o klask peragoù ha penaozioù an traoù. Nann, pezh a vennan lavarout, ez eo e rank pep pobl, mestroniñ an arakaat, dre vezañ mestr war he zonkadur. Gwechall gozh, ne oa ket kalz darempredañ etre ar pobloù dre ziouer a araezioù. An dra-se avat, o gwareze ken e keñver o sevenadur, ken e keñver o buhez evel pobl zeken. Bremañ ez eo digar frank prenester ha dorioù ti pep pobl, ha pezh a oa c'hoantaet gant darn da gentañ, evel un tamm aveliñ, a zo deuet da vezañ ur gortenn o c'hourdrouz, a gas gantif pep tra. Da gentañ ez eus bet ar WASK - levrioù ha kelaouennoù - renet peurvuiañ gant kêriz hag o reif dreistholl, savboent ha mennozioù tud ar c'hêrioù, evel an doare da vevañ, d'en em wiskañ, hag all ... Da skouer, kêriz ez eus peurvuiañ eus tudennoù ar romantoù. Evit pezh a sell ouzh ar wask dre vras avat, ez eus ur jestr youlek d'ober gant an dud, ret eo prenañ ha lenn, ha pep hini a oar, e klemm bepred an embannerion, n'eus ket lennerion a-walc'h. Ouzh ar skingomz e rafen dre vras an hevelep rebechoù. Amañ avat, e krog an dud da gaout un emzalc'h gouzañvus, n'eus nemet selaou, hag evel-se e vez intret ar speredoù gant sonerezh arnevez ha kanaouennoù e saozneg, deuet da vezañ yezh etrevroadel, e ne vern pe lec'h, ken digenvez

.../...

e vefe, ha gant ar re yaouank pergen. Gant ar Skinwel e Ke-  
jomp gant galloudusaf benveg ar yoc'hstlenn, dre ma krog en  
dud, dre ar gwel hag ar gomz. Dez'e c'heller gwiriekat er-  
vat an dra-se, gant ar vugale. Diaes eo o tiskregiñ diouzh  
ar Skramm Skinwel. Tamm ha tamm e steuz ar pouez-mouez.  
Komz a reont holl gant an hevelep gerioù eus an hevelep  
brizhyezh. A benn nemeur, e vo krenvaet c'hoazh galloude-  
gezh ar skinwel, pa vo lieskementet niver ar skingaserioù  
gant al loarigelloù - Skinwell, hag e c'hello pep hini de-  
gener skingasadennoù a bep seurt gant delezioù bolennheñ-  
vel, evel ma c'hoarvez gant ar skingomz abaoe pellzo, peog-  
wir e c'hello ul loarigell hepken goleiñ Europa a -bezh.  
Petra lavarout evit klozañ an daolenn hollwashaer-se, ul la-  
varenn a c'hoanag, nann siwazh. Diaes eo henn ober, rak, an  
argerzh a zistrujadur eus ar stuzegezh henvoazel, da lavarout  
eo, ur stuzegezh disheñvel evit pep pobl, n'eus ket tu ken  
da herzel outañ, d'an nebeutaf e Breizh, mar ne c'hoarvez  
ket d'hor bro, en em genreizhañ en ur stad dizalc'h, leviet  
gant ur skipailh broenerion awenet gant an hengoun breiz-  
hat, keltiek ha kristen, ha mennet da adbevel Breizh, en em-  
glev gant an hengoun-se, ken e keñver ar yezh ar stuzegezh.

Yann Mikael

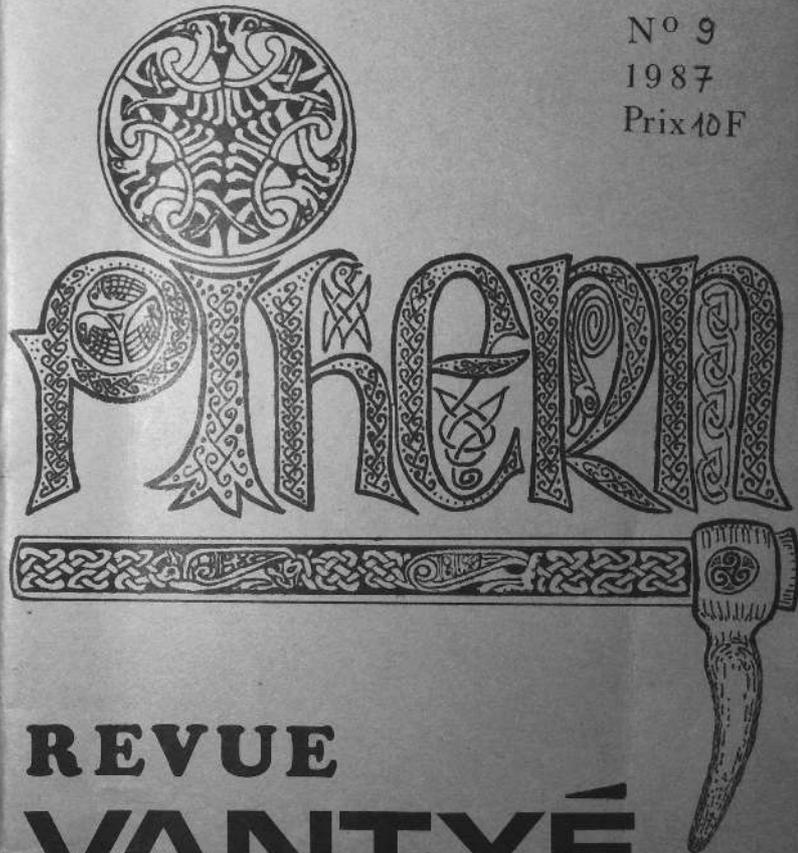
Gerioù divoutin : Groñ = dictature, arnevez = moderne,  
stuzegezh = la culture, le mode de vie, Argerzh = proces-  
sus, araezioù = moyens, bolennheñvel = parabolique

IMBOURC'H : Revue d'étude en Breton a  
publié TREGLÉN KERIADENN VILLIGET un  
recueil de deux longues nouvelles de  
notre collaborateur Yann MIKAEL. Abon-  
nement 130 F à Youenn OLIER 8, Place  
du Marchix 56230 QUESTEMBERT





N° 9  
1987  
Prix 10F



**REVUE  
VANTYÉ**

64 Route de Derval

44290 GUÉMÈNE PENFAO Bretagne



# PIHORN

la VOIX du PAYS MITAW

REVUE TRILINGUE de L'ASSOCIATION VANTYÉ

64 ROUTE DE DERVAL 44290 GUÉMÉNÉ - PÈNFAO

SOMMAIRE

TAOLENN

- Page 2 - Le Miracle Allemand  
avec Eugène COGREL
- Page 4 - Sondage F3 - Nantes en Bretagne  
avec Sévère BABIN
- Page 6 - Saint-Gwénéalé au Pays de Pierric  
avec DENWAL GWENVENEZ
- Page 8 - Des mots nouveaux en Parler MITAW  
avec Yann MIKAEEL
- Page 11 - Les Mots Bretons du Prêché MITAW  
avec Yann MIKAEEL
- Page 19 - EN PËCHOU BEN KËRSI avec JENW REGAL
- Page 21 - L'ETRISITÉ A GHÉMNÉ avec JENW REGAL
- Page 23 - Les noms de lieux Bretons en Nammedie  
avec Yann MIKAEEL
- Page 27 - BEVET AN HARZOÙ Gant Yann MIKAEEL

Responsable de la Publication : Jean-Marie MIKAEEL  
 Périodicité semestrielle - Prix du N° 10 F  
 Abonnement 25 F - Dépôt légal 2ème trimestre 1987  
 Numéro 09 - N° ISSN 0242 - 6994  
 Imprimé par la revue.



SONDAGE FR3 NANTES EN BRETAGNE

En janvier 1986 la station FR3 NANTES a procédé à un sondage d'opinion pour connaître le sentiment des habitants de la Loire-Atlantique par rapport à la Bretagne. Deux questions étaient posées :

- 1°- Vous considérez vous comme Breton.
- 2°- Souhaitez vous un rattachement administratif à la Bretagne.

Réponse à la 1ère question :

Non pas du tout = 33,51 % total 49,61 %  
 Non pas vraiment = 16,10 %  
 Oui plutôt = 16,62 % total 50,39 %  
 Oui tout à fait = 33,77 %

Le sentiment d'être Breton est plus fort dans les petites communes.

Réponse à la 2ème question :

Non pas du tout = 16,37 % total 36,65 %  
 Non pas vraiment = 20,28 %  
 Oui plutôt = 28,11 % total 63,34 %  
 Oui tout à fait = 35,23 %

Ce sondage a dû en surprendre plus d'un car nous voyons que malgré toute le matraquage publicitaire qui a été fait toujours pour l'artificielle Région de Loire. Plus de 50% des habitants de Loire Atlantique se considère comme Bretons, plus surprenant encore plus de 63% souhaitent le rattachement à la Bretagne. S'il y a quelque temps on parlait d'un referendum auprès de la population de la Loire Atlantique pour résoudre ce problème que beaucoup ressentent douloureusement, nous doutons fort qu'il ai lieu un jour après ce sondage car le Oui à la Bretagne l'emporterait largement et ce n'est pas ce que souhaitent ces messieurs qui nous gouvernent

Pour être tenu au courant des actions que même le C; U. A. B. (comit pour l'unité administratif de la Bretagne). Abonnez-vous au COURRIER de L'UNITE en envoyant 25F au C. U. A. B. 12 rue des Renards 44 300 NANTES. Vous pouvez également y commander des autocollants "de OUESSANT à CLISSON tous BRETONS" et des enveloppes frappés de la Carte de Bretagne pour vos courriers.

YANN MIKAEL

~~~~~  
 Lisez 'GVERN HA DU' Journal nationaliste breton Directeur J. Le MAHO 190, bis Avenue de Clichy 75017 PARIS. Abonnement IOOF. C.C.P. I8866 46 H à l'ordre de J. Le MAHO.  
 ~~~~~

~~~~~  
 BREIZH : Revue bilingue, Organe de Kendalc'h. Toutes les informations culturelles de Bretagne. Abonnement IOOF. Administration ; 28 rue des GANTELLES 35700 RENNES  
 ~~~~~

~~~~~  
 Lisez 'AL LIHAN'. La plus ancienne et la plus importante des revues en langue bretonne. Directeur ROMAN HUON. Abonnement IOOF à adresser à P. Le BIHAN 16 rue des Fours à chaux 35400 Saint-MALO  
 ~~~~~



## St GWENOLE AU PAYS DE PIERRIC

Voilà qui peut surprendre, mais qui doit nous réjouir en même temps St GWENOLE est le St Patron de Pierric et l'Ecole Privée de Pierric s'appelle "Ecole St GWENOLE". Comment ce St de Basse-Bretagne est-il devenu populaire chez nous. D'abord qui était ce St GWENOLE. Disciple de St BUDOC, il s'établit d'abord dans l'île de LAURETT (archipel de BIECHAT) puis avec ses disciples il partit sur les routes puis il fonda l'Abbaye célèbre de LANDEVENNEC, au fond de la Rade de Brest et à l'entrée de la Presqu'île de Crozon, c'était en 485. En 1985 on a fêté le 1500 anniversaire de la fondation de l'Abbaye de LANDEVENNEC et, à cette occasion, la poste a émis un timbre commémoratif. St GWENOLE est connu aussi à cause de la légende de la Ville d'Is, sur laquelle il jeta l'améthyste ainsi que sur la princesse DANUD fille de GRADON Roi de CORNOUAILLE.

Après sa mort GWENOLE fut canonisé et ses reliques conservées et vénérées à l'Abbaye de LANDEVENNEC. Quatre siècles plus tard, ce fut les invasions normandes. Le Roi Breton Alain le GRAND que les normands craignaient plus que tout, car ils les avaient combattus durement, venait de mourir. La succession se fit mal; Les quatre fils du Roi moururent les uns après les autres donc un inter-règne de faiblesse, que les normands mirent à profit en attaquant de part et d'autre. En 914 l'Abbaye de LANDEVENNEC fut détruite. Les moines prirent la route de l'exit en emmenant avec eux les reliques de St GWENOLE qu'ils eurent bien du mal à sauver. Ils traversèrent en biais l'intérieur de la presqu'île armoricaine en restant à égale distance des côtes autant qu'ils pouvaient, car elles étaient attaquées sans cesse par les pirates normands, et ils dirigèrent vers l'Est c'est-à-dire vers la frontière de l'ANJOU. Un jour, ils atteignirent la paroisse de PIERRIC. Ils suivirent la vieille route qui suivait la vallée de la Chéro sur la rive gauche, à deux ou trois kilomètres de la rivière. C'était en été, car les arbres étaient

7

bien feuillés et le temps était très chaud. Les moines qui portaient la châsse très lourde contenant les reliques de St GWENOLE, étaient très fatigués, quand tout à coup ils se trouvèrent devant une alignée de rochers difficile à franchir, loin de toute maison et sans eau bonne à boire. Les moines étaient près de mourir de soif. Leur chef (un Saint d'après les gens de PIERRIC) pria St GWENOLE de demander à DIEU de leur donner de l'eau. En même temps il frappa le rocher avec son pied qui s'enfonça dedans, faisant un trou qui en pris la forme. De ce trou jaillit une eau très fraîche avec laquelle les moines purent étancher leur soif. Il n'y avait alors qu'une chapelle à PIERRIC. Plus tard, on construisit une église avec St GWENOLE pour patron en souvenir du miracle des rochers de PENGRÉ.

Aujourd'hui encore, près des villages de BASTON et le HOUSSAY dans le champ PENGRÉ ou PIGRÉ, on voit un amas de rochers formant comme une crête, sur un des rochers il y a un trou de 20 à 25 cm de profondeur en forme de pied, toujours plein d'eau, même pendant les périodes de sécheresses, on l'appelle la Fontaine du Pas du Saint.

DENNAL G. ENNENNEZ

NB : Pour écrire cet article, je me suis inspiré pour une part d'un article en langue bretonne de la revue AR BED KELTIK n° 118 octobre 1968, ESORC'H AN NORMANED, BREIZH GOUDE MARV ALAN VEUR, d'après "l'Histoire de Bretagne" de Arthur de la BORDERIE qui lui-même s'était inspiré d'un article du Marquis REGIS de L'ESTOURBEILLON paru en 1888 dans KANNADIG HENONTEL UNVANIEZH VREIZH.

### DES MOTS NOUVEAUX EN PARLER MITAW

Les mots nouveaux c'est le problème de toutes les langues. On peut juger de la vigueur d'une langue à sa facilité à forger des mots nouveaux par elle-même, sans aller les chercher dans une autre langue. Le parler "Mitaw" ayant perdu bon nombre de ses locuteurs, a tendance maintenant à prendre purement et simplement les mots français sans même chercher à les adapter, ce qui amène parfois certaines bizarreries. Prenons par exemple les mots "chômage" et "chômeur", termes très utilisés aujourd'hui et chacun sait pourquoi. A propos de "chômer" le dictionnaire étymologique LAROUSSE nous dit : "du latin populaire "CAUMARE", du bas latin "CAUMA", chaleur (vulgate), issu du grec "KAUMA"; il signifie proprement "se reposer par la chaleur". Jusqu'au 19ème siècle, il a indiqué une cessation de travail en général (de là, le terme "Jour chômé"), ensuite une cessation d'activité industrielle consécutive à une crise économique. Donc si on veut adopter le terme "chômeur" en Mitaw et dans toutes les variantes du gallo-breton, on devrait dire "Choomou" et pour "chômage" "Choomayj". Malheureusement ces termes existent mais ils ne veulent pas du tout dire cela. Le verbe "Choomé" veut dire "Lever", "mettre debout", de ce fait un "choomou" c'est quelqu'un qui lève quelque chose, qui la met debout. Par exemple, à l'époque de la moisson, quand on avait fauché le blé noir il fallait "choomé" les javelles deux par deux pour qu'elles continuent à mûrir, à sécher au soleil. Et bien, ceux qui faisaient ce travail on les appelait les "choomou d'byénay" et sur cette opération c'était le "choomayj d'byénay". En breton il existe le verbe "chom" ou "chemel" (suivant les endroits) mais la signification est encore différente puisqu'il veut dire "rester", "demeurer". De cette racine "chom" on a fait par exemple le mot "chomlec'h" qui signifie "lieu de résidence", "adresse".

En définitif, je dirais qu'il vaudrait aussi bien ne pas traduire en Mitaw les mots "chômage" et "chômeur" mais plutôt employer des périphrases du genre "manque de travail", "gens sans travail" comme on l'a fait en breton avec les mots "Dilabour" (chômage), "TUD DILABOUR" (chômeurs).

Heureusement pour bien d'autres mots le parler Mitaw se prête très bien à la construction des néologismes (mot nouveau). Quand vint l'ère du machinisme agricole, c'est là que commencèrent les premiers essais d'adaptations des mots nouveaux qui ne furent pas des plus heureux. Dans la logique du parler Mitaw, les outils ont des terminaisons en "wé" si ils sont masculins, exemple : PËRSWÉ (presseur) SËRSWÉ (sarchoir) DRUJWÉ (lit, sens trivial) KOULWÉ (entonnoir filtre), au "wér" si ils sont féminins, exemple : ATËLWÉR, TËRTWÉR (grosse cheville du timon de charrette pour atteler les boeufs) PËTWÉR (jouet pour enfant fait avec une branche de sureau évidé). Partant de ce principe on aurait dû dire "FAWCHWER" pour "Faucheuse" et bien on disait seulement "FAWCHÉUZ", on n'adaptait que la moitié du mot. De même pour "Lieuse" (moisson-nuse-lieuse) on aurait dû dire "LËYWÉR" mais on disait seulement "LËYEUZ", on avait perdu un peu du génie de la langue, essayons de le retrouver et imaginons quels noms Mitaw on pourrait donner à ces antités et inventions modernes qui sont de notre vie quotidienne.

**LE REFRIGERATEUR** : C'est une armoire à froid, et froid en mitaw c'est "FRÉ", froidir se dit "FËRDI" donc quelque chose qui produit du "FRé", c'est un FËRDWÉ je proposerais ce mot pour "refrigerateur".

**LE CONGELATEUR** : C'est un coffre ou une armoire qui gèle les aliments qu'on y met et les maintient gelés. "GELER" en mitaw se dit "GËRWÉ". Donc en bonne logique mitaw ce qui "Gro" c'est une "GËRWÉR" (à cause de l'infinitif verbal GËRWÉ il vaut mieux que le nom de l'ustensile soit féminin).

**LA TONDEUSE A GAZON** : Tondre se dit "TOUZÉ" en Mitaw. En breton c'est "TOUZAN". Là c'est très simple Tondeuse se dira "TOUZWÉR" tout comme un tondeur se dit "Touzou".

**LA COUVEUSE, LE COUVOIR** : Dans la rubrique "les mots bretons du parler mitaw, j'étudie le mot "GORWÉY" qui veut dire "Couvée" je pense qu'il pourrait être utilisé pour fournée "GORWÉ" ou "GORWÉR" (couvoir, couveuse).

**LA FRAISE OU ROTAVATOR DE JARDIN** : Ce nom de "fraise" m'a toujours paru bizarre pour désigner cet outil, que fait cet outil, il "dégèy" c'est-à-dire il hache, il broie, il met en miettes ainsi je propose le mot "DÉGËYWÉR".

**L'ECRAN-CLAVIER D'ORDINATEUR** : C'est un outil très récent mais qui va en se généralisant. Un collègue de travail me disait qu'il allait "ANGÈRNE" en parlant du travail d'entrée des informations dans l'ordinateur, depuis ce temps là on ne parle plus que d'"ANGÈRNWÉR" pour désigner l'écran-clavier. Ce terme de battage me fait penser que pour désigner la "batteuse" on aurait pu employer le mot DRÂYWÉR puisque battre ou "syeu" (fléau) se disait "DRÂYÉ".

**LE DECAPEUR A PRESSION D'EAU** : C'est un outil récent que les gens appellent par le nom du fabricant "KÄRCHER" un peu comme un appareil photo se disait Kodac il n'y a pas si longtemps. Que fait cet outil, il gicle de l'eau à plus ou moins de pression, comment se dit "gicler" en mitaw : "JILÉ" ou "VOUYÉ" avec des nuances, si le jet est fin çà "JIL", si il l'est moins, çà "VOUY". Alors cet outil on pourrait l'appeler une JILWÉR ou une "VOUYWÉR", au choix.

YANN MIKÄEL

### LES MOTS BRETONS DU PRÉCHÉ MITAW

**ABOUSÉ** : Ce mot veut dire accroupir. Ce mot semble avoir pour origine le mot breton "PUCHAN" qui veut dire "s'accroupir" après adoucissement du "P" en "B" sous l'influence du "A" placer devant, comparer avec l'expression bretonne "en e buch" (accroupir). Le passage de "U" a "OU" se conçoit aisément, quant à la relation entre les consonnes "CH" et "S" il n'est pas rare dans les différents dialectes bretons, exemple : Gwech (fois) qui se dit par endroits Gwez ou bien le radical du verbe "Kivijañ" (tanner) qui peut dériver de "Kiviz" à "Kivich" en passant par "Kivij".

**PAW** : Ce mot désigne des "Grands pieds" et par extension des "grandes mains", dans un sens un peu péjoratif. L'origine en est sans aucun doute le mot breton "PAW" qui veut dire "PATTE", mais aussi avec extension vers les sens "PIED" et "Grosse main". L'adjectif breton "PAVEK" désigne aussi bien celui qui a de grosses pattes que de fortes mains. "Pavek" est porté comme nom de famille.

N.B. : Ne pas confondre avec son homonyme "PAW" qui veut dire "pieu" "pal" "palis"; du latin "Palus".

**PAWEN** : Ce mot désigne une grosse pierre épaisse et semble être plus proche du breton "Paw" que du français "Pal", "Palis". Son origine peut être un mot breton "PAWENN" ou "PAVENN" de même signification, mais qui ne serait plus usité. Ce mot aurait pu avoir la signification de "PAVE".

**KEEGNÉ** : Ce mot veut dire "pâturer jusqu'à l'excès, jusqu'à arracher la racine de l'herbe, également arracher l'écorce des arbres". Se dit souvent de la façon de pâturer des moutons et des chèvres. Après leur passage dans une pâture tout est "KEEGNÉ". L'origine du mot, c'est le verbe breton "KIGNAT" qui veut dire "Ecorcher". La nasalisation du "I" est normale en parler MITAW devant tous les "N" et les "GN" puisque les "GN" ne sont que des "N" palatalisés.

**EKEGNÉ** : Ce mot veut dire "énervé", il semble être un dérivé de "keegné" avec le suffixe "E" qui est un privatif. Ce mot se comprend bien dans le sens "écorcher les nerfs, mettre les nerfs à vif", donc "énervé".

**GAW** : Ce mot n'est qu'un préfixe et il a le sens de "faux". Il ne peut venir que du breton "GAW" qui aussi veut dire "faux" et aussi "mensonge" cela va de soi un mensonge c'est quelque chose de faux. Le suffixe GAW pourrait s'employer dans bien des cas, partant où il y a une idée de fausseté, on le retrouve surtout dans les mots suivants.

**GAWDORMI** : Ce mot veut dire "sommoler" ou plutôt "dormir que d'un oeil", dormir d'un faux sommeil.

**GAWPRÉCHÉ** : Ce mot veut dire "parler à tort", "médire" c'est-à-dire "parler en faux", plus généralement "mentir".

**GAWPÂY ou GENWPÂ** : Suivant les contrées, ce mot ne désigne pas toujours la même chose. A GUÉMENE-PENFAO les "GENWPÂ", c'est la balle de blé et uniquement du blé, car pour de l'avoine on dit de la "BALLE" par contre dans la région de BLAIN les "GAWPÂY" c'étaient les morceaux de paille hâchés qui sortaient au bout de la batteuse, tombaient des secoueurs ou du monte-paille, parce que c'était des bouts trop petits pour être entraînés vers le pailler, à GUÉMENE on appelait cela des "menues-pailles". Ainsi "GAWPÂY" voudrait dire "fausse-paille", des déchets de paille dans lesquels il y avait aussi pas mal de balle avec beaucoup d'épis cassés. C'est sans doute pour cela que le mot a pris par endroits le sens de "Balle de Blé". La dérive du mot de "GAWPÂY" en "GENWPÂ" est la même qu'on retrouve avec "JENWNAY" (ajonc) qui se dit par endroits JAWNAY ou JENWNÂ (lieu où pousse l'ajonc) qui se dit aussi "JAWNÂ". A noter que GAWPÂY / GENWPÂ se dit aussi GAWPÂ, dans cette dernière version c'est le "W" qui est passé derrière le "P".

**GADOUY** : C'est le mot français "GADOUE" mais avec un sens très restreint, c'est de l'eau sale dans laquelle on patauge et uniquement cela. Il faut dire aussi que le sens français de "ordures ménagères qu'on entend sur les champs en guise d'engrais" n'est pas du tout connu à la campagne. Si il y avait des décets de ce genre à la ferme on les donnait aux cochons ou à la volaille, le recyclage se faisait tout de suite. Si on prend le dictionnaire étymologique "Larousse" et qu'on cherche l'origine du mot "gadoue" on nous dit : origine obscure, mot dialectale de l'ouest de la France. C'est pour cela que j'émetts l'hypothèse suivante : "GADOUY" et "GADOUE" peuvent être des mots formés en gallo-breton à partir des deux mots bretons GAW et DOUR, GAW (faux) et DOUR (Eau),

GAWDOUR, de la "fausse eau", de l'eau qui n'est plus de l'eau tellement elle est sale. Ensuite le mot a très bien pu évoluer en GADOU/GADOUY, la chute du "R" final étant généralisé en parler MITAW pour bien des mots.

**GORWÉY ou GÉRWÉY** : Ce mot désigne une couvée de poussins, quelque soit le genre d'oiseaux, poulets, canards, oies, perdrix; par extension, on l'emploie pour d'autres animaux. Là où on dirait "portée" en français, ou nichée, exemple : chiens, chats, lapins. On va même plus loin, on l'emploie pour les personnes, on dira "een gorwéy ed garsäy" pour "une floppée de gosses" dans certains cas en dehors des oiseaux "Gorwéy" est synonyme d'un autre mot mitaw qui est "KERNIYÉY". L'origine de "GORWÉY" c'est le radical breton "GOR" qui veut dire "chaud", pas un chaud qui vient de l'extérieur, mais de l'intérieur, un réchauffement par contact intime, de là le verbe breton "GORIN", (couver) et son résultat "GORAD" (couverte). Peut-être qu'en breton vannetais il y a une variante en "GORWEIN" / "GORWAD" qui a permis d'avoir en mitaw "GORWÉY". Pour traduire le verbe "couvrir", on emploie surtout la forme mitaw "KWE" mais je pense qu'on a dû employer pendant longtemps le verbe "GORWÉ", il serait bon de le remettre à l'honneur.

**N.B.** : "GORWÉY" se dit souvent GÉRWÉY sans doute sous l'influence de son presque homonyme "GÉRWÉY" qui veut dire "gelée" et qui est issu de "GRO" qui signifie "glace", aussi je conseillerais de toujours écrire "GORWÉY" pour "couverte" et "GÉRWÉY" pour "gelée". En parler vendéen il existe un mot que j'ai trouvé écrit "GUEROUÉE" que j'ai trouvé dans le livre de Michel RAGON. "Les mouchoirs rouges de CHOLET", je pense qu'il se prononce "GÉRWÉ", il désignait à la campagne une assemblée de personnes qui se groupaient dans un village pour de grands travaux comme défrichage, moisson, etc... Je pense que c'est notre mot mitaw "GORWÉY" qui s'est répandu jusqu'en Poitou, avec un sens qui a évolué, mais qui reste quand même assez proche, dans une couvée ou une assemblée il y a une idée de "groupe".

**GOULYÉ** : Quand on tue un cochon, on l'assomme puis on l'égorge dans le sens longitudinal et non pas en travers comme peuvent le faire les Juifs et les Arabes quand ils tuent les moutons. L'habitude était, du moins quand le cochon était tué, à la ferme de tailler un morceau spécial autour de cette plaie béante par où s'était vidé le sang du porc. Qu'en faisait-on de ce morceau un peu sanguinolant, j'ai oublié depuis, peut être à faire des boudins, en tout cas il avait un nom particulier c'était le "GOULYÉ". D'où peut venir ce mot ? En breton nous avons les mots "GOULI" pour dire une "plaie", une "blessure" et "GOULIER" pour dire une "cicatrice". Le sens de ces mots breton et mitaw était très proches, je pense que le mot GOULYÉ ne peut venir que du breton.

**JÉD** : Tout le monde connaît bien ce récipient campagnard qu'est la "Jéd", fait de paille tressée avec des lanières de ronce. On en faisait de toutes tailles et de toutes formes, pour mettre le blé moulu ou à moudre, le "Gaborè" la farine, les oeufs, le pain à lever. D'où vient le mot "JÉD" ? En breton actuel, du moins dans la limite de mes investigations présentes, je n'ai pas trouvé de mot équivalent pour un tel récipient, mais un mot assez proche est utilisé pour fariner un mot composé, c'est "JIDHOUARN" ou "CHIDHOURN". La 2ème partie de ces mots "HOUARN" ou "HOURN" veut dire "FER" en breton et cela se comprend bien, car l'ustensile appelé "JIDHOUARN" c'est le chaudron en fonte de "fer" bien connu à la campagne et qui servait, à cuire pas mal de chose sur le feu de bois dans la cheminée. Si on enlève des mots JIDHOUARN/CHIDHOURN la partie HOUARN/HOURN il nous reste JID/CHID. Si on peut raisonnablement penser que CHID est un renforcement de "JID" on s'aperçoit ainsi que "JID" est très proche de "Jéd" et comme en breton de nombreux "E" deviennent des I localement, exemple : YEN/YIN (froid) KEN/KIN (tant plus) on peut dire qu'à l'origine c'était le même mot pour désigner la même chose.

Quand sont apparus les chaudrons en fonte qui avaient la forme des "Jéd" on les a appelé "Jéd" ou "FER" c'est-à-dire "JIDHOARN" en breton.

**ANKARBALE** : Ce mot veut dire "enfourcher avec ses jambes", "se mettre à califourchon", "passer par dessus quelque chose qui oblige à lever les jambes assez haut". Exemple : on "ANKARBAL" une bicyclette, on "ANKARBAL" une barrière, une clôture, on "ANKARBAL" un cheval. L'origine de ce mot semble aussi venir du breton, car il existe le verbe "SKARBELLAÑ" qui veut dire "marcher en écartant les jambes", signification proche de "ANKARBALE", un autre mot "SKARBELLEK" désigne celui qui marche de cette façon. Ces mots semblent être composés de "GAR" (jambe) + PELL (loin) précédé d'un suffixe "ES" réduit à "S" qui a renforcé "GAR" en "KAR".

**KARBI - KARBA** : Ce mot composé sur le mode du français "CAHIN - CAHA" est dérivé de "ANKARBALE". "Aller ou se mettre à "KARBI-KARBA", s'est "aller ou se mettre à califourchon".

**ANKALE** : Ce mot veut dire faire de grandes enjambées et une enjambée c'est une "ANKALEY". Ces mots on dû dériver de "ANKARE" en "ANKALE", la dérive R/L n'étant pas rare et dans ce cas le radical de ANKALE/ANKALEY serait le breton "GAR" (jambe) renforcé en "KAR" comme dans "ANKARBALE".

**DÉKARÉ** : Ce mot veut dire décamper, fuir à toutes jambes, démarrer, partir précipitamment. Son équivalent breton est "SKARAN" qui semble être construit sur le mode de SHARBELLAÑ je suis enclin à penser que "DéKARé" contient aussi le radical breton "GAR", bien que dernièrement il m'a semblé entendre ce mot dans un film comme un mot d'argot parisien, mais justement le principe de l'argot est d'employer des mots qui ne sont pas compréhensibles en français correct et souvent de les prendre

dans d'autres langues en les investissant, ainsi le mot d'argot "esgourder" qui veut dire "écouter" ou "entendre" viendrait du breton "SKOUARN" qui veut dire "Oreille".

**DÉRWEN** : Cet adjectif qualifie quelqu'un qui est un peu fou et joyeux en même temps, le féminin est "DÉRWEEN". En breton il y a un adjectif qui signifie à peu près la même chose c'est "DREW" avec une variante "DRAW" dans le TREGOR qu'on retrouve aussi dans le nom de famille DRÉAU. Une personne qui était DREW/DRAW était une DRAWENN, une DREWENN, une DROLLENN, suivant les variantes dialectales. C'est sans doute cette dernière variante "DROUENNE" qui en parler MITAW a évolué en DÉRWEN/DÉRWEEN par le phénomène de la métathèse, intercalage d'un "é" entre D et R quand le mot a plus d'une syllabe. Ceci explique peut être le nom de famille DROUIN et DEROUIN très courant en pays MITAW et dans toute la Haute Bretagne, mais ce nom de famille peut venir aussi de DERVEEN/DÉRWEEN qui veut dire "Chêne" en breton.

**DÉRWEENÉ** : C'est le nom de l'oiseau appelé "ROITELET" dans le sud du pays MITAW, dans la région de Prinquiau - Pontchâteau. Au nord on l'appelle plutôt "BÉRTAW". En breton aussi il a plusieurs noms, on le nomme "LAWENAN" ou "LAWNANIG" généralement, ce qui signifie "petit joyeux". Dans le Léon toutefois, on le nomme "DRAWENNING" ce qui signifie "Petit Gai", le sens des deux noms est très proche, puisque "Gai" et "Joyeux" sont à peu près synonymes. Un autre oiseau s'appelle aussi "DRAWENNING" dans le Léon, c'est le rouge gorge. Pour faire la différence entre les deux, on dit DRAWENNING-BIHAN, c'est-à-dire le "petit" DRAWENNIG pour le roitelet, et DRAWENNIG-BRAS, pour le grand.

Et bien c'est ce nom DRAWENNING qui est à l'origine de DÉRWEENÈ sans aucun doute, après le phénomène de métathèse et le remplacement du suffixe breton "IG" par un suffixe gallo en "E". Du fait qu'en breton léonard, le roitelet et le rouge-gorge porte le même nom avec la seule différence que l'un est le petit et l'autre le grand, cela est peut-être la raison pourquoi dans la région de GUÉMENE-PENFAO le rouge-gorge n'a pas de nom particulier, alors que le roitelet en a deux : BÉRTAW et BORUCHO. Le nom BORUCHO est un abus pour le roitelet car il vient de breton "BOCHRUIZIG" qui est le nom du rouge-gorge.

**KROUYÉ** : J'ai déjà expliqué ce mot dans un précédent PHIERN. J'y reviens car je l'ai réétudié et j'ai trouvé des explications supplémentaires. En breton il existe bien les mots "KROUILH" qui veut dire "verrou" "targette" et "KROUILHAM" qui veut dire "verrouiller" mais il semble que ce soit des mots qui soient venus du Gallo-Breton ou plutôt ce serait le mot "KRAWIAN" qui serait parti du Breton, aurait fait son évolution en gallo-brton pour devenir "KROUYÉ" puis serait repassé en breton avec un sens un peu modifié. A l'origine il y a le mot "KRAW" (pluriel KREVIER) qui est l'équivalent de ce qu'on appelle en mitaw "TAY" c'est-à-dire tout logement pour animaux. Ensuite il y a le mot "KRAWIAN" qui veut dire "ramasser le bétail à l'étable", "l'enfermer à l'étable" et par extension on emploie aussi le mot pour dire "emprisonner" et de là bien sur on comprend très bien qu'en mitaw il ai pris le sens de "verrouiller", "fermer à clef". C'est alors que le mot a dû repasser en breton avec ce sens plus restreint, et le breton qui a le génie des mots a reformé le mot "KROUILH" pour désigner le "verrou".

YANN MIKARL

### EN PÉCHOU BEN KÉRSI

N'y ' a pu d'senkenwt enwnéy, mē dizé  
MARI JĒRGAW kē l'istwér kē j'vā vou kontē, arivi  
ō pēyi.

Vou n'avé pwen koonu vouz awt sté grenw  
doribaw koom y'aam a ben d'tro anē, oussi vray  
kē j'vou l'di sa tē en mawdi péchou, vé, é en  
fāyi krétyen kē l'pér LOKSENWD, mar a la GRĒY  
éd GALERN.

I n'tē pwen d'chéy nou, i tē vnu du  
pēyi d'BYEN é an fāt de rélijyon, in'n avé hern  
de hern il avé voyayjé denw èl tan, kenw i tē  
vâlè ben leey koom "Métivier" denw la "BAUCE"  
koom i diz é i koonésè ben sur tou lé chmen  
khi mēn é kabarè ben myeu k'i n'koonésè, lē  
syen khi mēn a l'égiliz.

Sa tē en poulè d'hā, k'avé krésu koom  
en cheen su een garenn i s'tē kant meem maryè,  
ō een fiy dē BODBREN khi tē en pti dērween,  
mē sa tē een boon märeneh pourkay liz avē ti  
falu s'nâché ô en paray koomēdyen khi n'tē k'en  
tareenhou, toutan an dēvareen vé, mē oon a  
baw fēr, en baw jou, s'é pu tay khi kmenwd vla  
LORSENWD a l'ardal su l'gērdaw, pré a kērpâyé.  
On s'an fu kri Monsyeu l'Khuré, senw atand k'i  
dmenwd. E lē vla arivē, i'n an bufè, on liz  
avé di, s'é présē. Pour konverti en fayreenhou  
d'meem, falé dla lokenws i n'an menwké pwen,  
mē ren n'i fēzé ren. Lē pawv khurè, ma DWE bénighēt,  
tē a bou d'pasyenw e koom on di, kenw oon é  
bourbé, i pèrdé son laten. Tou d'en kou, il  
chonji a grand su l'bufè een grenwd kway, khi  
tē la, antér dé pya d'fayenws e i z'di, dé s'kou  
la, sa va fēr éd l'éfé et j'amēnré nout oom  
a en pti d'ērpantenws, esyèrē mē, k'i di, apèrché  
la chenwdèl éd rouzeen tou préy éd la kway, pour k'i  
là zyeut ben dré.



khi vnè aboutè ò rak du gërdaw, denw la vnël  
 Lé vla don tōu lé deu, ben vanjè, k'i s'kouchit  
 An z'dizenw, astour on n'a pu k'a dormi  
 JENW, buf don tày la chenwdël, è m'fè maw é zyeu  
 Si tu n'veu pwen gawdormi, sa srè vantyé myeu  
 Vla don JENW a bufè, è n'an bërsiyi ras  
 I z'di, ben kày kè n'y'a ! j'buf vantyé tro bâ  
 I s'apërchi pu prëy, é bufi koom en van d'galèrn  
 I s'choomi, s'abousi, virkwèti, s'ékeenhi, hern !  
 La chenwdel ésyérè toultan, koom jeemëy een rouzeen  
 E m'vanj, la garn, jé sé éknè, vla kè ch'kéteen  
 La bourjwéz, va falây m'idé, NAANÈT buf ò mày  
 Yeen deu twé, bërnik ! Bufon for een awt fày  
 Fi d'garn, khèl anheudenws kè d'dormi ò s'kày  
 E a bufè su yèl, on sra kor dmeen ò sày  
 T'â k a froomè lé zyeu, é a kréré k'i fè nây  
 Vé, mé j'vây a travèr, a ! JENW tu di ben tày  
 Vantyé k'aan alenw kri la chenwbéryér, è nou ghémantrè  
 Vé vé ! é tou l'téryolon, pour k'i nou pèrn pour dé gërlübyé  
 Oon a baw n'èt kè dé kouyé, k'on trèt défay dé hërkëlyé  
 Mé n'y a pwen d'pënëlyé, senw en pti d'loryeusté  
 Tou d'en kou, su l'mur, il vit een sort d'anjenws  
 En pti tètton byenw, denw een éspès èd pya d'fayenws  
 JENW di a NAAN, ch'kre ben, k'on va z'dézankrawdè  
 Tu vâ pouvây tè dévanjè, é mày fini d'm'ékeenhè  
 Naani ! Huchi sa foom, touch pwen a stè bouzeen  
 Tu n'sé ras kày kè s'é, é ò sa, kày k'i bween  
 Tu vâ nou fër sawti, j'n'ëm pwen lé nouvyawtè  
 T'aan é pouvrouz ané ma foom, arèt don d'termè  
 JENW s'é tày èl bourjwè, mé j'n'ëm pwen lé gërlübyé  
 Jè n'vâ pwen zyeutè, mé m'kutè denw èl drujwè  
 BIDAW pézi ò son dâ, lâ vla tûëy la rouzeen anheudenwt  
 Kè l'dyâb lâz aamën, yèl é tout sa pakrenws  
 Astour k'on l'a ben geenhè, burjon nou denw èl pëyaw  
 Mé pu jeemëy on n'ërvyendra, denw s'pëyi d'doribaw  
 Dé dmen mateenh, oon ira tou deu chëy èl notér  
 E tërjou, ras een gërmiy, tu n'prèch èd l'afér  
 A la patroon dé l'awberj, paskè son fayi dërweenè  
 J'dè l'avây mi an swi, an li koupénw èl subyè  
 Mé s'é tërjou ben fè, pour lé gâ d'GHÉMNE  
 Khi pour anheudè l'mond, né sav pu kày imajeenè.

## LES NOMS DE LIEUX BRETONS EN NAMNEDIE

Après les habitations, ce qui a le plus déterminé le nom des lieux c'est la nature elle-même, notamment la forêt, les bois les variétés d'arbres. En vieux breton la forêt se disait "KRAN". En breton moderne ce mot a évolué en "PRENN" ne veut plus dire que "Bois d'oeuvre". On retrouve très peu ce mot "PRENN" dans les noms de lieux, hormis "PRINQUIAU" qui voudrait dire : PRENN (bois) + KEW (grotte, caverne) "le bois de la Grotte" ou encore PRENN + KILLIOU (haies) "Le bois des haies" ou "les haies du bois", comme nous avons "la haie des bois" en AVESSAC. En Marsac il y a "PRINCE", ce nom de lieu est peut être formé de "PRENN" + "SAEOG" du nom du Saint breton fondateur de la Paroisse de PLESSE qui a donné son nom a pas mal de noms de lieux comme TRESSE, LANCE, RINCE, RINCAIS etc... déjà étudiés dans de précédents numéros de PIHERN. Signalons également qu'en Ile et Vilaine dans la commune de ST-MARIE il y a un village qui s'appelle le hameau de "BRAN".

Si le mot "KRAN" (Forêt) a disparu en breton actuel, remplacé par le mot "KOAD" (bois), on dit "KOAD-MEUR" (grand bois) pour une forêt, ou "KOADEG" (boissière), on en retrouve de nombreuses traces dans les noms de lieux sous différentes formes : CRAN, CRAIN, CRIN, sous la forme mutée : GRAN, GRAIN, GRIN, et sous une forme courante en pays MITAW, le K initial devient "T" ce qui donne des TRAN, TRAIN, TRA... Voici ceux que j'ai retrouvé entre Loire et Vilaine :



## PONCHATEAU

CRINCOET : curieusement ce nom de lieu est formé de "KRAN" (forêt) - "KOED" (bois), le "bois de la Forêt". Ce nom de lieu a dû se former à une époque où "KRAN" n'était plus compris avec son sens de forêt. CRINCOET serait à rapprocher de CRANHOUEU en CONQUEREUIL, dont la signification pourrait être la même, autant que "Forêt du Canard", "HOUEU" pouvant être une forme mutée de "KOED" comme dans les nombreux PENHOET / PENHOUEU, aussi bien que "HOUEU" (CANARD). Voir aussi COETCRAN en Missillac.

PROCRAN : Le deuxième mot est bien KRAN (forêt), le premier est moins sûr, mais semble bien être le mot breton "BRO" (pays) après mutation B/V renforcé en "F". Si l'article est devant "Le Pays" se dit "AR VRO", ainsi FROGAIN a dû être à un moment "AR VRO KRAN", le "Pays de la Forêt", puis ensuite l'article "AR" est tombé, il n'est resté que "VRO KRAN" qui est devenu "PROCRAN".

LES CRINS ou L'ECRIN : Ce nom de lieu peut avoir deux significations, soit "Les Forêts" tout simplement, ou plus probablement LEZ (cour) + KRAN (forêt) la "cour de la forêt" dans ce cas il serait plus correct de l'écrire "LESCRIN" ou "LESCRAIN" en un seul mot.

TRAGOUEU : ce nom de lieu peut bien sûr être une forme locale de "TREGOUEU" (le village du bois) mais pourrait aussi être une forme évoluée de TRANGOUEU qui aurait dans ce cas la même signification que CRINCOET

## SAINTE ANNE SUR BRIVET

GRANNE : bien que ce nom de lieu commence par "G" et non un "C", je pense que c'est une évolution de "KRANEG" peut être avec mutation K/G de la consonne initiale après l'article "AR", ce qui aurait donné "AR GRANEG" KRANEG est une évolution de KRANOG lui-même évolué de "CRANAC". En Irlande, Pays de Galles et Ecosse ils existent de nombreux CRANOC. Dans le finistère il y a une forêt de "CRANO". Tous ces KRANEG, CRANOC, CRANO veulent dire, lieu caractérisé par "KRAN" comme tous les "RENAC", "REINAI", "RINAI" sont des lieux caractérisés par un "REUN" (Tertre) et les "GLENAC", "GLENAI", "GLINAI" des lieux caractérisés par un GLEN (Vallée). A noter qu'en St NAZAIRE il y a "CRAN-NEUF" qui doit être une fausse interprétation d'un ancien "CRANNEUC", forme intermédiaire entre "CRANOC" et "CRANEC". Il serait judicieux de reprendre cette ancienne forme de "CRANNEUC" ou "CRANEUC" à la place de "CRAN-NEUF". Mais surtout ne pas mettre de "F" final qui n'a rien à y faire.

CRANDELAIS : Si la première partie du nom est bien KRAN (forêt), le reste est plus obscur. Je ne connais pas la forme ancienne de KRAN en vieux celtique, peut-être était-ce "KRANDA", comme le "CRANDA" de GUEN-ROUET, tout comme "RANDA" était la forme ancienne de "RANN" (parcelle). Dans ce cas c'est la partie "CRANDE" qu'il faut prendre pour signifier "FORET" et la dernière syllabe "LAIS" serait le mot breton "LEZ" (cour). Ainsi CRANDELAIS voudrait dire "Cour de la forêt" ou "forêt de la cour". Si par contre la partie "DELAIS" est un mot entier il serait peut être à rapprocher du breton "DEL" (feuille), pluriel "DELIOU"

Ainsi on pourrait supposer un ancien "KRANDELEG" lieu caractérisé par une "forêt feuillue".

**HOTEL-CRAN** : dans ce nom de lieu il y a "HOTEL" et "CRAN" l'endroit devant d'abord s'appeler CRAN (forêt), quelqu'un y a construit une grande maison qui valait la peine de s'appeler "Hôtel", ainsi a été construit le nom de lieu "Hôtel CRAN". A propos du mot "Hotel" dans les noms de lieu lire l'article à propos du mot mitaw "TAY" dans PIHERN n° 8.

A Suivre **YANN MIKAEL**

~~~~~  
DALC'HOMP SONJ revue Historique  
Bretonne 36 rue Emile Zola  
56100 LORIENT. Abonnement 70F  
~~~~~

~~~~~  
ARMOR MAGAZINE : Le seul à présenter de façon objective la vie politique sociale, économique et culturelle de la Bretagne. Abonnement 120F. Pont St Jacques BP 123. 22404 LAMBALLE Cedex  
~~~~~

~~~~~  
Le LIAN : Revue de la Fédération Culturelle Bretagne Gallèze le Bourg 56430 CONCORET. Abonnement 70F pour 4 n°  
~~~~~



Daoust ha n'hoc'h eus ket klevet an dud-se, hag a lakat an hu war an harzoù, ar bevennoù etre ar vroioù? Hervezo a vefe gwelloc'h an traoù er bed, mar ne vefe ket ar skoillaou-mañ etre andud, pep nini a c'hellfe mont hag en em staliañ enep ma blijfe dezhañ. Kaer eo an dar-ze, skrivet war un tamm paper, disheñvel eo avat er gwirvoud. D'am soñj ez eo ken amocet ar mennoz-se ha ma lakfec'h da sevel un ti hep lakat dezhañ na dorioù na prenester, komprenit digor d'ar seizh avel. Lakat dorioù ha prenester d'un ti n'eo le ket serrif da viken an ti-mañ war bed an diavaez, tu 'zo da zigeriñ an nor d'an anezeien d'ar vignoned, d'an dud a blij deoc'h, hogen, ivez, ar gwir hoc'h eus da serrif an nor ouzh fri al laeron an dud tuet fall en ho keñver. Un tammig heñvel ez eo evit ar vroioù.

Pa lavarar e fell deomp-ni breizhiz bezañ mestr en hon ti, e vez taolet kerkent ouzh hon drema ar c'hom-zou-mañ : fellout a ra deoc'h sevel kili etre an dud g'emaomp o sevel europ. Al louarn ivez, na blij ket dezhañ ar c'hili, ar c'hlovedoù a harz outañ da d-pout krog er yer druz o c'hig, karout a rafe gwelloc'h o gwelant redek ar c'hoadoù eveltañ. Hevelep poellataerezh eo bepred arguzem ar re vras pa c'hoant taont peadra ar re vihan, deuit d'en em gannañ ganeomp, leal e vo ar stourmad. Kemeromp da skouer, da mani an armerzh. Boas omp da glevout digant stadrennerion, sañset bezañ poellek dreist, it da c'hounit nevidvaou Europa a-bezh, tagit, Amerika, bezit stourmus, bezit imbroudu, bezit itriker zoken, en ur ger a re wellañ.

Evit ober kement-mañ, ez eo ret kaout embregerezhioù postek, a vent bras, hag hervez poelloniezh ar reizhiad o vont bras ouzh bras, evit bezañ gouest da staliañ ur rouedad gwerzhaf efedus, da lavarout eo, n'eus plas ebet evit an embregerezhioù bihan pe etre er reizhiad-mañ. Daoust da-ze, mar c'hoarvez da lod klask mont tre er c'hoari ne eont ket pell a-raok diskleriañ freuz-stal, dre ma n'o deus ket gounezet arvalion nevez a-walc'h. E keit-se o deus kollet o arvalion a-ziagent, tost d'oz, hag a vezont adkavet

evel bara benniget gant ar c'hompagnunezhioù liesvroadel a tenn da vezañ. Skingomz, skunwel, kelaouennoù, reoù skeudennet evit ar yaouankiz pergen, arc'hant'zo da rastellat gant pep tra. Sellit da skouer ouzh kenderc'hadoù walt disney ha n'int ket ar re noazhusañ, pell ac'han, n'eus ket an disterañ pastel-vro dre ar bed ha ne anavez ket mickey, donald ha kompagnunezh. Seul eo' honoc'h an nevid seul brasoc'h ar buzadoù, setu perak e welomp meur a ganer, mennet da ren ur redamaezh etre vroadel, o tibab kanañ nemet e saozneg. Bez e welomp hiziw ar c'hallaoued o krenañ evit o yezh dirak emled ar saozneg. Soñjit'ta va zud kaezh, plane-denn ar breshoneg o c'hortoz ar galleg.

Hevelep steuziadur a c'hortoz kalz sevenadurioù dre ar bed, bezañ krignet gant ar sevenadur-mañ anvet etre vroadel, harpet gant kealiadurezh ar bedelezh-hini marc'hadourion an tempel mar ned eo ket kemeret an diarbennoù ret evit o difenn. Neuze, diezhomm ez eo an harzoù ? Evaldres, ez eo ret ivez kacout tud spisweler ha mennet, evit o lakat d'ober pezh evit petra ez int bet graet, da lavarout eo, gwarezif ! ha, pa n'eus ket anezho evel e Breizh ? Savomp anezho evel ma lakomp mogerioù d'hon tiez.

YANN MIKAEL

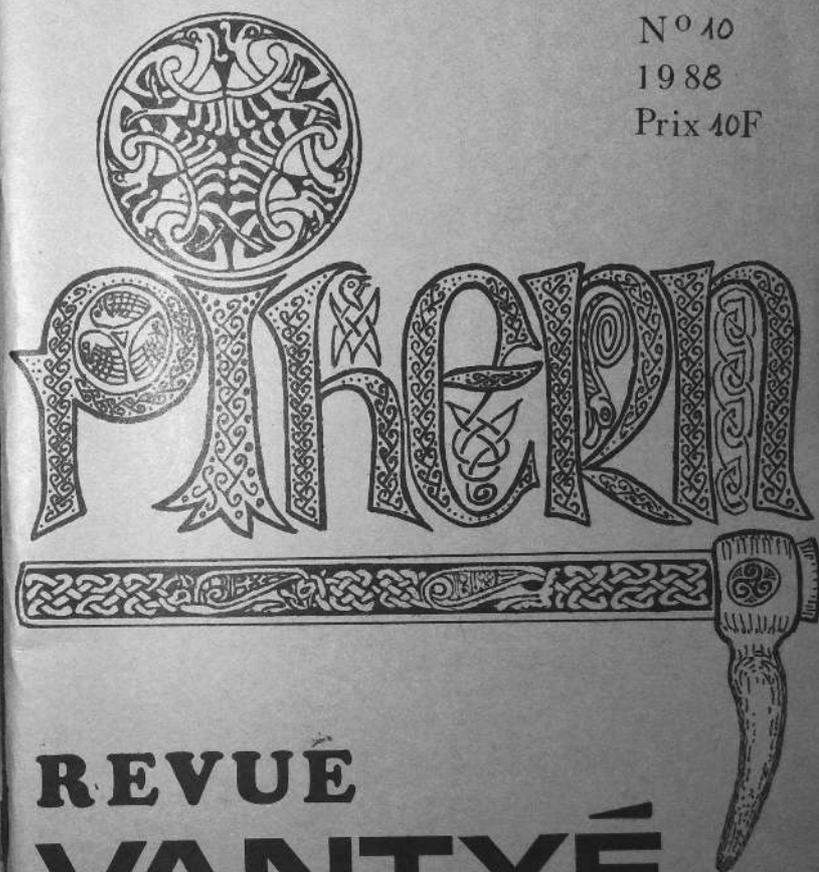
GERIOU DIAES : GWIRVOUD = Réalité, POELLATAERZH = raisonnement, STOURMAD = Combat, ARMERZH = Economie, STADRENERION = Homme d'Etat, politicien, EMBREGEREZH = Entreprise, PORLLONIEZH = Logique, RELZIAD = Système, ROUEDAD GWERZHAN = Réseau de vente, ARVALION = Clients SEVENADUREL = Culturel, SKINGOMZ = Radio, SKINWEL = Télévision, KENDERC'HADOU = Produits, productions, EC'HON = Vaste, NEVID = Marché au sens de débauché de vente, BUZADOU = Profits, REDAMAEZH = Carrière Professionnelle, STEUZIADUR = Disparition, KEALIADUREZH = Idéologie, BEDELEZH = Mondialisme, DIARBENNOU = Mesures



Aberlemno Stone.



N° 40  
1988  
Prix 40F



# REVUE VANTYÉ

64 Route de Derval

44290 GUÉMÈNE PENFAO Bretagne



# PITHORN

la VOIX du PAYS MITAW  
REVUE TRILINGUE de L'ASSOCIATION VANTYÉ  
64 ROUTE DE DERVAL 44290 GUÉMÉNÉ-PÈNFAO

SOMMAIRE

TAOLENN

- La légende de la mort d'Anatole le Braz
- Les mots bretons du préchë mitaw
- Les noms de lieux en Namnédie
- Les suffixes EW et YAW en pays nantais
- Si le pont de Beslé nous était conté
- De millénaire en Bicentenaire
- Europa va C'harantez
- Lé zyeu d'yaw
- La trëy a naanon
- Graphie vantyé du préchë mitaw

-----

Responsable de la publication : Jean-Marie MICHEL - Pé-  
riodicité semestrielle - Prix du n° 10 F - Abonnement  
25 F. Dépôt légal 3ème trimestre 1988 - Numéro 10 -  
N° ISSN 0242 - 6994 - Imprimé par la revue. On peut  
régler en timbres.

## LA LEGENDE DE LA MORT

Si cet été, vous n'achetiez qu'un livre sur la Bretagne, je vous conseillerais bien d'acheter LA LEGENDE DE LA MORT d'Anatole LE BRAZ (1859-1929). Les éditions Jeanne LAFFITE de Marseille en ont fait une réimpression en 1982. Les 10 000 exemplaires du tirage ne sont peut être pas tous vendus, pour 50 ou 60 Frs vous aurez un livre de poche facile à utiliser et à lire car il contient près d'une centaine de courts récits ayant trait aux relations des bretons avec la MORT : AN ANKOU (la mort personnalisée), les intersignes, le départ de l'âme, le sort de l'âme, les pèlerinages des âmes, les revenants, les morts malfaisants, conjurations et conjurés, l'enfer, le purgatoire, le paradis, etc... On a toujours dit que les bretons étaient un peuple qui avait une relation particulière avec la mort, quand vous aurez lu ce livre, vous serez bien de cet avis. Pour vous en donner un avant goût nous avons choisi de vous présenter un de ces récits très significatifs que collecta patiemment Anatole LE BRAZ, LES CINQ TREPASSES DE LA BAIE.

DENWAL GWENVENEZ

### LES CINQ TREPASSES DE LA BAIE

C'étaient deux marins de Quimper.

Ils s'étaient chargés de trans porter dans leur chaloupe des fûts de cidre à destination de Benn-Odet.

Peut être s'attardèrent-ils chez l'aubergiste à qui ils avaient livré la cargaison. Toujours est-il qu'ils laissèrent passer l'heure de la marée. Parvenus à l'endroit qu'on nomme "la Baie", ils n'eurent plus assez d'eau et durent échouer piteusement dans les vases. Six heures à attendre avant la prochaine marée et cela en pleine nuit!... Ils firent contre mauvaise fortune bon coeur. Tous deux se roulèrent dans les plis de la voile qu'ils avaient amenée. Déjà ils fermaient l'oeil quand une voix très forte les appela l'un et l'autre par leurs prénoms respectifs.

- Ohé ! Yann !... Ohé ! Kawrantin.

- Ohé ! répondirent Kawrantin et Yann.

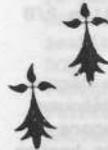
C'est de la sorte que les marins ont coutume de se héler entre eux.

- Venez nous chercher ! reprit la voix.

La nuit était si noire qu'on n'y voyait plus à deux bras. La voix, quoique très forte, semblait venir de très loin. Puis, elle avait en vérité quelque chose d'étrange. Yann et

Et tout à coup, sonna une musique délicieuse, si attendris sante que Kawrantin et Yann en eussent volontiers pleuré de bonheur

Les cinq fantômes s'inclinèrent tous à la fois et les deux marins les entendirent qui disaient avec une voix douce :  
- Trugarez ! trugarez ! trugarez ! (Merci ! merci ! merci !)



Anatole LE BRAZ



AMOR MAGAZINE / le seul à présenter de façon objective la vie politique sociale, économique, économique et culturelle de la Bretagne. Abonnement 120 F. Pont ST Jacques BP 123 - 22404 LAMBALLE CEDEX -

Lisez AL LIAMM : la plus ancienne et la plus importante des revues en langue bretonne. Directeur ROMAN HUON. Abonnement 130F à adresser à P. LE BIHAN 16, Rue des Fours à chaux- 35400 SAINT MALO -

lisez 'GWENN HA DU' Journal nationaliste breton - Directeur J. LE MAHO 190, Bis avenue de Clichy 75017 PARIS - Abonnement 100 F C.C.P. 18866 46 H à l'ordre de J. LE MAHO -

SERRURERIE - SOUDURE - FER FORGE - REPARATIONS MATERIEL AGRICOLES - JANVIER NORBERT - 72, bis Rte de Chateaubriant - 44290 GUÉMENE-PENFAO - Tél. 40.51.10.43 -

Vous voulez un disque, une cassette, un instrument de musique - Allez rendre visite à JAKEZ le Soueff - L'A-louette - 4, Rue des Etats - REDON -

## LES MOTS BRETONS DU "PRÉCHE MITAW"

**BOUNI** : Ce mot signifie ENROULER, LOVER, en parlant surtout d'un animal. Si le paysan, l'hiver en coupant de la lande trouve une vipère ou une couleuvre en hibernation, il dit qu'elle est bounie. On dit même de la façon dont un chat s'enroule sur lui-même pour dormir. Je pense que ce mot vient du breton PUNA (enrouler) qui en conjugaison devient BUNA après mutation P/B de la consonne initiale.

**DÉBOUNI** : C'est un verbe dérivé de BOUNI qui veut dire dérouler, dévoler. Quand on déränge une couleuvre elle se déboune avant de s'enfuir avec ce dérivé on reconnaît mieux encore le breton DIBUNA qui veut dire dérouler, dévider. Le verbe breton DIBUNA a un sens figuré que est DÉBITER des PAROLES. En MITAW ce sens existe sous la forme DÉBOONI qui est très proche ce doit être le même mot avec un passage de OU à ON devant le N.

**KARBĒLUT** : Dans PIHERN n°9 j'ai oublié ce mot quand j'ai étudié les mots MITAW dérivés du breton GAR (jambe). KARBĒLUT traduit le français CULBUTE. Tout comme le mot ANKARBALĒ il est formé à partir du breton SKARBELLEK qui désigne quelqu'un qui marche avec les jambes écartées. Dans CULBUTE il y a un peu de cette idée de jambes écartées quand au culbute les jambes battent l'air d'une façon, KARBĒLUT est un mot hybride façonné à partir la racine bretonne SKARBELL réduit à KARBEL, plus une terminaison en UT empruntée au français CULBUTE c'est peut être une façon bizarre de former des mots, mais le génie populaire est surtout d'esprit pratique.

**KARBĒLAW** : Ce mot désigne quelqu'un qui marche les jambes écartées, donc qui est de la même famille que ANKARBALĒ et KARBĒLUT. C'est l'adaptation littérale du breton SKARBELLEK, au parler MITAW. Le S initial est tombé et le suffixe EK a été remplacé par le suffixe AW des parler romans qu'on retrouve en français dans des mots comme PENAUD, NIGAUD.

**FOULIGAW** : Ce mot désigne quelqu'un qui est un peu fou, traduirait bien le français FANTASQUE, ce mot semble être construit à partir du breton.

**FOLLIGAN** : Qui veut dire petit fou, c'est le nom d'un poisson, une petite dorade nommée ainsi sans doute à cause de son comportement. Ce mot FOLLIGAN a dû d'abord se prononcé FOULIGENW puis FOULIGAW sous l'influence de mot comme KARBĒLAW, DORIBAW, BAYAW, etc...

**SOUR** : Ce mot désigne la SALAMANDRE en général. On dit SOUR

**SOUR** : Ce mot désigne la SALAMANDRE en général. On dit SOUR pour la salamandre grise, mais SOURGÂR pour la salamandre bariolée, bigarrée, le suffixe GÂR traduisant bigarrée. La croyance populaire voulait que les salamandres soient sourdes et que c'était pour ça qu'on appelait ces batraciens SOURD pour prouvé l'étrange proverbe que voici : si anvâ yavâ é sour wâ-yê persoon nê vivrê su la tэр (si orvet voyait et salamandre entendait personne ne vivrait sur la terre). L'origine du mot semble être tout autre car en breton salamandre se dit SORD ou SOURD pluriel SORDED-SOURDED. Il n'y a qu'a ouessant qu'on dit PARLAFAN. Le mot ne peut pas venir au français sourd car on retrouve SORD et SOURD dans la composition de nom de lieux très anciens, au moins époque, gallo-romaine, tels SORDÉAC en BOURVON et SOURDRÉAC en Bains sur Oust. Qui signifie lieu où on trouve les salamandres en abondance. De formation plus récente on trouve un village nommé le PRÉ AUX SOURD en ND de GRACES en Guenrouet.

**KARIKĒL** : Ce nom désigne une petite charrette, une charrette à bras, la charrette du chiffonnier le charrût du remouleur, ainsi que toute charrette jouet qu'on bricole pour les enfants ou pour soi à partir de vieilles roues de bicyclette. L'origine de ce mot est sans contexte. Le breton KARRIGELL qui veut dire petite charrette et qui désigne la brouette, parfois par dérision le corbillard est appelé KARRIGELL ou ANKOU (la brouette de la mort). A partir de KARIKĒLON à KARIKĒLĒY = le plein d'une KARIKĒL, et KARIKĒL = charroyer avec une KARIKĒL.

**BIHOLĒY** : Ce mot peut désigner une petite quantité quand on parle de choses assez importantes, mais aussi une petite charrette, exemple : een biholĒy 8d chou (une petite charrette de chou). Donc une BIHOLĒY serait le contenu d'une petite charrette appelé BIHOL, malheureusement ce mot n'existe pas à ma connaissance, mais si il a existé puis disparu, il ne devait pas désigner petite charrette. Ce mot BIHOL est à rapprocher d'un mot breton BEOL qui veut dire CUVE et bien sur BIHOLĒY de BEOLIAD qui traduit CUVÉE le mot a dû dériver de son sens breton original mais il y a peut être encore des endroits où BIHOL désigne une CUVE ou une GRANDE BASSINE car l'idée veut peut être de là, une grande bassine renversée, cela a une forme plus ou moins ronde, comme un tas et une petite charrette de chou, de trèfle etc. Cela a cette forme arrondie exprimée par BIHOLĒY

**BEY** : Ce mot féminin désigne le VENTRE surtout quand il est proéminent, car avec ce mot, il y a justement une idée de proéminence arrondie. Pour voir son origine, sa parenté, avec certains mots bretons il faudrait peut être l'écrire BOEIL ou en-

core BÔLH ainsi on verrait ce mot se rapprocher de BOLOG, nom d'un poisson au ventre rebondi qu'est l'Ablette (BOLOG voudrait dire seulement VENTRE) et aussi de BOLC'H (casse de lin) qui a donné BOGUE en français. En breton actuel VENTRE ne se dit plus BOL mais KOF, par contre en gallois, autre langue britannique, VENTRE se dit BOL et curieusement en anglais on dit BELLY pour parler du ventre sur un ton familier. Un autre mot breton semble avoir une parentée avec BËY c'est BEOL (cuve) cité plus haut et son diminutif BEOLIG (cuvette) dans ces mots il y a toujours une idée d'arrondi. Il ne faut pas oublier qu'en français le mot CUVE vient du latin CUPPA qui signifie VASE et qui donne aussi COUPE. Toujours des idées d'arrondi.

**BOL** : Ce mot féminin désigne en Presqu'île Guérandaise les baies, les anses en bordure de mer, où il y a généralement une plage, la plus célèbre étant la BOLE d'ESCOUBLAC moins connue, la BOLE de MERQUEL en Quimiac. Celle d'Escoublac, qui est devenue célèbre dans l'Europe entière sous le nom de la Baule, a vu son écriture et surtout sa prononciation sensiblement modifiée. Les promoteurs qui lancèrent cette station balnéaire au siècle dernier, et qui bien sûr n'était pas d'Escoublac, trouvèrent que la prononciation du nom de lieu par les indigènes du coin, était un peu trop criarde, pensez donc ils prononçaient ça comme un BOL à SOUPE et en plus le nom était féminin, POUAH !! Pensez donc aller faire trempette dans une BOLE ça ferait dégoutant. Alors ils écrivirent Baule au lieu de Bole pour que les citadins prononce BÔL et non plus BOL. Récemment au cours d'un échange de correspondance avec Youenn OLIER de la revue IMBOURC'H (en langue bretonne) je lui faisais part de ma conviction que la BAULE venant de BOLE, l'origine de ce mot venait du fait que les BAIES ayant souvent la forme incurvée d'un BOL. Les gens de la Presqu'île les avaient nommées ainsi, et comme dans le parler local le mot est féminin cela avait donné la BOLE en toponymie. Il me répondit que c'était une hypothèse, mais qu'il fallait aussi penser au celtique BOL signifiant VENTRE et toujours usité en gallois sous cette forme. Je pense que son hypothèse est la plus crédible, car quand il y a une baie c'est que la mer fait un ventre. Ainsi notre mot mitaw BËY et la BAULE ça vaudrait dire la même chose.

**BE** : A propos du mot BOL (échelle) qui en mitaw est féminin, on nous dit que ce mot vient de l'anglais BOWL, je veux bien, mais le mot anglais, lui, d'où vient-il, peut être bien du gallois BOL c'est à dire VENTRE. Toujours cette idée d'arrondi, dans un sens ou dans l'autre.

A suivre page 35

#### NOMS DE LIEU BRETONS EN NAMNEDIE

Après les noms de lieux contenant le mot vieux breton KRAN qui voulait dire FORÊT, j'ai fait l'inventaire des lieux caractérisés par le mot KOAD qui en breton traduit BOIS. Assez rare en presqu'île guérandaise, c'est compréhensible, ils sont beaucoup plus nombreux dans l'intérieur des terres. On retrouve la forme KOAD plutôt dans le Nord de la NAMNEDIE, et la forme KOED qui nous vient de l'influence vannetaise, plutôt dans le Sud, mais il y a quand même des mélanges. Par ailleurs, le mot KOAD/KOED se simplifie souvent en COT, CO, même en COUT, COU, parfois CAT, autrement toutes les graphies se retrouvent : COET, COUET, COI, COIS, COUA, CAUD. Voici ce que j'ai relevé.

**AVESSAC** :  
**PENHOUE** : Composé de PENN (tête, bout) + KOED après mutation K/H de la consonne initiale, phénomène normal en breton, puisque le BOIS se dit AR CHOAD (AR HOAD). On retrouve également PENHOUE à Fégréac et bien sûr PENHOUE à Saint-Nazaire, bien connus par ses chantiers navals. PENHOUE signifie le BOUT du BOIS.

**COTHIAS** : Une forme plus ancienne devait être COATHÉAS, mais la prononciation locale en a modifié l'orthographe. Composé donc de KOED + HéAS, qui est un nom de famille connue dans nos contrées avec sa variante HIAS influencé par le parler local. Ce nom est peut être un diminutif de la forme bretonne de Saint MATHIAS qui est MAZHEAS, ou MAHEAS en vannetais, ainsi seul la 2e partie du nom a été retenu soit HEAS. COTHIAS signifierait donc, le BOIS à HEAS.

**CATONNET** : Une forme plus ancienne devait être COATONNET, composé de KOAD + ONNEG (frêne). Le BOIS de la FRÊNAIE semble être la signification de CATONNET.

**CAMARGOIS** : Nom de lieu déjà étudié dans la série des KAR/KER signifiant ville. Ce nom semble être composé de KAR (ville) + MAR/MEUR (grand) + KOAD, muté en GOAD. Sa signification serait donc : la VILLE du GRAND BOIS. Tout près de là, il y a d'ailleurs le lieu dit laVILLE en BOIS. Ce nom est intéressant car la partie MARGOIS donne peut être la signification des noms de lieu MAGOUE qu'on trouve à Blainet Campbon. Le R de MAR à tomber, ainsi MAGOUE voudrait dire GRAND BOIS. MARGOIS est aussi à comparer avec MARGAT en GRAND CHAMP des Fontaines qui anciennement était peut être MARGOAT et voudrait dire aussi GRAND BOIS.

PAINHOJUS : Etrange nom que celui-ci, pense l'étranger au premier abord car il pense PAIN-AU-JUS comme je l'ai vu écrit par certains. Pourtant ce nom de lieu est bien breton. La première partie PAIN c'est PENN (tête, bout) et HOJUS ou HOJU car le S ne se prononce pas. C'est une évolution de KOADOU signifiant BOIS au pluriel. PAINHOJU veut donc dire BOUT des BOIS. Si on prend PENHOUEU pour modèle, on aurait dû avoir au moins PAIN-HOUEDOU, mais a dû intervenir une influence qu'on retrouve surtout en TREGOR et Haute Cornouille, KOADOU devint KOAJOU, c'est ainsi qu'on a le village de COJOU en Saint Just en Ille et Vilaine. Dans un premier temps nous avons du avoir PAIN-HOUEJOU puis PAINHOJOU, et en définitif PAINHOJU.

BLAIN :

COETMEUR : Avec KOED + MEUR la signification de ce nom de lieu est simple. C'est le GRAND BOIS. On retrouve les mêmes noms de lieux mais un orthographe différent avec COISMEUX en Crossac, COISMUR en Derval, COIMEUX en Missillac.

MAGOUET : Comme je l'ai noté pour CAMARGOIS en Avesnac, la forme ancienne peut être MARGOUET, c'est à dire GRAND BOIS, la même signification que COETMEUR mais avec inversion des mots composant. A noter du MAR, MEUR, MUR, c'est le même mot breton signifiant GRAND ou plutôt TRÈS GRAND car GRAND ce dit plus généralement BRAS en breton. MAR, MEUR, MUR, sont des évaluations successives d'un mot vieux celtique qui était MA-ROS. MAR est ainsi la forme la plus ancienne et MEUR la plus récente puisque celle du breton actuel, MUR est une forme intermédiaire. Toutefois pour MAGOUET il peut y avoir une autre signification. La première partie du nom, c'est à dire MA peut être une évolution du mot breton MAEZ qui veut dire les CHAMPS évolution dans MESPRAS (MAEZ + BRAS) signifiant CAMPAGNE GRANDE. Ainsi avec MAEZ + KOED, MAGOUET signifierait la CAMPAGNE du BOIS ou les CHAMPS du BOIS. A comparer avec COISMA en Conquereuil qui avec mots inversés voudrait dire la même chose.

COYAULT : Ou encore COYAUD, ou plus simplement COYAU/COYO. Ce nom de lieu n'est pas facile à expliquer et la prononciation locale KOUYAW ne nous apprend rien de plus, sauf que les noms de lieux commençant par COU peuvent être à ranger dans le groupe KOAD/KOED. La 2e partie YAU serait peut être à rapprocher du nom du village appelé les YAUX en Pierric, mais je pense que pour les YAUX, il y a une mauvaise interprétation d'un nom breton qui serait LÉZIO et signifiant les COURS,

comparer avec la source d'eau minérale KATELL-ROC qui nous vient de LIZIO dans le Morbihan. Pour COYAU, je crois que la solution est assez simple en définitive. Il faut comparer ce nom de lieu avec PAINHOJU en Avesnac. La 2e partie HOJU est à rapprocher de COYAU qui ainsi voudrait dire simplement les BOIS. Pourtant de la forme classique KOADOU (bois au pluriel) on serait passé par KOAJOU, KOAYOU, KOAYO, COYO, COYAU, COYAUD, COYAULT, etc...

CONQUEREUIL :

COCADIN : Ce nom de lieu est un exemple où KOAD se réduit à CO, mais cela doit être récent car ce nom de village est porté comme nom de famille sans la forme COICADIN, mais localement, quelque soit l'écriture, on prononce COCADIN ce qui indique que pour une part la réduction de KOAD en KO est dû au parler MITAW. Quelle est la signification de COCADIN ? La partie CADIN doit être un nom de personne qui par ailleurs se retrouve dans le nom d'un village de Marsac, je crois, et qui est la CADINAIS. Il fait penser aussi au nom d'une paroisse du Morbihan qui est CADEN, et qui peut très bien venir d'un nom d'une personne comme JOSSELIN qui auparavant était CASTEL JOSSELIN. Quoi qu'il en soit CADEN/CADIN a été formé à partir du mot breton KAD signifiant COMBAT. COCADIN signifie donc le BOIS du nommé CADIN. En breton moderne sa forme serait KOADKADEN.

RAUCOUET : Ce nom de lieu est composé de ROZ (tertre) + KOED. C'est donc TERTRE du BOIS ou BOIS du TERTRE. RAUCOUET est l'équivalent inversé des deux COET-ROZ qu'on trouve à Pont-château.

COUAVEIX : Ce nom de lieu est composé de KOAD + BEZ qui signifie TOMBE en breton, après mutation B/V de la consonne initiale. COUAVEIX c'est donc BOIS de la TOMBE ou TOMBE du BOIS. Le mot BEZ (tombe) se retrouve dans beaucoup de nom de lieux dans nos contrées sous des formes différentes BES, Bé, BEIX, BAIS, BY, BIS. J'y reviendrais en y consacrant un chapitre ultérieurement. COUAVEIX est à comparer avec COIFFI en Drefféac.

COISMA : Ce nom de lieu semble être composé de KOAD + MAEZ signifiant les CHAMPS, la CAMPAGNE. Sa signification est sans doute CAMPAGNE du BOIS plus que BOIS de la CAMPAGNE. Comparer avec MAGOUET en Blain.

CRANHOUEU : Déjà expliqué dans PIHERN n°9 chapitre des noms de lieux contenant KRAN signifiant FORÊT en vieux breton. Il y a deux solutions pour expliquer CRANHOUEU, soit KRAN + HOUAD /HOUED signifiant CANARD, se serait aussi la FORÊT du CANARD.

ou bien le nom s'est formé à une époque où le mot KRAN (forêt) n'était plus compris par les bretonnants du coin, mais servait toujours à désigner l'endroit et comme il y avait toujours un BOIS on a appelé le lieu KRAN + KOED, BOIS du CRAN mais avec la mutation K/H de la consonne initiale de KOED devenant ainsi HOUET, ce qui ne s'est pas fait avec le CRINCOET de Pontchâteau qui est exactement le même nom de lieu avec une évolution différente.

COTIDEL : Ce nom de lieu est assez difficile à expliquer. Si la première partie COT est sans contexte le mot KOAD, la partie IDEL est plus difficile à expliquer. Je vois deux solutions. Soit une ancienne forme en COATICDEL (le L final n'étant qu'un rajout de scribe) se décomposant en COATIC (petit bois, forme ancienne, car aujourd'hui se serait COADIC) + DEI (maison après mutation T/D de la consonne initiale de TEI) aussi COTIDEL serait MAISON du PETIT BOIS ; soit une autre ancienne forme en COATIGUEL (comme nous avons BODIGUEL, nom de famille, issu d'un nom de lieu BODIGUEL en Saint Ganton, Ille et Vilaine) qui aurait évolué en COATIDEL/COTIDEL sans l'influence du parler MITAW qui souvent mute les G en D comme dans le mot GRÉLÉE devient DERLEY, parfois c'est l'inverse un D devient G comme avec le nom de lieu DRENEUC/DRENEUX qui devient GRENEUX ou DRÉNY qui devient GRÉNY. Sans une forme COATIGUEL la terminaison IGUEL est un diminutif un peu plus fort que IC plus courant, ainsi, COTIDEL voudrait dire le TOUT PETIT BOIS. Sa forme en breton moderne serait KOADIGUELL.

DERVAL :

COISMUR : Sous un autre orthographe c'est l'équivalent de COETMEUR en Blain et Crossac, c'est à dire BOIS GRAND en breton moderne se serait KOADMEUR.

COISBRÉ : Ce nom est composé de KOAD + BRÉ signifiant MONTAGNE, COLLINE, c'est donc le BOIS de la COLLINE ou la COLLINE du BOIS.

LICOUET : Ce nom est composé de LIZ forme évoluée de LEZ + KOED c'est donc la COUR du BOIS. On retrouve un autre LICOUET à la Grigonnais. Ce nom de lieu se retrouve en Bretagne a de multiples exemplaires sous les formes LESCOAT, LESCOET.

CHAPELLE sur ERDRE :

COTALARD : Si la première partie de ce nom de lieu est bien KOAD sous la forme réduite COT, la 2e partie ALARD est soit un nom de personne. ALARD en breton on dit ALARD pour ÉLOI, soit à cause de sa situation sur le bord de l'ERDRE, on peut penser

au nom du Cygne qui en breton est ALARC'H, dans ce cas là, se serait le BOIS du CYGNE. En breton moderne ce serait KOADALARC'H.

FÉGRÉAC :

PENHOUET : C'est le même nom de lieu que PENHOUET d'Avessac et PENHOET de Saint-Nazaire, PENN (bout) + KOED (bois) c'est le bout du bois.

COINAUTÉ : Si la première partie COIS est sans contexte KOAD. La 2e partie NAUTÉ est plus obscure. On peut penser que le N est ce qui reste de l'article breton AN et dans ce cas il ne reste plus qu'à expliquer AUTÉ qui pourrait être AOTER forme bretonne de AUTEL. Ainsi la forme ancienne aurait dû être COAT + AN + AOTER, le bois de l'AUTEL, un autel druidique, sous entendu, tel un dolmen.

CASSOUE : Je pense que la 2e partie de ce mot est comme dans PENHOUET. Le mot KOED muté en HOUE. Se serait plus visible si l'on avait écrit CASHOUE. Reste à trouver ce que signifie CAS. Je pense à une évolution locale du mot breton GARZH traissant HAIE. A Saint GOAZEC dans le Finistère, je connais un village nommé HIRGARS (longue haie). Les gens du coin prononcent HIRGAS. Donc il est très possible que dans un premier temps CASSOUE se prononçait GASSOUE et qu'ensuite il s'est renforcé en CASSOUE sous l'influence du parler MITAW qui justement a tendance à renforcer les G et les D en K et T. Ainsi qu'il en soit HAIE du BOIS pour CASSOUE. Ce n'est que l'équivalent de la HAIE des BOIS en Avessac.

GUÉMÉNÉ-PENFAO, GUÉNOUVRY, BESLÉ :

COISFOUX : Ce nom de lieu est simple à expliquer, c'est KOAD + FAOU (hêtre au pluriel) c'est donc le BOIS de HÊTRES. Le nom de cet arbre semble avoir beaucoup influencé la toponymie locale puisqu'on le retrouve dans les différents PENFAO, PAINFAUX, PINFOUX, dans TREFOUX et les nombreux FOIE, FOUAIE, FOUÉ, FOUY.

COISNERION : Si la première partie COIS est bien KOAD, la partie NERION est plus obscure. Je pense que le N intérieur est ce qui reste de l'article AN, il nous reste alors ERION qui en breton signifie BORD, LIMITE, et comme COISNERION se trouve à la limite de Plessé et de Guéméné-penfao, cela est plausible. Ainsi se serait le BOIS de la LIMITE, KOAD-AN-ERION.

COISTRIOUX : Je pense que ce nom de lieu est à éclater en KOAD + RIOU. Le BOIS d'un nommé RIOU, nom de famille très ré-

pandu en Bretagne, autre variante RIO, évolution de RIOK signifiant ROYAL, dont une autre évolution est RIEK. C'est la même évolution qu'on retrouve avec le nom de famille PRIOT, qu'on retrouve sous la forme FRIOU et FRIEC évolution de FRIOK, désignant une personne remarquable par son nez.

**COISQUENAY** : La 2e partie du nom QUENAY prononcé KNé, est l'ancienne forme du breton actuel KREC'H signifiant COLLINE, HAUTEUR, qu'on retrouve chez nous également sous la forme féminine qui est GRÉE issu de AR GREC'HIENN forme féminine de KREC'H. Cette forme ancienne, KNé, se retrouve en irlandais sous la forme CNOC et en anglais sous la forme KNOX. COISQUENAY signifie donc BOIS de la COLLINE ou COLLINE du BOIS. Forme en breton actuel KOADKREC'H, forme médiane KOADKNEC'H.

**COTILY** : Je pense qu'une forme plus ancienne de ce nom de lieu était COATINLIS c'est à dire KOAD + IN + LIZ. LIZ est une forme de LEZ (cour), reste le IN central aujourd'hui réduit à I. C'est l'ancienne forme de l'article indéfini actuel qui est AN (le, la). Ainsi COTILY signifie BOIS de la COUR. En breton actuel se serait KOADANLIZ.

**GUENROUET, NOTRE-DAME de GRACES :**

**GUENROUET** : Ce nom de lieu est composé de GUEN et ROUET. GUEN semble être le breton actuel GWENN signifiant BLANC, quant à ROUET se serait la forme mutée de KOED (mutation par spiration) ou on aurait transcrit R ce qui en breton actuel s'écrit C'H, exemple le BOIS s'écrit AR C'HOAD et se prononce AR RROAD comparez avec le nom de famille HARROUET qui justement veut dire le BOIS mais qui aurait pu s'écrire ARHOUET. Ainsi GUENROUET voudrait dire BLANC BOIS à cause peut être que c'était un BOIS de BOULEAUX dont l'écorce est BLANCHE. Mais il y a une autre explication possible. GUENROUET est sur une hauteur mais qui borde la rivière ISAC canalisée. Qui dit bord de la rivière, dit marais, et MARAIS en breton se dit GWERN ou GEUN suivant les endroits. Dans les deux cas l'évolution a pu donner GUEN par exemple on sait que les nombreux KERANGUEN comme en SPEZET sont en réalité des KERANGWERN. Par ailleurs un phénomène de métathèse a pu se passer dans le cas de GUENROUET, auparavant c'était peut être GUERNHOUET. EN parler mitaw le fait est courant, exemple PALARÉXI pour paralésie ou HERN pour RIEN. A noter aussi que en breton GWERN désigne également AULNE. En fin de compte GUENROUET pourrai aussi signifier BOIS du MARAIS ou BOIS des AULNES.

**COETMELEUC** : Ce nom de lieu est composé de KOED + MAELOG, qui est une personne. C'était sans doute un personnage important

ou plus simplement Saint MAELOG car on retrouve ce nom dans une bonne vingtaine de nom de lieux comme TREVELEUX en Marsac CAVELAIS en Guéméné, MELUC en Héric, BOTMELAC en Avesnac et plusieurs TREMELEC en presqu'île guérandaise. Ce nom est également porté comme nom de famille sous les formes MELAY, MELUC MELOT, TREMELOT, etc... COETMELEUC c'est donc le BOIS à MELEUC.

**COUELLY** : Une ancienne forme devait être COETLIS. Les composants de ce nom de lieu sont simple : KOED + LIZ (cour). Ainsi c'est la COUR du BOIS ou le BOIS de la COUR. Même signification pour le COLLY de la Chapelle des Marais.

**COUASSÉ** : Dans la Landes de COUASSÉ ou COUACÉ. Ce nom de lieu est composé de KOAD + SEOG. SEOG est le Saint breton fondateur de la paroisse de Plessé, disciple de Saint BRIEUC, au 5e siècle. Plusieurs noms de lieux portent le nom de Saint SEOG, ce sont notamment TRESSÉ et LANCÉ en Plessé, RINCAIS en Grand-champs des Fontaines, RINCÉ et LIANCÉ en TREILLIÈRES, LONCÉ en Saint-Nazaire, l'ANGLECHAIS au Gâvre, PRINCÉ en Marsac, etc... COUASSÉ qui a dû un temps s'écrire COATSÉ c'est donc BOIS à SÉOG.

**COUGOU** : La première partie COU est certainement une évolution de KOAD, peut être qu'une forme plus ancienne était COUAGOU. La 2e partie GOU semble plus obscure mais on retrouve le même élément dans LIGOU en Plessé et LIGOU en Nozay. Par ailleurs il y a les noms de famille le GOUX et le GOVIC, on sait que GOVIC est une forme vannetaise de GOVIC signifiant PETIT FORGERON, donc le GOUX est une forme locale de le GOFF signifiant FORGERON, de même, je pense que les noms le GAUD, le GAULT, le GAUX. Donc je traduirais COUGOU par KOADGOW, BOIS du FORGERON Toutefois, il faut penser aussi au mot breton KOZH signifiant VIEUX qu'en vannetais devient KOH et par endroits KOUH et avec mutation par adoucissement GOUH. Ainsi sous influence vannetaise on aurait pu avoir KOEDGOUH, BOIS VIEUX.

**COTIMEAU** : Ce nom semble être plus ou moins le même que COISMO en Massérac, avec en plus l'article indéfini entre les deux composants principaux. Une forme plus ancienne a dû être COAT IN-MAO.

**HERBIGNAC :**

**COIPRAS** : Ce nom de lieu est composé de KOAD + BRAS signifiant GRAND. Le renforcement de BRAS en PRAS est fréquent en breton quant certaines consonnes sont côte à côte, comparer avec MESPRAS en Blain (MAEZ + BRAS). COIPRAS c'est donc BOIS GRAND. Je pense que c'est l'équivalent de COISBRAC en Nozay normale-

ment devait être COISBRAS.

RANROUET : Ce nom est composé de RANN + KOAD. RANN est un mot breton signifiant une DIVISION du TERRAIN, une PARCELLE. Quant à ROUET, c'est la même forme mutée par spiration qu'on retrouve dans GUENROUET (voir explication pour ce nom de lieu). Ainsi RANROUET signifie PARCELLE du BOIS.

COETDEBOUT : L'orthographe de nom de lieu est plutôt bizarre car il semble bien que "DE" placé entre COET et BOUT ne serve à rien, mais a été placé là uniquement pour accompagner la prononciation de COET en KOED à cause du mot qui suit et qui est BOD (résidence) évolué localement en BOUT. Il serait plus logique et plus esthétique d'écrire COEDBOUT. La forme en breton moderne serait KOEDBOD. La signification de COEDBOUT est donc Résidence du Bois.

KERCOET : Signification très simple KER (ville) + KOED. C'est Ville en Bois comme on le retrouve en français à Avessac nom de lieux sans doute construit sur le modèle breton.

COET-CARET : Le deuxième mot CARET est assez difficile à expliquer. On peut penser que c'est simplement KARET le participe passé du verbe breton KARA (aimer) ainsi se serait BOIS AIME. CARET peut être aussi le nom d'une personne.

DRÉFFÉAC :

COIFFI : Je pense que ce nom de lieu est composé de KOAD + BEZ signifiant TOMBE. Il serait l'équivalent de COUAVEIX en Conquereuil, avec une évolution différente. Tant comme LEZ (cour) qui devient LIZ, LIS, LI, LY, BEZ devient aussi BIZ, BIS, BY, et avec mutation par adoucissement VIZ, VIS, VY. Dans le cas de COIFFI, nous avons une mutation intermédiaire en FI. C'est donc le BOIS de la TOMBE. En breton actuel KOADVEZ ou KOADVIZ

LA GRIGONNAIS :

LICOUET : C'est la COUR du BOIS ou BOIS de la COUR soit LIZ + KOED. C'est le même que LICOUET en Derval.

JANS :

TRIGOUET : C'est le VILLAGE du BOIS. Soit TRE (village) + KOED TRI est une évolution local de TRÉ, voir TREGUEL en Guémené Penfao et TRIGUEL en Pierric, comparable à l'évolution LEZ/LIZ et BEZ/BIZ.

COUTUMEL : Une ancienne forme devait être COUETUMEL. Ce nom est à rapprocher de CRÉTUMÉ en Avessac composé de KREC'H hau-

teur) + TUMEL nom d'une Sainte bretonne qui ailleurs se retrouve sous le nom de TUNVEL ou TUNVEZ. COUTUMEL signifierait donc BOIS de Sainte TUMEL.

LA CHAPELLE DES MARAIS :

COLLY : C'est le BOIS de la COUR ou la COUR du BOIS, soit KOED + LIZ (cour). C'est l'équivalent de COUELY en Guenrouet avec une évolution différente.

ISSÉ :

COUETREUX : Ce nom de lieu comprend deux parties COUET et REUX REU est une des multiples évolutions de RUN/REUN signifiant TERTRE en breton. Voir le RHEU en Guémené Penfao et la commune du RHEU près de Rennes. Les autres formes qu'on trouve sont RETZ, RAY, RAIS, RET, RUN, RIN, RY. COUETREUX signifie donc BOIS du TERTRE ou TERTRE du BOIS. Comparer avec COTERET en Pontchâteau.

LUSANGER :

COUETOUX : Ce nom de lieu est très simple, c'est tout bonnement le mot KOED au pluriel. Aujourd'hui on dirait plutôt KOEDOU, le T s'adoucissant en D. COUETOUX c'est donc les BOIS. COUETOU est porté comme nom de famille.

MASSÉRAC :

COISMO : Pour trouver la signification de ce nom, il faut d'abord se reporter à la prononciation locale qui est KWAMAW. Ainsi donc MO serait à traduire par maw qi en breton actuel signifie GAI, RÉJOUI mais signifiant à l'origine JEUNE HOMME puis SERVITEUR. On retrouve MAW dans MEWEL/MEVEL (valet) et MAWEZ (femme). Ce mot MAW se retrouve dans les noms de famille breton le MAO, le MAUX. Donc pour expliquer exactement la signification de COISMO on est un peu gêné. Il est composé de KOAD + MAW c'est sur, mais est ce le BOIS d'un nommé MAO ou MAUX ou le BOIS du SERVITEUR ou du JEUNE HOMME faites votre choix.

COUÉDÉ : On retrouve un certain nombre de COUÉDÉ et COUÉDEL surtout dans le Morbihan et il y a le nom de famille COUÉDEL bien connu dans nos contrées. Je pense que ce nom est composé de KOED + DEI. DEI est la forme mutée de TEI variante vannetaise de TI signifiant MAISON, et qui en parler MITAW se retrouve sous la forme TÀY mais ne désignant plus que les écuries dans une ferme. Ainsi COUÉDÉ signifierait MAISON du BOIS.

LES GOISBEAUX : Tout comme les YAUX en Pierric qu'il faut lire LEZIAUX (cour au pluriel) je pense qu'il faut aussi lire LES GOISBAUX en un seul mot car LES, ce n'est pas l'article indé-

fini français LES mais le mot breton LEZ (cour). La partie GOIS, c'est KOAD après K/G de la consonne initiale, et BEAUX c'est BOD (résidence) qu'on retrouve par exemple à Guémené-Penfao avec le BOT. Ainsi LES GOISBEAUX signifierait RESIDENCE de la COUR du BOIS et en breton moderne se serait LEZGOABOD.

**NOZAY :**

**COISBRAC :** Je pense que le C final est abusif et qu'auparavant c'était un S mais comme le S ne se prononçait pas, on dit un beau jour mettre un C comme CRÉVIAC où le C ne devait pas se prononcer non plus en parler local. Donc si on écrit COISBRAS on peut le comparer avec COIPRAS en Herbignac. C'est la même signification mais sans renforcement B/P de BRAS, c'est à dire BOIS GRAND, KOAD + BRAS.

**CAMPBON :**

**MAGOUET :** C'est le même nom de lieu que le MAGOUE de Blain et sa signification est soit MAR + KOED (très grand bois) ou MAEZ + KOED (campagne de bois, champ du bois).

**COISLIN :** La 2e partie de ce nom de lieu, LIN est sans contexte. Le mot breton LENN signifiant LAC, ETANG, aussi COISLIN c'est BOIS du LAC ou LAC du BOIS. En breton actuel KOADLENN.

**PLESSÉ :**

**TRÉGOUE :** C'est la même signification que pour TRIGOUE en JANS c'est à dire TRE (village) + KOED, village du bois. TRAGOUE en Pontchâteau à sans doute la même signification.

**COUEDAN :** L'explication la plus simple est de lire ce nom tel qu'il est écrit en pensant que le AN final est le diminutif breton AN. En breton actuel se serait KOEDAN et sa signification PETIT BOIS. Une autre explication moins probable, c'est de penser que la 2e syllabe DAN serait une forme mutée de TANN qui en breton désigne le CHÊNE VERT et qu'on retrouve dans TANGOUAIS en Pierric.

**PONTCHÂTEAU :**

**COTERET :** Je pense que le E central est de pur forme, et qu'on aurait pu écrire COTRET pour favoriser la compréhension vers une forme plus ancienne qu'a pu être COATRET/COATREUX, ce qui fait mieux apparaître le deuxième élément REUN (tertre) réduit à RET. COTERET signifie donc BOIS du TERTRE, équivalent de COUETREUX en ISSÉ et CAUDRY en Prinquiau.

**COET-ROZ :** Il y a deux noms de lieux COET-ROZ à Pontchâteau le grand et le petit. ROZ est un autre mot breton pour désigner

TERTRE, COLLINE, qu'on retrouve parfois sous la forme ROUX comme le ROUX en Plessé. COET-ROZ c'est donc BOIS du TERTRE.

**CODROSY :** Une ancienne forme de ce nom de lieu a dû être COED-ROZIC et aussi on voit que dans ce nom on retrouve les mêmes éléments que dans COET-ROZ avec en plus un diminutif en IC actuellement réduit à Y qualifiant ROZ. Ainsi CODROSY se traduit par BOIS du PETIT TERTRE.

**CRINCOET :** Déjà étudié dans PIHERN n°9 à propos de KRAN forêt. Curieusement ce nom de lieu est composé de KRAN (forêt) + KOED (bois). Le mot KRAN, très ancien, n'est plus compris en breton actuel ayant évolué en PRENN (bois d'oeuvre) donc il est possible qu'à l'époque où s'est formé CRINCOET existait déjà un Dieu nommé CRIN évolution de KRAN, puisqu'on retrouve dans cette même commune un Dieu appelé LES CRINS à lire plutôt LEZ-CRIN (cour de crin) ainsi CRINCOET serait à comprendre par BOIS de CRIN.

**TRAGOUE :** Je pense que TRAGOUE est le même nom que TREGOUE en Plessé et TRIGOUE en Jans, avec une évolution différente de TRÉ en TRA. C'est aussi le VILLAGE du BOIS.

**PIRIAC :**

**PENHOËT :** Même nom que PENHOËT en Saint-Nazaire, PENHOËT en Avessec et PENHOËT en Fégréac. C'est BOUT du BOIS. PENN + KOED.

**BOUDICOIS :** Il y a deux façons de comprendre ce nom. Soit BODIK + KOAD (petite résidence du bois) ou bien BOD + IN + KOAD résidence du bois. IN est l'ancienne forme de l'article indéfini actuellement AN en breton et souvent dans les noms de lieux il se réduit à I.

**PIERRIC :**

**COISVAUX :** Là aussi deux possibilités sinon trois. La 2e partie VAUX est une forme mutée mais en breton trois consonnes peuvent donner une mutation en V, se sont F, B, M. Ainsi VAUX peut être à l'origine FAOU (hêtre) BOD (résidence) MAW (jeune homme, serviteur) est-ce l'équivalent de COISFOUX en Guémené ou de COISMO en Massérac, difficile à dire. La troisième hypothèse serait KOAD + BOD (résidence du bois) mais la prononciation locale qui doit être KWÉVAV n'incite pas à cette solution.

**TRANGOUAIS :** Une ancienne forme a dû être TANGOUE ou TANGOAT. C'est le seul nom de lieu dans nos contrées. Contenant le mot breton TANN autre mot que DERV signifiant CHÊNES. Ainsi TAN-

GOUAIS signifie BOIS de CHÊNES. Forme en breton actuel : TANN-GOAD.

MARSAC :

VILLE GOUÉ : Je crois que nous avons là, un essai de francisation d'un nom de lieu qui précédemment a dû être KERGOUET ou CARGOUET. On a proposé KER mais on a gardé GOUET autrement on aurait eu ville en bois comme à Avessac ou Abarretz.

SAFFRÉ :

BOIS GOUET : Là nous avons un phénomène étrange, nous avons BOIS en français suivi de son équivalent en breton. Peut être que d'abord il y avait un lieu appelé COUET parce qu'il y avait un bois mais comme on ne parlait pas le breton, on a rajouté le mot BOIS devant.

COGUET : Ce lieu est situé sur le bord de LIZAC, dans un endroit assez humide ou devait bien pousser l'AULNE qu'en breton se dit GWERN (forme ancienne GUERN). Je pense que COGUET dans des temps reculés a dû s'écrire COATGUERN, BOIS des AULNES. En breton actuel se serait KOADGWERN.

HERIC :

COUARAIS : Voici une autre évolution de ce qu'on trouve COUET-REUX en Issé ou CAUDRY en Prinquiau. COUARAIS c'est KOAD + REUN (tertre) évolué en RAIS, donc BOIS du TERTRE.

PRINQUIAU :

CAUDRY : Comme à Issé et Héric, KOAD + RIN (tertre) BOIS du TERTRE. RIN, REUN, RUN, sont des formes différentes d'un même mot signifiant TERTRE. D'ailleurs en gallois le mot s'écrit RYNRY est donc une évolution locale. De même CAUD est ici une évolution assez rare de KOAD.

VAY :

RIGOUET : Dans ce nom de lieu se retrouve les mêmes éléments que dans CAUDRY en Prinquiau et COUARAIS en Héric. Seulement pour RIGOUET l'ordre des mots est inversé, RI (tertre) est placé avant KOED. Le sens du nom est peut être changé, au lieu de BOIS de TERTRE c'est peut être TERTRE du BOIS.

SAINTE SUPPLICE DES LANDES :

COISCAULT : La 2e partie de ce nom de lieu CAULT peut avoir deux sens. Soit KOZH signifiant VIEUX, soit GOW signifiant FORGERON avec un renforcement en COW. Ainsi se serait VIEUX BOIS (koad + kozh) ou BOIS du FORGERON (koad + gow).

COLEHAN : Si la première syllabe de ce nom de lieu semble être KOED réduit à CO, la 2e partie LEHAN est plus obscure, on peut toutefois penser à LEZAN (petite cour) ainsi se serait BOIS de la PETITE COUR ou PETITE COUR du BOIS. KOEDLEZAN en breton actuel.

LES TOUCHES :

CARCOUET : Sur la limite extérieure de l'extension du breton autrefois nous trouvons ce nom dont la signification est limpide VILLE en BOIS. CARCOUET est très parlé comme nom de famille dans nos contrées. A Nantes nous avons aussi le quartier de CARCOUET.

NORT SUR ERDRE :

COETZIC : Ce nom de lieu est très intéressant car il explique peut être avec ces lettres TZ accolées pourquoi nous avons pas ici cet orthographe en COIS au lieu de COAT ailleurs. Le T/D final commençant à se prononcer S ou Z suivant si c'était une voyelle ou une consonne qui suivait. Dans COETZIC il y a seulement un diminutif en IK rajouté à KOED c'est donc PETIT BOIS, BOSQUET.

SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET :

COISNONGLE : A mon sens ce nom est à restituer KOAD + AN + ONN + GLEN. C'est à dire BOIS de la VALLEE des FRÊNES. La partie ONGLE se retrouve dans beaucoup de nom de lieu notamment plusieurs MARONGLE comme en Fégréac, et force l'ONGLÉE, l'ONGLE, l'ONGLETTE dont la liste serait fastidieuse. L'ONGLE ou l'ONGLÉE n'on rien à voir avec le bout de nos doigts, ils sont composés de 2 mots bien celtique ONN (frênes) + GLEN (vallée) donc VALLÉE des FRÊNES ce qui n'a rien d'anormal. Les frênes poussant dans les endroits humides et les vallées sont toujours dans les bas. Le N qui se trouve entre COIS et ONGLE est ce qui reste de l'article indéfini AN.

GUÉRANDE :

COETSAL : SAL est le nom d'un petit cour d'eau qui coule tout près, ce nom SAL d'origine celtique comme bon nombre de noms de rivière, on le retrouve sous les formes SARRE, SARON, SAREAU, SARAN. COETSAL c'est donc BOIS de SAL.

MISSLLAC :

COETQUEN : La 2e partie de ce nom de lieu QUEN est à dire GUEN en réalité, le G s'est renforcé en Q sous l'effet du T de COET qui est une lettre dure. GUEN (gwenn en breton moderne) signifie BLANC. COETQUEN c'est donc BOIS BLANC. KOEDGWENN forme en breton moderne.

**COIMEUX** : C'est le même nom de lieu que **COETMEUR** en Blain, **COISMEUX** en Crossac, **COISMUR** en Derval, **KOAD + MEUR** (très grand) c'est **BOIS** très **GRAND**.

**COECRAN** : C'est le même nom de lieu que **CRINCOET** en Pontchâteau mais avec des composants inversés. Tout pareil à Missillac, quand ce nom s'est formé, le mot **KRAN** ne devait plus être compris au sens de **FORÊT**, mais uniquement comme nom de lieu, ainsi **COECRAN** est à comprendre **BOIS** de **CRAN** et non **BOIS** de la **FORÊT**. Nous trouvons aussi un **COECRAN** en Saint Gildas des Bois.

**SAINT-ANDRE DES EAUX :**

**COICAS** : Ce nom pourrait être l'équivalent de **CASSOUE** en Fégréac, mais avec les composants inversés. Là aussi **CAS** peut être un renforcement de **GARZ** signifiant **HAIE** avec élidation du **R**. Ainsi **COICAS** signifierait **HAIE** des **BOIS**. En breton moderne **KOAGARZ**. Toutefois il y a une autre hypothèse, si le **S** final de **CAS** n'est qu'un rajout de pure forme, nous aurions affaire à **KAE**, autre mot breton signifiant **BARRIÈRE**, **HAIE**. Ce mot est attesté comme nom de lieu dans nos contrées avec le **CAS** en Saffré et le **QUAI** en Abbaretz.

**Sévérac ET LA TURBALLE :**

**COISPEAN** : Dans chacune de ces communes on trouve un **COISPEAN**. **PEAN** est un nom de famille breton assez répandu signifiant **QUIDAM** (**PE-ANV** = quel nom), donc **COISPEAN** c'est le **BOIS** nommé du **PEAN**.

**SAINT GILDAS DES BOIS :**

**COUÉDÉ** : C'est le même nom que **COUÉDÉ** en Massérac c'est à dire, **KOED + DEI** (maison, après mutation T/D de **TEI**) donc, **COUÉDÉ** c'est **MAISON** du **BOIS**.

**COECRAN** : Voir les explications pour **COECRAN** en Missillac et **CRINCOET** en Pontchâteau.

**COUERON :**

**COUERON** : Je pense que **RON**, le deuxième élément de **COUERON**, est une évolution de **ROZ** (autre mot breton signifiant **TERTRE**, **COLLINE**) tout comme le nom de famille **GENDROT/GENDREAU**, se retrouvé aussi sous la forme **GENDRON**. **COUERON** serait ainsi l'équivalent de **COETROZ** en Pontchâteau, c'est à dire **BOIS** du **TERTRE** ou **TERTRE** du **BOIS**. En breton moderne **KOETROZ/KOADROZ**.

YANN MIKAEL

**LES SUFFIXES EW ET YAW EN PAYS NANTAIS**

On a coutume de dire, a propos des parler locaux, qu'ils changent souvent d'une paroisse à une autre. Il y a du vrai dans ceci, mais ce sont des variances mineures, on y porte pas cas, car elles ne changent pas la structure de l'ensemble. Par contre il y a parfois des phénomènes qui intriguent et qui amènent à poser la question : Pourquoi ? En pays nantais nous avons le cas des suffixes **EW** et **YAW** qui mérite réflexion. J'ai bien dit pays nantais et non seulement **NANNEDIÉ** car le Sud Loire est aussi concerné par le phénomène notamment le pays de Retz. Etant né à Guémené-Penfao, j'avais toujours entendu prononcer : **KOUTYAW**, **CHAPYAW**, **RÂTYAW**, **CHÂTYAW**, **BATYAW**, **NOUYAW**, **ROUCHYAW** pour les mots français **COUTEAU**, **CHAPEAU**, **RATEAU**, **CHÂTEAU**, **BÂTEAU**, **NOYAU**, **TROGNON** de pomme. Mais on disait aussi **KOUTÈ**, **CHAPÈ**, **RÂTÈ**, **CHATÈ**, **NOUYÈ**, **ROUCHÈ**. Ne m'étant jusqu'ici guère préoccupé du problème, je n'avais guère cherché à savoir pourquoi il y avait deux prononciations. J'avais seulement remarqué que **NOUYAW** et **ROUCHYAW** ne se disaient qu'au pluriel, de même que **CHAPÈ**, **RÂTÈ**, **KOUTÈ**, etc. Ne se disaient qu'au singulier. Le nom enseignement d'un parler, d'une langue, amène toujours à une semblable confusion interne surtout quand une autre langue y exerce son influence en permanence comme c'est le cas pour nous en français, car ceci était la survivance d'un système singulier-pluriel qui auparavant devait être bien plus clair. Avec ce système on disait : un **KOUTÈ** des **KOUTYAW**, un **CHAPÈ** des **CHAPYAW**, un **NOUYÈ** des **NOUYAW**, un **MOUCHÈ** des **MOUCHYAW**, un **ROUCHÈ** des **ROUCHYAW** etc... Comme en français on dit : un **CHEVAL** des **CHEVEAUX**, un **CANAL** des **CANAU**. Si en français, ce système singulier/pluriel ne joue que sur un nombre assez limité de mots, en gallo-breton son champ d'action est très vaste, car tous les mots qui en français se terminent par **EAU**, s'ils sont usités en gallo-breton, peuvent être traités par ce système, exemple : un **TENBRÈ** des **TENBRYAW** (tombereau), un **TABYÈ** des **TABELYAW** (tableau), un **SUBYÈ** des **SUBELYAW** (sifflet), un **ORSÈ** des **ORSYAW** (récepteur), un **BËRCHÈ** des **BËRCHYAW** (tabouret). Le système étend même son influence sur les noms de lieux exemple : **LANDREAU**, nom de lieu très courant, qui vient du celtique **AN DERO** (les chênes) devient parfois **LENWDRÈ** comme à Blain avec le **LANDRET** et au pluriel **LENWDRYAW** comme à Guémené Penfao avec les **LANDRIAUX**.

Quand je suis venu habiter à Blain, je me suis aperçu que le système singulier/pluriel changeait pour ces mots cités plus haut. Il n'y avait plus de différence entre masculin et pluriel, dans les deux cas on disait : **KOUTÈW**, **CHAPÈW**, **BATÈW**, **RÂTÈW**, **CHÂTÈW** etc... Par endroits certains prononcent même

KOUTÈOU, CHAPÈOU, RATÈOU, CHÂTÈOU, avec un OU bien séparé du è qui précède. Cette dernière prononciation fait penser à la terminaison pluriel en breton qui est souvent OU ou IOU, exemple : BAGAD/BAGADOÙ, KUDENN/KUDENNOÙ, MOGER/MOGERIOU. Ceci me fait supposer que dans cette zone il y a eu un temps au singulier et pluriel étaient bien distingués, exemple : au singulier KOUTÈ, on rajoutait la terminaison pluriel OU plus au moins influencé du breton, et nous avons KOUTÈ-OU. Par la suite, avec l'évolution du parler, surtout à cause de l'article défini, qui déjà indique le singulier ou le pluriel on n'a plus fait la différence entre les deux. A noter pour comparaison seulement, qu'en breton la terminaison pluriel varie aussi suivant les zones. Si dans la plus grande partie du BREZHONEGVA on a bien ces pluriels en OU et IOU, certaines zones de Haute Cornouaille et Bas Vannetais prononcent YAW et AW et le reste du vannetais ÈW et YÈW, ce qui bizarrement nous ramènent à peu près au trois prononciations en Pays MITAW à savoir YAW, ÈW et ÈOU, mais cela ne donne pas forcément la solution exacte au problème. Tout ceci se vérifie très bien sur un enregistrement que j'ai réalisé de SON AR CHISTR (la chanson du cidre) lors de l'émission radio en langue bretonne, il y a une dizaine d'année. On y entend distinctement par exemple ce passage : TAOLYAW BOTTAW FASADYAW, HA TOULL AN NOR A VECHIYAW, alors que ALAN STIVELL qui a enregistré cette chanson sur un disque en version vannetaise dit à peu près ceci : TAOLYÈW BOTÈW FASADYÈW, HA TOULL AN NOR A VECHIYÈW, alors qu'ailleurs on dit : TAOLIOU BOTOW FASADIGOU, HA TOULL AN NOR A WECHIGOU. Avec un autre enregistrement plus récent de chansons bretonnes traditionnelles RIMODELL HA KANAOUENN réalisé par LOEIZ ROPARZ, nous avons un autre bel exemple. Dans une chanson intitulée AR VOUALC'H (le merle) on entend de multiple fois le mot TEOD (langue) car c'est une chanson de genre l'ALOUETTE QU'ON PLUME en français. Le mot langue s'écrit conventionnellement TEOD en breton, mais il se prononce généralement TÈWD en une seule syllabe. Dans certains endroits du LEON on prononce aussi TYOD. Par contre dans la chanson AR VOUALC'H chantée en KAN HA DISKAN par LOEIZ ROPARZ et son compère on entend prononcer de temps en temps TYAWD au lieu de TÈWD, ce qui peut prouver qui sont originaires de paroisses où se prononcent différemment ce mot, ou bien qu'ils essaient de prononcer de la manière la plus courante, c'est à dire TÈWD, mais que de temps en temps le naturel revient au galop malgré eux parce que chez eux on prononçait TYAWD. Tout ceci m'incite à penser qu'il y a une parenté entre ces phénomènes internes de la langue bretonne et ceux plus au moins identique du parler MITAW. Comment les expliquer. Je vais avancer une hypothèse. Tout le monde sait que

la langue bretonne à plusieurs dialectes, c'est même l'argument majeur de ses détracteurs pour ne pas l'enseigner. Trois de ces dialectes sont assez proches les uns des autres c'est ce qu'on appelle le KLT (Cornouaille Leon Trégor) par contre il y en a un qui diffère sensiblement c'est le vannetais. La raison, généralement admise, en est que lorsque les bretons quittèrent l'île de Bretagne au 5ème et 6ème siècles, sous la poussée des Angles et des saxons envahisseurs, pour venir s'installer en Armorique, il existait déjà dans la grande île des différences dialectales entre le breton parlé à l'Est et celui parlé à l'Ouest. Ces différences se seraient naturellement retrouvées, rapportées en Armorique au gré de l'installation des immigrants. On dit que les bretons qui s'installèrent dans le pays de vannes furent parmi les derniers arrivants, et qu'ils venaient de Cambrie, c'est à dire au pays de Galles donc de l'Ouest de la grande île, alors que les autres immigrants partis plus tôt venaient surtout de l'Est de l'île d'où ils avaient été chassés par les Angles et Saxons. Quand on compare la langue Galloise avec le Vannetais on voit bien qu'il y a plus de parenté qu'avec les autres dialectes bretons.

Revenons au parler MITAW et à son clivage entre les YAW et les EW/ÈOU. Les YAW sont à l'Ouest au Nord et Nord Ouest, et les EW/ÈOU au Sud à l'Est et au Sud Est. Que s'est il passé en Bretagne pasterieusement en 845. Après que NOMINOE eut conquis le comté Nantais et que cette conquête fut consolidée par son fils ERISPOE puis par SALOMON, des colons bretons conquis. Délimitons ces territoires. D'abord il faut dire que les contrées de Lusanger, Derval, Guéméné-Penfao, Plessé, Guenrouet Saint Gildas des Bois, Pontchâteau, Herbignac, Guérande, Batz, Saint-Nazaire et toute la Presqu'île n'en faisait pas partie car elles étaient déjà bretonnes bien avant 845, puisque, par exemple, la paroisse de Plessé fut fondée par Saint SÉOG disciple de Saint BRIEUG qui vivait au 5ème siècle. Curieusement ce sont dans ces zones de peuplement breton le plus ancien que l'on retrouve la prononciation en YAW. Donc les territoires conquis après 845 furent plus à l'Est que les contrées que je viens de citer, et c'est justement là, qu'il y a la prononciation EW/ÈOU ce qui n'amène à penser que les colons bretons qui vinrent s'installer en pays nantais après cette grande date de la victoire de NOMINOE sur les FRANKS de CHARLES le CHAUVÉ, ne venaient pas des territoires bretons les plus proches comme la région de Vannes par exemple, mais de contrées plus éloignées comme la Cornouaille, le Léon, le TRÉGOR où il y avait des réserves de populations. En tout cas se devait être des endroits où existaient des variantes dialectales qui rapportées en pays nantais ont donné ces différences de suffixes YAW et EW/ÈOU.

YANN MIKAEI.

## SI LE PONT DE BESLE NOUS ETAIT CONTE

Les ponts ont toujours eu une place importante dans les guerres, le pont d'Arcole, le pont du Garigliano, les ponts d'Arnhem, dans les chansons : les ponts de Paris, le pont des Soupîrs et bien sûr dans les films avec le pont de la rivière Kwai, les ponts de Tokori, un pont trop loin, le pont. Les ponts on les construit pour passer un fleuve, une rivière, mais on les détruit de même pour empêcher de passer, c'est ce qui arriva au pont de Beslé au cours de la dernière guerre. Les ponts sont toujours situés sur une voie de passage cela va de soi. Le pont de Beslé permettait à l'ancienne voie romaine de Nantes à Corseul de franchir la Vilaine. Si on veut rencontrer quelqu'un qui doit traverser par là, il faut mieux l'attendre au pont puisqu'il doit obligatoirement passer par là. C'est ce qui fit ERISPOE fils de NOMINOE, roi des bretons le 22 août de l'an 851.

Le roi des FRANKS, Charles le chauve n'avait bien sûr, pas digéré sa première défaite à BALLON en Bain sur Oust en 845 contre les bretons qui étaient commandés par NOMINOE, chef hors pair, qui avait su rassembler et galvaniser ses compatriotes pour tenir tête aux prétentions expansionnistes des FRANKS. Les historiens semblent d'accord pour dire que cette première victoire bretonne ne fut pas suivie de cession de territoires de la part des FRANKS, donc les comtés de Nantes et Rennes serait restés aux mains des FRANKS après 845. Oui mais, les bretons enhardis par cette victoire ne se gênèrent pas de faire de petites incursions en pays FRANK, histoire de ne pas perdre la main, d'autant plus que le Conte LANDBERT III de Nantes, en rébellion contre Charles le Chauve, suite à une querelle de succession (voir la Mérienne Blinoise, paru dans PIHERN n°8) s'était carrément allié à NOMINOE le reconnaissant pratiquement comme suzerain. Manque de chance pour les bretons au cours d'une de ces expéditions en pays FRANK, NOMINOE meurt empoisonné par les FRANKS, diront certains, c'était à Vendôme le 7 mars 851. C'est ce qu'entendait Charles le Chauve pour prendre sa revanche et tenter de mater ces bretons qui voulaient rester maître chez eux. Mais pour une tentative pareille il valait mieux mettre tous les atouts de son côté. Il alla trouver ses deux frères LOTHAIRE et LOUIS le Germanique à Meerssen et là ils se promirent mutuellement assistance pour des actions militaires qu'ils auraient à mener. Fort de cet appui il réunit d'importantes troupes Franques et Saxones aux frontières de l'Anjou et du Comté de Nantes. En Bretagne, NOMINOE, avait succédé ERISPOE son fils, guerrier émérite formé à l'école de son père. Informé des manoeuvres de Charles le CHAUVÉ et de la route qu'il allait prendre avec son armée, il

l'attendit au pont de Beslé avec ses troupes à lui, pour lui interdire le passage. Charles obliqua vers le Nord pour manoeuvrer vers le Grand Fougeray, mais l'affrontement devait avoir lieu là, il se produisit au lieu-dit JENGLAN sur le bord de la Vilaine. L'allemand REGIMON de PRUM en a transcrit un récit détaillé des différents engagements, qu'il a emprunté à un chroniqueur angevin de la fin du 9ème siècle. Les combats s'étendirent sur trois journées. La première, l'armée Franque fut disposée sur deux lignes, un échelon avancé était constitué de mercenaires Saxons recrutés chez Louis le Germanique, il reçut le premier le choc de la cavalerie bretonne, très mobile et fort bien exercé à ce type de combat, et il dut se replier en désordre, désorganisant dans sa retraite, Les rangs de l'armée de Charles le CHAUVÉ, qui dès lors, perdit l'initiative. Le deuxième jour les bretons reprirent leurs harcèlements rapides de cavalerie, comme ils avaient opéré à BALLON en 845. Sans doute effrayé par les pertes subies, Charles s'enfuit secrètement au terme de ce deuxième jour, abandonnant pavillon, tente et insignes royaux. Quand au petit jour, l'armée Franque s'aperçut de la désertion de son chef, elle s'empressa de l'imiter et les bretons mirent à profit cette retraite plus au moins désordonnée pour harceler les colonnes Saxones et Franques jusqu'au delà du Comté Nantais. Beaucoup de grands personnages du camp de Charles périrent dans cette rencontre. Cette bataille de JENGLAN/BESLE des 22-23-24 août 851 fut plus importante dans ses suites que celle de BALLON en 845, car à l'entrevue qui eut lieu après cette bataille à Angers en septembre-octobre 851, Charles le CHAUVÉ reconnaissait ERISPOE comme roi des bretons avec autorité sur les Comtés de Rennes et de Nantes plus le pays de Retz au delà de la Loire. Les livres d'histoire officiels ne nous parlent jamais de ces rois bretons qui firent que notre pays, la Bretagne, à encore aujourd'hui cette forte personnalité, mais qu'on essaie de saper tous les jours, comme avec la débretonnisation de la Loire Atlantique en l'intégrant à cette région artificielle des Pays de Loire. Au village de JENGLAN au Grand Fougeray, qui fut du Comté Nantais jusqu'à la Révolution, une croix souvenir à été érigée il y a deux/trois ans et maintenant chaque année des bretons se retrouvent pour se souvenir de ce roi des bretons qui s'appelait ERISPOE et de ses valeureux compagnons d'arme. Cette année ce sera le dimanche 21 août. Vous qui passerez désormais au pont de Beslé vous penserez peut être à ERISPOE, mais se serait plus facile de se le réémorer si une rue de Beslé portait son nom. C'est une suggestion que je fais, à nos idilles locaux de la concrétiser.

DENWAL GWENNENEZ

### De millénaire en bicentenaire

1987 a été pour la France l'année du millénaire capétien. Millénaire de cette dynastie qui commença avec Hugues CAPET en 987. La république a fêté cela sans grand faste bien sûr, mais il y a eu diverses manifestations que les médias nous ont rapportées. Il y a eu émission de timbres postaux et même une pièce de monnaie de 10F a été frappée - 1987 fut surtout l'occasion pour les écrivains plus ou moins sympathisants monarchiques d'éditer force livres sur la monarchie en général, au tel au tel roi, dont le pauvre LOUIS XVI et la reine Marie-Antoinette qui furent décapités par les révolutionnaires de 1789. Le millénaire capétien a été aussi l'occasion d'un regain d'audience des revues des cercles royalistes ce qui a amené PIHERN à faire l'échange de presse avec "la France debout" bulletin royaliste et catholique de BRETAGNE BP54 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE (Bretagne) Abonnement annuel 50 F, qui sur le plan breton partage nombres des objectifs du mouvement breton en général. Un anniversaire d'un autre genre nous attend en 1989, dont on nous parle déjà depuis des mois, avec tout le support médiatique, c'est le bicentenaire de la révolution française. On a même produit un film pour la circonstance, "les Chouans" qui est une insulte pour les bretons, aux dires d'un groupe d'écivains bretons qui l'a fait savoir dans la presse. On n'y coupera sans doute pas, à toutes ces manifestations de bicentenaire, mais je pense que nombre de bretons s'y sentiront mal, car cela rappellera trop de souvenirs sanglants, de couperet de guillotine, en noyades en Loire, ils auront l'impression qu'on fête des assassins. En plus, pour la Bretagne ce sera le souvenir de la fin de ses libertés, son nom même fut rayé de la carte remplacé par cinq départements. Ce n'est pas pour cela que les bretons avaient à se louer de la royauté française qui n'avait eu de cesse, depuis les carolingiens que de mettre le grappin sur la Bretagne. Les guerres entre bretons et français le prouvent amplement. Cette année, justement, les bretons commémoreront le 500<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de St Aubin du Cormier près de Fougères en Ille et Vilaine où les bretons perdirent là, leurs chances de demeurer indépendants. C'était le 29 Juillet 1488. Par le traité qui suivit, le Duc de Bretagne dû accepter de ne pas marier sa fille, Anne de Bretagne, sans l'accord du roi de France. C'était le piège. On connaît la suite, un mariage forcé avec Charles VIII puis un deuxième avec Louis XII, enfin la fille d'Anne de Bretagne, mariée malgré sa mère avec le futur François 1<sup>er</sup> de France

qui lui, obligea les bretons à demander l'union avec la France ou bien c'était la guerre. Le chantage quoi ! Les bretons n'ayant pratiquement plus d'armées et les français occupant nombre de places fortes depuis la bataille de St Aubin du Cormier, cédèrent devant la force et ce fut le traité d'Union de 1532. Malgré ceci, et comparé à la situation actuelle, la Bretagne conservait une large autonomie. Voici en gros ce que garantissait ce traité : 1°, aucun impôt ne pouvait être levé autre que ceux décidés par les Bretons, 2°, maintien de la souveraineté du parlement de Bretagne sur le pays, aucun breton ne pouvait être jugé hors de Bretagne, 3°, les charges ecclésiastiques de Bretagne réservées à des Bretons, 4°, les bretons ne pouvaient être appelés à faire du service militaire hors de Bretagne, 5°, aucun changement dans la législation, les institutions, les coutumes, sans l'accord des Etats de Bretagne. Voici ce que la révolution française a supprimé unilatéralement par la force, car bien sûr les états de Bretagne, en vertu du paragraphe 5, ont toujours refusé quoi que soit, contraire au traité de 1532. Et si pour ce bicentenaire les bretons redemandaient à ce que ce fameux traité soit enfin rétabli, ça, ce serait une bonne idée et pour 1992 une base solide pour l'union Europe.

YANN MIKAEL

La Bretagne réelle : 22230 MERDRIGNAC  
La tribune libre du mouvement breton - Abonnement normal pour 12 numéros : 120 F - publié également "AN NERZH" supplément semestriel en langue bretonne, surtout d'études linguistiques - Abonnement 60 F pour 4 numéros.

BREIZ : Revue bilingue. Organe de Kendalc'h. Toutes les informations culturelles de Bretagne. Abonnement 100 F Administration : 28, Rue des Gantelles - 35700 RENNES -



## EUROPA VA C'HARANTEZ

Setu 'ta, loc'het eo an traoù da vat en Europa. Komzet o deus hor stadrenerion a unvouezh, diskaret e vo an harzoù etre stadoù hor c'hevandir kozh e 1992. Ha kerkent hor politikerion, da dapout krog en askorn nevez-mañ, ha d'e implij evel arguzenn a bouez en o bodadegoù dilennadurel evit klask antellañ ar veulkeed, sañset, a zo ac'hanomp. Hervezo, e vo 1992, ar c'hañs hep he far evit an holl, echu e vo gant an dilabour, pep hini a gavo fred, pep hini a zeuio da vezañ pinvidikoc'h. Ar baradoz war an douar, na petra ! mein an hentoù a droio da aour. Hogen, adal an deiz ma voe gouezet ar c'helou-mañ, petra a glever, e gwirionez, digant an embregerion, ar pennoù greanterezh, en ur ger ar re hag a c'hell reiñ labour d'ar re all ? Mar c'hoarvez gant darn, bern kaoc'h anezho, fistoulat gant plijadur, keal ganto c'hoari ur gartenn etrevoadel, n'eo ket heñvel an traoù gant an darn vrasañ, pa glevont, hogos bemdeiz an arbennigourion armerzhel o c'harmañ d'ar seizh avel, evel diouganerion : ret e vo d'an embregerezhioù en em strollañ evit be zañ gouest da gevezañ war ar marc'hadou europat hag etrevroadel. Gwelet hon eus endev, hevelep tolpadurioù embregerezhioù, ha petra a c'hoarvez bewech, serret e vez al labouradegoù koshañ pe lec'hiet fall e keñver an nevidvaou, arnevesaet e vez ar re wellañ dre staliañ ardivinkoù emgfreek ha kantadoù ha miliadoù Micherourion en em gav dilabour. Dazigarez e vez lavaret deomp, ne oa ket tu d'ober a - hend - all, hag e pep doare e vez graet heñvel er broioù all. Mar ne reomp ket an dra-he diouzhtu, re ziwezhat e vo warc'hoazh, ha neuze ne vo ket un drederenn eus ar vicherourion en em gavo dilabour, hogen an holl. Ya ! Gwelet evel-se, e hañval an diskoulm bezañ didec'hadus hogen sellomp a dostoc'h, ha klaskomp gouzout piw a zo perc'henn war an embregerezhioù - se bec'h warno. Daoust d'an harzoù etre ar stadoù hag ar bern reolennoù a ya ganto, ez int bet, peurvuiañ adprenet gant kevreadoù etrevroadel, ha neuze, o kemer ar bed a bezh da dachenn pleustriñ, e reont, ar c'hevredadoù-mañ evel ar c'hoarierion gwezboell, e tilec'hiont hag e aberzhont o labouradegoù evel pezhioù gwerin, war an daolenn-wezboellat, a benn gounit ar brezel armerzhel, arabat eo deomp mont da heul hon huñvre, ar wesken nemetañ, hag a zo c'hoawh d'ar ranzel a c'hoari armerzhel-mañ, ez eo ar broioù hag o harzoù etrezo. Setu perak e fell da zalc'hidi ar gevalouriezh etrevroadel hag anvroat o tiskarañ, betek an hini diwezhañ, evit chom ar vistri nemeto, er c'hoari. Setu, d'am mieno

, pezh a c'hortoz ac'hanomp en Europa e 1992, pep tra isurzhiat d'an armerzh deuet da vezañ bedelet. Un toullad europiz, glan o c'halon, kalz re yaouank en o zouez, a wel an dra-he war an tu trivliadel dreistholl, ar vignondet etre ar pobloù, brezel ebet ken etrezo. E-gin bev, e fell d'ar vedelourion difoupañ war ar meskadur bras, ar Belting pot Amerikan, ur bobl hepken hag unyezhour, hogen diene, prederiet da gentañ penn, gant ar c'henderc'hañ hag ar beveziñ a yoc'h, dre levezon diawlek ar yoc'hstlenn kouezhet en o c'hrabanoù. Ha tonkad Breizh e kement-mañ, ur gwallblanedenn de hi e gwirionez, Mar ne zeuomp ket a benn da adc'hounid un tamm beli en hor bro.



Yann Mikael



GERIOU DIAES - Greanterezh # industrie, Arbennigour = spécialiste, Armerzh # économie, Tolpadurioù embrege rezhioù : regroupements d'entreprises, Nevidvaou # débouchés économiques, Arnevesaet # modernisé, Ardivinkoù emgfreek # machines automatiques, kevredad : société, kevalouriezh = capitalisme, anvroat = apatride, yoc'hstlenn = mass-media.

Pour plus de détails, sur la bataille de JENGLAN-BESLE, les lecteurs de Pihern liront avec profit, SKOED N°8, le cahier annuel du SOUVENIR BRETON-KOUN BREIZH, artisan du monument de JENGLAN, à demander à RAFFIG TULLOU 12 rue du Bord 44610 INDRE. Prix: 45 frs

DALC'HOMP SONJ revue historique bretonne 36, Rue Emile ZOLA 56100 LORIENT - Abonnement 70 F

LE LIAN : Revue de la fédération culturelle Bretagne Gal-lèze le Bourg 56430 CONCORET - Abonnement 70 F pour 4 n°

IMBOURC'H : revue d'étude en breton moderne depuis 17 ans - abonnement 150 F - YOUENN OLIER 8, Place du Marchix - 56230 QUESTEMBERT

LE ZYEU D'YAN

Pourkàz ðch té arivÉ ð prëy dë stë vëy fërm ? Paskë on m'avë di kë sa të la kë n'y'avë du bwé a vand. Në jë m'së amewdë ðyou kë ch'té arivë kemw ðch së rantrë demw la ru ? S'avë du ét een gremw fërm, mé astour lé tày é chwaw ð Lou stal inutil ðyou pousë léz ðrons é léz ortiy. Lé sou a kochon parày, a par la syeen du bou ðyou kë vnë een ðspës dë grongnman. Lë tày é vach li dvé ét ousi a màytyë okhupë mawgër léz ardwé khi dvé chë par diseen lé jou d'gremw van.

Jë avenwë en pti pu a l'ankont dë la gremw mézon d'mét. Demw l'tan i dvë aan avày dé vâlè ou dé chemwëryér pour antërtëni tou sa. Mé astour lé abavan së hayjé o van dousman semw powvày khutë lé kwéazëy é kâro kâsë.

D'en kou, dë la rmiz sorti en chengn, i bwëtë, mé i s'é mi a abàyë, sa tët së hayjë dé tou lé koutë. J'lë rgaràz stë bët ð bou d'sa cheenh khi treenë koom i powvë, é a m'apër-chemw j'liz ë karésë la tët. Li ð mwen i të vivemw o mitemw dé tou sé mur a la nyol. Il a lvë l'nëy, jë anlvë ma men jë vnë d'vër sé zyeu ou putou s'k'il an rëstë dë ron byenwchar ki brë-zë, khi brëzë, sa të en chengn vivemw, sé vrày, mé khi n'vayë pu kë la nëtëy dé sa mor përcheen.

Kheken a huchë dëryér mày :

- Vou vlé khék chouz ?

Jë n'së rtournë semw répon

- Sé ventyé ben du bwé k'vou vlé ?

Jë di yan dla tët. La boon foom demw mày té atify parày a een coomëdyeen. Tou të kârë ché yël, koom si èl avë é-të tàyëy a la hach ð een goul tirëy àrët koom lë chërdru d'een port.

Jë së rantrë aprëy yël demw la mézon : dëz amwër een tab an cheen é een twal sirëy par dësu, een gremw chminëy ðyou ki brulë dé grous buch pour vantyé rachalë stë gremw mézon é li rdoonë la vi.

Just o bou dla tab een oom mal riazë tënë par la men een pëtit fiy d'een diseen d'emwëy. Le pér é la fiy jë m'së di

- Du bwé vous an vlé konben ?

- Ch'së pa may ? Kat kord.

O en fâyi krëyon èl a ékri. A antand ma vwa, èl

Tëné, lë marghiyë, vou lé koonésé, s'é dé jan d'ooneur E ben, j' n'é jeemëy wi air k'pour k'i përm falë lou doonë l'dây

Tou lé dimenwch ð sây kenw i s'nal chëy yeu I n'trouv jeemëy, k'la rout é asë lary pour yeu Paskë, demw tout dou ràysyëy, i n'on fë kë d'bây Alé don a la khur trouvë MONSYEU l'KHURë Préchë li d'vout mër lubin, vou fra boon akhëy é amewdé li pour yël, een pyas ëd marghiyë é bâyra ben aprëy, j'vou l'garenwti vout trë.

JENW REGAL

suite de la page 8

Bëli : ce mot masculin désigne la pomme de pin et par extension le fruit de tous les cônifères. Je pense que ce mot est de la famille que BëY et BOL toujours à cause de la forme arrondi de la pomme de pin.

BëLYON : Ce mot masculin désigne un caillou, déjà d'une certaine grosseur ayant une forme assez arrondie. Je pense que ce mot est de la même famille que BëLI, BëY, BOL et également du mot breton BILI, signifiant GALET.

ABëLYOONë : Ce verbe signifie LANCER des BëLYON sur quelqu'un, c'est à dire en français : LAPIDER, mais sans intention de tuer, pour chasser quelqu'un seulement.

éBëYë : Ce verbe construit sur le radical BëY (ventre) c'est littéralement éVENTRER.

éBwëZLë ou éBwëZë : Ce verbe est un peu synonyme de éBëYë mais avec tout de même un sens bien précis qui est de enlever les boyaux du ventre par exemple quand on tue un lapin. Je pense que ce mot a été construit à partir du mot breton BOUZELL signifiant BOYAU. Il faudrait peut être franciser le mot pour mieux y voir la présence de ce radical. Si j'écris éBOUZELER on voit bien que le radical est BOUEZEL qui est sans doute le breton BOUZELL.

YANN MIKAEL

## GRAPHIE VANTYÉ DU PRÉCHE MITAW

### Quelques précisions :

AN et ON : Se prononce comme en français

EN : Se prononce comme tout ce qui en français s'écrit : IN, AIN, EIN, EN, UN

ENW : Se prononce comme si en français c'était écrit AINHOU mais prononcé en une seule syllabe ex : GRENW (français grand) écrire GRAINHOU serait trop lourd

AA, OO, EE : Se prononce AN, ON, AIN en français, on écrit ainsi quand ces sons nasalisés sont suivis de N, M, Y, Z. EE peut se prononcer I comme en anglais, ainsi CHMEEZ (chemise) se prononce suivant les endroits CHMIZ ou CHMAINZ et PREEZ (prise) PRIZ ou PRAINZ

KH, GH, NH : Le H qui suit K, G, N signifie que chacune de ces trois consonnes est palatalisée, c'est à dire qu'on les prononce en rapprochant la langue du palais. Le français ne palatalise qu'une seule consonne le N et il écrit GN, exemple : GAGNER. On aurait pu conserver GN pour écrire le N palatalisé, mais il vaut mieux utiliser un système identique pour les trois consonnes palatalisés K, G, N et en plus nous aurions eu des problèmes pour des mots comme BIGNËY (biguénée). Par ailleurs, par endroits on palatalise le N final dans certains mots masculin, exemple : VIN, MATIN, CHIEN, certains prononcent VEN, MATEN, CHEN, d'autres VENGN, MATENGN, CHENGN, on peut mettre tout le monde d'accord en écrivant VEENH, MATEENH, CHEENH, en disant ; dans le mot masculin NH se prononce ou ne se prononce pas. Même chose pour la ville de Blain certains disent BYEN et d'autre BYENGN en écrivant BYEENH on a un orthographe intermédiaire qui peut concilier les deux.

G, S : Ces deux lettres sont toujours dures. Comme dans GAIN et SAIN, pour le son doux il y a J et Z.

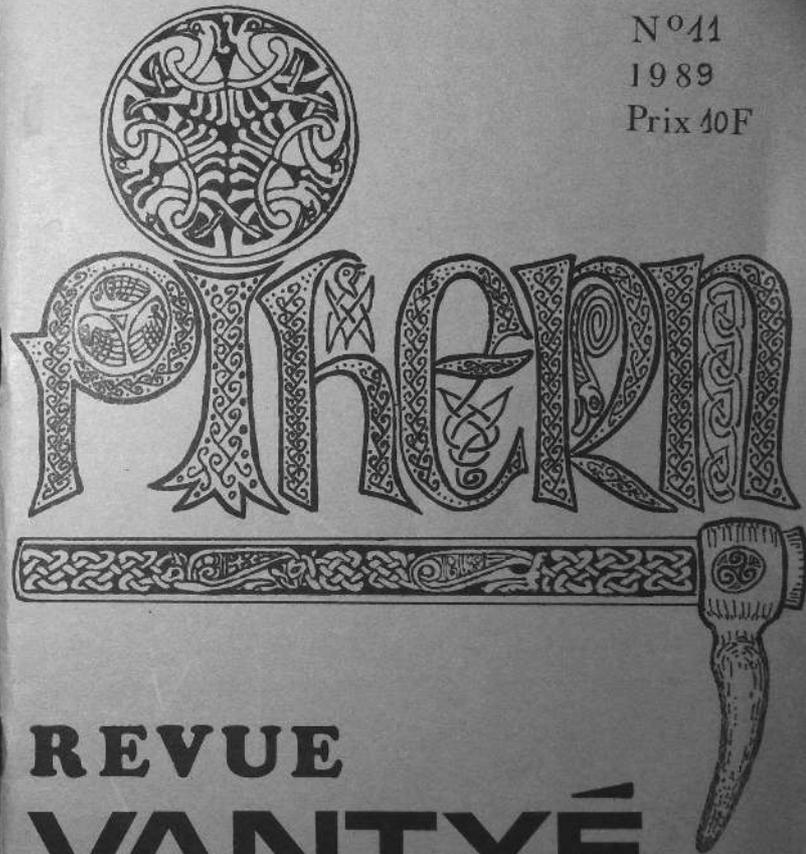
âY, àY, ēY, EEY, ùY, OUY, OY : Dans tous les cas Y est une consonne, ce n'est jamais un I voyelle.

W : Nous faisons un usage généralisé du W pour emplacer le OI français nous écrivont WA exemple WâZè (oiseau) pour remplacer le AOU, nous écrivons AW exemple MYAW (miaou).





N°41  
1989  
Prix 40F



**REVUE  
VANTYÉ**

64 Route de Derval

44290 GUÉMÈNE PENFAO Bretagne



# PITHORN

la VOIX du PAYS MITAW  
 REVUE TRILINGUE de L'ASSOCIATION VANTYË  
 64 ROUTE DE DERVAL 44290 GUÉMÉNÉ - PËNFAO

## SOMMAIRE

## TAOLENN

✦	Page 2	REVOLUTION, VOUS AVEZ DIT REVOLUTION ! avec Eugène Cogrel	✦
✦	Page 4	COMBAT DU 22 MESSIDOR AN 3 (11 juillet 1795) avec Sévère BABIN	✦
✦	Page 7	LA JIGOURDENN avec Yann MIKAEEL	✦
✦	Page 9	LES NOMS DE LIEUX BRETONS EN NAMNEDIE avec Yann MIKAEEL	✦
✦	Page 15	LES LECTEURS NOUS ECRIVENT Mr Brétéché, Mr Josso	✦
✦	Page 16	LES MOTS BRETONS DU PRÉCHË MITAW avec Yann MIKAEEL	✦
✦	Page 20	EN PËCHOU BEN KËRSI avec Jenw Régal	✦
✦	Page 22	LA MORT D'UN POETE Emile JOULIN avec Eugène COGREL	✦
✦	Page 24	LE DICTIONNAIRE DU PARLER DE BLAIN DE BIZEUL avec Hervé COETMEUR	✦
✦	Page 27	AMAZONIA ! AMAZONIA ! gant Yann MIKAEEL	✦
✦	Page 28	GRAPHIE VANTYË DU PRÉCHË MITAW, précisions	✦

Responsable de la publication : Jean-Marie MICHEL 00000000  
 Périodicité semestrielle - Prix du N° 10 F - Abonnement 0  
 25 F - Dépot légal 3ème trimestre 1989 - Numéro 11 000000  
 N° ISSN 0242-6994 - Imprimé par la Revue - On peut régler  
 en timbres - Règlement à Yann MIKAEEL 12 rue du Gahinet 00  
 44130 BLAIN 00

## REVOLUTION : VOUS AVEZ DIT REVOLUTION !

Condamné à mort sans jugement, la mâchoire fracassée par un coup de pistolet, Robespierre est jeté sur la bascule de la guillotine. Nous sommes le 28 Juillet 1794, la Grande Terreur prend fin. Les règlements de comptes vont suivre, ce qu'on a appelé pudiquement la Terreur Blanche. Le petit caporal Bonaparte et le 18 Brumaire amènera enfin la paix.

Le bilan de la Révolution est lourd à côté de ses quelques aspects positifs. Les Vendéens et les Chouans paieront le prix fort. Si on estime à 18 000 morts, le nombre de soldats républicains, 80 000 Chouans périrent, 210 000 civils femmes et enfants furent exécutés, 300 000 dont 100 000 enfants moururent de faim ou de froid. Dans le cadre de la Vendée militaire, Maine et Loire, Loire-Atlantique et Vendée, les femmes, les vieillards, les enfants étaient massacrés sur place, sur ordre du Général Turreau commandant en chef, de ce qu'on a appelé les Colomes Infernales. Ceux qui avaient la chance d'être fait prisonniers, furent noyés dans la Loire sur les ordres de Carrier. 4 800 malheureux moururent ainsi à l'automne 1793, dont 2 000 dans la semaine de Noël, attachés deux par deux dans des galiotes coulées à coups de canon. Détails morbides, les cadavres étaient envoyés à des Tanneries de peau humaines à Meudon et à Pont de Cé. En conclusion, le Général Turreau organisa un véritable génocide. Le 1/3 de la population des 3 départements de la Vendée, dite militaire, sera exterminé. Par ailleurs sur l'ensemble du territoire français, les victimes directes ou indirectes de la Révolution se situent entre 550 et 650 000.

La grande question que l'on doit se poser est celle-ci : pouvait-on éviter les pareils carnages ?

La déclaration universelle des droits de l'homme n'avait pas besoin de cette odeur de sang.

Pourtant la France de 1789 avait besoin d'une orientation nouvelle. L'abolition des privilèges dans la nuit du 4 Août, si elle était nécessaire, elle faisait aussi entrer la France dans un système centraliste, ce système qui deux cent ans après il faudrait changer, devant l'Europe de 1992.

Turgo ministre de Louis XVI voulait réduire le monopole des grandes corporations, il échoua. Son successeur Necker voulait faire payer l'impôt par les riches

Nobles et le Clergé, lui aussi échoua. Les Etats Généraux, le 4 Août, leur donnèrent raison à tous deux. Mirabeau disait : le Royaume est un agrégat inconstitué de peuples désunis. Avec la Révolution, le nivellement des ethnies commençait, les parlements provinciaux disparaissaient. Toutes les décisions, même les plus locales dépendraient dorénavant de PARIS, la capitale de tous les citoyens. Les abus de ces pouvoirs parisiens vont provoquer, ce que Alain PYEREFITTE a appelé, à juste titre, le MAL FRANCAIS.

Faudra-t-il une autre Révolution pour doter le fameux Hexagone, d'une fédération de régions comme ses partenaires européens ? Sans doute que non, puisque de plus en plus d'hommes politiques, seraient favorable à une refonte d'une administration héritée des excès de la Monarchie absolue, et entérinée par la Révolution. Laurent FABUIS, à l'émission 7/7 d'Anne SINCLAIR affirmait : les régions françaises sont trop petites, et avec trop peu de moyens, pour rivaliser avec les régions des pays voisins, beaucoup mieux structurées. D'accord, alors faites donc déjà une Bretagne entière avec la LOIRE-ATLANTIQUE réintégrée, ce sera déjà un début. Et pourquoi une Haute et une Basse NORMANDIE, une seule Normandie ce ne serait ce pas mieux. Vous voyez, ce n'est pas difficile de corriger les choses.

Bien sûr, mais dirons certains : N'oublions pas que c'est la Révolution qui a fait adopter le système métrique, comme point commun des mesures, qu'elle créa aussi les bases du Code Civil, promulgué par la suite par Napoléon, sans oublier la déclaration des droits de l'HOMME ! Oui c'est vrai, même que, François MITTERAND a dit le 16/01/89, que la Révolution avait été bénéfique, car sans la Révolution la France ne serait jamais devenue la Patrie des DROITS de l'HOMME. Mais ne trouvez-vous pas bizarre, qu'un jour on ai publié cette fameuse déclaration des Droits de l'Homme, et que le lendemain on arrêtait par milliers, et on égorgeait et on guillotinaient. Ceux-là en tout cas, ne connurent pas les Droits de l'Homme.

Eugène COGREL

**NDLR** : A propos de la Révolution nous vous signalons l'avis original de Dominique WELKER, dans un article intitulé "LA REVOLUTION CHATIMENT DIVIN", paru dans "la France Debout" bulletin royaliste et catholique de Bretagne, BP 54 SAINT SEBASTIEN-sur-LOIRE (BRETAGNE).N°28 contre 10F en timbres.

COMBATS DU 22 MESSIDOR AN 3 (17 JUILLET 1795)  
Dernier épisode de la Révolution  
dans la région de Guéméné-Penfao

Après la défaite du Débarquement des Emigrés à Quiberon, le 27 Juin 1795, les Chouans (bretons) se trouvèrent divisés en plusieurs groupuscules ; le plus important était bien sur autour de CADOUDAL, mais un autre groupe se forma dans nos contrées. Il était commandé par trois femmes originaires de Guéméné-Penfao Gillonne de Becdelièvre, Madeleine Rivière dite "Vauquerine", et Marie Maugeron, accompagnées d'une cinquantaine de cavaliers qui regroupèrent un grand nombre d'habitants de tous les environs, restés fidèles à leur religion et à leurs principes, et commencèrent les attaques contre les Bleus, libérant ainsi, Campbon, Guenrouët, Plessé, pour en arriver, le 22 Messidor sur Guéméné-Penfao.

La route, ou plutôt le grand chemin, passait à cette époque devant le château de Bruc, qui était devenu garnison des Bleus. La bataille fut rude, puisqu'il y eut près de quarante tués, Bleus ou Chouans, puis la troupe se dirigea sur le bourg de Guéméné, où il y eut un combat final assez bref. L'arbre de la Liberté, qui avait été planté devant l'église fut brûlé, et les flammes en s'élevant, se communiquèrent au clocher, qui était en bois, et qui lui aussi devint la proie du feu. Après ce combat, on retrouva dans la ruelle du Grand Logis, le corps de Mathurin Amossé, dit "Tête Rouge", le crane fracassé. Il était le second de Pincemi, commandant de la garnison des Bleus, et qui comme lui était originaire, du village de Mézillac en Guénouvry.

A la suite de cette victoire, au bout de quelques jours, les paysans qui avaient accompagné les trois Amazones, s'en retournèrent vers leurs terres et leurs villages, et il ne resta à ces Dames et à leurs cavaliers fidèles, qu'à repartir vers la Basse-Bretagne, rejoindre Cadoudal. Elles firent bien, car Bougot-Vieilleville, commissaire de la République pour la région de Guéméné-Penfao, avait demandé du renfort à Nantes. Ce fut un détachement du 9<sup>ème</sup> Dragon qui vint, et campa au village de la "Botté", entre Fégréac, Avessac et Guéméné, d'où le nom de ce village, d'après certains.

Après le Concordat (1801), Mathurin Pincemi, fit ériger un calvaire, à la sortie du chemin de Bruc, en souvenir de ceux qui tombèrent dans ce combat, et ce calvaire fut béni par l'Abbé Grégoire Orain, alors Curé de Derval, et que Pincemi avait si longtemps recherché. Ce fut le dernier épisode de la Révolution dans la région de Guéméné-Penfao.

Sévère BABIN

LA BRETAGNE EN 1789

La Bretagne, avec ses neuf évêchés, couvraient 35 000 Km<sup>2</sup>, soit 7 % de la surface du Royaume, 2 200 000 habitants, une densité supérieure à la moyenne du Royaume malgré une croissance faible : 10 % depuis le début du siècle, (40 % pour l'ensemble du Royaume). Cette relative augmentation de la population serait due à une série d'épidémies Typhus et fièvres typhoïdes en 1773 et 74, la dysenterie qui se déchaîne au cours des années noires 1775 - 1776 puis en 1782 et 83 et une fois encore 1786 et 87.

Les régions les plus touchées étaient le Bassin de Rennes et la Bretagne Centrale HENNEBONT - PLOERMEL. A cela il faut ajouter les mauvaises récoltes de 1785 - 86 et 1786 et 1789. Le breton paye moins d'impôts que d'autres. La Gabelle ne lui est pas appliqué. Pour le reste quand un breton paye 12 livres et 10 sous, un poitevin en paye lui "27 et un normand 29, et 16 sous".

En 1789, politiquement la Bretagne est dominée par une noblesse nombreuse, 25 000 personnes qui détiennent à eux seuls 25 % des revenus fonciers. Tous nobles majeurs et possédant fief, peut siéger aux Etats de Bretagne. On vote par Ordre, mais comme la cinquantaine de députés du clergé sont gentilhommes, et que la plupart des 42 représentants du tiers-état sont des anoblis, le système fonctionne comme un lobby nobiliaire acharné à toujours rogner sur les exigences de l'intendant du Roi de France. Dans le même temps, ils exigent aussi l'exact paiement des droits et redevances qui leur sont dues.

En résumé, ce que payait le peuple n'allait que pour une infime partie dans les caisses du Royaume. Les affrontements du 27 Janvier 1789 devant le parlement de Bretagne à Rennes avaient en fait une seule cause : la réforme du système fiscal.

Avec ce 27 Janvier commençait la Révolution en Bretagne, Témoin le rassemblement qui se fit dans les jours suivants : 600 Nantais et une centaine de Malouins, tous des bourgeois avec quelques artisans aisés, montèrent vers Rennes et y furent rejoint par les délégations moins nombreuses, c'est vrai, mais qui venaient de toute la Bretagne : Lorient, Brest, Châteaubriant, Guérande, Vitré, Dol, Dinan, Auray, Paimpol, St Briec.

L'intransigeance de la noblesse et du haut-clergé, face à ces jeunes loups, fera naître un dialogue de sourds (chacun était sur de son bon droit) qui aboutira à un climat de suspicion et de violence, qui préfigura la Chouannerie. Chacune des parties voudra utiliser le peuple pour faire triompher ses

propres revendications, mais qui était-il ce peuple en 1789. Ces artisans, ces paysans, ces petits commerçants ? Antoine du Chatelier (auteur d'une histoire de la Révolution dans les départements de l'ancienne Bretagne 1836) en fait un portrait à la fois physique et psychologique :

"Qu'il y eut en Bretagne une noblesse et une bourgeoisie en lutte, un droit à poser un privilège à défendre, il y avait en outre une population simple, croyante, sans connaissance, mais d'une forte constitution par les mœurs, la langue, le costume et les traditions. Ces hommes ne demandaient qu'une chose la faculté de travailler paisiblement. Ils ne comprirent rien et ne pouvaient rien comprendre au mouvement constitutionnel qui allait s'opérer, encore moins aux doctrines parlementaires chaque jour émises. Qu'ils eussent leur prêtre la messe, leurs pardons, baptêmes, mariages ou veillées. La Révolution qui se manifestait autour d'eux ne les inquiétait pas outre mesure..."

Mais un décret vint, qui priva les prêtres de leurs biens et les soumis à un serment. Le peuple ne s'expliqua ni ces lois ni cette philosophie, qui tendaient à séparer les cultes des biens de ce monde. Ils ne virent que le fait lui-même, et ils crurent qu'ils allaient être privés de leurs prêtres, et que la Sainte Eglise Catholique allait être détruite..."

Eugène COGREL



6

## LA JIGOURDENN

Si à BLAIN ou dans sa région, vous entendez parler de la JIGOURDENN, arrêtez-vous et tendez l'oreille, car on vous parlera d'une préparation culinaire qui semble être tout un art, tellement on vous dira combien c'est délicieux, à tel point qu'un jour, pour donner un nom à une société artistique, je proposai, "appeler la donc -La JIGOURDENN-".

On me répondit : "Mais cela n'a rien à voir avec L'ART".

Ce à quoi, je rétorquai : "Non, ce n'est pas de L'ART, c'est du COCHON, mais du COCHON préparé avec ART."

Autrefois, on préparait ce plat à la campagne, à chaque fois qu'on tuait le cochon, avec certains abats de la bête, hachés menu, et on mettait cela à cuire dans un pot en grès, pendant des heures, parmi les braises du foyer.

Où mais voilà, on ne tue plus guère le cochon, dans les fermes, aujourd'hui, alors Adieu la JIGOURDENN.

Une bonne nouvelle toutefois. Je viens d'apprendre qu'une Charcuterie de BLAIN, la Maison ADAM de la Rue du Château, venait de se remettre à préparer la JIGOURDENN. Qu'elle en soit remerciée de ne pas laisser tomber complètement la tradition. Mais par ailleurs, je viens de me procurer la recette, alors si le coeur vous en dit, je vous la donne, là voici :

- Prendre un peu de foie de porc, du poumon, du coeur et des rognons.
- Couper le tout en petits morceaux, y mettre aussi quelques os.
- Faire revenir le tout avec des oignons.
- Ajouter un peu de farine, faire un roux brun.
- Ajouter un peu d'eau, et pour un goût plus relevé, y mettre un verre de bon vin.
- Dans ce cas, y mettre un carotte à cuire avec, on la retirera une fois cuite.
- Durée de la cuisson : trois heures à feu doux.

Ce nom de JIGOURDENN est quelque peu mystérieux, tout le monde est à peu près d'accord, pour dire que c'est un mot qui vient du breton. En effet, ce mot est connu dans plusieurs contrées de la BRETAGNE, mais voilà le mot ne veut pas partout dire la même chose qu'à BLAIN.

Par exemple, à PLUHERLIN et dans la région de ROCHEFORT EN TERRE dans le MORBIHAN, il désigne la bouillie de blé noir que chez nous on appelle "GROU". Dans la région de SAINT BRIEUC - LAMBALLE, m'a affirmé récemment M. Léon BRETECHE de NANTES, on ne disait pas JIGOURDENN mais JIGOUDENN, donc, sans prononcer de "R", et cela désignait de la bouillie d'avoine. Mais, m'a-t-il précisé, on disait de la JIGOUDENN d'avoine. Donc je pense que "JIGOUDENN" devait être employé pour dire "BOUILLIE" en général, mais qu'ensuite on précisait, froment, blé noir, avoine, etc...



7

Maintenant, peut-on dire que la "JIGOURDENN" de BLAIN et sa région, peut-être assimilée à de la bouillie ? Et bien je pense que oui, du moins par son aspect. Car des abats de porc, coupés en petits morceaux, après trois heures de cuisson, quand ce n'était pas plus autrefois que c'était mis dans les braises du foyer, devaient avoir sensiblement changés de consistance. Donc je pense que c'est à cause de cela, qu'on a appelé ce plat JIGOURDENN.

Maintenant voyons, comment en breton actuel, on dit "bouillie".

Il y a plusieurs variantes. On dit "YOD" ou "YOD", mais aussi "YODENN" et "YODENN", dans un sens figuré. Je pense que c'est de cette dernière forme "YODENN" que vient d'abord JIGOURDENN, forme qui aurait évolué en "JIGOURDENN" à mesure qu'on s'éloignait de la zone bretonnante actuelle.

Mais il faut aussi songer à une autre hypothèse. La région de BLAIN qui a parlé le breton jusqu'au 12ème ou 13ème siècle, a pu conserver la forme ancienne en vieux breton qui aurait été "JIGOURDENN", la région de SAINT BRIEUC - LAMBALLE qui a conservé le breton plus longtemps, aurait gardé une forme déjà évoluée "JIGOURDENN" avec perte du "R", et la zone bretonnante actuelle, aurait la forme la plus évoluée "YODENN".

Ceci est peut-être à rapprocher d'une autre évolution, celle du mot "AGOUVRÉ" qui désignait la dot des nouveaux mariés, plus précisément, le lit, l'amoire, la table, les chaises ou les bancs. Ce même mot se retrouve en breton sous la forme "ARGOURO" et il désigne la même chose. Le mot MITAW est sensiblement moins évolué que le mot breton, ayant conservé le "V", mutation d'un "B", contenu dans le mot vieux breton d'origine, "ARGOBROU".

Yann MIKAEL

\*\*\*\*\*  
suite de la page 19

**TENB** : ce mot masculin désigne, suivant les endroits, une auge en pierre ou en ciment, une cuve métallique, dans lesquelles on verse de l'eau pour les bêtes. On nomme également "tenb", la grande poêle en cuivre, servant à soutirer le cidre, à cuire les boudins, etc... Ce mot est de la même famille que "tenbè" signifiant "verser", venu du breton "tumpa" (verser).

**MÉZO** : petite glande ou vessie qu'on trouve dans un porc lardé. Le mot n'est plus en usage, car la maladie a pratiquement disparue. Mot cité par Louis Bizeul, dans son dictionnaire, écrit "mézeau", mais dont il ne donne pas la prononciation. Est-ce "mézo", "mézèu" ou "mézyaw", mystère ! Ce mot semble venir des mots bretons "mez" (glands) ou "mezenn" (glande).

Yann MIKAEL



## LES NOMS DE LIEUX BRETONS EN NAMNÉDIE

Suite et fin de l'étude des toponymes contenant le mot "KRAN", qui en vieux breton signifiait "FORET". Le début de l'étude est paru dans PIHERN n° 9. Ce mot "KRAN" (forêt) n'existe plus en breton moderne, remplacé par "KOAD", mais on le retrouve dans de nombreux toponymes. Voici la suite de ceux que j'ai relevés :

### MISSILLAC

- COETCRAN : ce nom de lieu est le même que CRINCOET en PONTCHATEAU, mais avec les mots inversés. Toute cette région devait être très boisée autrefois pour avoir de noms de lieux signifiant le "Bois de la Forêt".

- TREGRAIN : ce nom de lieu est composé de TRE (village) + KRAN (forêt) après mutation de la consonne initiale de K en G. C'est donc le "Village de la Forêt". A noter qu'en FEREL (Morbihan), il y a également un village appelé TREGRAIN et qu'en FEGREAC, il y a TREGRAIN.

- TRANELO ou TRENEL : voici un exemple parfait d'ambiguïté sur le sens de la première partie de ce nom de lieu. La forme écrite TRANELO peut laisser supposer que la partie "TRAINE" est un seul mot et que ce mot est "KRAN" qui aurait subi la mutation typique du MITAW c'est à dire "K" devenant "T", également que le mot se serait figé dans sa prononciation bretonne ancienne, c'est à dire avec le "N" qui se prononce, le "E" qui suit le "N" n'étant rajouté que pour marquer cette prononciation du "N".

La deuxième partie du TOPONYME, "LO", pourrait être dans ce cas, le mot breton "LOC'H" qui veut dire "LAC" (comparer avec les "LOCH" d'ECOSSE, dont le fameux LOCH-NESS). Ainsi TRANELO pourrait vouloir dire "forêt du lac" ou "lac de la forêt" et sa forme d'origine aurait pu être "KRANLOC'H" ou "KRANLOC'H". Par contre la forme écrite "TRENEL" ferait plutôt penser à "TRE" (village) + AN LOC'H (Le Lac), contracté en "N LOC'H, N'LO", ainsi TRENEL pourrait signifier le "village du Lac". La même ambiguïté peut se concevoir avec "TRENNEBAN" en FEGREAC qui contient peut être "TRE" (village) en première syllabe, avec une deuxième partie "NEBAN" plutôt obscure (peut être AN BRAN, la colline) par contre il s'expliquerait mieux avec une première partie "TRENNE" évolution de "KRAN" suivi de "BAN" qui serait une contraction de "BRAN" (colline), dû au parler mitaw.

Ensuite, j'ai trouvé un certain nombre de communes qui n'ont qu'un seul nom de lieu contenant le mot "KRAN" (forêt) seul ou en composé avec un autre mot, les voici :

- CRAN en LA GRIGONNAIS : c'est donc "FORET" tout simplement. Il n'y a plus de forêt, mais on a beaucoup défriché depuis. Beaucoup de lieux appelés "BOIS" sont aussi dans le même cas.



"JANNAIS" (lieu où pousse des ajoncs). En MITAW on dira respectivement "JAWNÂ" et "JENWNÂ". C'est pour ça que le nom de l'ajonc se dit aussi bien JAWNÂY que JENWNÂY, et les noms de lieux écrit "LAUNAY" (lieu où pousse l'aulne) se prononce aussi bien "L'AWNAY" que "L'ENWNAY". En Guéméné - Penfao le village écrit "GLAUDAIS", se prononce en MITAW "YAWDA". Il tire son origine du breton "GLANDEI" (rive + maison) car situé sur le SARAN, affluent du DON. Ainsi le mot breton GLAN (rive) est devenu "GLAU", un temps sans doute prononcé "GLAW" puis ensuite "YAW". Dans les Côtes-du-Nord, il y a le bourg de "LAURENAN" qui localement se prononce "LAWËRNANW", (en pays mitaw, on dirait plutôt "LAWËRNENW"). Et bien, anciennement en breton c'était "LANRONAN". Ainsi, nous avons une autre preuve de "AN" devenant "AW" avec "LAN" devenant "LAW".

Pour revenir à "AUGRAIN" en Saffré, qui localement se prononce "AWGREN", je formule donc cette deuxième hypothèse, que anciennement c'était peut-être "AN - GRAIN", "AN - GRAN" c'est à dire tout simplement "la forêt". Cette hypothèse permettrait d'expliquer "LA HAUMÉE" en ST Omer de Blain qui se prononce "AWMËY" et qui a l'origine n'était peut-être que "AN MAEZ" c'est à dire "LA CAMPAGNE".

CHARTRAN en SAINT-NICOLAS-DE-REDON : KAR + KRAN (la ville de la forêt). Le passage de "CAR" à "CHAR" n'est pas très courant, mais on le retrouve dans le nom de famille CHARUAU qui est une évolution de CARUHEL, KERUHEL (ville haute).

CRAMEZEUL en NORT-SUR-ERDRE : ce toponyme est à comparer avec AMEZEUL en PIERRIC qui est à comprendre "ANMEZEUL" (le "L" est superflu), forme vannetaise pour "AN MAEZIOU" (les campagnes, les champs cultivés). Pour CRAMEZEUL, il y a "CRAN" placé devant, le "N" de "CRAN" se confondant avec le "M" de "ME - ZEUL". Ainsi "CRAME ZEUL" voudrait dire les "campagnes de la forêt", "champs de la forêt".

Lisez DALC'HOMP SONJ revue historique bretonne. Pour connaître l'Histoire qu'on ne vous a pas apprise à l'école. Abt. 85F. Adresse: 36 rue Emile ZOLA 56100 LORIENT

LE GRAND DE FAY, en FAY DE BRETAGNE : Ce toponyme paraît étrange au premier abord. Ce n'est pas un adjectif car nous aurions eu "LE GRAND FAY", mais c'est "LE GRAND DE FAY", donc c'est un nom commun. Dans ce cas "GRAND" ne peut être que la forme mutée de "KRAN" comme dans "AUGRAIN" en SAFFRE ou TREGRAND en FEGREAC, mais là, on a traduit par "LE" l'article celtique "AN". La forme ancienne devait donc être "AN GRAN" et devait signifier "la forêt". Ainsi "LE GRAND de FAY" serait "LA FORET DE FAY". Une autre hypothèse serait que "LE" ne serait pas l'article français mais le mot breton "LEZ" (cour) mal compris. Dans ce cas, la forme ancienne aurait été "LEZGRAN" (la cour de la forêt)

oo

Si le mot "kran" n'est plus usité en breton moderne, il a toutefois survécu sous une autre forme évoluée, qui est "prenn", mais qui ne signifie plus que "bois d'oeuvre". Il a dû y avoir quant même un temps, assez éloigné sans doute, où il signifiait "étendue boisée", puisque on en retrouve quelques exemples toponymiques. Dans PIHERN n° 9, j'avais signalé PRINQUIAU, PRINCÉ en Marsac, et le Haut de PRAIN en STE Marie de Redon. J'ai poussé mes recherches un peu plus en profondeur et j'ai retrouvé d'autres toponymes contenant le mot "PRENN" comme ce PRENLÉHO en BRUC Sur AFF (Ille-et-Vilaine), mais plus près de nous, quatre toponymes sur les communes de MISSILLAC, DREFFEAC et PONTCHATEAU, les voici :

PERNO en MISSILLAC : Ce toponyme a subi deux évolutions. D'abord une métathèse, c'est à dire que le "E" est passé devant le "R". Ce phénomène est très courant en parler MITAW et dans une grande partie du Gallo-Breton. Donc PERNO serait à redresser en "PRENO". La seconde évolution est sans doute la chute d'un "C" final, phénomène aussi très courant en Gallo-Breton, puisque tous les toponymes en "AC" perdent le "C", exemple : AVESSAC, MASSERAC, MARSAC se prononcent : AVESSA, MASRA, MARSA. Ainsi à l'origine PERNO a dû être PRENOC ou PRENNOC, forme ancienne de ce qui serait aujourd'hui PRENNEG en breton moderne.

Lisez IMBOURC'H revue d'études en breton moderne depuis 18 ans. Abonnement 150 F. Adresse: Youenn OLIER 8 place du Marchix 56230 QUESTEMBERT ooooooooooooooooooooooooooooooooooooo

A noter toutefois que le suffixe "OC" est toujours USITE dans le LEON (Nord Finistère) où nous trouvons des noms de famille PENNOC, CROGUENNOC, au lieu de PENNEC, CROGUENNEC, ailleurs. PRENNOC voudrait dire "Lieu caractérisé par un bois", équivalent de ce qui en français serait BOISSIERE".

PERNY en MISSILLAC : Ce toponyme a subi les mêmes évolutions que PERNO, le "E" est passé devant le "R", et il a perdu un "C" final. La forme ancienne a dû être PRENIC ou PRENNIC et dans ce cas, la signification en était "Petit Bois", puisque le suffixe "IC" est un diminutif. Forme en breton actuel "PRENNIG"

PERNEL en DREFFEAC : Ce toponyme semble avoir la même signification que "PERNO" en Missillac, mais avec une évolution finale différente. Le suffixe breton "EC" est une évolution de "OC", lui-même évolué des anciens "AC". Une évolution entre "OC" et "EC" a été "EUC", exemple : DRENEUC en Fégréac, mais pensez aussi à DRENEUX en HERIC et DRENEUX en AVESSAC, ce qui indique que le "C" final ne se prononçant plus dans le parler local, on a souvent mis une autre lettre à la place, au gré de la fantaisie des scribes du français. Après "EU" on trouve souvent un "X", après "O" souvent un "T" quand le tout n'est pas remplacé par "AUD", après "E" souvent un "T" parfois un "L", ce qui fait que le nom de famille CADORET, venu du vieux breton CATWORET, est parfois écrit CADOREL. Donc pour "PERNEL" le "L" aurait pu être aussi bien un "T", car il a pris la place d'un "C" qui ne se prononçait plus, ainsi il devrait s'écrire "PERNEC" et après redressement de la métathèse, nous aurions "PRENEC", c'est à dire le même mot que PRENOC, mais à un stade d'évolution plus avancé.

PRUNET en PONTCHATEAU : ce nom de lieu pourrait être aussi un ancien "PRENEC" ayant évolué différemment de PERNEL et PERNO. Son évolution serait peut-être dû au parler local qui nasalise les "E" devant les "N", de même que les "U". Ainsi ce "PRENEC" là, a pu se prononcer "PRAIN-NÈ", tout comme "PRUNE" se prononçait "PRAIN-N", et après cela on l'aura ré-orthographié "PRUNET", pensant que ce toponyme avait un rapport avec les prunes. L'autre hypothèse serait

#### LES LECTEURS NOUS ECRIVENT.....

Mr Léon Brétéché de Nantes, nous donne son avis a propos du village de CAUDRY, en Prinçiau qui est sa paroisse natale. Il pense que CAUDRY ne vient pas de KOAD+RI (bois+tertre), mais plutôt de KOAD+DIRI (diri = chênes) contracté en DRI en Haute Bretagne, ainsi CAUDRY signifierait "bois des chênes". Il cite pour comparer le village de COAT-DIRY en SCAER dans le Finistère, que je connais, et qui a la même signification, "bois des chênes". En effet le nom des "chênes" a plusieurs variantes en breton, surtout dans la toponymie, et diri en est une. Nous la retrouvons notamment, dans des noms de paroisse comme PLOUDIRI et DIRINON dans le Finistère. Merci donc a Léon Brétéché, pour ses remarques très judicieuses, qui nous ouvrent des voies nouvelles pour expliquer de nombreux toponymes, jusqu'ici d'interprétation incertaine. Ainsi par exemple, LANDRY en Derval, s'expliquerait soit par: LAN (monastère, terre consacrée) + DIRI (chênes), contracté en DRI, peut-être a cause d'une forme ancienne, qui a pu être DERI avant d'être DIRI, soit par: AN (le, la, les, article défini) + DIRI, c'est à dire "les chênes". Sous l'influence du français, on aurait rajouté un "L" qui finalement se serait accolé a AN, comme cela est arrivé dans de nombreux autres cas, dont nous aurons a reparler. Comme en plus on dit LE LANDRY, dans ce cas il y aurait accolé, rien de moins que trois articles.

Mr COUEDRO de Nantes nous écrit pour nous dire que son nom de famille proviendrait du nom d'un quartier du bourg de Savenay qui est COEDRO ou COUEDRO, et nous demande sa signification. En effet, COEDRO existe en Savenay, je ne l'avait pas trouvé. De premier abord, j'aurais dit que COEDRO est l'équivalent de COETROZ en Pontchâteau, c'est à dire "bois + colline", et en se référant a CODROSY, évolution de KOEDROZIG, "bois+petite colline", mais avec les arguments de Léon Brétéché, COEDRO peut être composé de KOED + DERO (bois + chênes), DERO étant la forme bretonne la plus usitée pour traduire "chênes", contractée en DRO en Haute Bretagne, et qu'on retrouve dans des toponymes comme LANDRAU ou LANDREAU, qui pourraient avoir la même signification que LANDRY en Derval. Ainsi COEDRO pourrait être l'équivalent de CAUDRY en Prinçiau, c'est à dire "bois des chênes". De ce fait, le champ d'investigation des toponymes, relatifs aux chênes, est loin d'être tout exploré, car en pays Mitaw DIRI et DERO on a aussi évolué en DRU et DROU, car les "I" et les "O" deviennent parfois des "U" et des "OU", mais cela sera l'objet de ma prochaine étude toponymique.

Mr Josso de Fay de Bretagne nous parle de la COUAIS en Fay, ce toponyme peut être un ancien COUET évolué en COUAIS sous l'influence de tous ces toponymes de nos contrées, qui se terminent en AIS comme GENDRONAIS, HAMONNAIS, et l'article LE remplacé par LA car on dit LA Gendronais LA Hamonnais.

LES MOTS BRETONS DU PRÉCHÉ MITAW

**ADAN** : Ce mot signifie "à l'envers", "sens dessus dessous". Par exemple, mettre une fourche en "adan", c'est la mettre à l'envers, le dessus dessous. Ce mot vient du breton "dan" qui signifie "dessous".

**BOUKADAN** : Ce mot à la même signification que "adan". Mettre quelque chose "boukadan", c'est le mettre à l'envers, le dessus dessous. C'est un mot construit à partir du breton "dan" (dessous). On dit aussi "boukaanadan".

**BOTEN** : Ce mot signifie "en commun". Aujourd'hui que les cultivateurs se mettent en "gaec", on pourrait dire qu'ils exploitent de "boten", qu'ils sont en "boteenayj". Ce mot est a rapprocher du breton "boutin" (commun).

**BOD** : Ce mot désigne une "génisse". Est peut être à rapprocher du mot breton "buoc'h" signifiant "vache".

**BODÈ** : Ce mot désigne un "veau". C'est un diminutif de "bod". Le pluriel devrait être "bodyaw", mais on dit un "bodè", des "bodè".

**BODÂÏÈ** : Ce mot signifie "vèler", mettre bas son veau.

**BOUDICH** : En Pays GUERANDAIS, c'est une vache, c'est une variante de "bod" avec en plus un diminutif en "ich" sans doute venu du diminutif breton "ik". L'évolution de ce mot déroute un peu, car on s'attendrait plutôt à voir le mot "bod" pour désigner une vache et le mot "boudich" ou "bodich" pour désigner une génisse.

**BRENI** : Ce mot signifie "moisi". Il doit dériver du breton "brein" signifiant "pourri".

**DOURÈ** : Ce verbe est employé en Presqu'île Guérandaise pour dire "mettre en eau les Salines", "les abreuver". Ce mot vient du breton "doura" (abreuver) de "dour" (eau)

**GOUJ** : C'est un des mots employés pour désigner la truie, la femelle du porc. Ce mot vient du breton "gwizh" signifiant "truie". D'abord on a dû avoir "gouij", le passage du "z" au "j" est courant en breton, exemple kivizer et kiviijer pour "tanneur" ou bien "tarzha" (éclater) qui en mitaw est devenu "tarjè" (enfler, gonfler), puis de "gouij" le mot est devenu "gouj".

**TROUY** : Ce mot très péjoratif, désigne une femme malpropre. Ce mot semble venir du breton "strouilhenn" qui a la même signification.

**GADROUY** : Ce mot est synonyme de "trouy" mais avec une petite atténuation à cause du préfixe "gaw" (réduit à GA) qui vient du breton "gaw" (faux). Ce mot est donc composé de "gaw" (un peu) plus "trouy" muté en "drouy". On dit couramment une Marie-GADROUY, comme en breton on dit MARI-VASTROUILH pour "MARIE-SALOPE".

**SWIY** : Ce mot désigne une enveloppe d'oreiller, une taie d'oreiller. Ce mot semble venir du breton "souilh" qui désigne la même chose.

**ANSWIYUR** : Ce mot a à peu près la même signification que "swiy" dont il est un dérivé. Mais il est surtout utilisé au sans d'enveloppe pour une balline, une couette, un édredon. Si on vide un édredon de ses plumes, il ne reste plus que "l'answiur".

**SWI** : Du "swi" c'est quelque chose de menu menu. Le fumeur quand il arrive au fond de son paquet de tabac, ne trouve plus que du "swi". Quand un paysan arrive à la fin de son foin mis dans le "snâ" (grenier) il ne trouve plus que du "swi". On emploie aussi l'expression "mettre en swi" c'est à dire "briser" "mettre en mille morceaux". Ce mot "swi" a peut être une parenté avec "swiy" par analogie, si vous laissez tomber une taie d'oreiller ça ne tient pas, ça devient un tas informe c'est tout. Si on brise un objet, ça fait de même.

**SOULISRËY** : Ce mot désigne ce que l'on tient sous son bras, mais pas n'importe quoi, seulement du fourrage, du foin, de la paille. Quand on effeuillait les choux dans les champs, "cholè", d'une main, d'un bras, on cassait les feuilles puis on les amassaient sous l'autre bras mis en arceau, avec la main qui fermait sur la hanche. Ainsi on faisait des "soulisrëy" qu'on allait ensuite porter en tas sur le passage de la CHARRETTE. Ce mot est étrange car il y a une variante qui est "surlisrëy" ou encore "sulisrëy". Alors, dessus ou dessous, on ne comprend plus mais cela va peut-être nous donner la solution, car "surlisrëy" est peut-être le mot d'origine évolué plus tard en "soulisrëy" quand on n'en a plus connu le sens

Lisez LA BRETAGNE REELLE 22230 MERDRIGNAC. La tribune libre du mouvement breton. Abonnement normal 120F pour 12 numeros

réel. Si on décompose le mot nous avons un préfixe (SOUS ou SUR), un radical "lis" et un suffixe "rëy" qui est un des suffixes de contenu, très courant en MITAW, qu'on retrouve concurremment à "ëy", dans des mots comme penwrëy, paltrëy, pichtrëy. Quel est donc ce radical "lis", et bien je pense que c'est une évolution du mot breton "lez" désignant la "hanche", car une "soulisrëy" c'est autant quelque chose qu'on porte sur la hanche que sous l'aisselle. A l'époque où s'est formé le mot "soulisrëy", la hanche devait se dire "lis" en mitaw, ensuite est venu le mot français que nous avons adapté en "henwch".

**BËRNÂCHË** : Ce mot signifie "barbouiller"; les enfants quand ils mangent des sucreries, du chocolat, se "bërnâch" le visage. Quand ils prennent le petit déjeuner, ils renversent le café au lait ça fait des "bërnâchri". Autre mot dérivé : bërnâchou : celui qui "bërnâch". Variantes des mêmes mots : bërvâchë, bërvâchri, bërvâchou. Ces mots sont construits sur le radical breton "bren" signifiant "son" (écorces de céréales moulues) évolué en bërn + le suffixe breton péjoratif "ach".

**BËRNOUZË** : Ce mot à la même signification que bërnâchë mais construit à partir d'un mot qui n'est plus usité, qui aurait été bërnou, équivalent mitaw d'un mot Vieux Français **BRËNEUX** "héritage du Gaulois pour le français. Mots dérivés : bërnouzri, bërnouzou (celui qui bërnou).

**RUBYË** : Ce mot signifie "ruisseler". Quand il y a eu une grosse averse de pluie, l'eau qui n'a pas pu pénétrer en terre "rub" sur les pentes vers les endroits bas. Pour trouver l'origine de ce mot, il faut d'abord le comparer à "krubyë" signifiant "cribler". Le parler MITAW met souvent des "u" à la place des "i", ainsi le radical de ce verbe est "rib" et non "rub", et cela nous même à plusieurs mots bretons construits sur cette racine "rib", et qui sont ribin (brèche étroite dans une haie), riblenn (bordure), riboul (conduit, passage étroit), ribouli (rincer), diribin (pente), diribina (dévaler), ribot (baratte).

**RUB** : Ce sont de petits cours d'eau de ruissellement, mais cela désigne aussi par analogie le limon qui reste après. Par exemple, le sable, les petits cailloux, qu'on retrouve après la pluie le long des bordures de trottoirs. Mot masculin.

**LIKWË** : Ce mot signifie "difficile sur la nourriture, sur un choix à faire". Ce mot semble venir du breton vannetais "likoez" qui signifie "hypocrite". Le sens du mot a dérivé, mais celui qui fait le difficile pour avoir autre chose n'est-il pas un peu hypocrite !

**KÂRË** : Ce verbe signifie "corriger", "réprimander" ; semble venir du breton vannetais "karé" (blâme, réprimande), dont le verbe est karéin (blâmer, réprimander) Le breton moderne a refait les mots "karez" (blâme) et karezi (blâmer) d'après le moyen breton. On pourrait supposer aussi que "kârë" vienne du français "garer" qui en MITAW se dit aussi "kârë", mais la proximité du mot vannetais "karé" qui a à peu près le même sens incite à la première solution.

**DÉBYÂM** : Ce mot masculin signifie "excuse", ce mot est construit sur mode du mot breton "digarez" (sans blâme) signifiant "excuse". Mot dérivé : "débyâmë" (excuser).

**HORËL** : Ce mot féminin désignait un bâton-mallet qui servait surtout à casser les mottes de terre rebelles dans les champs. Je pense que ce mot vient du breton "bazz-horell" (bâton-horell, mot féminin) désignant une crosse à jouer au jeu de la "horell" (nom de la balle). Mot venu du verbe "horella" signifiant "balancer", sans doute à cause du mouvement que l'on fait pour jouer, comme dans le golf.

**GARË** : ce mot masculin désigne l'arbuste qu'on nomme "fusain" et dont les longues tiges, une fois séchées et brûlées à l'extrémité, servent à faire les dessins au fusain. Le mot "fusain" vient du latin "fusus" (fuseau). Ceci m'amène à penser que le mot "garë" vient, par analogie, du mot breton "garenn" (tige, tuyau de pipe), lui-même dérivé du mot breton "gar" (jambe). Et ne dit-on pas "des jambes fuselées".

**RËNUCH** ou **ËRNUCH** : ce mot féminin désigne la petite grenouille des champs, jaune ou grise. Ce mot semble venir de "ranik", un des mots bretons désignant la petite grenouille, et composé de ran (grenouille) + ik (diminutif). Dans ce cas, le diminutif "ik" est devenu "uch" au lieu de "ich", comme dans "boudich", toujours à cause du parler mitaw, qui parfois met des "u" à la place des "i".

suite page 8



EN PECHOU BEN KERSI

N'y'a pu d'senkenwt enwnëy, më dizë Mari Jergaw  
 Kë l'istwër kë j'vâ vou kontë, arivi ô pëyi.  
 Vou n'avé pwen koonu vouz awt, stë grenw doribaw  
 Koom y'aan a ben d'trô anë, ousi vrây kë j'vou l'di.  
 Sa të en mawdi pëchou, vé, é en fâyi krétyen  
 Kë l'për Loksenwd, mor a la Grëy ëd Galërn  
 I n'të pwen d'chéy nou, i të vnu du pëyi d'Byeenh  
 E an fët ëd rëlijyon, in 'n avë hërn dë hërn.  
 Il avë vöyâyjë denw ël tan, kenw i të vâlë  
 Ben leenh, koom métivyë denw la Bos koom i diz  
 E i koonésë ben, tou lé chmen khi mën é kabaré  
 Ben myeu k'i n'koonésë lé syen khi mën a l'iyëz.  
 Sa të en poulë d'hâ, k'avë krësu koom en cheen su een gareen  
 I s'të kant meem maryë, ô een fiy dë Bodbren  
 Pourkây liz avë ti falu s'nâchë, ô en parây koomëdyen  
 Khi n'të k'en tareenhou, toultan an dëvareen  
 Vé, mé oon a baw fér, en baw jou, s'é pu tày khi kmenwd.  
 Vla Loksenwd a l'ardal su l'gërdaw, pré a kërpyäyë  
 On s'an fu kri Monsyeu l'Khurë, senw atand khi dmenwd  
 E lé vla arivë, in an bufë, on liz avë di, s'é présë  
 Pour konverti en fâyreenhou d'meem, falë dla lokenws  
 I n'an menwkë pwen, mé ren ni fëzë ren  
 Lë pawf Khurë, ma Dwé bénighët, të a bou d'pasyenws  
 E koom on di, kenw oon é bourdë, i përdë son laten  
 Tou d'en kou, i chonji a prand su l'bufë  
 Een grenwd kwây, khi të la, antër dé pya d'fâyenws.  
 I z'di, dë s'kou la, sa va fér ëd l'éfë  
 E j'amënrë nout oom, a en pti d'ërpantenws  
 E syéré më, k'i di, apërché la chenwdël ëd rouzeen  
 Tou prëy ëd la kwây, pour khi lâ zyeut ben drë.  
 E lé vla a préché, ô son myeu, senw tèrmë su sa peen  
 E a huchë ô syen khi ërdalë, mawdi gërlubyë  
 S'é vou khi ét kawz dë tout sé soufrenws  
 S'é vô tenbërlëy ëd pëchë, khi l'on ankërwë su sa kwây  
 S'é vou k'avé tërwe son koutë ô la lenws  
 Sé vou khi l'avé trëtë d'meem, koom en drog senw fây ni lay  
 Tou d'en kou, vla Loksenwd khi huch: haws don la chenwdël  
 Paskë, a s'tren la, la kwây, i va mët ël feu ddenw  
 E tu vérâ ma foom, ousi vrây k'on menwj pâ lé gërwël  
 K'i dira kor k's'é may k'é kawz, koom pour tou l'rëstenw

Jenw Régäl

LEXIQUE: doribaw: innocent; hërn: rien du tout;  
 iyëz: ëglise; dërween: dröle; tareenhou: celui qui  
 rentre tard; dëvareen: bombance; gërdaw: lit; drog:  
 voyou; kërpyäyë: trépasser; fâyreenhou: noceur;  
 gërlubyë: rigolo, farfelu; ankërwë: accrocher;  
 gërwël: gravelle, petit caillou.

NDER: ce rimyau de Jenw Régäl, nous l'avions déjà publié dans  
 PIHERN n°9. Malheureusement, par une faute d'inattention il avait  
 été transcrit en prose. C'est pour cela que nous le republions,  
 cette fois en rime, pour un rimyau cela va de soi.

\*\*\*\*\*  
 suite de la page 27

prederiet hepken gant ar c'hoant dastum gweneien, ar buanañ ar  
 gwellañ, heuliet goude-se gant an dud vunut ne welont ket, perak  
 ne rafent ket heñvel. Koulskoude, arabat eo deomp ankounac'haat, hon  
 eus ni ivez, en Europa, noazerion eus an hevelep noueañs. A dra sur,  
 n'o deus ket an hevelep neuz. Gwisket ez int evel deñved, hogen  
 bleizbroc'hed ez int. Dont a reont zoken en hon tiez, dre ar skin-  
 gomz hag ar skinwel, gant komzoù flour, gouizieik ha poellek, hogen  
 pilpous e gwirionez, rak naered ez int, mennet da zistrujañ pobloù  
 Europa, a benn ober eus pep hini ac'hanomp, hiniennoù hevelebekaet,  
 sentus evel ardivinkoù reolet mat. A wechoù avat, e plantont gwez,  
 badezet ganto, "gwezenn ar frankiz", hogen, flastrañ a reont gant o  
 zreid mistrik, bleunioù ho liorz.

Yann MIKAEL

\*\*\*\*\*  
 suite de la page 14

bien sûr que "PRUNET" soit un autre toponyme breton du genre  
 "PRUNEC", construit à partir de "PRUN" emprunté au français "PRU-  
 NE", mais pas avant le 13<sup>ème</sup> siècle. En tout cas "PRUNET" n'a  
 rien a voir avec un mot français qui aurait été "PRUNERAIE" ou  
 "PRUNELAIE".

NB : Il existe certainement quelques toponymes cités "LA PRINAIS"  
 que je n'ai pas eu le temps de répertorier, ce sont des évolutions  
 d'anciens "PRENEC".

Yann MIKAEL

\*\*\*\*\*



## LA MORT D'UN POÈTE

Emile JOULIN n'est plus, je garderais de lui un fantastique souvenir. La dernière fois que nous nous sommes rencontrés il y a quatre ans, il était toujours vert malgré des 83 printemps. Comment ne pas être conquis par ce vieil homme : le gars Mile comme on l'appelait familièrement. Lorsqu'il arrivait sur scène vêtu d'une blouse et coiffé d'un chapeau aussi âgé que lui, son charme opérait : je suis le gars Mile poète et paysan se présentait-il. Pour tous ceux qui le connaissait, ces deux qualificatifs étaient les plus justes et ne pouvaient s'appliquer qu'à lui et à lui seul.

Il a été inhumé le 24 Février dans son pays natal à Mazé en ANJOU. L'église était trop petite pour tous les amis qu'ils ont accompagné à sa dernière demeure...

A mes yeux, c'était le conteur le plus formidable que j'ai connu. Voici une de ses oeuvres qui fait partie de mon répertoire à moi aussi. Ce n'est pas la version originale bien sûr, car j'ai dû l'adapter et la traduire en gallo-breton, le langage de chez nous.

### EN KHEUR ÈD PËYZENW

En kheur èd pëyizenw, s'é fè tou koom léz awt  
Burjè denw èl pàytren, on di k'sé nout moteur  
S'é antër lé poumon, gornhenw su l'koutè gawch.  
En kheur èd pëyizenw, s'é pakrè léz awt kheur  
S'é ni pu ni mwen, k'en kheur d'akadémysyen.  
Sa vëyi tou koom li, douz mwé tou léz enw.  
Défày s'é dërwen, é pi défày s'é bërswen.  
S'é fè tou koom léz awt, en kheur èd pëyizenw.

En kheur èd pëyizenw, é ben, s'é défày khélen,  
Mé s'é vrày k'a sa, n'y'a een boon ràyzon  
S'é k'përsoon nê sê, tërjou pâ son vàyzen  
Konben liz on koutè, son chenw ou sa mézon  
Lé syen khi n'on yu, kè la peen dè nét  
I sëm louz arjan, koom an s'amuzenw.  
Mé li n'y'a pâ d'denwjè, k'i lâ bërswen par lé fnét  
S'é défày khélen, en kheur èd pëyizenw.



En kheur èd pëyizenw, sa n'chèrch pwen d'mistér  
S'é vantyé kor malen, mé s'é toultan d'bon pày.  
Sa s'ba kont èl tan, sa vi pour la tér  
É kenw s'é been éz, s'é paskè n'y'a du kày.  
Pour een chenwson d'mél, su een brenwch khi sub  
On san sa s'é vrày, s'kè l'métyè a d'hétenw.  
É i chenwt, é i sub, an lusyénw sa chëru  
Sa n'chèrch pwen d'mistér, en kheur èd pëyizenw.

En kheur èd pëyizenw, sa zyeut é sa ékout  
É pi kenw i faw, sa dvyen kawzenw  
Sa z'doon d'amityè, een boon fày pour tout  
Mé jeemÿy ô mond khi son maw fëzenw.  
Sa n'a l'èr èd chonjè, k'a menwjè é a bày  
S'é dur a bouhalè, é sa n'em pwen lé nyenw  
Mé kenw èl soulày i s'kouch, ben rouj su l'sày  
Sa zyeut é sa ékout, en kheur èd pëyizenw.

En kheur èd pëyizenw, sa rest toultan jeen  
Sa vol su léz awt kheur, koom frè en papiyon  
Par fen d'amour, on dirè k's'é l'kareem  
Sitou k'par lé chmen, pàs en kotiyon  
É pi kenw vyen l'mooman, sa chwézi kant meem  
É kenw èl tan ariv, kenw è chë la ràyzon  
A mzur k'on vëyi, d'pu an pu on s'em  
Sa rëst toultan jeen, en kheur èd pëyizenw

En kheur èd pëyizenw, ô fon d'en vilàj  
S'é ren, pâ grenw chouz, ô jou d'eenè  
Mé on s'ran kont, a mzur k'on pran dl'âj  
Kè s'é pu util, é pu grenw k'on n'krè  
Vou kh'èt ô dsu nou, Dyeu dé gâ dla tér  
Gardé senw èl chenwjè, nout kheur d'antenw  
Pour kè jusk'ô sày, éyou k'i fawra s'tér  
I chenwt kor denw èl vilàj, mon kheur èd pëyizenw.

LEXIQUE: pàytren: poitrine; dërwen: gai, enjoué, un peu fou  
bërswen: renfrogné, sournois; khélen: avare; pakrè: ressemblant;  
bouhalè: travailler dur, bûcher; hétenw: plaisant; lusyénw: suivant.

Eugène COGREL

Lisez LE LIAN revue de la federation Bretagne Gallèze  
Le Bourg 56430 CONCORET. Abonnement: 70F pour 4 n°.  
Vient de publier LE GALLO ET LES LANGUES CELTIQUES de  
Claude Capelle. Prix 105F franco. Cde même adresse 000

LE DICTIONNAIRE DU PARLER DU CANTON DE BLAIN  
PAR LOUIS BIZEUL

L'événement littéraire de l'Automne dernier à Blain, aura été la publication du Dictionnaire du parler du Canton de Blain de Louis BIZEUL, par les soins de Patrice BRASSEUR chercheur au CNRS, à l'Université de Nantes. Louis BIZEUL né et mort à BLAIN (1785 - 1861) était notaire en ce lieu, ayant succédé à son père, comme son fils lui succèdera à son tour. De part sa profession il était en contact avec toute la population rurale du Canton de Blain, qui à cette époque là ne devait guère parler le français académique. Connaissait-il parfaitement le parler local, ce n'est pas assuré, mais il le connaissait suffisamment pour faire son collectage de mots et d'expressions. Ce collectage portait sur 2 000 mots inscrits sur des fiches, et ce travail fut réalisé autour de 1850. L'intention de Louis BIZEUL était sans doute de publier cette recherche sous forme d'un dictionnaire, mais il mourut en 1861 sans pouvoir mener à bien ce projet. Son fils qui en hérita, fit don de ce fichier aux archives départementales, où depuis il attendait un éditeur. Le travail de Patrice BRASSEUR aura été de mettre en forme ce fichier pour l'édition, de présenter la vie et les oeuvres de Louis BIZEUL, membre de plusieurs sociétés savantes dont plusieurs avaient trait à la Bretagne, et de donner ses impressions sur le manuscrit. Il n'a pas tout publié des mots de Louis BIZEUL, notamment tout ce qui avait trait à l'étymologie des mots. Louis BIZEUL avait collectés, dont beaucoup pour lui venait du breton. Vraies ou fausses, il aurait été intéressant de connaître ses hypothèses sur l'influence du breton sur la formation du Gallo - Breton de Blain. Par ceci on remarque au moins une chose, Louis BIZEUL, blinois de souche, en 1850, est breton sans conteste, et son parler local il le sait fortement marqué par le breton, bien que par ailleurs on le classe parmi les parlers Romans. Rien qu'à cela, on voit l'influence néfaste opérée par la propagande pour les Pays de Loire. C'est un peu ce que Patrice BRASSEUR lui reproche, lui qui est d'origine picarde je crois, de vouloir trop expliquer par le breton. Je ne dis pas que Patrice Brasseur a entièrement tort, mais on aurait jugé par nous même.



Parlons du collectage lui-même, de ces 2 000 mots répertoriés. D'abord on voit qu'un certain nombre d'entre eux ne sont plus usités, (dont beaucoup venaient du breton comme "ankraw", "garè", "horèl", "mèzo", etc...) soit que la vie a évolué, les rendant inutiles, soit que des mots venant du français les ont remplacés. Mais avec l'action actuelle pour la sauvegarde du Gallo - Breton rien n'empêche de réemployer ces mots, car actuellement nous ne pouvons constater qu'un appauvrissement du langage. La deuxième chose que l'on remarque c'est que ce dictionnaire ressemble plus à la publication de documents, qu'à un vrai dictionnaire. Si Louis BIZEUL en avait fait lui-même la publication il aurait sans doute revu et corrigé ses fiches, de façon à rendre plus cohérente l'orthographe des mots collectés. Une chose qui serait intéressante à savoir aujourd'hui serait, est-ce que la prononciation du parler de BLAIN a changé entre 1850 et 1989. Malheureusement avec la graphie utilisée par Louis BIZEUL, on ne peut pratiquement rien savoir, excepté pour quelques mots dont la graphie est assez simple, exemple : "courgasse", "crozille", et "crolle". Par dessus le marché, Louis BIZEUL a une manie bizarre, il francise un certain nombre de mots, notamment tous les verbes qui ont des terminaisons infinitives à la française, ainsi par exemple, il note : "tressauter", traduisant "tressaillir". Bien malin celui qui ainsi sera mis sur le chemin de la vraie prononciation qui est "tërsawti". Une graphie du genre "teursaouti" ou "toersaouti" aurait déjà été une approche acceptable. Page 64 nous trouvons le verbe "cressir" (griller). Ecrit de cette façon, on pourrait croire que c'est la forme correcte en français, alors que le mot n'existe pas dans cette langue, puisqu'il vient du breton "kraza", mais de toute façon à BLAIN ou GUÉMENE, il se prononce "kërsi". De même il mentionne le mot "croissant" (outil) ou "brouet" (bouillon de soupe), à les voir ainsi, une personne non avertie se dira, pourquoi avoir noté ces mots si rien ne les différencie du français, alors que ce n'est pas le cas, le premier se prononce "krëssenw" et le second "bërwe", par contre il note bien "berouée" (brouillard). Nulle part on ne trouve noté que la voyelle nasalisée écrit "an" en français se prononce en



réalité "enw" (AINHOU), ou que le suffixe indiquant le contenu, "ée", se prononce "Ëy" (oeil), quant au diph-tongue "au" qui doit toujours se prononcer "aw" on le trouve quand même écrit "aou" de temps à autre, exem-ple "chevaou", "haoumer". Mais même pour "chevaou" cela ne donne pas la prononciation exacte puisqu'on dit en une seule syllabe : "chwaw" ; il aurait fallu qu'il l'écrive au moins "chouaou". Pour ce qui est de la pro-nonciation du groupe "eau" où il y a une réelle diffé-rence entre Blain et les paroisses au delà de la forêt du Gâvre comme Plessé, Guéméné - Penfao, Derval, Louis BIZEUL ne donne pas non plus beaucoup de renseigne-ments, parfois il a écrit "éau" comme dans "navéau" (navet) mais c'est rare, si bien qu'un mot comme "me-zeau" ( rapport au porc Ladre) et qui semble venir du breton "mez" (gland) se prononçait-il mézo ou mézév, mystère, par contre on trouve écrit "igniaou" pour "agneau", logiquement à BLAIN on devrait avoir une pro-nonciation en "ignéw". Louis BIZEUL fait parfois preuve d'originalité toutefois, quand il écrit mañ (moi) ou "cillâe" (claire) mais cela nous donne-t-il une réelle prononciation. Ces mots se prononcent actuellement mày et syâ. Page 60 nous avons un autre bel exemple d'im-précision avec les mots suivants notés : clloure, olon, close, alors qu'ils se prononcent actuellement "syour" (clore), "syon", "syouz" et étant tous les trois de la même famille.

Voici le genre de réflexions que je me suis fait en parcourant le dictionnaire de Louis BIZEUL. On est charmé et déçu en même temps, car il faudrait presque un autre livre pour expliquer la prononciation de bon nombre de mots, du moins pour tous les jeunes de main-tenant qui s'intéressent aux parlers Gallo - Bretons de Haute Bretagne, mais qui n'ont pas toujours été baignés dans l'ambiance d'un monde rural, lui aussi en train de changer, avec les modes d'expressions véhicu-lées par la télévision notamment.

Hervé COETMEUR

Lisez GWENN HA DU journal nationaliste breton  
 Directeur J. LE MAHO 190 Bis Avenue de Clichy 75017  
 PARIS. Abonnement 100F, CCP 18866 46 H, a l'ordre  
 de J. LE MAHO



AMAZONIA ! AMAZONIA !

Amazonia, setu un anv a glever alies, abaoe ur pennad amzer. "Ret eo selvel koadeg Amazonia", setu al lugan nevez, a vez garmet d'ar seizh avel, gant ar ar skingomz, ar skinwel, ar c'helaouennoù. Selvel ar c'hoadeg evit d'an indianed treuzveañ, selvel ar c'hoadeg evit herzel ouzh an denezh, mont da get, rak, ez eo Amazonia skevet hor boull-douar. Pa glevan kement-mañ, e turmud em fenn un toullad prederiadennoù. Da gentañ, un dra anat. Ken galloudek ez eo deuet da vezañ, an ardivinkoù ijinnet gant mab-den, ma c'hellor d'an deiz a hiziv, digodañ mik, ur vro vras evel ur c'hevandir, e nebeu-toc'h eget tregont vloaz, pa voe ret, d'hon hentadoù, kantvedoù ha kantvedoù, evit difraostañ douar Breizh. D'an eil, e welan an holl zifretrezh-mañ, ar vaezenn yorc'hstlennek bras-mañ, renet gant tud oc'h azeuliñ a-hendall, an araokadennoù arnevesañ, hag o dije kavet lu, marteze, difenn kouerien 'zo e Breizh, pemzek vloaz 'zo, hag a yae a-enep da adlodennañ an douaroù, o tiskarañ a-drak, gwez ha girzhier. Da skouer, en o zouez, kanerien "rock" skignañ divorc'hed, dre ar bed a-bezh, o sonerezh diaoulek o tont eus ar meurgérioù divent ha diene. Tennañ a ra a-walc'h, an doare-he d'ober, d'ar pezh a rae an den-mañ, anvet "Coluche", hag a skigne loustonioù a vil vern, dre ar skingomz, da wallskoueriañ ar yaouankizioù levezonadus kenañ, ha gant an arc'hant gounezet evel-se, e roe da zebriñ d'an davanteien. Un ober mat, evit dasprenañ unan fall. Aotren d'un nebeut meuriadoù indianed, gellout bevañ evel ma plij dezho, da lavarout eo, evel m'o deus bevet a-hed ar c'havadoù, n'eo ket un dra fall, pell ac'hann, rak daoust ha n'eo ket pezh a c'houlenn broadelourien-mañ broadelourien dre ar bed, hag e Breizh d'ar c'hentañ penn, pep broad oc'h en em ziorren hervez e ijin, hervez e sevenadur, hogen ar wech-mañ c'hoazh, n'o deus ket an traoù, an hevelep talvoudegezh dre ar bed. Difenn meuriadoù indianed en Amazonia, 'zo mat; difenn pobloù europat, e riskl da vezañ beuzet gant lanvez an enbroidi, o tont eus Afrika, 'zo fall. An dra-he a ya war arbenn d'ar pezh am eus klevet digant ur c'hoadour braziliat, aterset gant ur c'helaou-enner, hag a eilgerie en ur atersañ d'e dro: "Fellout a ra da dud 'zo, herzel ouzhomp korvoñ koadeg Amazonia, dre ma vefe, hervezo, skevet an douar, hogen, perak n'o deus ket an europiz, miret o c'hoadeier dezho, peogwir e oant ken priziuz. Mar fell dezho e vefe miret hor c'hoadeier deomp-ni, neuze, dezho da baeañ evit an dra-he".

Ar c'homzoù-mañ, taolet mesk-a-mesk war ar paper, n'int ket gwir prederiadennoù, ur barrad taerijenn diouzh va ferzh ne lavaran ket, rak n'eo ket, ken eeun ar gudenn, hen anzav a ran. Tu a vefe, da skouer, korvoñ koadeg Amazonia en un doare poellekoc'h, en ur lezel toleadoù koadet, e kichen toleadoù difraostet, pezh ne vefe ket ken noazus. Hogen, war am eus klevet, e vez renet e lec'hioù 'zo, didroi-dell-kaer, politikerezh an douar losket, gant tud difeiz ha dilezenn

suite page 24

## GRAPHIE VANTYÉ DU PRÉCHÉ MITAW

### Quelques précisions par rapport au français

**AN** et **ON** : se prononce comme en français.

**EN** : se prononce comme tout ce qui en français s'écrit : **IN, AIN, EIN, EN, UN.**

**ENW** : se prononce comme si en français c'était écrit **AINHOU** mais prononcé en une seule syllabe ex : **GRENW** (grand) **JENW** (Jean). Ecrire **GRAINHOU** ou **JAINHOU** serait trop lourd.

**AA, OO, EE** : se prononce comme **AN, ON, AIN**, en français. On écrit ainsi quand ces sons nasalisés sont suivis de **N** et **M**. Exemple : **JAAN** (Jeanne), **BOON** (bonne), **PEEN** (peine) **JEEMÉY** (jamais). On peut aussi écrire **CHMEEZ** (chemise) au lieu de **CHMENZ**, ou **PREEZ** (prise), au lieu de **PRENZ**, car dans certains endroits **EE** peut se prononcer comme le **"EE"** anglais, c'est à dire **"I"**.

**Ē** : se prononce comme **"EU"** dans **"FLEUR"**, **"SAVEUR"**.

**KH, GH, NH** : le **H** qui suit **K, G, N**, signifie que chacune de ces trois consonnes est palatalisée, c'est à dire qu'on les prononce en rapprochant la langue du palais. Le français ne palatalise qu'une seule consonne le **N** et il l'écrit **GN**, exemple : **GAGNER**. On aurait pu conserver **GN** pour écrire le **N** palatalisé, mais il vaut mieux utiliser un système identique pour les trois consonnes palatalisées **K, G, N** et en plus nous aurions eu des problèmes pour des mots comme **BIGNÉY** (biguénée). Par ailleurs, par endroits on palatalise le **N** final dans certains mots masculins, exemple : **VIN, MATIN, CHIEN** ; certains prononcent **VEN, MATEN, CHEN**, d'autres **VENGN, MATENGN, CHENGN**. On peut mettre tout le monde d'accord en écrivant **VEENH, MATEENH, CHEENH**, en disant : dans les mots masculins **NH** se prononce ou ne se prononce pas. Même chose pour la ville de Blain, certains disent **BYEN** et d'autres **BYENGN** en écrivant **BYEENH** on a un orthographe intermédiaire qui peut concilier les deux.

**G** et **S** : ces deux lettres sont toujours dures. Comme dans **GAIN** et **SAIN**. Pour le son doux il y a **J** et **Z**.

**âY, àY, ěY, EeY, òY, OUY, òY** : Dans tous les cas **Y** est une consonne, ce n'est jamais la voyelle **I**.

**W** : nous faisons un usage généralisé du **W** pour remplacer le **OI** français, nous écrivons **WA**. Exemple : **WâZé** (oiseau) Pour remplacer le **AOU**, nous écrivons **AW**, exemple **MYAW** (miaou).



